PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
APR 2 1925

2e Année — N° 6 — 15 Mars 1925.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
e de Sainte-Aulaire.	*Souvenirs de mon Ambassade à Londres*	241
enri de Régnier. . .	*Le Divertissement provincial.* — III	281
esse de Noailles. . .	*Poèmes*	313
orges Delahache. .	*La Réadaptation de l'Alsace*	322
ndré Madeline . . .	*Nos Vingt ans.*	347
an Lemoine	*Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis.* — I.	376
han Bojer	*Dyrendal.* — II	406
enry Bidou	Les Lettres : *Parmi les Livres.*	437
mmanuel Vidal . . .	La Vie financière : *L'Emprunt-or et le Crédit.*	446
ndré Chaumeix . . .	La Politique : *Le Problème de la Sécurité.* . .	459

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget et M. Thiébaut.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 83bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La Revue de Paris *publiera prochainement :*

SAINTE JEANNE

par BERNARD SHAW

(Version française par Augustin et Henriette Hamon.)

Il avait du « cran »

par RUDYARD KIPLING

(Traduction Louis Fabulet)

Le livre qui fait mou

par NOËLLE ROGER

CLAIRE TECEL

par J.-H. ROSNY jeune

La Correspondance inédite de Madame de Staël et du comte Maurice O'Donnell

(PRÉCÉDÉE D'UNE ÉTUDE DE JEAN MISTLER D'AURIOL)

BALZAC A MILAN

par HENRY PRIOR

Opinions et Enquête sur la sécurité

par LUDOVIC NAUDEAU

SOUVENIRS

DE

MON AMBASSADE A LONDRES[1]

L'année 1841 compte parmi les plus heureuses de ma longue carrière. Mon élection comme membre de l'Académie française, le mariage de ma dernière fille avec le marquis d'Harcourt, et ma nomination à l'ambassade à Londres me causèrent, dans le temps, de vives joies et aujourd'hui encore deux de ces événements contribuent puissamment au bonheur et à l'agrément de ma vie.

J'étais malade à Vienne quand je reçus la nouvelle de mon élection académique. Cette distinction me flatta d'autant plus que j'y avais moins de droits. Mon bagage littéraire était assez mince; l'histoire de la Fronde, à en juger par le succès, ne vaut pas le quatrain de mon grand-oncle à la duchesse du Maine; mais ma femme, qui se trouvait alors à Paris, manœuvra avec une grande habileté. MM. Lebrun et de Salvandy prirent mes intérêts fort à cœur, et ma candidature était en bon chemin quand le duc Pasquier se mit sur les rangs. Cette concurrence pouvait m'être fatale. M. Pastoret, dont nous nous disputions l'héritage, avait été chan-

1. Voir les numéros de la *Revue de Paris* des 15 avril, 15 mai, 1er septembre et 15 octobre 1924 (chapitres ayant trait au séjour du comte de Sainte-Aulaire à Rome et à Vienne où il fut ambassadeur). Nous devons la communication de ces Mémoires à l'obligeance de M. le vicomte d'Harcourt, petit-fils de Sainte-Aulaire.

celier de Louis XVIII et de Charles X. On trouvait quelque convenance à lui donner le chancelier de Louis-Philippe pour successeur, et les académiciens membres de la Chambre des Pairs ne votaient pas volontiers contre leur président. Mon absence de Paris, ne me permettant pas de faire les visites d'usage, jetait une défaveur de plus sur ma candidature. Plusieurs de mes amis proposèrent de l'ajourner et de laisser cette fois la place libre au chancelier, dont le concours me serait assuré pour la première vacance. Ma femme refusa bravement toute transaction; ma fille (la duchesse Decazes) et son mari portèrent haut mon drapeau au Luxembourg, et, bien qu'avec un peu d'humeur, le chancelier me céda le pas de bonne grâce. Je passai au premier tour de scrutin à une forte majorité.

Si j'étais resté ambassadeur à Vienne, j'aurais pu rarement jouir des honneurs académiques, mais M. Guizot, en prenant la présidence du conseil, laissait vacante l'ambassade de Londres, et il avait confié à ma femme son projet de me proposer au roi pour le remplacer. Rien ne pouvait me mieux convenir, non pas seulement parce que le poste de Londres était le premier de la carrière, mais surtout parce qu'il me rapprochait de la France et me permettait de fréquents voyages dans lesquels je pourrais soigner ma mère et entretenir des relations avec mes anciens amis. Dix ans de vie à l'étranger avaient épuisé ma patience, je ne voulais pas y mourir, et déjà en 1838 j'avais prévenu M. Molé, alors ministre des Affaires étrangères, de mon projet de retraite, si, à la prochaine vacance, l'ambassade de Londres était offerte à un autre que moi. M. Molé ne m'avait pas caché que j'aurais beaucoup de concurrents : « Tout le monde convoite l'héritage de Sébastiani, me dit-il; et M. Guizot s'est mis des premiers sur les rangs. Du reste parlez-en au Roi, et comptez que je vous servirai de mon mieux dans l'occasion. »

En prenant congé du roi pour me rendre en Italie à l'occasion du couronnement de l'empereur d'Autriche comme roi du royaume Lombard-Vénitien, je présentai respectueusement ma supplique à Sa Majesté. Elle l'accueillit avec bonté; mais ne me cacha pas qu'elle regretterait mon départ de Vienne comme celui du général Sébastiani de Londres et

qu'Elle nous conserverait tous deux à nos postes le plus longtemps possible.

Depuis lors, M. Guizot avait traversé l'ambassade de Londres, et en 1841 je pouvais y prétendre sans trop de présomption. On croyait assez généralement à Vienne qu'elle me serait donnée, et quand j'en partis, au mois de mars 1841, M. de Metternich, qui en général était bien informé des affaires de France, m'en avait donné la nouvelle en me témoignant obligeamment du regret de notre séparation.

Cependant, à mon arrivée à Paris, M. Guizot ne m'en dit rien et le roi ne m'en parla que pour m'engager à refuser le poste de Londres s'il m'était offert... « C'était surtout à Vienne que mes services lui étaient agréables. A Londres, il préférait un simple chargé d'affaires, ou un ambassadeur de parade, étranger à la politique... » Par l'intermédiaire du roi et de la reine des Belges, Louis-Philippe entretenait à Londres des rapports intimes et directs avec la reine Victoire [1] et il lui convenait de traiter ainsi les affaires. M. Guizot préférait naturellement les voies officielles et c'était toujours à moi qu'il destinait l'ambassade. Mais il attendait, pour me la proposer, la solution définitive de l'affaire d'Orient. Le traité qui devait régler la position des grandes puissances avec la Porte, et opérer la rentrée de la France dans le concert européen, n'était pas encore signé. La négociation en était suivie à Londres par M. de Bourqueney, alors premier secrétaire de l'ambassade; elle présentait des difficultés qui intéressaient personnellement M. Guizot et qu'il voulait résoudre à sa guise, sans avoir à craindre la résistance qu'un agent diplomatique d'un rang élevé peut toujours apporter à la volonté du ministre.

D'ailleurs, en prenant la direction des affaires étrangères, M. Guizot avait un grand mouvement à opérer dans le personnel de son ministère. Plusieurs des premiers postes de la carrière étaient à donner et éveillaient de vives convoitises. Tant que les concurrents conservaient de l'espérance, ils n'avaient garde de mécontenter le premier ministre. Les nominations faites, les candidats éconduits crieraient sans doute à l'injustice et pourraient passer à l'ennemi. Jusqu'à la

1. Il s'agit, bien entendu, de la reine Victoria.

clôture de la session, il était prudent de ne décourager personne.

Le cabinet du 29 octobre 1841 allait se trouver en face d'adversaires redoutables. L'ancienne inimitié subsistait toujours entre M. Molé et M. Guizot; et, bien que M. Thiers eût d'abord annoncé des intentions pacifiques, il s'était bientôt laissé entraîner à des hostilités qui pouvaient lui paraître de justes représailles. Au fait, le parti conservateur avait sa part dans les fautes dont il voulait, après coup, rejeter toute la responsabilité sur le chef de ses adversaires. Quand l'opinion générale demandait la guerre au nom de l'honneur et de la sûreté de la France, si M. Thiers eût négligé les préparatifs militaires, on eût pu l'accuser de forfaiture. Ces préparatifs avaient été ruineux, et leur poids devenait encore plus accablant parce qu'ils devaient être continués alors qu'il n'existait plus chance de guerre. M. Guizot avait jugé, non sans motifs, que la France, isolée en Europe, devait se maintenir dans une position militaire imposante. Il n'avait pas cru possible de renoncer aux fortifications de Paris, auxquelles le roi tenait beaucoup, que M. Thiers avait commencées et poussées avec une grande activité, sans même attendre l'autorisation législative.

Les bons esprits étaient en général opposés à cette mesure dont ils prévoyaient l'inutilité, mais le roi y attachait la gloire de son règne, par un motif tout patriotique, très étranger à ceux qui lui ont été prêtés. La pensée qu'elles pourraient servir au besoin à défendre contre une émeute son trône ou celui de ses descendants n'était jamais entrée dans son esprit. Je crois connaître mieux que personne l'origine de cette idée, et je me plais à la consigner ici, parce qu'elle est honorable pour notre bon roi, et qu'elle m'amène à parler avec quelques détails d'un ancien ami dont la mémoire m'est chère.

En 1795, j'avais formé, à l'École polytechnique, une liaison particulière avec un élève de mon âge, qu'en raison de sa taille et de son aspect chétif, on appelait *Petit Bernard*. La plupart d'entre nous appartenaient à des familles pauvres ou ruinées. La révolution avait fermé les collèges, et rien de plus rare à cette époque que de rencontrer un jeune homme de dix-huit à vingt ans ayant fait ses études. Bernard, à son

entrée à l'école, était le plus jeune, semblait le plus pauvre et le plus ignorant de nous tous. On s'étonnait qu'il eût pu subir les examens nécessaires pour être admis à l'école. Il répara promptement le temps perdu. Au bout de six mois, on le comptait dans la première moitié de l'école, et, à la fin de la seconde année, il sortait au premier rang des concurrents pour l'arme du génie.

L'esprit général de l'école était fort opposé au gouvernement, et nous n'avions nul zèle pour prendre du service dans ses armées. Les élèves les plus distingués s'étaient présentés dans les carrières civiles. Je m'étonnais de la préférence de mon camarade Bernard pour l'état militaire, quand il lui eût été facile d'arriver promptement aux emplois supérieurs dans l'administration des mines ou des ponts et chaussées. Il se moqua beaucoup de mon ambition que j'essayais de lui faire partager. « Il n'était pas plus républicain que moi, me dit-il, mais il voulait faire sa fortune et comptait sur son étoile. »

Quinze ans plus tard, j'étais chambellan de l'empereur Napoléon quand, en 1812, on annonça aux Tuileries l'arrivée d'un nouvel aide-de-camp qui était simple major dans l'arme du génie. Ce fut un sujet de surprise, parce que, d'ordinaire, les aides-de-camp de l'empereur étaient choisis parmi les généraux les plus en faveur. On expliquait cette distinction par une capacité exceptionnelle, à laquelle les juges les plus compétents rendaient hommage. Je reconnus avec grand plaisir mon ancien camarade Bernard dans le nouvel officier de la maison de l'empereur, et notre intimité se reforma promptement. La guerre de 1812 nous sépara de nouveau. Bernard suivit l'Empereur en Russie, puis en Allemagne. Il eut la cuisse fracassée à la bataille de Leipzig et on le rapportait en France sur un brancard, quand je le vis passer à Bar-le-Duc où j'étais préfet. Moi-même, chassé de ma préfecture par l'ennemi, je dus bientôt après regagner Paris. Mon premier soin, en y arrivant, fut de m'informer de la demeure du général Bernard. J'allais souvent lui tenir compagnie auprès de son lit qu'on ne lui permettait pas de quitter encore, bien que sa blessure fût en voie de guérison. Il était plein de courage, de gaîté et de confiance dans le succès définitif de nos armées. Les événements de la campagne

de France en 1813 ébranlèrent cependant sa confiance; mais rien n'était encore perdu... « Si l'Empereur rentrait dans Paris avec un noyau d'armée, rien de plus facile, selon Bernard, que de résister dans une grande capitale, quel que fût le nombre des assaillants. Sans doute, il était regrettable que l'enceinte de Paris n'eût pas été fortifiée d'avance... Mais quelques semaines suffiraient pour élever des travaux de campagne qui, défendus par la garde nationale, arrêteraient les progrès de l'ennemi... »

Bernard était entouré de cartes sur lesquelles il traçait au crayon ses lignes de défense et les forts qui devaient, selon lui, rendre Paris imprenable. Je n'étais pas bastant pour apprécier la valeur d'un système stratégique, mais je puis témoigner de la sincérité de ses convictions et de la chaleur de son patriotisme. Je passai près de lui une partie de la journée du 30 mars. Il bondissait sur son lit au bruit du canon et des feux de peloton de la mousqueterie. Jugeant, par la direction des feux, du progrès des ennemis et de la retraite de nos troupes, se désespérant qu'elles ne trouvassent pas sur tel ou tel point un fossé ou un pan de mur pour s'abriter : « Comment depuis trois mois n'y a-t-on pas pourvu? s'écriait-il. C'est aujourd'hui que je maudis ma blessure!... Si elle ne m'avait pas retenu loin de l'Empereur, je lui aurais fait adopter mes plans, il m'aurait chargé de leur exécution, et Paris eût été sauvé!... »

Je quittai mon pauvre ami quelques heures avant la capitulation, et je fus rejoindre l'Impératrice à Blois. Nous ne nous revîmes pas pendant l'année 1814. J'étais retourné à Bar comme préfet, puis à Toulouse; Bernard s'était pendant ce temps guéri de sa blessure et avait, des premiers, repris son service auprès de l'Empereur après le 20 mars 1815. Il m'écrivit alors pour me demander avec instance de faire comme lui. Il avait parlé de moi à notre commun maître. Il me répondait du meilleur accueil si je me présentais aux Tuileries. Je ne profitai pas du conseil et je ne vis pas Bernard pendant les Cent Jours. Mais, après la bataille de Waterloo, comme je traversais le boulevard, je l'aperçus descendant de cheval, couvert de poussière et visiblement exténué de fatigue et de besoin. Nous entrâmes chez un restaurateur et dînâmes

ensemble. Il me raconta nos désastres qui m'étaient imparfaitement connus et qu'il regardait comme sans ressource. Je lui demandai pourquoi, cette fois encore, Paris était sans défense, et je m'étonnai qu'il n'eût pas fait exécuter les travaux dont l'année précédente il me vantait l'efficacité. Bernard me répondit que la chose n'avait pas dépendu de lui. L'Empereur n'écoutait plus aucun conseil et lui semblait quelquefois avoir perdu l'esprit... Il me conta alors une circonstance dont l'authenticité ne peut me paraître suspecte.

« La bataille était perdue, me dit-il; il n'y avait plus qu'à donner des ordres pour la retraite. L'Empereur paraissait n'y pas penser. Il était depuis assez longtemps sans rien dire au milieu de nous... quand, tout à coup, il pique des deux, me fait signe de le suivre et va se placer sur une éminence, en face d'une batterie ennemie dont le feu était des plus vifs. Les boulets et les balles pleuvaient autour de nous et, l'Empereur restant immobile, je ne pus lui supposer d'autre intention que celle de se faire tuer. C'était un parti comme un autre! Pour mon compte, je ne l'aurais pas préféré...; mais, n'ayant rien de mieux à faire, je tirai ma montre et la tins à la main en la regardant fixement afin de pouvoir, si j'en revenais, dire à quelle heure l'Empereur aurait été frappé. Je comptai ainsi plusieurs minutes qui, je l'avoue, me parurent fort longues, et je fus assez soulagé, et fort surpris, de voir l'Empereur tourner bride toujours sans rien dire, et pousser son cheval jusqu'à ce qu'il fût hors de portée des feux de l'ennemi... Je l'ai quitté il y a deux heures, sans pouvoir deviner quels sont ses projets ultérieurs, mais je ne lui en suppose plus de raisonnables!... »

Bernard m'annonça alors sa résolution de quitter l'Europe. Dans l'état de la France, il ne voulait servir ni pour, ni contre elle. On lui avait offert de l'emploi aux États-Unis. Il y a en effet passé quinze années, et y a fait exécuter de grands travaux admirés comme des chefs-d'œuvre par les connaisseurs. Rentré en France après 1830, Louis-Philippe l'attacha à sa personne et lui accorda une confiance entière, qui ne pouvait être mieux placée. La première fois que nous nous revîmes aux Tuileries, je le trouvai ivre de joie, moins encore d'être rentré dans sa patrie et d'y avoir trouvé une position

brillante et honorée, que de se voir enfin en mesure d'exécuter le plan qui depuis si longtemps était son idée fixe et qui, dans sa conviction profonde, devait prévenir à jamais le retour des affreuses catastrophes que nous avions pleurées ensemble en 1815. Le roi, me dit-il, partageait toutes ses convictions, et, quelques obstacles que lui opposassent l'ignorance ou les préjugés, il en triompherait et s'assurerait ainsi une gloire impérissable!...

Le général Bernard n'a pas vu fortifier Paris. Il est mort en 1838. Mais il avait laissé dans l'esprit du roi une conviction inébranlable de l'utilité de cette mesure. Avant et après 1840, Sa Majesté m'a souvent répété qu'Elle attachait à son exécution la gloire de son règne et qu'en fortifiant Paris Elle croyait faire plus pour la force et la sécurité de la France qu'en lui rendant Landau et les provinces du Rhin. Telle n'était cependant pas l'opinion générale des hommes politiques. Dans le parti conservateur on blâmait ce caprice ruineux qui, sans aucune utilité réelle, allait consommer le désordre de nos finances. La bourgeoisie et le petit commerce se laissaient facilement persuader que le prétexte de défendre la capitale contre une invasion étrangère n'avait rien de réel, et qu'au fond, le roi ne songeait qu'à se défendre contre ses sujets. « C'était pour opprimer la liberté qu'on allait construire dix bastilles. Dans l'ancien régime, il n'y en avait qu'une!... »

Ces insinuations trouvaient facilement crédit; et la majorité dans les Chambres était ébranlée. Si M. Thiers et ses amis l'eussent attaqué, le projet de loi proposé pouvait être rejeté, et la chute du nouveau cabinet en était la conséquence. M. Thiers vint loyalement au secours de ses successeurs, et bien que l'appui qu'il leur prêta fût un acte de stricte probité, puisqu'il s'agissait de défendre son œuvre, il semblait acquérir des droits à leur reconnaissance. Aussi se plaignait-il comme d'une ingratitude du peu de soin qu'ils mettaient à défendre sa politique. Au fait M. Guizot, attaquant, ou laissant attaquer M. Thiers pour des actes auxquels il avait implicitement concouru, et pour des dépenses dont il reconnaissait apparemment la nécessité puisqu'il demandait aux Chambres l'autorisation de les continuer, provoquait des récriminations fondées

en apparence. Elles amenèrent la rupture irréconciliable de M. Thiers avec ses anciens amis et son alliance avec la gauche qui espérait trop de lui dans l'avenir pour lui garder rancune du passé.

Une majorité considérable restait cependant acquise au parti conservateur. Mais elle n'appartenait pas tout entière à M. Guizot. Au commencement de 1841 les souvenirs de la coalition de 1839 pesaient encore sur lui, et M. Molé conservait dans les Chambres bon nombre d'amis qui, ne reconnaissant pas d'autre chef, ne se seraient fait aucun scrupule de suivre, dans l'occasion, l'exemple qu'ils reprochaient à M. Guizot d'avoir donné le premier dans les discussions parlementaires. Celui-ci conservait une supériorité victorieuse, mais sa clientèle aristocratique était moins forte. M. Molé, par sa fortune, sa naissance et sa grande habitude du monde, conservait sur les salons de Paris une influence prépondérante. Madame de Castellane, son amie dévouée, lui prêtait d'utiles secours. Elle avait été fort admirée dans le monde, et quoique n'étant plus alors très jeune, elle conservait des moyens de plaire qu'elle consacrait sans distraction aux succès politiques de son ami. Son salon était ouvert chaque soir au plus grand monde, et les succès de tribune de M. Guizot le protégeaient mal contre les armes légères d'une société élégante et polie dont les coups savaient bien trouver le défaut de la cuirasse. Le nouveau président du Conseil pouvait à bon droit se targuer d'une incontestable supériorité dans presque toutes les carrières ouvertes à une haute intelligence, mais il prétendait en outre à l'élégance et aux succès frivoles. Son amour-propre était en souffrance quand il ne voyait dans les salons du ministère que des députés arrivant de leur province et de vieux conseillers d'État. Sa famille lui offrait à cet égard peu de ressources. Madame Guizot, sa mère, avait quatre-vingts ans et plus de vertus que d'usage du monde. Madame de Meulan, sa belle-sœur, qui faisait d'ordinaire les honneurs de sa table et le déchargeait des soins domestiques de sa maison, était peu gracieuse. Ces dames tenaient mal les salons du ministère. Pour lutter contre M. Molé qui avait le salon de Madame de Castellane, et contre M. Thiers dont les amis dominaient dans celui de Madame de Flahault, M. Guizot adopta celui de la

princesse de Liéven, qui était plus brillant que les deux autres et qui répondait à la fois à ses intérêts et à ses goûts.

De 1841 à 1848, madame de Liéven a tenu une grande place dans la société de Paris et on a pu supposer avec apparence qu'elle n'était pas étrangère à la marche de notre politique. On a cru, et quelques personnes croient encore, qu'elle avait, en secret, épousé M. Guizot. J'ai assez vécu dans leur intimité pour en pouvoir ici parler avec quelques détails.

Lors de mon arrivée de Vienne, M. Guizot m'avait dit avec bonhomie que je lui ferais plaisir d'aller beaucoup chez madame de Liéven et cette complaisance pour lui n'avait rien pour moi que d'agréable. Je ne sacrifiais cependant pas à cette nouvelle relation mes rapports plus anciens et plus intimes avec mesdames de Castellane et de Flahault, et je ménageais M. Thiers avec d'autant plus de soin qu'il avait eu pour moi un procédé amical auquel j'avais été très sensible.

Traité avec faveur par le roi et la famille royale, bien reçu dans la société sans distinction de partis, le séjour de Paris m'était cependant moins agréable encore que la vie de famille à Étiolles. Je fus m'y établir après la clôture de la session et je m'y occupai de mon discours de réception à l'Académie française. Il est de tradition que, dans ce même château d'Étiolles, Voltaire a composé le sien en 1746, et c'est dans le château de Maisons, propriété du marquis de Soyecour, mon beau-père, qu'il a aussi écrit *la Henriade*. Si l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* rencontrait de telles coïncidences, il en saurait tirer des effets de style auxquels je ne prétends pas. C'est en toute modestie que je les mentionne ici, sans prétendre le moins du monde qu'entre moi et Voltaire il s'y puisse donner lieu à aucun rapprochement.

Ma réception à l'Académie eut lieu le 6 juillet 1841. L'auditoire était nombreux et mon discours fut écouté avec indulgence. J'y témoignais une vive impatience d'en finir au plus vite avec les affaires publiques et de consacrer la fin de ma carrière au paisible commerce des lettres. Cet engagement fut accueilli par mes collègues avec des sourires d'incrédulité. Ma démission d'ambassadeur, donnée à une époque où elle était assurément toute volontaire, et l'assiduité avec laquelle je remplis depuis mes devoirs d'académicien prouvent suffi-

samment que je parlais alors avec sincérité. Un mois plus tard (6 août 1841), fut célébré le mariage de ma fille avec le marquis d'Harcourt, et, aucun intérêt ne me retenant plus à Paris, je n'attendais que les ordres du roi pour me rendre à mon nouveau poste. M. Guizot s'était enfin décidé à me proposer officiellement pour l'ambassade de Londres, et je l'avais acceptée avec reconnaissance. Le traité qui consacrait l'inviolabilité des détroits et la rentrée de la France dans le concert européen avait été signé à Londres le 15 juillet 1841, par M. de Bourqueney comme chargé d'affaires de France à Londres, et il devenait urgent d'y nommer un ambassadeur. Il fallait en même temps pourvoir à mon remplacement à Vienne et remplir le poste de Madrid vacant depuis plus d'une année. Ma succession à Vienne présentait surtout des difficultés et les concurrents étaient nombreux. M. de Lamartine assure qu'elle lui avait été offerte et qu'il l'avait dédaignée. Le fait ne m'a jamais paru bien certain, mais il est vrai que, parlant à moi-même, il voulut bien me consulter sur la résolution qu'il se croyait appelé à prendre : « Vous concevez, me dit-il, qu'il ne pourrait me convenir d'aller m'enterrer à Vienne pour m'y traîner dans les voies frayées de la diplomatie; mais, s'il s'agit d'un congrès auquel toutes les grandes puissances prendraient part et dans lequel on assoierait l'équilibre européen sur de nouvelles bases, je consacrerais volontiers à une telle œuvre six mois de ma vie! »

L'ignorance de M. de Lamartine me parut égale à sa présomption. Je lui répondis que je n'avais point entendu parler de ce congrès et que je le remerciais de m'en avertir... « J'allais prendre à ce sujet des informations. Mais si ses notions étaient exactes, je ne pouvais lui promettre de lui céder l'ambassade de Vienne et je doutais qu'on voulût me l'ôter pour la lui donner. »

Jamais le roi ne m'a parlé de M. de Lamartine, et ses ministres le lui eussent-ils proposé pour l'ambassade de Vienne, je doute que Sa Majesté eût consenti à l'accepter. Quand le roi me vit bien décidé à quitter mon poste, il daigna me consulter sur le choix de mon successeur, et me demanda formellement ce que je pensais de M. de Flahault et de l'accueil qu'il recevrait à Vienne. Mon embarras fut extrême.

En me disant adieu, le prince de Metternich m'avait dit textuellement : « Je sais que vous ne nous reviendrez pas, et nous perdons en vous l'ambassadeur qui pouvait le mieux nous convenir. Faites au moins qu'on ne nous en envoie pas un qui nous serait tout à fait insupportable. Je compte sur vous pour défendre à cet égard nos intérêts qui, au fait, sont aussi ceux de votre gouvernement. »

M. de Metternich, s'expliquant alors dans les termes les plus amers sur le compte de M. de Flahault, jugea son esprit et son caractère avec une injustice passionnée, et voulut me faire promettre que je répéterais fidèlement au Roi tout ce qu'il m'avait forcé d'entendre. Je ne fis que rire de cette boutade et refusai péremptoirement de me charger de sa commission. Aussi ne répondis-je pas d'abord aux questions que m'adressait le Roi. Mais je ne pus longtemps persister dans mon silence. Sa Majesté, qui sans doute avait été prévenue par le comte Appony, me somma de lui répéter textuellement ce que M. de Metternich m'avait chargé de lui dire. Force me fut d'avouer que M. de Flahault était mal recommandé à la cour de Vienne. Mais j'ajoutai que cette impression avait au fond peu d'importance et qu'elle s'effacerait bientôt sans laisser de traces. En effet, Flahault a obtenu à Vienne un succès de vogue; il n'y était pas arrivé depuis deux mois que M. de Metternich lui donna toute sa confiance, et que madame de Metternich ne pouvait se passer de lui dans son salon. Mes amis particuliers se montrèrent ses plus chauds partisans. Au fait il avait bien plus que moi les qualités propres à réussir dans la société de Vienne, et la princesse de Liéven, sa patronne auprès de M. Guizot, n'eut point à se repentir d'avoir vivement recommandé ce choix.

Celui d'un premier secrétaire pour mon ambassade à Londres donna lieu aussi à des difficultés. M. Guizot avait promis le poste au comte d'Haussonville, gendre du duc de Broglie, et je n'avais garde d'y faire aucune objection. Mais la Reine portait vivement M. de Chabot (aujourd'hui le comte de Jarnac) et l'appuyait sur des engagements antérieurs pris avec elle. Un jour que j'avais l'honneur de dîner à Neuilly, elle se plaignit à moi, avec assez d'amertume, du procédé de M. Guizot : « J'ai sa parole, me dit-elle, et je l'obligerai bien

à la tenir. S'il s'agissait de votre gendre, Langsdorff, je n'aurais rien à dire. Il a des droits que je n'entends pas contester. Je l'ai déclaré dès l'origine; mais pour tout autre que lui, je suis décidée à ne pas céder et nous verrons bien qui l'emportera de M. Guizot ou de moi! » Je ne manquai pas d'avertir M. Guizot de la mauvaise humeur de la Reine. Il n'en tint compte et m'assura que j'aurais M. d'Haussonville, et non un autre, pour premier secrétaire. J'étais curieux de savoir quelle serait l'issue de ce débat où, de part et d'autre, on semblait apporter une résolution bien arrêtée. Je partis pour Londres avant d'en connaître le résultat, mais, quelques mois après, la nomination du comte Philippe de Chabot fut annoncée. Au fait, bien que la Reine n'intervînt dans les affaires que dans occasions rares, ce qu'elle désirait vivement ne lui échappait guère, et sa parfaite bonté ne la garantissait pas d'une irritation assez vive contre ceux qui faisaient obstacle à sa volonté.

L'ambassade de Madrid et celle de Constantinople, moins importantes que celles de Londres et de Vienne, excitaient cependant aussi d'ardentes convoitises. Peu de jours avant mon départ, M. de Salvandy me confia qu'on lui offrait l'une ou l'autre, et il me consulta sur le choix qu'il avait à faire. M. de Salvandy était fort de mes amis, j'avais autant d'estime pour son caractère que d'attachement pour sa personne. Mais ses talents, bien que fort distingués, ne me semblaient pas le préparer spécialement à la diplomatie. Son entrée dans la carrière contrariait d'ailleurs mes intérêts de famille. Mon gendre et mon fils, tous deux secrétaires d'ambassade, ne pouvaient obtenir d'avancement que si des postes de ministres plénipotentiaires devenaient vacants, et ces vacances ne pouvaient avoir lieu qu'en suite de la promotion des titulaires au rang d'ambassadeurs. Cette question d'avancement a toujours été débattue entre le ministre des Affaires étrangères et les agents diplomatiques. Ceux-ci prétendent que l'avancement doit être hiérarchique et que, pour parvenir aux premiers postes de la carrière, il faut avoir acquis de l'expérience et s'être distingué dans les rangs inférieurs. Les ministres soutenant au contraire que, pour le bien du service, les grandes ambassades doivent être données à des personnages

politiques pris en dehors de la carrière, et que le roulement doit avoir lieu seulement entre les secrétaires des diverses classes et les agents du troisième et du second rang. C'était la jurisprudence de l'ancienne monarchie et j'étais personnellement d'autant plus mal placé pour la contester que j'étais entré moi-même de plein saut à l'ambassade de Rome. M. Guizot ne manqua pas de m'en faire l'observation quand je voulus réclamer devant lui contre des nominations propres, lui disais-je, à décourager nos agents secondaires. « Il croyait faire assez pour entretenir leur émulation en leur réservant les légations de première et seconde classe. Mais quant aux ambassades, ils n'y devaient pas prétendre. Elles seraient, comme par le passé, données à des personnages parlementaires et en vue des convenances ministérielles. » M'expliquant alors les motifs secrets des deux nominations qu'il venait de faire, M. Guizot me dit : « Qu'il avait nommé M. de Flahault ambassadeur, parce que son salon était, à Paris, la seule force sociale du centre gauche, et qu'il enlevait ainsi à M. Thiers tout contact avec la bonne compagnie. Mais il n'ignorait pas que ce choix mécontentait le parti conservateur et que, s'il ne lui offrait pas une compensation, celui-ci en conserverait une rancune que M. Molé ne manquerait pas d'exploiter contre le ministère. Salvandy ne sera peut-être pas un bien bon ambassadeur, ajouta M. Guizot, mais, en le nommant, j'ai montré l'intention de tenir la balance égale entre la droite et la gauche, et que les amis qui me viendront de l'un ou de l'autre côté seront également bien reçus. »

On a reproché, non sans motifs, aux gouvernements absolus que les hauts emplois y sont souvent donnés par des considérations très étrangères à l'aptitude de ceux qui les obtiennent. Il est juste de reconnaître que, dans les gouvernements parlementaires, ces convenances ne sont guère mieux observées, et la nécessité pour les ministres de s'assurer la majorité dans les Chambres a bien pu quelquefois leur imposer des choix tels que ceux tant reprochés à l'influence de madame de Pompadour.

M. de Salvandy était du reste un homme plein d'honneur et de probité, et si ses talents n'étaient pas de ceux qui semblent les plus propres à assurer des succès diplomatiques, ils étaient

cependant distingués et lui assuraient partout une importance réelle. Quant au choix qui lui était laissé entre l'ambassade de Madrid et celle de Constantinople, je lui conseillai sans hésiter de préférer celle de Madrid. Par la signature du traité de juillet 1841, les affaires d'Orient semblaient provisoirement réglées, et il n'était pas à prévoir qu'elles donnassent lieu, prochainement, à des transactions importantes. Celles d'Espagne au contraire annonçaient une crise, à laquelle toutes les grandes puissances ne pouvaient manquer de prendre part et dans laquelle un rôle considérable était réservé à l'ambassade de France. M. de Salvandy le prévoyait ainsi que moi, mais, mieux informé des difficultés de la situation, il craignait de se trouver placé entre les sentiments personnels du Roi et les instructions officielles du ministère. Les détails qu'il me donna à cet égard me présentèrent sous un jour nouveau cette grande affaire d'Espagne, à laquelle je n'avais accordé jusqu'alors qu'un intérêt secondaire. Elle allait passer au premier plan pendant mon ambassade de Londres et y occuper la place que l'affaire d'Orient avait occupée dans celle de Vienne [1].

***

Rien ne me retenait plus à Paris, et j'allais me mettre en route pour Londres, quand, le 3 septembre, je reçus un billet de M. Guizot qui m'engageait à passer chez lui, et je m'y rendis aussitôt. Il m'annonça que le Roi jugeait convenable de différer mon départ. Le ministère anglais venait d'être renversé. Lord Melbourne était remplacé par Sir Robert Peel, lord Palmerston par lord Aberdeen. Toutes les grandes charges de cour changeaient aussi de titulaires et partout les Whighs cédaient la place aux Tories. La reine Victoire en était vivement contrariée et ne désirait pas qu'un ambassadeur de France, arrivant en ce moment à Londres, semblât apporter au nouveau cabinet les compliments du gouvernement français. Mon empressement, dont les Tories auraient tiré avantage, eût été mal vu par leurs adversaires et, dans

1. Il y avait en Espagne lutte d'influence entre la France et l'Angleterre. La question du mariage de la jeune reine Isabelle ne fit qu'accentuer, à l'époque, cet antagonisme.

l'intérêt de ma position personnelle auprès de la reine Victoire, je devais éviter de mécontenter ses amis particuliers.

Le roi des Belges avait, pour ce motif, conseillé de retarder mon départ. Il venait d'arriver à Paris; je le connaissais de vieille date, et il m'avait toujours témoigné de la bienveillance. Il m'en donna encore une preuve dans cette circonstance, en voulant bien me fournir des notions précises sur le caractère des ministres avec lesquels j'allais avoir à traiter. Personne plus que lui ne pouvait me fournir de bons conseils et d'utiles secours. La reine Victoire l'aimait et le respectait comme un père. Pendant son long séjour en Angleterre, il avait acquis une connaissance approfondie des hommes et des choses de ce pays. Par son mariage avec Louise d'Orléans et par celui de son neveu, le prince Albert de Cobourg, avec Victoire de Brunswick, le roi Léopold se trouvait naturellement placé pour servir d'intermédiaire entre les cours de France et d'Angleterre. La branche Ernestine[1] de la maison de Saxe, dépouillée en 1548 de son électorat en Allemagne au profit de la branche Albertine, n'avait depuis lors conservé qu'une faible partie de ses possessions. Elles se subdivisèrent entre les princes de Cobourg, de Gotha, de Meiningen, d'Altenbourg et de Weimar. Cadet d'un rameau de la branche cadette, Léopold n'avait que la cape et l'épée, quand nous le vîmes passer à Paris en 1814 à la suite de l'empereur Alexandre qui lui avait donné un régiment dans son armée. Une figure charmante était alors le plus net de ses avantages. Il sut en tirer bon parti en Angleterre, monta la tête de la princesse Charlotte, fille unique du Prince Régent, destiné à régner sous le nom de George IV, et l'épousa en 1816, contre le gré du père et de toute la maison royale de Brunswick. Il est dans les mœurs anglaises que la politique n'intervienne pas dans les mariages, et, la préférence de la princesse Charlotte pour Léopold de Saxe étant connue, l'opinion se serait indignée contre des obstacles apportés à leur mariage. Une prompte grossesse vint bientôt compléter le bonheur du jeune ménage, mais il ne fut pas de longue durée. La princesse Charlotte et la fille dont elle venait d'accoucher moururent au mois de novembre 1817.

1. Ernest et Albert, petits-fils de Frédéric le Belliqueux, premier duc de Saxe de la maison de Wettin se partagèrent les états saxons en 1485.

Le prince Léopold perdait à la mort de sa femme son bonheur domestique et la perspective d'une brillante existence en Angleterre. Il y restait isolé et sans autre fortune qu'une pension viagère que les Chambres votèrent en sa faveur d'assez mauvaise grâce. Sa situation l'année suivante fut cependant un peu améliorée par le mariage de sa sœur aînée, veuve d'un petit prince allemand (le prince de Linange) qui épousa en 1818 le duc de Kent, troisième fils de George III, et en eut en 1819 la princesse qui devait, à dix-huit ans, monter sur le trône de la Grande-Bretagne. Les ducs de Cumberland et de Cambridge, fils de George III, existaient cependant à la mort de Guillaume IV; mais, préférablement à eux et à leur descendance mâle, la loi anglaise donnait la couronne à la fille de leur frère aîné.

Il eût semblé naturel que la jeune Reine épousât un de ses cousins-germains paternels, les princes de Cumberland et de Cambridge. Ils étaient de son âge; tous deux le désiraient vivement. En acceptant le fils du duc de Cumberland, la reine eût conservé à l'Angleterre le royaume de Hanovre qui, par le droit germanique, est substitué aux mâles de la maison de Brunswick par ordre de primogéniture. Mais l'avantage des possessions continentales en Europe est fort contesté en Angleterre; les doctrines absolutistes du duc de Cumberland le rendaient d'ailleurs très impopulaire, et, de plus, son fils était aveugle sans espoir de guérison. Il n'y avait donc pas à penser à ce mariage pour la reine Victoire. Le jeune duc de Cambridge, son autre cousin germain, se présentait à de meilleures conditions. Il était agréable de sa personne, bien élevé, et généralement aimé. Ce mariage n'était cependant pas celui que la duchesse de Kent avait en vue. Demeurée veuve et tutrice de sa fille en bas âge, elle n'avait rien négligé pour diriger toutes ses affections vers les fils de son frère, le duc régnant de Cobourg. L'aîné de ces fils, héritier du duché, pouvait hésiter à quitter sa principauté pour venir résider en Angleterre et y jouer le rôle assez triste de mari de la reine. Mais pour un cadet pourvu d'un mince apanage, cette situation était une fortune inespérée. Avec un extérieur des plus agréables, de l'esprit, des manières charmantes, un caractère aimable et sûr, le prince Albert devait facilement obtenir un

succès préparé de longue main. Il vint à Londres, plut à sa cousine et l'épousa (10 février 1840).

La maison de Cobourg était en fonds pour fournir encore à d'autres alliances. Le roi Léopold, duc régnant, avait un troisième frère, qui était resté en Allemagne, dans une situation modeste et malaisée. Pendant qu'Albert épousait l'héritière de l'Empire britannique, Ferdinand de Cobourg, simple officier dans l'armée autrichienne, épousait en Hongrie mademoiselle de Kohary, fille unique d'un magnat dont la fortune était considérable, mais aussi récente que sa noblesse. Pour atténuer l'inégalité des rangs, l'empereur d'Autriche donna le titre de prince au comte Kohary et accorda au prince Ferdinand de Cobourg l'investiture de tous les fiefs qui, à défaut d'héritiers mâles dans la famille de son beau-père, devaient faire retour à la couronne. Depuis lors le prince Ferdinand continuait à vivre obscurément dans un faubourg de Vienne. Sa femme, peu agréable, ne paraissait pas dans la société où son rang eût été fort contesté; elle lui donna une fille et trois fils qu'il éleva dans la maison paternelle avec une grande simplicité.

La situation de toute la famille changea quand Léopold, devenu roi des Belges (12 juillet 1831), eut épousé notre princesse Louise d'Orléans (9 août 1832) et acquis un crédit considérable en Angleterre. Les Cobourg-Kohary devinrent alors des personnages en Europe. Le père avait changé de religion et embrassé le catholicisme. Son fils aîné, jeune sous-lieutenant dans l'armée autrichienne, que j'avais à peine remarqué dans les bals de mon ambassade à Vienne, épousa doña Maria de Bragance et devint roi de Portugal. Ce mariage fut suivi de deux autres non moins illustres, bien qu'ils n'apportassent pas de couronnes. En 1840, la princesse Victoire de Cobourg-Kohary épousa M. le duc de Nemours, et, trois ans plus tard, notre princesse Clémentine d'Orléans se maria avec le prince Auguste, second fils du prince de Kohary et frère du roi de Portugal. Il ne restait plus alors à marier que le troisième Cobourg de cette branche; on verra que l'ambition de sa famille convoitait pour lui une position non moins brillante que celle de ses frères et de ses cousins.

La reine Victoire avait pour son mari, le prince Albert,

une tendresse passionnée. Bien qu'assez indifférente pour la duchesse de Kent, elle conservait, de la première éducation qu'elle avait reçue d'elle, un grand éloignement pour ses parents paternels et semblait oublier qu'elle régnait en Angleterre aux droits de la maison de Brunswick-Hanovre. Ainsi l'excellente duchesse de Glocester, l'inoffensif duc de Cambridge, obtenaient à peine quelques égards à la cour de Windsor, tandis que la reine des Belges, la duchesse de Nemours et la princesse Clémentine étaient traitées comme des sœurs chéries, et que tous les petits princes allemands, alliés de près ou de loin à la maison de Cobourg, y recevaient des distinctions sans mesure. Dans le cours de ma mission, j'ai eu plusieurs fois à défendre contre eux le rang auquel mon caractère d'ambassadeur me donnait un droit incontestable. La reine m'en a personnellement gardé rancune; mais, comme représentant de Louis-Philippe, elle et le prince Albert m'ont toujours comblé d'égards et de soins. J'ai joui, à leur cour et dans la haute société de Londres, d'une bienveillance qui m'était d'autant plus douce que je n'avais rien rencontré de pareil dans mes missions précédentes.

Le ministère tory était formé depuis quinze jours, et ce délai étant jugé suffisant pour que mon arrivée à Londres n'eût point un caractère d'empressement désobligeant pour les Whigs, le roi ne me retint plus. Je partis le 20 septembre 1841. Mes instructions datées de l'avant-veille me prescrivaient de conserver, dans mes rapports officiels avec les chefs du nouveau cabinet, une attitude de réserve et de froideur : je ne devais pas me montrer pressé de renouer les rapports intimes que le traité du 15 juillet 1840 avait brusquement rompus. « La convention du 15 juillet dernier, m'écrivait M. Guizot, en mettant un terme à l'isolement de la France et en nous faisant reprendre notre place dans les délibérations européennes, n'a cependant pas rétabli les choses sur le pied où elles étaient auparavant. Le nouveau cabinet britannique nous exprime, en fait de politique générale, les vues les plus sages, et, quant à la France en particulier, les dispositions les plus bienveillantes. Nous sommes persuadés que sa conduite sera d'accord avec son langage. Mais il n'a

pas encore eu l'occasion d'agir et de nous prouver l'efficacité de ses bonnes intentions. Les circonstances nous conseillent beaucoup de réserve et nous permettent de nous considérer comme libres de tout engagement et en possession d'une complète indépendance... Vivre avec tous les gouvernements de l'Europe dans des rapports de bonne intelligence et de cordialité sincère, répondre à ceux qui nous témoignent des dispositions amicales et confiantes par des dispositions semblables; mais ne contracter des liens plus intimes que lorsque quelque nécessité particulière s'en fera sentir, ou lorsque le désir nous en sera clairement manifesté, c'est là pour nous la conduite la plus propre à assurer à notre patrie l'influence qui lui appartient, et à nous préparer les moyens de pourvoir aux chances que le cours des événements pourrait amener.

» C'est là, monsieur le comte, l'idée qui doit constamment présider à votre attitude, à votre langage, à toutes vos démarches. Le roi et son gouvernement comptent sur les informations que vous leur fournirez, pour être bientôt mis en état d'apprécier exactement une situation encore un peu incertaine, et d'y conformer leurs résolutions. Comptez à votre tour qu'aussitôt que cette situation se sera éclaircie, ou que des questions spéciales, ou des circonstances nouvelles l'exigeront, je vous donnerai les directions positives et précises que je dois me borner aujourd'hui à vous faire pressentir. »

Dans la première des lettres particulières que M. Guizot m'écrivit après mon départ de Paris, revenant sur le même sujet, il ajoutait : « Vous ferez bien de ne prendre avec lord Aberdeen aucune initiative. Faisons de la politique très amicale, très pacifique, point remuante et point pressée. N'éludons rien et ne cherchons rien. C'est l'habitude et le goût de notre pays d'être faiseur, bruyant, aventureux. Nous aimons l'apparence presque plus que la réalité. Je suis convaincu que, pour rétablir notre position, pour étendre notre influence, c'est la méthode contraire qu'il faut suivre. Partout et en toutes choses, je suis décidé à sacrifier le bruit au fait, l'apparence à la réalité, le premier moment au dernier. Il n'y a de dignité que là, et nous avons besoin d'apprendre la dignité au moins autant que la sagesse. »

M. Guizot avait bien raison de me recommander une extrême réserve à mon arrivée à Londres, car si j'avais voulu y prendre l'initiative de quelque affaire, je n'aurais trouvé personne disposé à m'écouter. Les nouveaux ministres étaient cependant tous à Londres lors de mon arrivée (20 septembre 1841), et par une exception rare dans les habitudes anglaises, la société y était encore réunie. D'ordinaire il n'y reste plus personne à cette époque de l'année, et tous les membres de la haute aristocratie ont déjà regagné leurs habitations de campagne. Ce qu'on appelle la *saison* ne commence guère qu'à Pâques et ne se prolonge pas au delà du mois d'août. Les ministres eux-mêmes quittent Londres aussitôt après la clôture du Parlement, et il faut de bien grands intérêts publics pour les y rappeler pendant le temps des chasses. L'année 1841 intervertit toutes les règles du *sport* qui, en Angleterre, ont la valeur d'une institution.

Je trouvai l'ambassade bien établie à Herfort House (Manchester Square). C'était alors une des rares habitations de Londres ressemblant aux hôtels de Paris, se distinguant de celles qui, depuis deux siècles, ont été construites sur un plan uniforme et qui donnent aux rues du West-End un aspect d'égalité républicaine. Depuis quelques années la ville tend à s'accroître démesurément, et, dans les nouveaux quartiers, les maisons prennent un aspect plus aristocratique. D'immenses fortunes s'accumulent dans toutes les classes, et le luxe monumental des constructions privées, qu'on ne rencontrait guère que dans les châteaux de la noblesse et de la haute *gentry*, gagnera bientôt sans doute les grandes villes commerçantes. A Londres, le palais du duc de Sutherland dépasse en magnificence ce que j'ai vu dans aucune autre des grandes capitales de l'Europe, et pendant mon séjour j'y ai vu arriver de Chine un négociant nouvellement enrichi par le commerce de l'opium, qui, après s'être fait bâtir une jolie maison, fit venir de Paris notre tapissier le plus achalandé et l'a chargé de la décorer et de la meubler sans autre instruction que celle d'y dépenser le plus d'argent possible.

M. de Bourqueney, premier secrétaire de l'ambassade sous M. Guizot, et qui depuis y était resté comme chargé d'affaires, m'attendait à Herfort House et devait y passer avec moi

quelques jours pour m'orienter dans mon nouveau poste. Nous allâmes ensemble chez le duc de Wellington, chez lord Aberdeen et chez sir Robert Peel. Les deux derniers vinrent ensemble me rendre ma visite avec un obligeant empressement. Nous n'échangeâmes que des généralités. Mais leur intention de commencer nos rapports sur un ton de bienveillance était marquée. J'avais trouvé des billets d'invitation pour dîner chez eux le lendemain et le surlendemain de mon arrivée. Chez lord Aberdeen, je trouvai réunis les membres du Corps diplomatique, qui tous étaient venus dans la matinée se faire écrire chez moi. Chez sir Robert Peel, mes convives étaient principalement les membres du cabinet et les grandes charges de la maison de la Reine. Après le dîner les salons se remplirent de toutes les notabilités de la société anglaise, et j'eus pour la première fois le spectacle très étrange assurément de ce que nos voisins appellent un *Rout.*

La Reine était à Windsor; prévenue par lord Aberdeen de mon arrivée à Londres, elle me fit engager à lui apporter mes lettres de créance. J'eus l'honneur de les lui remettre et de passer la journée chez elle, le 28 septembre 1841. Quelques jours plus tard, un grand dîner fut donné au Guild Hall par le lord-Maire aux nouveaux ministres; j'y fus invité et n'avais garde d'y manquer. J'eus ainsi l'occasion de faire connaissance sur place, dès les premiers jours de mon arrivée en Angleterre, avec les trois éléments dont se compose le corps politique et social :

1° La famille royale et sa cour, à Windsor;

2° Le monde politique et *fashionable,* dans les salons du premier ministre;

3° Le haut commerce de la Cité, chez le lord-Maire.

Je ne résiste pas au désir de consigner ici l'impression que m'a laissée le souvenir de ces trois visites.

La reine Victoire avait alors vingt-deux ans. Elle est petite et on pourrait, avec une égale sincérité, porter des jugements très divers sur son extérieur. Quand elle parle, sa physionomie s'anime; ses yeux sont charmants, pleins d'esprit et de douceur; on peut alors la trouver très jolie. Mais, au repos et quand elle s'ennuie, elle perd beaucoup de ses avantages; somme toute, elle m'a paru très agréable. Je trouve ce juge-

ment consigné dans des lettres que j'écrivis de Windsor même à ma famille, et dans lesquelles je n'avais aucun motif pour déguiser ma pensée. Il se pourrait à la vérité que toutes les circonstances de ma visite m'eussent un peu monté la tête, et que mon imagination eût influencé ce jugement. Ce n'est pas une situation simple que celle d'une jeune personne parée de la plus brillante couronne de la terre, régnant sur cent cinquante millions de créatures dans les quatre parties du monde, et ayant son mari pour premier sujet. Pour peu que la jeune femme ainsi placée ne s'y refuse pas absolument, il est facile de la trouver jolie, et la reine Victoria, dans les limites de la plus austère vertu et de la dignité la plus irréprochable, n'était pas insensible au plaisir de plaire.

Les enchantements du palais où j'étais reçu peuvent aussi avoir influencé le jugement que je portais, le 28 septembre 1841, de ma royale hôtesse; le château de Windsor n'a pas son pareil en Europe. Quelques princes allemands se sont amusés à restaurer d'anciennes ruines et en ont fait des maisons de plaisance où ils jouent au moyen âge avec leur cour!... En Angleterre, le style gothique est à la mode, et il n'est pas rare de le voir employé aujourd'hui dans des édifices ou des maisons modernes. Mais Windsor n'est pas une imitation et n'a jamais été à l'état de ruine. Les rois d'Angleterre l'ont habité sans interruption depuis des siècles, et dans les réparations et les adjonctions que les ravages du temps ou le changement des mœurs rendaient nécessaires, aucun d'eux n'a eu la pensée de travailler sur un nouveau plan et d'effacer les traces de ses prédécesseurs. Fontainebleau est la seule de nos résidences royales qui, sous quelques rapports, puisse rappeler Windsor. Mais Fontainebleau est un palais de la Renaissance et Windsor un château fort du moyen âge. A Windsor l'œuvre d'Édouard III est reliée à celle d'Élisabeth par des travaux intermédiaires qui ne détruisent pas l'harmonie de l'ensemble; et, les énormes dépenses faites de nos jours par George IV pour rendre l'habitation splendide et confortable ayant respecté la façade extérieure de l'édifice, son caractère général n'a pas été changé.

La remise des lettres de créance est d'ordinaire une solennité diplomatique. Le nouvel ambassadeur se rend à la cour en uniforme, dans ses plus beaux équipages, ou dans ceux

du souverain auprès duquel il est accrédité. Il se fait accompagner par ses secrétaires et tout le personnel de son ambassade, et tient à l'honneur de donner dans cette circonstance une bonne idée de la tenue de sa maison. La chose ne se passa point ainsi à Windsor. J'avais été averti de m'y rendre seul, en frac, dans ma chaise de poste, et de n'amener qu'un ou deux domestiques. Je me conformai à ces indications, et fus un peu surpris de ne trouver devant la porte du château ni corps de garde, ni factionnaire. Ma voiture passa le grand portail, traversa une grande cour solitaire et s'arrêta devant une espèce d'allée à l'entrée de laquelle je trouvai, non pas un homme d'armes en cuirasse comme l'aspect des lieux m'y préparait, mais un grand laquais poudré, en habit rouge. Il monta devant moi un escalier tournant au haut duquel se tenait un valet de chambre en habit noir qui me fit une profonde révérence et m'indiqua que je devais le suivre. Nous traversâmes un labyrinthe de passages obscurs et débouchâmes dans une grande galerie où mon guide m'abandonna et me remit entre les mains d'une jeune femme qui me conduisit jusqu'à l'appartement qui m'était destiné. Là, je me trouvai dans un magnifique salon, en tête à tête avec une autre dame dont la mise et les manières annonçaient une condition supérieure à celle de mon premier guide, sans que je pusse deviner, cependant, si elle appartenait à la domesticité. Pour le plus sûr, je me mis à lui faire de grandes révérences qu'elle recevait avec un léger sourire, et auxquelles elle répondit en me demandant si je voulais passer dans ma chambre à coucher. Je n'étais pas sûr de bien comprendre; à tout hasard, je répondis : *yes*... et suivis mon inconnue qui m'introduisit dans la chambre la plus splendide que j'aie jamais vue, me fit une profonde révérence, et m'y laissa seul.

En Angleterre, le service intérieur des maisons est toujours fait par des femmes. Celle que j'avais trouvée au bas de l'escalier était une simple *maid*, et celle qui m'attendait dans mon appartement était une *house-keeper* (femme de charge), personnage d'un ordre plus élevé, qui cependant, n'avait pas droit à tant de politesse et qui riait sous cape de ma méprise. L'appartement où elle m'avait reçu était celui destiné aux

rois ou empereurs en visite à Windsor. Les ambassadeurs n'y sont logés qu'une fois, lors de la remise de leurs lettres de créance. La richesse des décorations et la magnificence de l'ameublement dépassait de beaucoup ce que j'ai vu dans aucune autre résidence royale. Je m'amusai quelque temps à inspecter en détail toutes les recherches du luxe et du *confort* que j'avais sous les yeux. Cependant les heures s'écoulaient, je ne voyais pas venir mon domestique. Je n'avais rien pour m'habiller, et, ne sachant pas les habitudes de Windsor, quand j'entendis sonner sept heures, l'inquiétude me prit sérieusement qu'on ne m'eût oublié dans ma prison dorée, que quelque méprise ne donnât à rire à mes dépens. Je n'osais sortir et me hasarder dans ce palais enchanté dont je ne connaissais pas les êtres. Je craignais qu'il ne m'arrivât, comme à M. Guizot, qui était entré dans le cabinet de toilette de la reine Victoire, et l'avait surprise « en jupon court et blanc corset! »...

Enfin, à sept heures et demie, mon valet de chambre m'apporta mes effets. Ma toilette fut bientôt faite, et, comme je l'achevais, lord Aberdeen vint me prendre ainsi que nous en étions convenus et me conduisit chez la reine. J'avais à lui remettre mes lettres de créance, une autre lettre du Roi, lui notifiant le rappel de M. Guizot, et enfin une de M. Guizot lui-même. C'est un privilège des ambassadeurs de France, ou au moins un droit qu'ils s'arrogent, de prendre officiellement congé par écrit des souverains auprès desquels ils ont été accrédités. J'avais ainsi écrit moi-même à l'empereur d'Autriche en quittant la mission de Vienne.

Nous trouvâmes la Reine seule dans une petite chambre. Je remis entre ses mains les trois lettres qu'elle reçut gracieusement et passa, sans les ouvrir, à lord Aberdeen qui s'était placé auprès d'elle. Sa Majesté s'informa ensuite des santés du Roi et de la Reine et de tous les membres de la famille royale, avec l'accent d'une affection véritable; puis elle me congédia après trois minutes, sans qu'une parole ayant une portée politique eût été prononcée entre nous.

Comme je sortais de la chambre de la Reine, le lord *in waiting* (chambellan de service) me dit que Son Altesse Royale le prince Albert désirait me voir. Lord Aberdeen

m'avait dit très positivement à Londres que nous n'aurions pas à prendre notice du *Mari de la Reine*, qui n'était pas un personnage officiel, mais je ne tins compte de cette observation. Bien qu'en droit le prince Albert ne fût qu'un Pair d'Angleterre, sa situation exceptionnelle le plaçait hors ligne, et les honneurs qu'on lui rendait ne pouvaient tirer à conséquence pour aucun autre. Il paraît que lord Aberdeen avait changé d'avis, car il ne fit pas de difficulté d'entrer avec moi chez le prince Albert. J'y reçus le meilleur accueil mais n'y restai qu'un instant, la Reine ayant fait avertir le prince qu'elle l'attendait pour aller dîner.

Toujours sous la conduite de lord Aberdeen, j'allai attendre Sa Majesté dans un salon qu'elle devait traverser pour se rendre dans la salle à manger. J'y trouvai réunis quelques convives, entre autres sir Robert et lady Peel, qui pour la première fois était admise dans l'intimité de la Reine et paraissait assez mal à son aise au milieu des dames et des officiers de service qui, pour la plupart, appartenaient encore au parti Whig. Un de ces messieurs me prévint que j'aurais à donner le bras à la duchesse de Kent pour la conduire à table en face de la Reine. Après quoi je devrais la quitter et venir m'asseoir à la droite de Sa Majesté. Pendant qu'on m'expliquait cette manœuvre, des huissiers ouvrirent les portes du salon en criant : « *The Queen!* » et nous vîmes approcher le cortège royal.

La Reine donnait le bras au prince Albert. La duchesse de Kent marchait seule derrière; mais en avant, lord Liverpool et lord de la Ware, l'un grand-maître, l'autre grand chambellan, marchaient à reculons, au hasard de se heurter contre les meubles qui se trouvaient sur leur passage. Le trajet était long et périlleux à parcourir, et j'eus quelque peine à m'empêcher de rire. Sans doute l'étiquette de toutes les cours a des coutumes bizarres, qu'il serait puéril de prétendre juger rigoureusement par les règles de la logique. Aussi, ne m'étonnerais-je pas beaucoup de cette allure d'écrevisse à l'usage des grands officiers de la cour de Londres, si je l'avais remarquée dans une de ces solennités où il est d'usage d'observer avec minutie les coutumes du temps passé; mais il s'agit ici d'une pratique quotidienne, qui con-

traste étrangement avec les habitudes parfaitement simples de la reine Victoire. La seule explication qu'on en puisse donner est que l'Angleterre est le pays du monde le plus inattendu, celui où il est le plus impossible d'expliquer des faits particuliers par l'application d'une règle générale!...

Pendant tout le dîner, la Reine m'entretint avec une bonté familière, comme si nous étions déjà de vieilles connaissances. Des larmes lui vinrent aux yeux en me parlant de l'horrible attentat qui, récemment, avait été commis contre la vie du duc d'Aumale. Le prince Albert, assis de l'autre côté de la Reine, se mêla alors à la conversation, et les liens de la parenté la plus rapprochée n'auraient pu inspirer une sympathie plus vive que celle qu'ils me témoignèrent. Au dessert, la Reine quitta la table et fut suivie de toutes les dames. Suivant l'ancien usage, les hommes restèrent, et des bouteilles de vin circulèrent sur la table. Mais à peine avaient-elles fait un ou deux tours, qu'un chambellan vint avertir le prince Albert que la Reine désirait qu'il vînt la rejoindre.

Jadis les hommes restaient ainsi pendant plusieurs heures à boire après le départ des femmes, et, le plus souvent, il fallait les reporter dans leurs voitures ou dans leurs lits. J'ai encore rencontré plusieurs grands seigneurs qui parlaient de cette époque avec complaisance et qui rappelaient volontiers les exploits qui avaient, en ce genre, illustré leur jeunesse. On sait que le grand Pitt, Fox, Sheridan, et les hommes d'État, leurs contemporains, refusaient les rendez-vous d'affaires après dîner, et expliquaient sans embarras pourquoi ils n'avaient pas alors la tête bien libre. Cette mode a passé aujourd'hui, ou ne se conserve plus que chez des négociants de la Cité. Une fois seulement, j'ai vu le duc de Sussex, frère de George IV, retenir ses convives à table jusqu'après minuit, et leur adresser un speech debout et le verre à la main, comme dans un meeting public. Dans les habitudes actuelles de la vie fashionable, les hommes ne restent guère plus d'un quart d'heure à table après les femmes, et chez la Reine, ce temps est encore abrégé.

La soirée se passa dans le salon de Windsor, comme toutes se passaient, me dit-on, quand les habitudes n'étaient pas dérangées. La Reine et le prince Albert s'assirent sur un

canapé auprès d'une grande table ronde autour de laquelle se placèrent les dames et les filles d'honneur. La duchesse de Kent m'appela pour faire un whist et les hommes se groupèrent ensemble dans un coin de la galerie sans aucune communication avec les femmes, qui étaient cependant, pour la plupart, remarquables par leurs agréments. On citait alors parmi les plus jolies femmes d'Angleterre lady Ashley, lady Josselin et lady Conning, toutes trois *ladies in waiting* (dames d'honneur). A onze heures, la Reine et le prince Albert se retirèrent dans leur appartement. Je quittai Windsor le lendemain sans les revoir.

L'impression que je remportai de ma visite à Windsor fut une grande reconnaissance pour le bon accueil que j'y avais reçu, et un profond respect pour ce jeune ménage qui, élevé au sommet des grandeurs humaines, édifiait le monde par l'exemple de toutes les vertus domestiques et ne cherchait le bonheur que dans les pures joies de la famille. Je ne pouvais me défendre cependant de quelques inquiétudes sur les conséquences d'une situation contre nature. La Reine, et surtout le prince Albert, me semblaient ne pouvoir échapper à un ennui intolérable. A dix-huit ans une femme n'est apte ni à gouverner un grand empire, ni à commander à son mari. Éprouvât-elle une noble ambition, que son âge et son sexe ne comportent guère, elle ne pourrait la satisfaire; car, au fond, la souveraineté d'une reine d'Angleterre n'est que de la servitude. La constitution du pays ne laisse aucune place à l'exercice de sa volonté dans la politique. Avec tous les ennuis de la représentation, toutes les entraves de la vie publique, elle est privée de la compensation que trouverait une âme forte dans le sentiment d'une action puissante et efficace.

Si cette situation doit être pénible à la reine Victoire, combien plus au prince Albert?... Il n'a pas même les apparences pour se consoler de sa nullité réelle. Non seulement il doit rester étranger aux affaires, mais il ne faut pas qu'on puisse croire qu'il y exerce une influence même indirecte. Ce seul soupçon soulèverait contre lui tous les partis et les réunirait dans une haine commune. Que peut donc faire ce pauvre Prince, si jeune, si beau, vivant comme dans un Harem,

entouré de ces dames et demoiselles d'honneur que la Reine, avec une confiance un peu présomptueuse, a soin de choisir parmi les plus jolies femmes d'Angleterre?

Je repassais ces idées dans mon esprit en retournant à Londres, et j'en vins à conclure que, si le diable n'avait pas été, comme les loups, chassé de l'Angleterre, à coup sûr la reine Victoire prendrait un amant, et le prince Albert une maîtresse. Je n'étais plus en peine que de savoir lequel des deux commencerait, et il me semblait bien probable que ce serait le prince Albert. Je soumis cette question à une dame âgée, de beaucoup d'esprit, qui n'était pas sans quelque expérience de ces sortes de choses, qui connaissait bien les habitudes de la cour de Windsor, et elle m'assura que je pouvais être sans inquiétude et qu'il n'arriverait rien de pareil. Comme j'insistais cependant et ne voulais pas croire à l'impossibilité de catastrophes qui ne sont sans exemple dans aucune des conditions de la vie, elle me répondit : « La reine Victoire est honnête, pieuse, attachée à tous ses devoirs et amoureuse de son mari. Il est hors de toute vraisemblance que jamais elle commette une faute grave. Je conviens cependant que, si elle n'était pas préservée par ses principes, les occasions de faillir ne lui manqueraient pas; il se trouverait assurément auprès d'elle bien des gentlemen tentés de courir l'aventure, et qui ne seraient pas retenus par la crainte d'offenser le prince Albert. Mais, quant à celui-ci, je le défierais de trouver une maîtresse parmi les femmes de la cour. Aucune d'elles n'oserait encourir la jalousie de la Reine, qui fait elle-même la liste d'invitation à ses bals, et qui ne manquerait pas d'en exclure toute personne lui ayant donné de l'ombrage. »

Pour ces motifs, ou pour tout autre, il est certain que mes pronostics ont été démentis par l'événement. La reine Victoire et le prince Albert sont maintenant mariés depuis quinze ans. Aucun nuage n'a troublé leur bonheur domestique et l'on ne peut plus douter que, jusqu'à la fin de leur vie, ils ne continuent à donner l'exemple d'une édifiante vertu.

De retour à Londres, j'avais à me présenter chez les princes et princesses de la famille royale et à rendre les visites qui m'avaient été faites par les membres du corps diplomatique, du ministère anglais et par les Anglais de distinction que je

connaissais de longue date et qui avaient mis un aimable empressement à me prévenir.

La reine douairière, veuve de Guillaume IV, vivait dans une grande retraite, et n'y recevait que ses amis particuliers. A peine l'ai-je rencontrée une ou deux fois pendant mon séjour en Angleterre.

Le duc de Cumberland régnait en Hanovre depuis la mort de son frère aîné Guillaume IV. Il conservait cependant un appartement au palais de Saint-James et l'occupait tous les ans quelques semaines. Fort soigné alors par quelques amis, mais généralement mal vu du public à cause de ses principes absolutistes, il n'aimait guère la Reine et le prince Albert et ne se mettait guère en peine de le cacher. Je l'ai toujours trouvé à mon égard obligeant et poli, mais nos rapports ont été rares et sans importance.

J'en dirai autant du duc de Sussex avec qui personne ne comptait. Il vivait obscurément dans le palais de Wensington avec la duchesse d'Inverness, bonne femme qu'il avait épousée morganatiquement et qui n'allait ni à la cour, ni dans le grand monde, où son mariage et son titre n'étaient pas reconnus. En revanche elle aimait fort à recevoir chez elle et à donner des dîners qui étaient une véritable corvée. Fidèle aux anciennes coutumes anglaises, le duc de Sussex tenait ses convives à table pendant deux heures après le départ des femmes. Il se levait en pied, faisait des speeches, le verre en main, et eût volontiers, je crois, poussé plus loin l'imitation du bon vieux temps s'il eût trouvé des convives disposés à lui tenir tête.

Des enfants de George III, après les deux princes que je viens de nommer, il ne restait plus vivants, en 1841, que le duc de Cambridge, la duchesse de Glocester, et une princesse Sophie, aveugle, qui mourut peu après mon arrivée.

La duchesse de Glocester était la meilleure des femmes, tendrement attachée à tous ses parents, souffrant sans en garder rancune les marques d'indifférence que lui donnait souvent la Reine sa nièce, et s'employant, en bon esprit, à apaiser l'irritation qu'un pareil traitement pouvait laisser aux autres membres de la famille royale. Le duc de Cambridge avait beaucoup du caractère de la duchesse de Glo-

cester, sa sœur; mais il n'en était pas ainsi de sa femme qui ne prenait pas en patience les taquineries de la cour, et se montrait souvent très disposée à rendre coup pour coup. Bien qu'ardente légitimiste et conséquemment fort contraire au roi Louis-Philippe, la duchesse de Cambridge avait pris en amitié madame de Sainte-Aulaire et moi. Elle a pleuré quand nous avons quitté l'ambassade. Je m'étais cependant abstenu de la voir souvent, dans la crainte d'être compromis par le langage sans mesure qu'elle tenait volontiers contre la Reine et le prince Albert.

Le duc et la duchesse de Cambridge avaient un fils et deux filles. Le fils servait dans l'armée anglaise. L'aînée des filles, aimable et spirituelle personne, épousa en 1843 le prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz. Sa cadette était alors en bas âge.

L'influence politique des princes et princesses de la famille royale était absolument nulle en Angleterre; et, dans les habitudes de la société, ils n'étaient guère plus comptés que de simples particuliers. Les ministres eux-mêmes, en dehors du Parlement, se perdaient dans la foule, et je n'ai guère remarqué que, dans un Rout, on se rangeât pour faire place à lord Aberdeen ou à tel autre de ses collègues.

Un seul homme occupait une position exceptionnelle et obtenait des égards tout personnels, indépendants de ses emplois et de sa naissance. Bien qu'à cet égard le duc de Wellington se conformât à la règle commune et se refusât absolument à prendre le pas sur les jeunes ducs dont le titre était plus ancien que le sien, partout où il paraissait il devenait le personnage principal et personne n'eût osé lui rien disputer. Whigs et Tories lui portaient un égal respect. La Reine et le prince Albert allaient à sa rencontre aussitôt qu'ils l'apercevaient. Quand il voulait prendre la parole à la Chambre des lords, chacun s'empressait à la lui céder. Il parlait mal et même d'une manière ridicule. Personne ne semblait s'en apercevoir; rarement quelqu'un osait le contredire, et ce n'était jamais que dans les formes les plus déférentes.

Dans une émeute, en 1830, des hommes de la lie du peuple avaient brisé les fenêtres de Ashley-House, maison du duc

de Wellington à Piccadilly. Ce désordre parut plus monstrueux que tous les autres et causa dans la ville une sorte de consternation. Le duc ne voulut ni faire remettre ses vitres, ni souffrir qu'elles fussent remises aux frais du public. Le spectacle de sa maison insultée était une punition qu'il voulait infliger au peuple de Londres; il la prolongea plusieurs années et, en effet, elle était péniblement sentie. Quand il sortait modestement à cheval suivi d'un seul domestique, la foule s'attroupait autour de lui et, si quelque étranger se fût laissé aller à rire de sa manière de se tenir à cheval, qui véritablement était étrange, il eût couru le risque d'être lapidé.

Dans les comptoirs de la Cité, dans les salons du West End, dans les clubs comme dans les tavernes, quand on parlait du duc de Wellington, on disait le *Duc* tout court, et il n'y avait pas lieu à équivoque. Les femmes surtout l'exaltaient avec passion. Il les avait beaucoup aimées dans sa jeunesse et a conservé jusqu'à sa mort des habitudes de galanterie qui, chez tout autre, n'eussent pas échappé au ridicule. En 1841, il rendait des soins très assidus à quatre femmes qu'il visitait toutes régulièrement, plusieurs fois dans la journée. Le temps lui manquant, il dut cependant se soumettre à quelque réforme, et ce fut lady Jersey, la plus ancienne de ses amies, dont la part fut diminuée. En 1841, il n'allait plus guère la voir que tous les jours!... Lady Jersey en fut sérieusement affligée, et elle s'en plaignit comme d'une injustice dont elle prétendait obtenir réparation. Plus heureuse que lady Jersey, lady Wilton, une des plus aimables et des plus agréables femmes de Londres, avait conservé tous ses droits. Mais elle ne suffisait pas aux empressements du duc qui, entre les visites qu'il lui faisait régulièrement matin et soir, trouvait encore le moyen d'en placer deux au moins à lady Mahon, la plus jolie et la plus fraîche des jeunes mariées de la saison en 1840.

Ni lord Wilton, ni lord Mahon ne se montraient jaloux des assiduités du duc auprès de leurs femmes, et au fond je crois qu'ils avaient raison; mais quoi qu'il eût pu arriver, ils n'auraient rien gagné à se fâcher. La société se fût en tous cas prononcé contre eux.

Toute bonne maîtresse de maison qui priait le duc à dîner,

regardait comme un devoir de lui donner pour voisine à table lady Wilton ou lady Mahon. Cet arrangement n'était pas sans difficulté, parce que lady Wilton était comtesse, lady Mahon simple baronne. Pour que le duc pût donner le bras à l'une ou à l'autre, il fallait que, parmi les convives, il ne se trouvât aucune femme d'un plus haut rang, et aucun duc plus ancien dans la pairie. C'est en effet une règle invariable dans la société anglaise que l'observation de la hiérarchie nobiliaire. Aucune considération ne peut y faire déroger. Le chancelier et deux autres membres du cabinet ont seuls droit à des exceptions que ne partagent pas leurs autres collègues. J'ai vu constamment sir Robert Peel assis au bas bout de la table, et lord Aberdeen, malgré sa haute naissance, passer après de jeunes lords qui sollicitaient de lui des places d'attachés d'ambassade. En entrant dans le salon de la maison où l'on doit dîner, le premier soin doit être d'examiner quelle doit être sa partner, et faute d'avoir bien étudié son *Peerage*, on pourrait commettre des méprises qui seraient comptées pour de grosses inconvenances. Et comme on passe généralement longtemps à table, on pourrait craindre que cette régularité systématique ne nuisît à l'agrément des relations sociales; mais il n'en est rien. Les maîtresses de maison composent avec une grande industrie leurs listes d'invitation, et chacun, en se conformant à la règle, se trouve le plus souvent à côté de la personne qu'il aurait préférée. Aussi les longs repas qui, à Paris, à Vienne, et dans les autres capitales, sont d'ordinaire de fâcheuses corvées, sont-ils à Londres un agréable passe-temps. Ils sont peu nombreux : douze ou seize personnes au plus, et servis avec un grand luxe. J'ai vu sur la table ou sur les buffets de la duchesse de Sutherland, pour plus d'un million d'argenterie. On reste d'ordinaire jusqu'à onze heures du soir dans la maison où on a dîné, et la conversation y est instructive et amusante.

Dans aucune capitale de l'Europe je n'ai vu une société comparable à celle de Londres. Je ne parle pas ici des grands routs, où chaque soir pendant la saison tout ce qui compte dans le monde fashionable se croit obligé de faire acte de présence. Ce sont de véritables cohues où on s'étouffe sans

pouvoir échanger quatre paroles de bon sens. Souvent il m'est arrivé de ne pouvoir même pénétrer dans les salons et de m'arrêter dans le vestibule au bas de l'escalier. La maîtresse de la maison se tient alors au haut de la rampe sur le palier du premier étage. Les arrivants guettent ses regards, et quand ils sont sûrs d'en avoir été aperçus, ils regagnent leurs voitures et vont rendre ailleurs un pareil devoir. Il suffit que le *Morning Post*, journal de la société élégante, puisse enregistrer leurs noms le lendemain comme ayant paru au bal ou à l'assemblée de lord ou lady ***. Si la fête a été splendide, le journaliste y joint la description exacte de la toilette des femmes, et le lendemain à déjeuner, les feuilles du journal sont l'objet d'une lecture attentive et de la critique ou de l'envie des jeunes femmes qui n'ont pas obtenu l'honneur de la mention, ou qui n'avaient pas été invitées. Car, si nombreuses que soient les réunions, il n'est pas donné à tout le monde d'y pénétrer.

La société élégante de Londres se recrute et se régit par de certaines lois qu'il n'est pas aisé de bien comprendre, et les familles qui y sont admises n'en ouvrent pas volontiers la porte aux nouveaux venus. Y être admis est l'objet de la vive ambition de ceux qui quittent leur province ou viennent des colonies après y avoir amassé de grandes richesses dont ils veulent jouir à Londres. Ni la fortune, ni même la naissance, ne donnent un droit incontestable à un billet d'invitation pour une pareille fête, et c'est un chagrin pour les mères qui n'ont pu l'obtenir pour leurs filles. A un bal de l'ambassade, notre liste déjà très nombreuse étant fermée, nous avions refusé d'inviter une famille riche et considérée dans laquelle se trouvaient deux jeunes *misses* à marier. Leur mère écrivit à madame de Sainte-Aulaire pour lui demander un rendez-vous. N'ayant pas reçu de réponse, elle força la porte le matin même de la fête, et se montra si désespérée de notre rigueur que ma femme se laissa fléchir. Cette dame, fondant en larmes, lui exprima alors avec effusion sa reconnaissance, et la motiva sur l'intérêt de ses filles qui auraient perdu toute chance de se bien marier si, ne les ayant pas vues à l'ambassade de France, on ne les invitait pas aux autres fêtes de la saison.

Ma position m'obligeait à y assister chez les autres, et mon logement me permettait d'en rendre qui ne le cédaient à aucune en magnificence. Mais c'était seulement dans les *small parties* qu'on goûtait l'agrément de la société anglaise et qu'on pouvait former et entretenir des relations qui n'étaient pas sans utilité politique ni sans influence sur mon crédit et ma considération personnelle. Les affaires ne se font pas dans les salons à Londres, mais c'est dans les salons que se fondent la considération et l'influence de celui qui les fait. Un ambassadeur, devenu populaire dans l'aristocratie anglaise, oblige les ministres à compter avec lui et est garanti contre de mauvais tours auxquels il resterait exposé si sa position personnelle était moins bonne.

Ici encore quelques détails sont nécessaires pour faire bien comprendre ce que j'entends par l'aristocratie anglaise. Dans le sens légal, ce mot signifie la noblesse, c'est-à-dire les lords siégeant au Parlement; mais en France, en Allemagne, et dans la plupart des états du continent, la noblesse est comprise tout autrement qu'en Angleterre. L'antiquité et l'illustration des familles fixe leur rang entre elles, et tel nom féodal assure à celui qui le porte, fût-il sans emploi et sans fortune, une position sociale fort supérieure à celle des nouveaux riches et grands seigneurs. Rien de pareil en Angleterre. L'antiquité de la race et l'illustration du nom sont comptées pour rien, si elles sont séparées du titre et du siège au Parlement. En fait, les plus grands seigneurs et les meilleurs gentilshommes de l'Angleterre et de l'Écosse sont les Norfolk, les Sommerset, et les Hamilton. Les deux premières de ces familles ont donné des reines à l'Angleterre; la troisième est la plus illustre de l'Écosse. Mais c'est à l'ancienneté de leurs pairies, et non à l'illustration nobiliaire et historique de leurs races, qu'ils doivent leur préséance dans l'ordre des ducs. Leurs fils aînés conservent leur rang et leurs honneurs; mais leurs fils cadets ne seront plus appelés lords que par courtoisie, et les fils de ceux-ci ne conserveront plus de titre ni de rang à la troisième génération. Ils rentreront dans la classe des *commoners*, conserveront à peine quelques rapports avec les chefs de leurs maisons, et suivront des professions bourgeoises sans tirer aucun avantage de leur extraction, sans avoir plus de

chances que le commun de leurs concitoyens pour sortir de la foule et arriver à la fortune.

Je me souviens d'avoir vu, au coin de New-Bond-Street la boutique d'un marchand de poissons qui, me dit-on, descendait en ligne directe et masculine, d'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant. Son nom était inscrit au Doomsday Book, et il conservait encore auprès de Hastings quelques arpents de terre, reste du fief donné à son trentième aïeul. C'était certes une belle origine au point de vue féodal; il n'y en avait pas de plus grande, beaucoup même la tenaient pour certaine. On connaissait dans le Strand bien des boutiques qui portaient à bon droit les noms les plus illustres des trois royaumes, sans que personne songeât à s'étonner ou à contester les rapports généalogiques qui pouvaient exister entre l'humble marchand et le grand seigneur.

Il est connu que l'aristocratie anglaise s'ouvre à tous les genres de mérite et que les illustrations récentes fondent une noblesse d'aussi bon aloi que celle des siècles passés. Mais ce qui n'a pas été aussi généralement remarqué, c'est que cette noblesse se perd bien plus souvent qu'elle ne s'acquiert, et que, si on ne s'étonne nullement de voir le fils d'un bourgeois devenir *lord*, il est bien plus fréquent encore de voir le fils d'un lord devenir un bourgeois. A chaque génération, les fils cadets des grands seigneurs rentrent ainsi dans la situation commune. A la vérité, les affections de famille maintiennent quelque temps des rapports intimes entre les parents séparés par la différence des fortunes et des situations. Mais ces liens se relâchent vite; à peine sortis de la maison paternelle, les frères et les sœurs vivent en étrangers, et les cousins germains se connaissent à peine.

Si de telles mœurs peuvent paraître regrettables au point de vue social, elles ont d'incontestables avantages politiques. L'aristocratie leur doit la popularité dont elle jouit en Angleterre; jusqu'à ces derniers temps, on n'apercevait pas trace de jalousie et de malveillance réciproque entre les *noblemen* et les *commoners*. En France, et généralement sur le continent, les gentilshommes croient tenir de leur naissance des avantages naturels et inaliénables. Quelle que soit la fortune d'un parvenu, elle ne suppléera jamais à une ancienne extrac-

tion; il n'y a pas à s'étonner que de telles prétentions, lorsqu'elles n'ont plus été soutenues par la supériorité réelle de la fortune et de la puissance, aient paru odieuses à la Bourgeoisie. La Révolution de 1789, en proclamant l'admissibilité de tous aux honneurs et aux emplois, n'a donné qu'une satisfaction incomplète aux amours-propres bourgeois. Riche ou pauvre, puissant ou opprimé, le bon gentilhomme s'attribue une supériorité dont l'opinion s'irrite, tout en la reconnaissant. Mais rien de pareil ne peut exister en Angleterre. Par le seul fait que, de deux frères, l'un est noble et l'autre bourgeois, le sentiment de l'égalité pénètre dans les deux classes, et il ne peut exister entre elles une malveillance héréditaire.

J'eus l'occasion de remarquer au contraire leur bienveillance réciproque au grand dîner qui fut donné au Guild-Hall par le lord-Maire, à l'occasion de l'avènement du nouveau lord-Maire. Dans la Cité de Londres, toute peuplée de commerçants et de gens de loi, on pourrait croire que l'aristocratie serait froidement accueillie. Cependant plusieurs des plus grands seigneurs avaient été invités, et leur entrée dans la salle du banquet fut saluée par un tonnerre d'applaudissements. Les convives étaient au nombre de quinze ou dix-huit cents, et tout se passa correctement suivant les traditions du moyen âge qui, dans les cérémonies municipales, sont conservées à Londres avec un respect religieux.

Une circonstance d'un grand intérêt pour le peuple anglais — la naissance du prince de Galles — ajoutait cette fois à l'intérêt de la fête. Quinze cents convives étaient réunis dans la grande salle du Guild-Hall qui pourrait en contenir beaucoup davantage. Les membres du corps diplomatique, les grands officiers de la Couronne et les membres du cabinet s'y trouvaient. Quelques mois auparavant, leurs prédécesseurs avaient été fort mal reçus dans une occasion semblable, et la Reine eût fort voulu éviter aux Whigs le désagrément de la comparaison. On lui suggéra d'inviter à Windsor le duc de Wellington et sir Robert Peel le jour même du dîner du lord Maire. Leur absence eût ôté au triomphe ministériel tout son éclat, car les applaudissements publics n'eussent plus eu sur qui se porter. Cette combinaison fut déjouée par les couches de Sa Majesté qui arrivèrent tout à point pour rendre

aux deux chefs du cabinet leur liberté. A leur entrée dans la salle du Guild-Hall, ils furent salués par trois salves d'applaudissements. J'arrivai après eux et fus aussi reçu avec bienveillance. A mon entrée, deux maîtres de cérémonies me conduisirent sur une estrade où étaient assises dans de grands fauteuils deux vieilles femmes, attifées de la manière la plus étrange, et qui croyaient dans leur rôle de garder une immobilité majestueuse. Plusieurs des plus grandes dames du royaume arrivèrent en grande parure et se placèrent à côté sur des chaises. Avant de s'asseoir, elles firent de profondes révérences aux *ladies mairesses*, qui, sans se lever, leur rendirent leur salut par un simple mouvement de tête. A côté d'elles, le lord Maire en exercice et son prédécesseur.

Quand tous les convives furent réunis, un maître des cérémonies m'avertit que j'avais à donner le bras à l'ancienne lady mairesse, pour la conduire à table. Les deux maires, dont l'un était épicier, je crois, et l'autre quelque chose de pareil, devaient ouvrir la marche et passer les premiers sans compliments. Le chancelier, lord Lyndhurst, devait les suivre ayant à son bras la mairesse régnante, et je ne venais qu'après, avec sa compagne détrônée.

Je n'enviais pas à lord Lyndhurst sa bonne fortune, il n'y avait en vérité pas de quoi!... Je sentais bien d'ailleurs qu'il serait ridicule d'élever une querelle d'étiquette et de disputer la préséance dans cette espèce de mascarade. Cependant mon embarras fut extrême. Les ministres et les plus grands seigneurs de l'Angleterre étaient présents. S'ils me voyaient accepter la seconde place chez le Maire de Londres, ils pouvaient ensuite me la proposer chez eux, et la chose eût été plus sérieuse. Au début de mon ambassade, je ne crus pas devoir me montrer trop facile. J'allai donc trouver lord Aberdeen et lui dis : « que je n'attachais aucune importance à ce qui allait se passer... dans une cérémonie municipale où toutes choses pouvaient être réglées par les coutumes particulières de la Cité; mais qu'il n'en serait pas ainsi ailleurs et que je ne croirais pouvoir céder le pas qu'aux princes de la famille royale ».

Lord Aberdeen m'écouta et me quitta sans rien dire; mais revint peu de moments après m'annoncer que lord Lyndhurst

me cédait ses droits. J'entrai donc fièrement dans la salle du festin avec ma conquête!... Quinze cents convives s'y assirent à l'aise, et elle en eût facilement reçu un plus grand nombre.

Guild Hall, bâti en 1411, brûlé en partie et réparé en 1666, n'a subi depuis lors que peu d'altérations. La salle principale, où nous dinâmes a cent cinquante pieds de long, quarante-huit de large et cinquante-cinq de haut... La décoration ne manque pas de grandeur. A l'une des deux extrémités sont deux statues colossales en bois, de forme et d'accoutrement bizarres. On les nomme *Gog* et *Magog*. Elles représentent des personnages saxons et sont dans la Cité l'objet d'une sorte de culte... On ne m'a pas expliqué pourquoi. Mon attention et ma curiosité eurent encore à se prendre ailleurs pendant le festin qui dura plus de trois heures, et où tout se passa religieusement, conformément aux coutumes observées depuis des siècles. Toute l'assemblée obéissait à un huissier placé derrière le siège du lord Maire, et dont la voix, singulièrement retentissante, se faisait distinctement entendre jusqu'au bout de la salle. Il commandait une sorte d'exercice auquel les convives obéissaient ponctuellement, se levant ou s'asseyant comme un seul homme. Il annonçait les santés qui allaient être portées, prescrivait le nombre des acclamations qui devaient accueillir chaque nom. Les uns ne recevaient qu'une salve d'applaudissements, d'autres en obtenaient trois, les plus favorisés jusqu'à trois fois trois!... Le tout était écrit à l'avance et s'exécutait comme la manœuvre d'un régiment. La plus curieuse de ces cérémonies fut la transmission du *Love-cup* (coupe d'amitié) qui passa de mains en mains et dans laquelle chaque convive dut tremper ses lèvres avec un cérémonial digne d'être rapporté.

Vers la fin du repas, deux huissiers m'apportèrent une espèce de marmite dorée pleine d'*hypocras*. Je me levai en pied, et je pus à grand'peine la soulever et la présenter au lord Maire après en avoir ôté le couvercle. Je me tins debout pendant qu'il buvait. Il s'essuya gravement la bouche avec un linge que je lui présentai. Puis je replaçai le couvercle et me tournant vers lord Lyndhurst, qui était assis à ma droite, ce fut à son tour de me rendre le même office. Le *Love cup*

fit ainsi le tour de la salle, chaque convive y but, ou fit semblant; et on m'expliqua que c'était une coutume saxonne de la plus haute antiquité. En traversant les siècles elle avait subi quelque altération. Jadis celui qui présentait la coupe à son voisin et le regardait boire, devait pendant ce temps tenir en mains une épée, tout prêt à frapper l'ennemi qui voudrait profiter de l'occasion pour ensanglanter le festin... Étrange caractère que celui du peuple anglais! Plus passionné qu'aucun autre peuple pour les innovations en tout genre, il change sans scrupule ses institutions, ses lois fondamentales, et conserve avec une superstition puérile des formes vides de sens!...

Après des toasts à la Reine, au prince Albert, à la marine et à l'armée, il en fut porté un aux puissances alliées de l'Angleterre, dont les représentants étaient présents. Comme chef du corps diplomatique, c'était à moi de répondre. Je le fis en français et fus à peine entendu de mes plus proches voisins. Cependant, à chaque phrase j'étais interrompu par des applaudissements qui ébranlaient la salle. En m'abstenant de toute allusion aux circonstances qui avaient récemment troublé la bonne intelligence entre les deux pays j'avais cependant prononcé quelques paroles banales sur les avantages de la paix : elles avaient suffi pour me rendre très populaire.

COMTE DE SAINTE-AULAIRE

LE
DIVERTISSEMENT PROVINCIAL[1]

Je suis allé, l'autre jour, à Vallins, voir M. de la Rivellerie et j'ai profité de mon voyage pour donner à la nature certaines satisfactions. Ces formalités ne m'amusent pas autrement, mais il faut bien obéir aux indications du corps. Les premières fois, je demandais asile à la « maison commune » de Vallins. Située dans la ville basse, elle n'attire l'attention que par ses persiennes constamment fermées. La rue est à peu près déserte. Des chats efflanqués y rôdent paresseusement et prudemment. L'eau du ruisseau roule des épluchures. La maison est d'apparence modeste. A travers la porte rembourrée, on entend parfois les accords et les gammes d'un piano. Je ne vous décrirai pas l'intérieur de ce temple de Vénus, son salon de glaces, son escalier à tapis, ses chambres à miroirs plafonnants, et ses pensionnaires. C'est l'établissement banal et bien tenu d'une riche ville de province, un établissement respectable qui a ses habitués discrets, ses clients fidèles. Ces dames sont, pour la plupart, de vigoureuses et saines campagnardes, recrutées dans la région où la race est de bonne constitution. La tenancière, madame Ernestine, une personne de sens, ne manque pas d'une certaine éducation. Nous entretenons ensemble d'excellentes relations. Elle a vite compris ce que je venais chercher chez elle et le côté hygiénique de mes visites. Aussi

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 février et 1er mars.

m'a-t-elle déclaré, un jour, qu'elle s'était occupée de moi et qu'elle avait « tout à fait mon affaire ». Une ancienne pensionnaire à elle, mais qui n'avait fait que passer par la maison, une personne intelligente et qui venait de s'installer en ville, bourgeoisement, dans ses meubles. Elle s'appelait mademoiselle Marguerite Pellicier, était bien faite de corps et agréable de visage, ne recevant que sur rendez-vous et du monde choisi. Grâce à la recommandation de madame Ernestine, j'ai été fort bien accueilli par mademoiselle Pellicier qui m'a inscrit au nombre de ses visiteurs mensuels; mais le plus comique, c'est que mademoiselle Pellicier s'est bientôt pris pour moi d'une affection évidente et que je crois sincère. Si j'étais vaniteux, je parlerais même d'une espèce de béguin. Quoi qu'il en soit, les marques de sympathie que me prodigue mademoiselle Pellicier me touchent tout en m'embarrassant un peu. On me gâte, on m'accable de prévenances, de petits soins. On me regarde d'un air sentimental. Je fais en sorte de ne pas m'apercevoir de ces amoureux manèges. Alors mademoiselle Pellicier soupire, se détourne et essuie une larme au coin de son œil trop tendre.

A la dernière visite que je lui fis, à cette aimable Pellicier, je la trouvai « toute chose ». Elle semblait troublée. Peut-être ma présence la gênait-elle, ce jour-là? Elle m'affirma que je me trompais, qu'au contraire, elle avait une grâce à me demander, une requête à m'adresser... Est-ce que je consentirais à rester dîner avec elle? Oh! un dîner tout intime, en tête à tête, pour fêter l'anniversaire du jour où madame Ernestine lui avait parlé de moi pour la première fois. L'idée me parut si comique que je faillis éclater de rire, mais je me retins. Pourquoi fâcher et désobliger cette brave fille? Je consentis donc, et mademoiselle Pellicier et moi fîmes, l'un en face de l'autre, un excellent petit dîner. Mademoiselle Pellicier traite la cuisine comme l'amour, avec compétence et probité.

Ce fut en sortant de ce dîner que j'éprouvai la singulière impression que je vais dire. En allant à la gare prendre le dernier train pour P... et afin de gagner du temps par ce raccourci, je traversais le Jardin Public. Il est assez mal éclairé, ce jardin, et il faisait, ce soir-là, un brouillard assez épais. Tout en marchant, je me rappelais cette soirée de brume opaque

au Bois de Boulogne, lors de mon départ de Paris, l'agression étrange que j'avais subie en longeant le bord du Lac... Or, juste à ce moment, je côtoyais la petite pièce d'eau du jardin quand, soudain, je reculai... A deux pas de moi, sous la lueur d'un réverbère, un homme se dressait, vêtu en chauffeur d'auto, un homme dans lequel il me semblait reconnaître mon agresseur nocturne du Bois de Boulogne, même taille, même attitude, il ne manquait que la lampe électrique à la main et le couteau levé contre moi. A cette vue j'avais fait un bond en arrière en fermant instinctivement les yeux, comme l'on fait, par surprise, à un obstacle imprévu. Quand je les rouvris, l'homme avait disparu; l'allée était déserte, le réverbère projetait mon ombre devant moi. Avais-je été le jouet d'une hallucination? Que signifiait cette rencontre avec l'homme du Bois, si c'était bien lui qui m'était apparu? Étais-je donc l'objet de quelque haine secrète, obscurément vigilante et qui s'embusquait ainsi sur mon passage? Quelque chose allait donc se produire en ma morne vie, déchirer l'ennui opaque qui l'entourait, y faire luire, ainsi qu'une lame de couteau, un éclair d'imprévu?

***

Cette figure agressive, apparue ainsi deux fois dans ma vie...

***

Ma tante Chaltray a, en ce moment, de longues conférences avec M. de Bligneul. Ils s'enferment pendant des heures dans la chambre de ma tante. Que peuvent-ils bien dire durant ces interminables colloques et de quoi peuvent-ils bien parler? Cela m'intrigue. Après tout, comme ils se connaissent de tout temps, peut-être ont-ils des souvenirs communs et ces souvenirs sont peut-être des plus intimes? Ma tante Chaltray n'a pas toujours été une vieille dame et M. de Bligneul n'a pas toujours été le petit vieillard falot qu'il est aujourd'hui. C'est égal, l'idée que ma tante Chaltray puisse avoir eu des galanteries me divertit assez, et que son galant ait pu être M. de Bligneul m'enchante. Il faudra que je fasse jaser la

vieille Mariette sur ce sujet. Oui, voilà où l'on en arrive en province! Voilà ce que la province fait de nous, ce qu'elle produit dans un cerveau que ronge l'ennui! Et ce qu'il y a de plus misérable, c'est que, si l'on me disait demain : « Partez, vous êtes libre; allez où vous voudrez, fuyez ce marais où vous vous enlisez et dont la vase vous monte déjà à mi-corps..., » je ne sais pas si je pourrais...

***

J'observe que la vie de province produit chez les gens deux effets différents, mais tous deux également fâcheux. Chez les uns, elle engendre un état de torpeur que rien ne peut plus dissiper. On tombe dans une sorte d'indifférence à soi-même et de tout, qui va jusqu'au dédain des soins physiques et hygiéniques. On se « néglige ». On s'emboîte à une sorte de train-train imbécile. Chez les autres, au contraire, l'existence provinciale nourrit et surexcite une activité de bas instincts où s'avivent la curiosité, la malveillance, l'égoïsme. Elle renforce les penchants naturels et les pousse au vice et à la manie. Que de calomniateurs, de gourmands, d'avares! Comme elle détraque! Toute petite ville est pleine de fous.

***

Je reviens sur ce que j'écrivais l'autre jour, de cette pépinière, de ce conservatoire de fous qu'est une petite ville de province. Que de folies secrètes, discrètes, hypocrites, elle contient! Ces gens, qui ont l'air de vivre de la vie la plus médiocre, la plus plate, ont, pour la plupart, une manie cachée qu'ils cultivent avec soin et mystère. Chez quelques-uns, cette manie est assez apparente pour qu'elle leur donne figure d'originaux. Il en est ainsi, par exemple, de M. de Gernage et de M. Requisada, mais chez beaucoup d'autres le détraquement se dissimule et prend de la force à se contraindre. Et moi-même, depuis que je vis ici, ne suis-je pas profondément déséquilibré, et d'un déséquilibre dont je me rends douloureusement compte et que je sens augmenter chaque jour? Ne suis-je pas maintenant sujet à des obsessions que je ne peux plus écarter?

***

Depuis l'impression que j'ai rapportée de Vallins, de la ressemblance entre ce passant rencontré dans le Jardin Public et mon agresseur nocturne du Bois de Boulogne, depuis lors je suis de nouveau hanté par cette angoisse indéfinissable que j'éprouvais, aux derniers jours de mon existence parisienne, par cette sourde attente d'un événement imprévu. Depuis quelques jours, j'ai le sentiment que cet événement va venir me chercher jusqu'ici. Je ne m'y sens pas définitivement, absolument, à l'abri de tout changement. Il me semble que quelque chose rôde autour de moi. La brume d'ennui qui m'entoure prend des plis de vagues fantômes. Je souffre d'un bizarre état de nervosité. La solitude me pèse; le silence m'anéantit. Les conversations m'excèdent, les visages m'exaspèrent. La figure de ma tante Chaltray m'horripile, son long nez, son teint jaune, ses papillottes, son air d'éternelle méfiance à mon égard. Quand je lui verse du vin, on dirait qu'elle a peur que je lui serve un breuvage empoisonné. Quand je prends le couteau à découper, elle me regarde comme si j'allais le lui plonger dans le cœur. Elle m'épie, me surveille et, le soir, dans sa chambre, je l'entends qui pousse un meuble devant la porte. Je remarque que ces manières précautionneuses de ma tante ont augmenté depuis ses colloques avec M. de Bligneul; qu'a bien pu conter ce vieux fou à cette vieille folle?...

***

Excédé de solitude et malade d'angoisse, je suis sorti. C'était une belle journée d'automne. J'ai suivi le bord de la rivière. J'aime les longs peupliers qui accompagnent de leurs murmures feuillus son cours paresseux. Ils semblent filer le temps à leurs fuseaux dorés. J'ai longé le haut mur du jardin de M. de Bligneul. Sa maison pourrait être une des plus agréables de P... Elle est ancienne et on lui rendrait aisément son caractère. Peut-être conserve-t-elle encore des boiseries et des meubles de l'époque, mais, de cela, personne n'en sait rien. De toute cette vaste maison, M. de Bligneul n'occupe que trois pièces, celle où il couche, celle où il mange, et celle où il

se « tient ». Cette dernière, assez grande, ouvre sur un beau balcon de fer forgé. C'est la seule où l'on soit admis; personne n'a jamais vu M. de Bligneul au lit ou à table, pas même le médecin, car ce diable de petit homme gringalet n'a jamais été malade et jamais il n'a invité qui que ce fût à partager son repas. C'est une tradition de famille. Son père et sa mère vécurent comme lui et lui laissèrent ces habitudes de solitaire et de grigou. Inutile de dire que M. de Bligneul est célibataire. Il vit comme un vilain petit hibou à lunettes d'or, dans cette maison aux pièces sans usage et strictement fermées. Il est servi par un domestique qui soigne le potager, car M. de Bligneul ne se permet pas le luxe des fleurs. En revanche, il laisse probablement se perdre, faute de soins et d'entretien, de grandes tapisseries qui décorent, paraît-il, les salons humides et toujours clos du rez-de-chaussée. Je tiens ce détail de Mariette qui le tient du domestique de M. de Bligneul.

Nous en parlions, un jour, M. de Gernage et moi. Je l'avais trouvé en compagnie de son ami Requisada, occupé à nettoyer et à rafistoler une vieille horloge achetée récemment. J'ai déjà dit que M. de Gernage entoure de soins charmants et paternels les pauvres vieilles choses démantibulées qu'il recueille chez lui. Il les nettoie, les répare, les étaie, les recolle, leur redonne une apparence de vie. Que de vieux meubles il a remis debout, et avec quelle tendre piété pour leur passé, avec quels soins pour leur vétusté, avec quel amour et quelle charité! Il est touchant et il l'était devant sa vieille horloge aux ressorts rouillés, aux rouages paralysés, aux aiguilles faussées. Il tâchait de la panser de son mieux, de lui redonner non pas le mouvement, mais une apparence décente. Pendant que M. de Gernage s'évertuait, M. Requisada le regardait faire, son chapelet aux doigts, dont il égrenait les sèches olives. L'Espagnol avait l'air de veiller au chevet d'une personne éventrée. L'horloge montrait ses entrailles denticulées et sa complication intestinale et viscérale, et l'Espagnol considérait le spectacle avec une expression de férocité satisfaite comme s'il eût présidé à quelque supplice d'Inquisition. Son attitude était curieuse à voir. M. de Gernage ressemblait à un infirmier, M. Requisada à un tortionnaire.

***

M. de Bligneul est fils de vieux. Son père épousa, lui déjà âgé, une demoiselle de Vingy, déjà sur le retour. Le fils qui leur naquit fut donc unique. M. de Bligneul, d'ailleurs, se fût assez mal accommodé de toute autre situation, car il ne prêtait guère d'intérêt et d'affection à rien d'autre qu'à sa petite personne. Il est, en effet, d'une taille exiguë qui, avec la vieillesse, a encore diminué. Maintenant M. de Bligneul est un petit vieux, menu et ratatiné. Sur un corps minuscule, au bout d'un long cou se dresse une tête d'oiseau. Un faux toupet, des lunettes d'or complètent cette physionomie falote. Il s'exprime d'une voix aigrement méticuleuse, avec soin et parcimonie, et toutes ses paroles sont marquées de la plus parfaite banalité. Né à P..., M. de Bligneul, n'en est guère sorti et n'a guère dépassé Vallins. D'éducation négligée et d'instruction plus qu'incomplète, il a remplacé tout ce qui lui manque par un respectable assortiment de préjugés. Sa conversation les étale dans une gélatineuse abondance de lieux communs. Malgré sa médiocrité d'esprit et son incapacité d'intelligence, M. de Bligneul jouit à P... d'une réelle considération. On lui tient compte, libre et riche, de n'avoir jamais songé à quitter sa ville natale et d'être resté immuablement fidèle à sa maison de famille. Jamais il n'a pensé à aller jouir ailleurs de sa richesse et de sa liberté. Le comique est que ce que l'on prend pour un attachement à des souvenirs civiques et familiaux est simplement dû au fait que M. de Bligneul se suffit à soi-même et n'a besoin de quoi que ce soit d'autre. Son égoïsme n'a d'égal que sa vanité qui est extrême. Il faut le voir, le petit M. de Bligneul, se redresser dans sa petite taille, assurer ses lunettes et ajuster son toupet. Cela suffit pour qu'on soit éclairé sur l'importance qu'il s'attribue. Dans ses préoccupations égoïstes celle de sa santé tient une grande place. Il échange avec ma tante Chaltray, atteinte de la même manie sanitaire, de mystérieuses recettes de corps. Tous deux, du reste, se portent admirablement bien en dépit de leurs tracas et n'ont jamais recours au médecin. Leur médecine personnelle leur suffit. Outre ce point commun, ma tante Chaltray et M. de

Bligneul en ont d'autres. Tous deux ont les mêmes idées, également stupides, sur l'éducation des enfants. Ni l'un ni l'autre n'a eu heureusement l'occasion de les appliquer, ma tante Chaltray par stérilité, M. de Bligneul par célibat.

M. de Bligneul n'a jamais songé à se marier. Peut-être même est-il vierge. Cette question se discute assez volontiers au Cercle. Les deux opinions ont leurs arguments. M. de Bligneul fait bien à Vallins des voyages assez fréquents et réguliers, mais rien ne prouve qu'ils aient, même subsidiairement, un but de galanterie. Leur explication naturelle est que M. de Bligneul y va rendre visite à son notaire Me Bailli. M. de Bligneul ne confie à celui de P... que des broutilles. Me Landriet lui inspire une confiance médiocre, mais ni lui ni Me Bailli n'eut à rédiger son contrat de mariage. L'idée de se marier n'est jamais venue à M. de Bligneul. Il aurait fallu ouvrir la maison, partager le lit, la table, avoir là, auprès de soi, quelqu'un qui eût été « au courant de ses affaires ». Cette perspective révoltait M. de Bligneul. Seule l'idée d'une forte dot le troublait. Ah! si l'on pouvait s'approprier l'argent dotal! Car M. de Bligneul est un avare, un redoutable, un singulier avare, pas un avare de comédie ou de roman, à la façon d'un Harpagon ou d'un Grandet. Il ne l'est pas avec excès, avec lyrisme, avec grandeur. Son avarice n'a pas l'exagération qui la signale et la dénonce; elle est sourde, sournoise, secrète, habile, presque invisible. Elle se dissimule avec une extraordinaire habileté sous l'honnête figure de l'ordre et de l'économie. M. de Bligneul s'y montre admirable. Il peut se vanter de n'avoir jamais dépensé un « sou de trop ». Cette exactitude est la règle inflexible de sa vie. Il ne commet pas de ces lésineries qui rabaissent et donnent des allures de grippe-sou et de fesse-mathieu, mais il est impitoyable sur toutes les superfluités et il a réduit ses besoins au plus strict. La vie de M. de Bligneul est une merveille de calcul et d'équilibre, de parcimonie décente, d'économie ferme, conduite de manière à interdire aussi bien la dépense inutile que la pingrerie déshonorante. Cet état de perfection, M. de Bligneul l'a réalisé, maintenu, avec une admirable et une sage fermeté, qui va presque au rigorisme. M. de Bligneul conserve dans la richesse une imperturbable raison.

Car il est riche, très riche, ce petit M. de Bligneul. Ses parents lui laissèrent une belle fortune accrue considérablement par le remploi de la plus grande partie des revenus qu'elle fournit. Que voulez-vous que dépense chaque année dans une petite ville comme P... un homme seul, sans charges, sans goûts, sans vices? Riche, M. de Bligneul le fût devenu plus encore par le seul fait qu'il l'était, par une sorte d'accroissement mécanique. Cette richesse est, d'ailleurs, son occupation quotidienne, mais ce n'est pas tout d'en régler et d'en ménager l'emploi avec une rigoureuse parcimonie, il faudrait en déterminer la transmission. A qui ira-t-elle, cette fortune? M. de Bligneul n'a pas de parents proches. Un autre homme voudrait décider de l'attribution posthume de ses biens, de même qu'un autre homme tiendrait à faire, lui vivant, un usage quelconque, bon ou mauvais, du pouvoir et de la force que lui donne cet argent. Non! à cet argent, M. de Bligneul ne lui demande rien, ni de l'imprévu dans la vie, ni aucun plaisir que le sentiment de la possession et une sorte de béatitude sordide qui bouffit ce petit homme d'une étrange vanité intérieure. L'expression en anime sa petite personne ratatinée, son petit visage poupin et raccorni. A être si parcimonieusement, si béatement riche, M. de Bligneul en prend quelque chose d'odieux et d'exaspérant. Quand il me regarde à travers ses lunettes d'or, de son œil rond et fixe, j'éprouve une sorte de colère répulsive, mélangée d'envie. Oui, je l'avoue, tant d'or, tant d'or inutile! Un autre en aurait fait du luxe, de l'aventure, de la volupté, de la charité, de la vie, de la mort, que sais-je! Mais lui? A quoi l'emploie-t-il, cet or? Qu'en fait-il? Il le couve dans un nid stérile, de son croupion déplumé. Ah! tordre ce cou pelé de vieil et vilain oiseau! Du perchoir de sa vanité, M. de Bligneul sent confusément l'antipathie qu'il m'inspire et il en est obscurément froissé. Je ne reconnais pas sa « supériorité ». Elle éclate dans toute sa mince personne prétentieuse et rabougrie. Je hais M. de Bligneul et il me déteste. D'ailleurs, je sens qu'il blâme ma tante Chaltray de m'avoir recueilli chez elle. Ne suis-je pas une « bouche inutile », une dépense, c'est-à-dire? aux yeux de M. de Bligneul, ce qu'il y a de plus monstrueux?

***

La vieille Mariette a eu la visite du père Grenet qui est garde à Villoine. C'est un ancien amoureux à elle et il a encore belle allure, ce père Grenet, avec son carnier recouvert d'un filet, son baudrier et sa plaque de cuivre aux armes du marquis de Boiclos. Naturellement le père Grenet a parlé à Mariette des « nouveaux maîtres », des locataires actuels de Villoine. Ces locataires ou plutôt ce locataire s'appelle M. Antonio Barreros. Il est Argentin et possède une énorme fortune en cultures et en troupeaux. C'est un grand homme à tournure de Don Quichotte, osseux, anguleux. Il est arrivé à Villoine avec trois ou quatre amis, et il y a des dames avec eux, ce qui, m'a dit Mariette, lui fait dilater les narines, à ce vieux pendard de père Grenet. Mais les dames de Villoine ne sont pas pour son fichu nez. A la description qu'il en a faite à Mariette, et que Mariette m'a rapportée fidèlement, j'en conclus que M. Antonio Barreros est à Villoine en « joyeuse compagnie » et qu'on y mène « joyeuse vie ». Les dames en question me paraissent, en effet, appartenir au monde de la galanterie. On se lève et on se couche tard à Villoine. La table de jeu est constamment dressée. On dîne et on soupe largement. Le château est illuminé à giorno. Le champagne coule en abondance. On rit, on chante, on boit, on se querelle jusqu'à l'aube. Deux de ces messieurs grattent furieusement de la guitare. Des traînées de parfums flottent dans les corridors. Parfois des visiteurs arrivent de Paris. Les autos ronflent dans la cour. La grande auto rouge est celle de M. Antonio Barreros. Puis Mariette en est revenue au père Grenet : « Figurez-vous, Monsieur, qu'à son âge, il est toujours « plus que bon » et qu'il ne dédaigne pas de faire encore la politesse à la mère Grenet qui en profite bien. Ah! les filles savent qu'il ne faut pas le rencontrer entre « chien et loup », le vieux bougre! On a trop de peine à se débarrasser de lui. D'ailleurs, il est bien propre, toujours tiré à quatre épingles, toujours le linge blanc, et rasé de près. » Et les yeux lubriques de la vieille Mariette s'allument à la pensée des frasques amoureuses du père Grenet.

*
* *

Fut-ce un crime d'amour ou un crime de haine, cet assassinat du Président d'Arthun par le Conseiller Sorrigny, que M. de la Rivellerie rapporte au tome II de son *Histoire du Parlement de Vallins*? Je me le demande parfois en considérant dans le salon de ma tante le portrait du Président d'Arthun. Il a une belle, bonne et honnête figure, cet homme, mais une figure sans grand intérêt. Le portrait du Conseiller Sorrigny serait autrement curieux à étudier. Quelle tare révélerait-il, quel indice passionnel porterait ce visage? Et puis l'homme qui tue a toujours une supériorité sur l'homme qui est tué. Voyez tous les procès criminels : l'intérêt va davantage au meurtrier qu'à la victime. Néanmoins, il n'existe plus, m'a dit M. de la Rivellerie, de portrait du Conseiller Sorrigny. Il est probable qu'après sa condamnation et son exécution la famille ne tint pas à conserver l'image de celui de ses membres qui l'illustrait si fâcheusement. Les toiles qui le représentaient furent sans doute détruites. En tout cas, elles ont disparu. C'est dommage, j'aurais aimé voir la tête de ce haut magistrat du Parlement, de ce porteur d'hermine et de mortier qui, en pleine ville de Vallins, attira chez lui un de ses collègues, à la faveur d'un audacieux guet-apens, et après l'avoir assommé brutalement, dépeça son corps en quartiers, en brûla certaines parties et jeta le reste dans la fosse des latrines, puis, cela fait, après s'être montré le soir en plusieurs compagnies, alla paisiblement, le lendemain, siéger à l'audience qu'il eut, en l'absence du Président d'Arthun, à présider, comme étant le plus ancien des conseillers. Cette conduite me semble vraisemblablement explicable du fait que, par sa situation, Sorrigny se croyait à l'abri de tout soupçon et sûr de l'impunité. Qui aurait pu supposer un criminel dans un des premiers magistrats de la cité? N'était-il pas en quelque sorte, hors de cause? Dès lors, à quoi bon prendre des précautions, même les plus élémentaires? A quoi servait de dissimuler un forfait qu'il ne viendrait à personne l'idée de lui attribuer? De là, l'incroyable négligence qu'il apporta à son crime, son extraordinaire « je m'en foutisme ». Et quel peu de cas il faisait de la police de son temps! Il la croyait incapable de

débrouiller une affaire aussi inattendue et si extraordinaire. De plus, n'était-il pas plausible que le Conseiller Sorrigny estimât qu'au cas où il serait découvert, il se pourrait fort bien que la Justice préférât ignorer un crime dont l'affreux scandale eût rejailli sur un corps illustre tout entier? En pensant ainsi, reconnaissons que le Conseiller Sorrigny témoignait à ses collègues le plus parfait mépris, les jugeant capables de faire passer leur intérêt corporatif avant le respect dû aux Lois. D'autre part, n'est-ce point attribuer à ce Sorrigny des calculs et raisonnements qui lui furent bien étrangers? Qui nous dit qu'en cette affaire il n'agit pas par simple impulsion meurtrière, par simple instinct sanguinaire, par cette haine animale qui pousse l'homme contre l'homme, par cette mauvaise humeur que l'on éprouve contre son semblable, par l'agacement nerveux que l'on ressent de telle ou telle présence, et qui peut aller, en certaines circonstances, jusqu'à une sorte de folie agressive? C'est un sentiment que je comprends assez bien. Il y a des êtres dont l'existence vous est intimement et volontairement insupportable. Un M. de Bligneul, par exemple. Certes je n'irais pas jusqu'à me défaire de ce fantoche, mais j'apprendrais volontiers que le fil qui le fait mouvoir s'est rompu.

***

Les récits de la vieille Mariette sur la « joyeuse vie » que l'on mène à Villoine me sont revenus à l'esprit dans une sorte de rêverie bizarre où je ne me sentais plus maître des associations d'idées qui s'y formaient. Je les reproduis ici tant bien que mal. Je vois une grande salle violemment et brillamment éclairée de candélabres aux nombreuses bougies répandant leur lumière sur une vaste table, couverte d'argenteries, décorée de fleurs et de fruits. La salle est pleine d'un savoureux et capiteux parfum de mets, de vins, de femmes, car il y a des femmes attablées. Elles sont assises nues; leurs corps ambrés ou rosés se détachent sur le fond de la tenture. La clarté ruisselle sur les nuques, les épaules, les dos, les seins. Des chevelures se tordent ou s'épandent, avec des éclats fauves ou de sombres lueurs. Je distingue aussi des bras neigeux, des cuisses, des sexes. Parmi toutes ces femmes, aucun homme. Tout à

coup, dans le silence, des rires fusent; des têtes se retournent; je vois des visages, mais je n'en reconnais aucun. Ces visages sont beaux, les narines palpitent, les lèvres s'épanouissent, les yeux regardent. Tout, dans cette salle somptueuse, ces lumières, ces mets, ces vins, ces fruits, ces fleurs, ces femmes, tout dit la joie de la vie, tout y proclame les plaisirs de la chair. Est-il donc d'autres buts que saisir, étreindre, dévorer? Les bouches sont-elles faites pour autre chose que la morsure ou le baiser? Les mains pour prendre, les yeux pour jouir ou désirer? Un sexe n'est-il pas le lieu du corps vers lequel convergent toutes nos forces sensuelles? C'est là qu'aboutit tout notre effort vital. C'est la raison même de notre existence. A quoi bon vivre sans la volupté? A quoi bon la puissance, la richesse, si elles ne nous donnent pas, avec l'illusion de l'amour, la possession de la femme? A quoi bon tout? Pour cette conquête de la « toison » tous les moyens ne sont-ils pas valables? Elle est la grande cause, la grande excuse. Qu'importent le vol, le meurtre, le rapt, s'ils ont « pour mobile » la possession de la chair amoureuse! Toutes les morales ne s'effacent-elles pas devant l'amour? La ruse, la fourberie, le mensonge, la violence, forment son habituel cortège. Il n'en exclut ni le sang ni la mort. Bien fou qui ne se fait pas l'esclave du dieu! Ne dirait-on pas qu'il m'offre une dernière chance de sortir de mon ennui, de mon néant. Je n'ai qu'à m'approcher, à saisir un de ces corps qui sont là devant moi. Je n'ai qu'à baiser une de ces bouches. Si elle résiste... mais n'as-tu pas la force de tes mains violentes? Elles aiment à être forcées, ces femmes! Va donc, prends la plus belle! En vain elle se débat et résiste, maîtrise-la. Ses longs cheveux se déroulent, sa gorge palpite, son souffle te brûle, elle crie; ses yeux étincellent. Elle repousse furieusement ton étreinte. Elle t'injurie, elle t'insulte, elle te griffe, elle te mord. Prends-la, elle va t'aimer. Déjà son corps faiblit, ses dents se desserrent, un vague sourire apparaît sur son visage. Saisis-la, emporte-la, ouvre la porte. Dehors, la grande auto rouge attend, trépidante, furieuse, elle aussi. L'homme qui va te conduire a les mains au volant. Soudain, il tourne la tête. O stupeur! c'est bien lui que je reconnais, cette fois, oui, c'est bien le nocturne agresseur du Bois, le rôdeur du jardin de Vallins...

n'opposais à son fastidieux réseau ton incessante et tournoyante activité, si continuelle, si active, qu'elle finit par t'étourdir et t'enivrer. Alors tu ne fais plus aucune attention à qui tu distribues tes faveurs et tes dons. Tu les répands à tort et à travers. Tu en combles ceux qui n'en ont que faire. Tu les refuses à ceux qui se meurent dans l'attente. Tu es le caprice et l'injustice, la fantaisie et la prodigalité. Tu aides aux incohérences de la destinée. Où es-tu donc, ce soir, qu'une fois de plus je t'appelle en vain? Sur quel rivage, dans quelle contrée? Franchis-tu le portail d'un palais ou le seuil d'une cabane? Vas-tu enfin répondre à ma prière ou vas-tu rebrousser chemin et obéir à une autre voix? Que faire? La Fantaisie seule te guide et il y a bien peu de chances qu'elle t'amène jusqu'à moi. Le vaste monde est à tes pieds; pourquoi, entre toutes les contrées, choisirais-tu celle où, parmi tant de cités orgueilleuses et frémissantes, s'agite la misérable petite ville où je meurs de mélancolie, d'oisiveté et d'ennui? Qui pourrait t'y attirer? Ses vieilles maisons, son église, ses rues désertes? A cette heure, elle est plongée dans le sommeil; ma lampe seule y brûle, mais en quoi peut t'intéresser sa lueur solitaire? Bien d'autres que moi, en ces lieux divers sur lesquels s'étend ton empire, veillent dans l'angoisse, des êtres d'énergie, de volonté, d'héroïsme et de génie qui n'attendent, ô Imprévu, qu'un signe de toi pour se précipiter vers les plus hautes cimes de la vie, celles d'où l'on voit se lever l'aurore ou apparaître au ciel les astres annonciateurs. Mais, chez un pauvre homme comme moi, que ferais-tu, ô Visiteur inutile? Que ferais-tu dans cette morne maison, dans cette chambre solitaire? Et cependant, ô miséricordieux, ô fantasque Démon, je ne puis croire que tu m'abandonnes à jamais et il me semble entendre, dans le mortel silence qui m'entoure, le lointain, le vague frémissement de ta divine aile invisible.

***

J'ai relu ce que j'ai écrit hier soir et je suis demeuré stupéfait. J'ai fait de la « littérature ». Ma parole, c'est à croire que je deviens fou!

***

L'étude de M. de la Rivellerie sur l'affaire du Conseiller Sorrigny est vraiment fort curieuse. M. de la Rivellerie a très bien su reconstituer la physionomie de Vallins au XVIIe siècle. C'est très vivant et très érudit à la fois. Il nous expose très complètement le développement du procès, les enquêtes, monitoires, arrêts qu'il comporta, tout le mécanisme de la machine judiciaire de l'époque. Le récit de l'exécution capitale de Sorrigny est excellent, mais où M. de la Rivellerie demeure plus faible et assez incertain, c'est sur les origines du crime, sur les raisons qui poussèrent Sorrigny à le perpétrer. On dirait que le bon M. de la Rivellerie hésite à pénétrer dans le tréfonds de cette âme sanglante et noire. Il ne me semble pas très hardi psychologue, notre La Rivellerie. Il est naïf, honnête, et cependant on le dit remarquable juge d'instruction et très capable de suivre une affaire. Il en a débrouillé, paraît-il, quelques-unes assez délicates, mais je suis persuadé qu'il a été plus servi par sa chance que guidé par sa perspicacité. Il ne doit pas avoir cette faculté indispensable au vrai magistrat criminaliste et qui consiste à savoir se mettre « dans la peau de l'assassin », à s'identifier avec lui le plus possible, ce qui est le meilleur moyen de voir jouer les ressorts de ses actes et de remonter jusqu'aux forces secrètes qui les ont déterminés. Sous ce rapport M. de la Rivellerie ne me semble pas très doué. Il serait curieux de le voir à l'œuvre. Comme il tâtonnerait, comme il s'égarerait, comme il se « blouserait », et avec quelle bonne foi et quelle conscience!

***

J'avais parlé à ma tante Chaltray de l'étude de M. de la Rivellerie; elle a voulu la lire. En me la rendant, elle m'a fait remarquer que, de « mémoire d'homme », aucun crime n'a jamais été commis à P..., ce qui confirme son opinion que P... est une ville unique, exceptionnelle, d'une moralité hors ligne, comme elle dit. De cette constatation, elle passa à l'éloge des principales personnalités de la Société

n'opposais à son fastidieux réseau ton incessante et tournoyante activité, si continuelle, si active, qu'elle finit par t'étourdir et t'enivrer. Alors tu ne fais plus aucune attention à qui tu distribues tes faveurs et tes dons. Tu les répands à tort et à travers. Tu en combles ceux qui n'en ont que faire. Tu les refuses à ceux qui se meurent dans l'attente. Tu es le caprice et l'injustice, la fantaisie et la prodigalité. Tu aides aux incohérences de la destinée. Où es-tu donc, ce soir, qu'une fois de plus je t'appelle en vain? Sur quel rivage, dans quelle contrée? Franchis-tu le portail d'un palais ou le seuil d'une cabane? Vas-tu enfin répondre à ma prière ou vas-tu rebrousser chemin et obéir à une autre voix? Que faire? La Fantaisie seule te guide et il y a bien peu de chances qu'elle t'amène jusqu'à moi. Le vaste monde est à tes pieds; pourquoi, entre toutes les contrées, choisirais-tu celle où, parmi tant de cités orgueilleuses et frémissantes, s'agite la misérable petite ville où je meurs de mélancolie, d'oisiveté et d'ennui? Qui pourrait t'y attirer? Ses vieilles maisons, son église, ses rues désertes? A cette heure, elle est plongée dans le sommeil; ma lampe seule y brûle, mais en quoi peut t'intéresser sa lueur solitaire? Bien d'autres que moi, en ces lieux divers sur lesquels s'étend ton empire, veillent dans l'angoisse, des êtres d'énergie, de volonté, d'héroïsme et de génie qui n'attendent, ô Imprévu, qu'un signe de toi pour se précipiter vers les plus hautes cimes de la vie, celles d'où l'on voit se lever l'aurore ou apparaître au ciel les astres annonciateurs. Mais, chez un pauvre homme comme moi, que ferais-tu, ô Visiteur inutile? Que ferais-tu dans cette morne maison, dans cette chambre solitaire? Et cependant, ô miséricordieux, ô fantasque Démon, je ne puis croire que tu m'abandonnes à jamais et il me semble entendre, dans le mortel silence qui m'entoure, le lointain, le vague frémissement de ta divine aile invisible.

***

J'ai relu ce que j'ai écrit hier soir et je suis demeuré stupéfait. J'ai fait de la « littérature ». Ma parole, c'est à croire que je deviens fou!

***

L'étude de M. de la Rivellerie sur l'affaire du Conseiller Sorrigny est vraiment fort curieuse. M. de la Rivellerie a très bien su reconstituer la physionomie de Vallins au XVIIe siècle. C'est très vivant et très érudit à la fois. Il nous expose très complètement le développement du procès, les enquêtes, monitoires, arrêts qu'il comporta, tout le mécanisme de la machine judiciaire de l'époque. Le récit de l'exécution capitale de Sorrigny est excellent, mais où M. de la Rivellerie demeure plus faible et assez incertain, c'est sur les origines du crime, sur les raisons qui poussèrent Sorrigny à le perpétrer. On dirait que le bon M. de la Rivellerie hésite à pénétrer dans le tréfonds de cette âme sanglante et noire. Il ne me semble pas très hardi psychologue, notre La Rivellerie. Il est naïf, honnête, et cependant on le dit remarquable juge d'instruction et très capable de suivre une affaire. Il en a débrouillé, paraît-il, quelques-unes assez délicates, mais je suis persuadé qu'il a été plus servi par sa chance que guidé par sa perspicacité. Il ne doit pas avoir cette faculté indispensable au vrai magistrat criminaliste et qui consiste à savoir se mettre « dans la peau de l'assassin », à s'identifier avec lui le plus possible, ce qui est le meilleur moyen de voir jouer les ressorts de ses actes et de remonter jusqu'aux forces secrètes qui les ont déterminés. Sous ce rapport M. de la Rivellerie ne me semble pas très doué. Il serait curieux de le voir à l'œuvre. Comme il tâtonnerait, comme il s'égarerait, comme il se « blouserait », et avec quelle bonne foi et quelle conscience!

***

J'avais parlé à ma tante Chaltray de l'étude de M. de la Rivellerie; elle a voulu la lire. En me la rendant, elle m'a fait remarquer que, de « mémoire d'homme », aucun crime n'a jamais été commis à P..., ce qui confirme son opinion que P... est une ville unique, exceptionnelle, d'une moralité hors ligne, comme elle dit. De cette constatation, elle passa à l'éloge des principales personnalités de la Société

et elle en vint au panégyrique de M. de Bligneul, au point que je me demande si ma tante n'aurait pas sur lui des projets de mariage. Ce genre d'unions séniles se voit quelquefois en province...

***

Ma tante a insisté de nouveau sur l'exceptionnelle vertu des habitants de P... A l'entendre, il ne se passerait jamais rien entre eux de repréhensible. Comme cette conversation m'agaçait, j'ai soutenu qu'il ne fallait pas trop se fier aux apparences, qu'il en est à P... comme partout ailleurs, que les gens n'y valent pas mieux, que l'hypocrisie leur est de règle, que rien ne prouve que les crimes et méfaits qui se commettent à P... ne le soient avec assez de secret pour demeurer inconnus. J'ajoutai que, du reste, cette impunité pouvait fort bien ne pas durer et qu'un jour ou l'autre, quelque bon scandale y mettrait fin. Pendant que je parlais, ma tante me regardait avec méfiance, comme si j'eusse été fort capable du mauvais coup que je prédisais.

***

Les beaux jours d'automne me donnent un besoin de mouvement, un désir de marche et de déplacement. J'aimerais devant mes yeux voir passer des paysages dans leur variété successive. Ceux que je traverse, de mon pas d'homme, ne changent pas assez vite. Ils ne se modifient que peu à peu, lentement, minutieusement. Je leur appartiens trop longtemps et ils m'ont lassé avant d'avoir pris une configuration différente. Je voudrais qu'à peine entrevus, ils s'évanouissent dans une fuite éperdue, dans une sorte de fantasmagorie et de vertige de vitesse. Cette sensation que la marche refuse au piéton, l'auto la donne libéralement. Au choc de l'auto, le paysage, à peine abordé, se brise, s'émiette en fragments pour se reconstituer et s'offrir avec une merveilleuse rapidité en sa nouveauté éphémère. En auto, on chemine dans une continuelle destruction qui, à mesure, se reconstruit. Fermez les yeux. Attendez un instant. Rouvrez-les. Tout est

déjà autre : lignes, couleurs. Et avec quelle avidité on absorbe les choses! Ce vent qui vous souffle rudement ou subtilement au visage, ne dirait-on pas qu'il emporte avec lui tout le passé et laisse l'instant en sa parfaite nudité?... Mais à quoi bon rêver ainsi, je n'ai pas d'auto! La route étend devant moi sa monotone bordure de peupliers que dore l'automne. Il a plu, ces jours derniers. Le ciel est traversé de lourds nuages. Je marche pour marcher. Il y a dans la mécanique du pas une sorte d'engourdissement de la pensée qui me fait du bien. Devant moi la route s'allonge et je finis par prendre intérêt à telles de ses particularités. Certaines ornières, certains cailloux attirent mon attention. Je suis sensible à ses différences de résistance et d'aspérité. Ce n'est plus moi qui marche, c'est la route qui m'entraîne. Je dépends de son sol mouvant. Si je la suivais ainsi indéfiniment, où me mènerait-elle? peut-être si loin de moi-même que j'en perdrais la notion? Soudain le sentiment de ma personnalité m'assaille brusquement. Vers quel oubli me conduisait donc cette route? Mon pas s'arrête, comme devant un obstacle infranchissable. Une force me tire en arrière. Où suis-je? Ah! je reconnais ce tournant, ce buisson, cette borne! Comme j'ai marché longtemps! Le jour décline, il faut revenir, refaire le chemin parcouru. Lorsque j'arriverai aux premières maisons de P..., il fera presque nuit. Des lumières commenceront à s'allumer. La vieille Mariette sera à m'attendre sur le pas de la porte. En retard pour le dîner, je verrai en face de moi, à table, la figure rechignée de ma tante Chaltray.

***

Ces promenades me font du bien. Un de ces jours, j'irai jusqu'à Villoine...

***

M. de la Rivellerie doit venir demain déjeuner et amener avec lui le photographe qui prendra un cliché du portrait du Président d'Arthun.

***

Je suis accoudé à ma fenêtre. De là, mon regard domine la cour où j'aperçois la vieille Mariette qui se dirige vers le poulailler. Son entrée y provoque un grand désordre. J'entends des battements d'ailes effarées, des gloussements affolés. Mariette sort, tenant par les pattes une couple de poulets. Elle a sa coiffe et son tablier blanc, et vient s'asseoir sur le rebord du puits. Avec sa vieille figure si française, elle ressemble assez à une ménagère de Chardin. L'une des deux volailles jetée sur le sol, pattes liées, elle serre l'autre entre ses genoux. Soudain elle l'empoigne par les ailes. Elle a saisi les ciseaux qui pendent le long de son tablier et les introduit dans le bec ouvert de la volaille qui se débat et dont les muets soubresauts peu à peu s'apaisent, lorsque, Mariette tenant l'animal la tête en bas, le sang commence à lui couler du bec. Mariette impassible attend. Quand il s'agit de tuer un canard, Mariette lui tranche le cou avec un couperet. La bête, ainsi tronquée, s'agite et parfois se met, un instant, à courir sur ses pattes palmées.

***

M. de la Rivellerie est donc venu déjeuner. La photographie du portrait a fort bien réussi. En sortant de table, nous trouvons l'opération faite et le portrait remis en place. Le bon M. de la Rivellerie nous parle de ce vieux procès qui le passionne. Il en aime les héros et tout autant le meurtrier que la victime. Tous deux lui sont également sympathiques. Tous deux bénéficient à ses yeux du favorable recul du passé. Que l'un de ces messieurs ait assassiné et dépecé l'autre, cela semble à M. de la Rivellerie un incident purement pittoresque. Pour lui cette sanglante tragédie, cette ignoble boucherie a perdu toute réalité pathétique. Elle est devenue une simple curiosité historique où M. de la Rivellerie se complaît. Cet honnête magistrat ne s'exalte que dans les crimes du passé. Les crimes « modernes » le laissent indifférent. S'il était libre, je crois qu'il ne s'inquiéterait guère de ces fadaises.

***

Hier, je rentrais à la maison, par le Mail. Devant moi marchait M. Requisada. Je le regardais. Sur ses jambes basses et tortes soutenant son corps trapu, il s'avançait, agitant ses bras courts et remuant sa grosse tête jaune à tignasse grise. Vu ainsi, il avait l'air de quelque nain de Velasquez, de quelque nabot comme Goya nous en montre, consultant des sorcières dans ses *Caprices* ou achevant des blessés dans les *Malheurs de la Guerre*. Tout en marchant derrière notre homme, je l'entendais murmurer et mâchonner à mi-voix des mots espagnols. Tout à coup, il s'arrêta, mit sa canne en joue comme il eût fait d'un fusil et éclata d'un rire bruyant. Quelque souvenir de guerre carliste lui remontait sans doute à la gorge; il revoyait quelque exécution d'espion, quelque fusillade de prisonniers ou d'otages. Évidemment ce genre de souvenirs n'est pas désagréable à M. Requisada. Il les mêle à l'occupation de ses pratiques religieuses. Cela compose à son existence actuelle une toile de fond assez bien meublée. M. Requisada ne s'ennuie pas. Il a de quoi penser.

***

Il y a plusieurs jours que l'on n'a pas entendu la sirène de l'auto rouge. Les gens de Villoine seraient-ils repartis? Il me manque, ce cri qui est comme la voix de ma détresse et de mon ennui, et qui me déchire les nerfs, quand il coupe et perce l'air de son appel aigu. D'ailleurs, je suis terriblement nerveux en ce moment, et je devrais bien consulter un médecin, mais ce que je devrais plutôt lui demander, ce serait un moyen d'en finir avec la vie misérable que je mène, le remède brusquement mortel qui m'affranchirait de moi-même. N'y a-t-il pas de bienfaisantes drogues qui facilitent les départs et les font sûrs et discrets? Oui, mais, pour en user, il faudrait une sorte de courage qui, peut-être, me manquerait. La mort! Aurais-je la force de me la donner à moi-même, aurais-je même celle de la donner à autrui? Ai-je en moi cette énergie froide, calculée et raisonnable

qui fait les suicides; ai-je en moi ces vapeurs de colère, ces poussées de violence qui font les meurtriers? Toucher à la vie me paraît quelque chose d'assez redoutable et de presque répugnant. Supprimer une vie, même la sienne propre, me semble, après tout, un acte grave. Pour l'accomplir, il faut être un caractère fort et je suis un caractère faible. Je suis un indécis, un incertain. La vue du sang m'est pénible. Quand j'aperçois la vieille Mariette égorger ses volailles, je me sens mal au cœur. Je n'ai jamais aimé la chasse. Que faudrait-il donc pour faire de moi ce que je suis si peu? Quel sentiment, quel événement pourraient allumer en moi ces feux de l'âme qui sont la colère, la violence, me ruer contre moi-même ou contre autrui?

***

La lecture du procès Sorrigny a tourné la tête à ma tante, ainsi que les récits de M. de la Rivellerie. Elle ne rêve plus que vols, effractions, crimes, meurtres, assassinats et autres gentillesses. Elle enregistre et commente ceux que rapporte le journal. Bref, elle a peur. Elle a fait poser un verrou à la porte de sa chambre. Ce ne sont plus seulement les vivants qu'elle redoute. Elle craint aussi les fantômes. Je l'ai surprise, l'autre jour, qui aspergeait d'eau bénite le portrait du pauvre Président d'Arthun. O province, tu dépasses tout ce que l'on peut attendre de toi!

***

Je l'ai posé sur ma table, tout ouvert, comme je l'ai trouvé... Quel silence autour de lui, autour de moi, partout; sur toute la ville endormie, sur toute la campagne environnante! Quel silence en moi, où j'entends mon cœur!... Mariette a oublié de garnir la lampe et j'ai dû allumer une bougie. Sa lumière tombe sur la longue lame coupante, courbe et pointue. Elle est fortement fixée à un manche de corne, muni d'un anneau, bien en main. Ce manche, cette lame forment une arme solide et dangereuse, une arme d'attaque et de combat. A un poing violent, elle serait ter-

rible. Je l'imagine frappant une poitrine, pénétrant la chair, déchirant un poumon, perforant un cœur. Je l'imagine tranchant une gorge, ouvrant la peau délicate d'un ventre. Et le sang qui jaillirait et le cri de l'homme frappé! Je le répète, c'est une arme terrible. Avec elle un Conseiller Sorrigny dépècerait un Président d'Arthun. Lourde et puissante, elle tient de la navaja espagnole et du couteau de l'apache. Fermée, elle a, quand même, l'air agressif et mauvais, je ne sais quoi de vivant et de méchant. Dans ma poche, tandis que M. de Bligneul me parlait, de son ton de fausset, je la sentais tressaillir, palpiter, comme si elle eût voulu s'ouvrir. Elle était comme animée d'une vie hostile et mystérieuse.

Cette vie occulte, il l'a encore, le singulier couteau, maintenant qu'il est là, posé ouvert sur ma table, éclairé par la lueur de la bougie. La lame miroite comme ensanglantée, et pourtant, elle est parfaitement nette. Aucune souillure, aucune tache de rouille, aucune poussière de la route où je l'ai ramassée... Il était tard et la nuit était presque venue; je rentrais le long du canal. Je marchais, comme je marche le plus souvent, la tête basse, car l'ennui est un lourd poids et il faut pour le supporter des épaules plus fortes que les miennes. Je l'aperçus. Il gisait là, près d'une pierre qui le soulevait légèrement. Sa lame pointait vers moi. L'eussé-je entendu siffler comme un aspic, je n'aurais pas été étonné, pas plus s'il avait rampé sur le sol. Mais il demeura immobile. Je m'approchai, me baissant un peu, sans le toucher. La lame luisait. Sournoisement, le manche attirait ma main. Qui avait pu laisser tomber là cet objet? Cependant, je m'étais baissé; je l'avais ramassé. Instinctivement, je le brandissais avec le geste d'en frapper quelqu'un d'invisible. Tout à coup, la lame étincela, fulgurante, dans un faisceau de vive lumière, tandis que je faisais en arrière un brusque bond... Rapide, silencieuse, brutale, ses phares éblouissants allumés, la grosse auto rouge était presque sur moi, sans que je l'eusse entendue venir, sans qu'elle eût corné, sur moi ruée, massive, farouche, m'effleurant. Elle passa. Au volant, je distinguai les énormes mains du chauffeur, son visage entrevu, ses yeux. Tout cela ne

dura qu'un instant. L'auto avait disparu dans l'ombre... C'est en revenant que j'ai rencontré M. de Bligneul. Je ne sais plus du tout ce qu'il m'a dit, ni ce que je lui ai répondu.

***

Ce couteau mystérieux trouvé sur la route de Villoine, je sais d'où il vient, je sais qu'il est le même que celui qui fut levé sur moi, un soir d'automne, dans le sentier qui longe le lac du Bois de Boulogne. La main qui m'en menaça est celle que j'ai vue au volant de l'auto rouge. J'ai reconnu le couteau, la main. J'ai reconnu l'homme. O lame, viens-tu couper les liens des bandelettes dont l'ennui me ligote? Es-tu la messagère de l'imprévu? Es-tu?...

***

Le père Buennin, le fermier de ma tante Chaltray, est venu lui parler. J'ai profité de sa carriole pour me faire déposer par lui à mi-chemin de Villoine. Je ne sais quelle force m'y attirait. En quittant le père Buennin, je pris par un raccourci. J'aime les petits chemins peu fréquentés, où l'herbe pousse aux ornières, où par endroit le sol se gazonne, qui se glissent à l'étroit entre les haies dont les branches mal taillées vous frôlent, quand on passe. Au lieu de me mener à la grande avenue du château, cette traverse me conduisit au bout du parc. Un saut de loup à demi comblé laisse un passage facile. Cet obstacle franchi, on est dans le parc de Villoine. Il y avait grande chance qu'il fut désert à cette heure. En effet, à peine y fus-je entré, j'entendis la cloche qui annonçait le déjeuner. Les sons de cette cloche fêlée vibraient dans l'air doux et presque tiède de cette journée. Le ciel était gris; les allées et les pelouses commençaient à se parsemer de feuilles mortes. Tout le décor automnal s'harmonisait avec le son mélancolique de cette cloche. Ainsi ces Argentins installés à Villoine respectaient et adoptaient les usages de noble vie des anciens châtelains. Il est vrai que c'est justement cette atmosphère de passé qui leur plaît dans nos vieilles demeures françaises. Les Argentins de Villoine ne

poussaient-ils pas ce goût jusqu'à vouloir acheter la terre et le château de M. de Boiclos? Peut-être, après tout, ne serait-ce pas un mal. Peut-être Villoine, aux mains argentines de ses acquéreurs, se relèverait-il de l'abandon où il était aux mains désargentées de son propriétaire actuel?

Tout en réfléchissant ainsi, je me rapprochais du château. Il dressait dans l'atmosphère décolorée sa masse architecturale imposante et triste. Néanmoins, soutenu par sa terrasse où l'on accède par un double escalier en fer à cheval, il avait grand air et faisait grande figure. Ces Argentins, pour peu qu'ils eussent quelque goût, pourraient en faire quelque chose de ce Villoine! Qu'arriverait-il si j'allais, à l'improviste, me trouver en présence de l'un d'eux? Quel air d'intrus à leurs yeux! Bah! je me présenterais, m'excuserais et tout finirait bien par s'arranger. Cependant, la terrasse gravie, je m'étais approché sans bruit des grandes fenêtres du rez-de-chaussée. Celle devant laquelle je me trouvais donnait sur la salle à manger où une table était dressée.

Ils étaient sept, quatre hommes et trois femmes, autour desquels circulaient des maîtres d'hôtel. La table était simplement servie. Les hommes et les femmes élégants. Je n'entendais pas leurs voix, mais je distinguais leurs attitudes et je voyais les gestes d'une conversation animée. Les deux hommes placés en face me parurent jeunes, très bruns. A chaque bout de la table était assise une des femmes, l'une et l'autre jolies. Celle de droite une grande personne brune, celle de gauche plus menue. Les deux autres convives mâles me tournaient le dos. Le nez à la vitre, je considérais avec curiosité cette sorte de tableau vivant. Cela me semblait se passer loin, très loin, tout au fond de ma vie, de mon ancienne vie. Cela m'apparaissait plutôt comme une espèce de songe vécu que comme une réalité. Jadis j'avais vécu comme vivaient ces gens. Et maintenant quelle distance me séparait d'eux! Une telle distance qu'ils ne m'apercevaient même pas, derrière ma vitre! Je n'étais même pas pour eux un fantôme, une ombre. Cependant l'un des hommes dirigea soudain son regard vers la fenêtre. Au même instant, la femme placée à côté de lui se pencha pour allumer une cigarette. Je poussai une sourde exclamation de surprise : Claire Derveneuse, mon

ancienne maîtresse, celle même que j'avais aperçue pour la dernière fois, chez Laplace, à mon dernier soir de Paris!

C'était bien elle, et je reconnaissais dans son voisin de table l'homme qui l'accompagnait, ce soir-là, chez Laplace. Leur liaison n'avait donc pas été une simple passade, puisqu'elle durait encore et que l'Argentin avait amené Claire avec lui dans ce château qu'il se proposait d'acheter. Villoine aurait peut-être un jour Claire Derveneuse pour châtelaine. Rusée et avide, je la savais fort capable de se faire épouser. Cette perspective me fit sourire. L'esprit pratique et ordonné de Claire me le permettait. Ah! elle s'entendait à organiser sa vie et à tirer parti des gens et des choses! Elle était riche. La grande auto rouge dont le cris trident avait si souvent lacéré ma rêverie et déchiré ma torpeur lui appartenait sûrement. Et que trouvait-on à la base de cette insolente fortune? Un corps de femme, un visage, un regard, un sourire, une chevelure, aucun don particulier de beauté ni de génie. A quoi tenait donc l'élévation d'une Claire Derveneuse, sinon à la présence de ce merveilleux collaborateur aux destinées qui s'appelle : la chance, le hasard, l'imprévu? Et ce que ces mystérieux assistants lui offraient comment arrivait-elle à le réaliser? Certes, elle ne manquait ni d'intelligence, ni d'agrément, mais elle valait surtout par la solidité un peu plate de son bon sens. Cette fortune qui la comblait, elle la devait donc aussi à son industrie personnelle. En attendant le « coup de chance », Claire Derveneuse ne dédaignait pas les petits profits. Je me la rappelais ingénieusement quémandeuse, soucieuse du moindre gain, « mettant de côté » tout ce qui n'était pas nécessaire à la façade de son métier. De sa discrète avidité, je m'étais aperçu à mes dépens. De quel modeste appétit elle m'avait grignoté, avec la même aisance et le même naturel qu'elle apportait à fumer la cigarette qu'elle tenait délicatement entre ses lèvres!

Je la regardais. Elle se montrait à moi de profil, un de ses coudes appuyé sur la table, d'un air à la fois autoritaire et négligent. Depuis notre dernière rencontre, Claire Derveneuse avait pris de l'importance. A cette table, elle tenait vraiment le rôle de maîtresse de maison. Les deux autres

femmes ne semblaient que des comparses. On sentait que Claire Derveneuse décidait et régentait tout. Elle devait régler aussi bien les dépenses qu'établir l'ordre des journées, organiser les promenades. Elle avait véritablement l'air d'être chez elle dans ce château de Villoine et, ma foi, je la considérais avec une certaine admiration, elle et le collier de grosses perles qui cerclait son cou et dont elle caressait du doigt les boules lumineuses, tandis que le maître d'hôtel, incliné, écoutait un ordre qu'elle lui donnait. L'homme se releva, fit un signe vers la porte, et je vis apparaître, sa casquette à la main, le chauffeur de l'auto rouge.

Je l'avais reconnu aussitôt. Claire lui parlait. Il répondait. Je n'entendais pas leurs paroles. Ils devaient discuter quelque question d'itinéraire ou de mécanisme. A plusieurs reprises, il fit un geste brusque et je vis son poing se serrer et ses yeux luire étrangement. Claire continuait la conversation. Elle alluma une autre cigarette. L'homme maintenant écoutait; je voyais ses yeux dirigés vers le collier de perles avec une singulière fixité. Plus je le regardais, plus la certitude s'affermissait en moi, que cet homme était bien mon agresseur du Bois de Boulogne, l'inquiétant passant du Jardin public de Vallins, celui qui avait laissé tomber sur la route ce couteau ouvert que j'y avais ramassé. Oui, je lereconnaissais. Ce visage, ces yeux, c'étaient bien les yeux, le visage entrevus, en ce soir du Bois, et dont les traits et l'expression s'étaient fixés à jamais dans ma mémoire. Or, une question se posait à mon esprit. Ne devais-je pas prévenir Claire Derveneuse, l'avertir, la mettre en garde? Mais contre quoi? Je ne pouvais qu'alléguer des impressions personnelles. Et puis Claire avait dû se renseigner avant de prendre ce garçon à son service. « Service », ce mot, d'ailleurs, lui allait mal... Sous son costume de chauffeur, l'homme ne manquait pas d'une certaine distinction. Et que penserait des chimères de ce toqué en train de l'épier, la sage et pratique Claire Derveneuse!

Cette idée me rendit le sentiment de ma situation. D'un moment à l'autre, je pouvais être découvert à mon poste d'observation, en cette position ridicule, la figure collée à la vitre. Que dirait Claire en me reconnaissant? Après tout,

qu'aurais-je à lui dire? Pourquoi me mêler d'intervenir dans sa vie? Non, mieux valait me retirer, laisser faire la destinée. Claire Derveneuse appartenait à un monde dont je ne faisais plus partie, au monde des vivants. Qu'avait de commun avec la vie ma misérable et morne existence qui n'ouvrait devant moi que ses perspectives d'ennui, de monotone, d'interminable ennui?

***

Je ne me suis pas levé aujourd'hui, j'ai passé toute cette journée dans l'immobilité et le silence et, pour mieux m'isoler de tout, j'avais même arrêté le mouvement de ma montre. Mon oreille en distinguait l'imperceptible tic-tac et ce bruit minuscule me semblait emplir toute la chambre. J'ai interrompu la marche des aiguilles. Tout s'est tu. C'est ainsi qu'on peut arrêter sa propre vie, celle d'un autre. Il suffit du plus léger obstacle introduit dans les rouages vitaux pour en paralyser l'activité. C'est si facile et très difficile. Il faudrait s'y habituer peu à peu, et alors cela deviendrait aisé de supprimer sa propre vie, une vie, la vie. La vieille Mariette n'éprouve aucune émotion à tuer un poulet, un canard, un lapin, et l'excellent et pieux M. Requisada n'éprouve aucun remords et aucun regret des vies qu'il a militairement supprimées. D'ailleurs, combien y a-t-il de vies dignes de ce nom, qui vaillent la peine d'être vécues, qui soient vraiment des vies vivantes? La plupart des gens sont déjà morts avant de faire semblant de vivre. Combien y a-t-il à P... de vrais, de réels vivants? En est-ce un, par exemple, que M. de Bligneul? Non, c'est un automate aux rouages minutieusement, égoïstement réglés. Il suffirait d'une pointe d'épingle, d'un grain de poussière, pour les détraquer, en interrompre le mouvement. Crac! il n'y aurait plus de M. de Bligneul, mais ce serait trop romantique, trop conte d'Hoffmann... Bah! il ira tout sottement jusqu'au bout de son petit rouleau.

***

J'ai été absent de moi-même. Ce fut une bien curieuse impression que cette délivrance soudaine. Je m'apparus très

loin, figure minuscule et presque indistincte. Était-ce donc cela que j'avais été et faudrait-il le redevenir, réintégrer cette forme naine et lointaine? Comment pourrais-je tenir dans un si petit espace corporel, maintenant que j'ai goûté cette libération du moi. Je ne me sentais plus incarné et incorporé. Je me sentais transporté au carrefour de toutes les vies, au centre de toutes leurs possibilités, en une prodigieuse attente. Je me trouvais dans une sorte d'état de souveraineté, sans que ma puissance secrète se manifestât par aucun indice visible. Je me disais : « Je ne suis rien et je me contente d'être dans tout; je suis toutes les vies sans les vivre et je pourrais, des humaines, m'élever aux divines par un acte de ma seule volonté. Il n'y a pas de Roi de l'Esprit dont la puissance égale la mienne, et le prodigieux personnage spirituel que je suis, nul ne se doute de ce qu'il est. Aucun signe ne m'indique, ni colonne de feu, ni lueur révélatrice, ni fumée d'encens, ni étoile d'annonciation. Rien alentour de mon prodige. Il se passe dans le vide et dans l'inconnu. » Autour de moi, l'existence continue. La vieille Mariette est venue garnir ma lampe. On a sonné trois fois à la porte de la rue. Un de ces coups de sonnette était sans doute celui de M. de Bligneul. Toute la morne petite ville de P... a continué à végéter dans sa médiocrité.

***

Un couteau ouvert au poing, une vitre brisée, des perles arrachées à une gorge haletante, à des mains qui se défendent. Une grande auto rouge. Il me semble sentir à mon visage le vent d'une vitesse vertigineuse...

***

Après ces jours d'exaltation, je suis retombé dans une dépression profonde. Il me semble être arrivé au fond de moi-même après une chute rapide et y demeurer comme écrasé. La vieille Mariette me regarde en hochant la tête et ma tante Chaltray m'épie avec inquiétude. Elle a pour moi des prévenances qui ne lui sont pas habituelles. On dirait qu'elle me redoute et qu'elle cherche à m'amadouer. Elle a eu hier une longue visite

de M. de Bligneul, à la suite de laquelle elle m'a dit qu'elle me trouvait fatigué et m'a engagé à voir le docteur. Tout à l'heure, M. de Bligneul, que j'ai rencontré dans l'escalier, m'a donné le même conseil. Il m'examinait à travers ses lunettes, d'un œil à la fois sot et narquois. Tandis qu'il me parlait de sa voix de fausset, je le dévisageais avec attention. De plus en plus, il m'apparaît comme un automate. Si on l'ouvrait, on découvrirait la mécanique qui lui donne une illusion de vie. Je suis sûr que, sous la redingote qui l'habille, le corps de ce fantôche se compose de toute une architecture de rouages, de leviers, de bobines, de fils, de goupilles. Ce qui est curieux, c'est que cette impression d'automatisme que me cause la vue de M. de Bligneul s'étend peu à peu à tout ce qui m'entoure. La ville de P... m'apparaît tout entière comme une de ces grandes boîtes à jouets que l'on donne aux enfants pour leurs étrennes et qui contiennent des maisons, des arbres, des personnages, des animaux... Ma tante Chaltray me fait l'effet d'une vieille poupée, retrouvée au fond d'une armoire, dans un magasin désachalandé de province. Mariette aussi me semble une drôle de magotte. Pantins également les autres gens! Je leur vois les mouvements saccadés, anguleux, illogiques, des mannequins et des marionnettes. Dégingandés, ils obéissent aux secousses du fil. Je les imagine remuant les bras, tricotant des jambes, dodelinant de la tête dans une espèce de parade falote et sinistre dont je suis spectateur. Voici M. Requisada avec sa grosse tête sur son corps trapu et le sautillement de ses courtes jambes. Voici M. de Gernage et sa longue personne. Les voilà tous et toutes, dansant, gigotant, se démenant en contorsions ridicules, faisant des grâces, des courbettes, des saluts, des salamalecs. Cela devient une sorte d'hallucination. Je ne peux me détourner de la contemplation de ces simagrées. C'est un véritable sabbat qui finit par me donner mal à la tête. Alors, pour me débarrasser de cette vue obsédante, j'ai envie de prendre un bâton, de frapper à droite et à gauche, de briser les jambes, de rompre les côtes, de disloquer les bras, de faire sauter les têtes, de tout casser, enfin, de mettre en fuite les importuns qui forment des rondes autour de moi et s'évertuent en culbutes et cabrioles de mille sortes auxquelles prend part la tante Chaltray au

branle enragé de ses vieilles guiboles. Mais, tout à coup, au plus fort de la sarabande, retentit un cri aigu. Au milieu des pantins qui s'agitent et se bousculent, pareille à un jouet gigantesque, surgit une grande auto rouge. Furieuse, elle se précipite sur les pantins. C'est un sauve-qui-peut général, mais l'auto se lance à leur poursuite, les renverse, les écrase sous ses roues, les affole des rayons de ses phares. Elle les pourchasse jusque dans les maisons où ils se réfugient, enfonce des portes, démolit des murs, effondre des toits. La rue est pleine de décombres, de plâtras, de membres dispersés, de perruques perdues, de morceaux de carton, de bouts de bois, de lambeaux d'étoffe. Le son coule des ventres ouverts. Ma tante Chaltray gît sur le dos. M. de Bligneul s'étale, la gorge ouverte, dans laquelle est plantée la lame d'un énorme couteau, tandis que, dans son crâne brisé, les circonvolutions de sa cervelle se déroulent avec un bruit de scie, en interminable ressort d'horlogerie...

***

Depuis plusieurs jours, P... est enseveli dans un intense et singulier brouillard. Je l'ai vu sortir de la rivière, sous la forme d'une légère vapeur humide et presque transparente qui flottait au ras de l'eau puis se dispersait en filaments et en flocons. Peu à peu, insensiblement, par un mystérieux travail aérien, ces filaments se sont rejoints, ces flocons se sont retrouvés unis, agglomérés, tissés les uns aux autres. Ils ont tendu sur la ville une espèce de voile qui a assombri le ciel, emmailloté les arbres, les maisons, d'une gaze subtile. Ensuite, le voile, d'abord léger et transparent, s'est alourdi et s'est épaissi. Il est devenu pesamment opaque, oppressif. Il a pris une consistance grasse, visqueuse, qui ne laisse plus passer qu'une lumière jaunie, parcimonieuse et diminuée. Jamais je n'ai vu rien de pareil à ce brouillard. Il a un air de fléau, un aspect de plaie d'Égypte. Il obscurcit et déforme. Il pénètre partout, il englue tout. On le déchire du geste et de la voix. Il se recompose et se recoud aussitôt. Les objets y paraissent incertains et inconsistants et c'est lui au contraire qui semble avoir du poids et de la résistance. Il rem-

place le jour et la nuit. Il abolit le temps. Il me semble le connaître... N'est-il pas mon Ennui? Je me demande s'il n'est pas issu de moi, s'il n'est pas une exsudation de ma vie, une secrétion de mes pensées, si ce n'est pas moi qui le produis. Quoi qu'il en soit, il m'enveloppe d'une infinie solitude. Le peu de réalité vivante qui m'entourait a disparu. Les êtres sont devenus de vagues ombres, de vagues fantômes... Ne suis-je pas dans une sorte d'au-delà, en dehors du monde? Tout est fini. Il me semble que je suis parvenu dans la région définitive vers laquelle j'étais en marche depuis un soir, depuis un soir brumeux, un soir d'automne où je me suis séparé de moi-même et où une main meurtrière, au détour d'une allée du Bois, a failli rendre cette séparation plus absolue encore. Mais qu'était la brume de cette soirée de jadis auprès du prodigieux brouillard d'aujourd'hui où je me sens à jamais enseveli et captif! Ah! captif, captif, qui viendra te délivrer? Quel souffle puissant dissipera de sa tempête ces ténèbres brumeuses! Soudain, pendant que je rêvais ainsi, le gémissement de la sirène, son cri que je connais si bien, a déchiré l'air engourdi avec une violence, une férocité singulières. On eût dit un coup de couteau sonore...

HENRI DE RÉGNIER,
de l'Académie française.

(A suivre.)

POÈMES

I

Vivre n'est pas un bien. Les clairs instants sont rares.
D'un jour plus dur encore un jour dur est suivi.
Parfois l'azur, l'espoir et le désir égarent
Dans un bref paradis le pauvre être ébahi.
Mais toujours menacé et toujours troublé, l'homme
Recherche, même heureux, l'abri prudent du somme.
Au réveil il lui faut ressusciter encor
La fierté de l'esprit, le courage du corps.
Chaque jour sa lucide et savante prunelle
S'attache à quelque loi, qui n'est pas éternelle;
Son labeur est cerné par l'angoisse et l'ennui.
Il s'endort moins vaillant, et vieillit chaque nuit.
Il ne peut avouer sa lente déchéance
De peur d'éveiller moins d'ardeur et de créance.
Par sa perfection il se sent isolé.
L'instinct l'enorgueillit. Mais jamais il n'est maître
Du désir qu'il ressent, du désir qu'il fait naître.
Le goût de l'infini souffre en son rêve ailé.

Et c'est l'amer amour qui le doit consoler!

II

Ainsi la vie ample et savante,
L'intrigante splendeur des cieux,
Nos regards qui jouaient entre eux,
Notre loyauté, ma constante

Tendresse, mon cœur soucieux
De toi, dont j'étais dépendante,
— Puisque tu me laisses vivante
Alors que se sont clos tes yeux, —

Ce n'était donc pas sérieux!

III

Ma jeunesse n'est pas dans mes chants intrépides
Qui s'en vont vers les étrangers,
Elle est dans la seconde insensée et rapide
Du jour où ton cœur s'est figé.

Ce n'est pas dans les yeux d'un vivant que repose
Mon fier visage intransigeant,
Il garde son orgueil et sa rondeur de rose
Sous ton front, qui n'est plus changeant.

L'esprit éblouissant, incrédule et docile,
Qui ne croyait pas au trépas,
Sait désormais que seule est certaine et facile
Ta mort, que tu ne connais pas!

IV

Dans la douleur rien ne console,
Ni la raison, ni les paroles.
Plus rien de vif n'est convaincant.
La mort vers laquelle on se hâte
Fait languir le cœur qui l'attend.
Il faudrait la paix immédiate,
Et l'espoir même est fatigant!

On sait bien que l'on meurt, — mais quand?

V

Puisque jamais plus je n'écoute
L'univers, cet inconscient;
Puisque nul pas sur nulle route
N'intrigue mon cœur patient;

Puisque, sous un masque tranquille
Qui me vient d'avoir trop souffert,
J'attends que sorte de la ville
Pour entrer dans le sol ouvert

Ce corps qui vraiment eut des ailes
Et fut plus brillant que l'été,
Je bénis l'inutilité
De la tombe, — seule éternelle!

VI

— Passant, je te sais gré de l'extrême torture
Que m'infligeait par toi la subtile nature
Qui souhaitait en vain qu'un autre être fût né
Du rêve de sa noble et fière créature.

A présent que mes yeux demeurent étonnés
D'avoir par toi connu la plus vive blessure,
Je ne te reprends pas ce que je t'ai donné :
Ni le chancellement de l'âme la plus sûre,
Ni ces puissants aveux, ni ce désir qui fut
Digne par son ardeur de ton humble refus.
La mort et le néant ne sont point haïssables
A qui se débattit parmi l'instinct confus.

— Garde, ô toi où j'errais, sans sources, dans les sables,
La part qui te revient d'un cœur inconnaissable...

VII

La femme, durée infinie,
Rêveuse d'éternels matins,
Dans la puissance de l'instinct
Veut créer. Mais cette agonie

Plus tard, un jour, de son enfant,
Cette peur, ces sueurs, ces transes,
Ce mourant que rien ne défend,
En garde-t-elle l'ignorance?

Et toute mère, sans remords,
Triomphante et pourtant funèbre,
Voue une âme aux longues ténèbres,
Et met au monde un homme mort.

VIII

J'aurais pu ne jamais connaître
Le dur besoin de ne plus être.
Mais puisqu'à jamais tu te tais,
Puisque se sont défaits tes yeux,
Je songe d'un cœur radieux
Au néant qui m'épouvantait.
— Car ma peur de mourir, c'était
L'angoisse de te dire adieu.

IX

Chère ombre à qui je parle bas,
Visage à jamais imprécis
Par qui je ne suis plus d'ici,
Tu sais les excessifs combats
Que ma jeunesse violente
Livrait à la mort insolente
Qui fut mon obsédant souci,
Que je craignis à chaque pas.

C'est qu'alors je ne savais pas
Que tu pouvais mourir aussi...

X

Morts qui me fûtes chers, ne soyez pas jaloux,
Votre cendreuse voix me séduit et m'appelle,
Je suis encore avec les anges sur l'échelle,
Je n'ai pas pu venir si vite auprès de vous,
Mais je chancelle.

Comme la lune joue avec les flots des mers
Et mène l'océan de l'une à l'autre rive,
Mon souffle est retenu parmi les choses vives,
Je n'ai pas encor pu me dérober à l'air,
Pourtant j'arrive...

XI

Je n'aurais pas été moi-même
Sans chacun de vous! — Clairs esprits
A qui j'ai tout offert, tout pris,
Immortellement je vous aime!

Les jours, longuement assemblés,
Me conduisent vers vos espaces;
Je songe tendrement qu'on passe
Et que je vais vous ressembler!

Déjà un sombre amour pudique
M'unit à ces âmes sans corps.
— J'étais une vivante unique,
Je suis à présent tant de morts!

XII

Puisque mes yeux ont vu les lieux où tu reposes,
Puisque jamais le jour, l'étoile ni les roses
Ne visitent un noir caveau,
Puisque jamais l'été nouveau
Ne fait de ton sommeil naître ses fraîches tiges,
Puisque l'immensité sans âme te néglige,

Que nul échange aérien
Ne vient desserrer tes liens,
Puisque, malgré les chants enivrés de Lucrèce,
L'azur ne s'emplit pas des funèbres paresses,
Mon cœur avec le tien dans l'abîme perdu,
Je ne remonte pas d'où l'on t'a descendu!

XIII

Tout posséder, pour mon esprit
C'était souhaiter davantage!
Je vivais dans un clair ravage
Dont s'enivrait mon œil surpris.

Et puis, par une brusque entaille
J'appris d'un coup ce que je sais.
— Ta mort seule était à la taille
D'un cœur que rien n'assouvissait.

XIV

Chaque jour j'entends qu'en silence
Se détache insensiblement
De mon être quelque élément
Dont se composait ma puissance.

Chaque heure dérobe à mon sort
Un peu du radieux mystère
Que mon orgueil n'a pas su taire,
Et qui fit mon nombreux essor!

Je sens, à toutes les minutes,
S'élancer de mon cœur secret
L'agile joueuse de flûte
Dont le mouvement t'enivrait,

Et, tandis que sur l'humble rive
Je semble retenue encor,
Je cours, frustrant les cœurs qui vivent,
Vers l'allégresse de la mort!

XV

A présent la vie est pour moi
Dans le sol funèbre étendue;
Sans comprendre les jours, les mois,
J'erre parmi des lois perdues.

Le printemps n'était pas dehors
Pour mes yeux pleins d'humaine envie!
Pour moi, vivre, c'était d'abord
Que chacun de vous fût en vie!

C'est par vous, esprits pétulants,
Que la terre fut ma compagne;
Les camélias de l'Espagne,
La cour d'un palais de Milan,

Le goût hardi des aventures,
L'amour, le séduisant danger,
Le divin spectacle étranger
Des nuits aux stellaires sutures,

Tout ce qui surprend et conduit
Le cœur vers les zones sublimes,
Je le contemplais dans l'abîme
D'un regard qui songe ou déduit!

— O compréhension humaine,
Astres tombés au fond des cœurs,
Courage actif qui se surmène
Comme une nef aux cent rameurs;

Beaux fronts que je voyais dans l'ombre
Lutter contre les jours blessants;
Raison qui combinait les nombres,
Tendresse qu'animait le sang;

Esprits saturés de musique,
Parois où s'était incrusté,
Malgré la tristesse physique,
Un sens secret d'éternité;

Corps graves, mais gardant la gloire
D'un orgueil net et précieux;
Échos bourdonnants des mémoires,
Soleils dissous dans l'or des yeux,

Puisque les grandes connaissances
Que vous eûtes de ce qui est
Par vous ont perdu leur essence,
Et que par vous le son se tait,

O morts, je suis la blanche dalle
Qui sur vous songe chaque jour,
Et j'ai dénoué ma sandale
En signe d'immobile amour!

XVI

Si l'on songe à tout ce qu'on fit
Avec élan, souci, courage;
A ce perpétuel défi
Tendu vers les humains orages;

Aux peines mesquines aussi,
Dont la finesse déconcerte,
Et qui font le sort imprécis,
— Si l'on songe à ce cœur d'ascète

Qu'on eut, à ce cœur charpenté
Pour traverser l'éternité,

Et que de cela rien ne reste,
Nul signe, nulle ombre, nul geste,
Et que le corps cesse d'aimer,

— O noblesse des yeux fermés
Dans le fond des tombes agrestes!...

XVII

Des cœurs furent heureux le jour où tu es né.
Et pourtant le présent, plaintif ou fortuné,
Est un flot bref rompu par le temps qui s'écoule.
— Une foule animée est une morte foule
Pour le regard précis vers le futur tourné.

— Le vif et l'actuel sont de puissants mensonges,
Puisque tout ce qui germe, éclôt et se prolonge,
Dans l'infini cruel est déjà terminé!

COMTESSE DE NOAILLES

LA
RÉADAPTATION DE L'ALSACE

Strasbourg, 1925.

Les jours sacrés sont entrés dans l'histoire. Gloire, allégresse uniques dans la succession des âges, souvenir lumineux qui continue d'éclairer la route depuis lors parcourue. Mais, quels que soient le lieu, le temps et les circonstances, l'exaltation joyeuse ne saurait être un état permanent. La vie reprend toujours son cours normal, l'homme reparaît. Qui a vécu le 22 novembre 1918 à Strasbourg, a vécu. Qui n'a pas vécu depuis le 22 novembre 1918 à Strasbourg, n'a pas vécu, — car il n'a pas vu se développer devant lui les mouvements d'âme et d'intérêts par où se traduit dans les existences particulières un grand événement historique, et qui rendent si fertile en enseignements, si piquant parfois, si passionnant toujours, ce spectacle de la réadaptation.

***

Soit que l'idée d'un bouleversement immédiat et absolu répugnât au Français comme une violence contraire à son tempérament, soit qu'on voulût éviter toute confusion avec cette autorité rude et sans réplique dont les Allemands s'étaient acquis la réputation, soit enfin — pourquoi ne pas l'avouer? — qu'on eût été devancé par l'armistice et que toutes les mesures à prendre ne fussent pas également au point, — la méthode employée par la France à son retour

en Alsace peut se définir d'un mot : éviter, autant qu'il serait possible, toute brusquerie dans la transition, qu'il s'agît des hommes ou qu'il s'agît des institutions.

Au lendemain de 1871, la plupart des postes administratifs, judiciaires, universitaires, avaient été occupés par des Allemands venus d'Allemagne. Jaloux de mettre à profit la situation — et les situations — pour eux-mêmes, mais parfois inquiets de l'opinion étrangère et désireux de lui donner le change en lui présentant quelques fonctionnaires alsaciens qui eussent l'air de s'accommoder du régime nouveau, les vainqueurs avaient, parfois, fait aux « annexés » des avances, qui restèrent généralement sans succès. Ce n'est que peu à peu, de longues années plus tard, que les Alsaciens, d'abord hésitants ou récalcitrants, commencèrent à pousser la porte à peine entr'ouverte. Au moment de l'armistice, la question du personnel n'apparaissait donc pas sous un aspect homogène qui en eût facilité la solution.

Je ne parlerai pas des hauts fonctionnaires qui, presque tous Allemands, remirent leurs fonctions et s'en allèrent, soit par ordre, soit d'eux-mêmes : les Alsaciens connaissaient trop bien le rôle que beaucoup d'entre eux avaient joué avant — et pendant — la guerre, et ceux-ci avaient de bonnes raisons de craindre, dans la fièvre de l'heure, les effets de la situation inversée. Mais, parmi les autres, fonctionnaires de la catégorie moyenne ou subalterne, un certain nombre d'Allemands restèrent, soit qu'ils eussent (assez rares, ceux-là) donné des gages au sentiment alsacien, soit qu'ils missent leur espoir, pour la conserver, dans la modestie même de leur situation, l'appui éventuel de quelque Alsacien ami, les mesures qui sans doute corrigeraient leur statut national. Et, en effet, de telles mesures ne tardèrent pas à intervenir : d'abord, l'invraisemblable article du Traité de Paix qui autorisa tout Allemand ayant épousé une Alsacienne à devenir citoyen français sur sa simple demande, sans enquête ni stage (article sur les bénéficiaires duquel s'exerça aussitôt l'ironie populaire : « *Nouveaux Français!* » « *Français de Wilson!* »); ensuite, les naturalisations, mesure plus normale, mais qui ne fut pas toujours plus heureusement

accueillie (« *Français au rabais!* » dit-on parfois, avec la même ironie, en faisant allusion au taux des droits de chancellerie, qui, dans certains cas, peut faire l'objet d'une réduction partielle). Ces deux mesures — la seconde, d'ailleurs, appliquée avec toute la prudence et la sagesse désirables — ont eu pour conséquence de maintenir définitivement dans leurs emplois (tant emplois d'État qu'emplois municipaux, — mais presque toujours moyens ou subalternes, je le répète) un certain nombre d'Allemands d'hier, fonctionnaires du régime précédent, en les assimilant aux Alsaciens authentiquement originaires de la vieille Alsace française. Je ne jurerais point que ces modifications de nationalité survenant en pleine carrière ne produisissent quelques étranges anomalies, et que les bureaux de réintégration ne demeurassent confiés, un temps du moins, à un Français saxon, ou les bureaux militaires à un Français wurtembergeois.

Quant aux Alsaciens, ils avaient fini par entrer dans l'administration pour les mêmes raisons qui poussent les hommes, dans tous les pays, à rechercher la sécurité des carrières administratives, se disant, au surplus, qu'il valait mieux occuper ces postes que de laisser toujours à des Allemands l'administration du pays, et qu'aussi bien nul déshonneur d'ordre sentimental n'entachait la collaboration d'un bon Alsacien au service de la comptabilité départementale ou à celui de l'enregistrement. Toutefois, un fait singulier s'est produit, —répercussion imprévue de la psychologie sur l'administration. — Ces fonctionnaires alsaciens avaient, en général, conservé au passé une fidélité que les circonstances rendaient particulièrement méritoire. Les Allemands, leurs « supérieurs », savaient les noter en conséquence. Ces « supérieurs » partis, pourquoi ne seraient-ils pas appelés à les remplacer? Malheureusement, l'ambition aussi nécessite un apprentissage, un savoir-faire toujours en éveil et, pour ainsi dire, toute une méthode d'existence. Or, l'Alsacien n'abandonne pas volontiers pour les superficielles, mais profitables relations mondaines sa tranquillité, ses habitudes de vie simple et régulière, la chope du soir ou le canotage du dimanche en compagnie de vieux amis de tout repos. Les « purs » étaient, presque toujours, restés à leur

place, simplement, tenus à l'écart, inhabiles aux révérences et aux combinaisons. Aussi advint-il que ces successions et avancements ne furent pas toujours dévolus à ceux-ci, mais à d'autres : « Français de Wilson » ou Alsaciens un peu trop politiques, qui se contentèrent d'adapter à une situation nouvelle la pratique de l'entregent acquise sous le régime précédent.

Au reste, ce n'est pas pour distribuer l'éloge et le blâme que je viens de rappeler ces origines diverses du personnel administratif actuel : d'autant moins que les sentiments ne sont pas nécessairement fonction de l'origine et qu'on a vu tel Alsacien plus âpre à la critique que son collègue de moins pure souche. Mais comment ne pas verser ce document humain au dossier, si l'on veut que nul élément essentiel de cette histoire ne nous échappe, — de cette histoire vivante qui prend forme et corps sous nos yeux, au jour le jour, — si l'on veut aussi marquer quel fut, à l'égard des personnes, le libéralisme de la France?

Aux institutions et aux usages elle témoigna une considération non moins déférente.

L'état d'esprit des administrateurs français, lorsqu'ils entrèrent en Alsace, n'était nullement, en effet, celui qu'on serait tenté d'imaginer. Vainqueurs de l'Allemagne, il restait pourtant aux Français une sorte de respect pour l'organisation allemande, particulièrement pour tout ce que les Allemands avaient fait en Alsace ou ce qui s'était fait en Alsace sous le régime allemand. Combien d'entre eux, naguère, ayant pour quelques heures franchi les Vosges, se complaisaient à admirer l'ordonnance des grandes places toutes neuves, l'ampleur des bâtiments administratifs, le confort des wagons et la propreté des rues! Et puis, les Alsaciens réfugiés à Paris au cours de la guerre avaient, hostiles, mais équitables, contribué à répandre ces idées, insisté sur l'œuvre de l'administration allemande, sur le prestige dont elle s'était entourée. L'admiration se justifiait, en vérité. Mais peut-être, étant trop absolue, fut-elle insuffisamment discriminatrice. Les Allemands avaient fait grand, par principe, par prodigalité de vainqueurs réels — vainqueurs dans

la paix comme dans la guerre — par volonté méthodique d'en imposer à leurs nouveaux sujets. On oubliait les raisons profondes pour ne considérer que les effets. Et cette prodigalité n'était pas sans danger, puisqu'à tout prendre, multipliée par tout l'Empire, elle fut l'une des causes qui précipitèrent l'Allemagne dans la voie de l'agression. L'œuvre allemande était, par définition, impeccable. On ne remarquait point, par exemple, que, s'ils parlaient dédaigneusement de nos gares de chemin de fer, — dont un trop grand nombre, certes, n'ont reçu aucune amélioration depuis le début, — les Allemands n'appliquaient pas la même méthode critique à leur Université de Strasbourg, qui, édifiée en 1879-1884, était, à son tour, à peu près restée en l'état, les installations électriques y étant, à notre arrivée, fort rudimentaires, et le chauffage central inconnu. Dans plusieurs gares secondaires du réseau alsacien, de solides et commodes passages souterrains conduisent d'un quai à l'autre, mais on a précisément négligé d'en doter celle de Saverne, où le trafic est plus intense qu'ailleurs. Et je connais de grandes villes du pays, justement considérées comme des modèles d' « urbanisme », où, pourtant, les quartiers de la ville neuve étaient plongés dans une pénible obscurité dès la tombée de la nuit et où l'on n'enlevait les ordures ménagères que trois fois par semaine. L'Alsace, même sous le régime de l'administration allemande, ne pouvait échapper à la fatalité de l'imperfection universelle. Mais nous ne savions pas, et nous admirions sans contrôle ni réserve.

D'autre part, le regret de l'Alsace perdue avait pris, en France, depuis quelques années, une forme nouvelle. La mauvaise frontière de 1871, ce n'était plus seulement le territoire tronqué, la sécurité nationale sous la perpétuelle menace de l'ennemi; c'était encore une autre sorte de *deminutio* : les qualités propres de l'Est français manquant en partie à la collectivité et, par suite, un danger pour l'équilibre moral de la nation; d'où, le moment venu, une prédisposition favorable à tout ce que nous rapporteraient avec elles les deux provinces redevenues françaises.

Quoi qu'il en soit, pour ces raisons très diverses, une opinion se forma, immédiate et péremptoire : que de l'Est aujour-

d'hui nous viendrait la lumière, de l'Alsace recouvrée les exemples à suivre pour refaire la France, qu'il ne fallait donc toucher aux choses d'Alsace que le plus délicatement possible, parce que « c'étaient elles », et aussi parce qu'en les respectant, on respecterait en elles la France de demain. Naturellement, la mère-patrie devait également donner de soi à l'enfant retrouvée : celle-ci ne pouvait pas rentrer au foyer sans reprendre les habitudes du reste de la maisonnée. Mais, par suite de l'état d'esprit que je viens d'indiquer, on se trouvait enclin à faire la part la plus large aux usages établis par le régime récemment disparu et, surtout, à entourer d'extrêmes précautions tout projet de changement.

Vues élevées, intentions généreuses, mais où se mêlait quelque illusion. Le Français, idéologue, procède volontiers par formules. Et celle qu'on adopta était, en effet, fort séduisante : faire bénéficier de leurs avantages respectifs la France et l'Alsace enfin réunies. Rien de plus simple, — en apparence!... Les enfants peuvent troquer trois billes contre un sucre d'orge. Ils apprendront même, un peu plus tard, quelques notions d'économie politique : « La France reçoit du riz de l'Indo-Chine, du thé de l'Extrême-Orient, du coton des États-Unis, de l'Égypte, de l'Inde; elle vend du vin à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Allemagne, des toiles de lin à l'Europe occidentale et aux États-Unis, des soieries et des articles de Paris au monde entier. » Tous objets d'échange qui se chiffrent, se pèsent, s'emballent, se facturent avec précision, même si on les débite au détail. Mais les lois et règlements, quand il s'agit de les faire circuler ainsi, en prenant de l'un, en prenant de l'autre, sont d'un maniement plus difficile. Y a-t-il, en ces matières, un bien absolu, un mal absolu? Le bien administratif ou législatif ne pourrait-il se définir parfois : quelque honnête moyenne incorporée peu à peu, l'habitude aidant, à l'existence de l' « homme moyen »? Le mal ne s'insinuera-t-il pas, tout doucement, par quelque entrée dérobée, tandis que le bien piétinera au portail d'honneur? Croire qu'une disposition spéciale, maintenue ou introduite en Alsace, s'étendra bientôt au reste de la France, n'est-ce point se leurrer d'un rêve, si l'on considère la lenteur habituelle des travaux parlementaires? Pareils échanges ne risquent-ils pas d'entraîner de graves

complications, chevauchements, enchevêtrements et contradictions? La durée des études préparatoires n'aura-t-elle pas pour effet de maintenir trop longtemps le *statu quo ante bellum*? et n'aboutiront-elles point, par excès de scrupules, à consacrer cette différenciation qu'il faudrait, au contraire, effacer comme un mauvais souvenir?... Parce que beaucoup de créations heureuses ont coûté cher au budget des communes et qu'il résulte de ces dépenses une lourde charge pour la suite des temps, — parce qu'on a conservé ici, comme base des impositions départementales et communales, les impôts institués par les lois allemandes sur les traitements et salaires et sur le capital, au lieu d'appliquer des centimes, comme dans le reste de la France, sur les anciennes contributions directes, — parce que le remplacement du système allemand aurait exigé dans les trois départements recouvrés un long et difficile travail technique, peut-être inutile si les « quatre vieilles » finissent par céder la place sur tout l'ensemble du territoire : pour toutes ces raisons, que j'indique sans les discuter, c'est au système fiscal allemand que l'administration française continue à avoir recours, et c'est lui qui augmente singulièrement, en Alsace, les charges du contribuable... Ici, point de débit de tabac où l'on vende des timbres-poste, et point de débit de tabac ouvert le dimanche. Ici, un étudiant en pharmacie qui vient de conquérir son diplôme, ne peut, par cela seul, s'établir pharmacien : le nombre des pharmacies est strictement limité. Sur d'autres points, en revanche, l'assimilation fut plus prompte et plus radicale, même quand il s'agissait d'introduire en Alsace des errements souvent discutés de l'autre côté des Vosges. On assure que les « permis de circulation » se sont répandus bien vite, avec une très large extension, — extension quant à la longueur des parcours, à leur nombre, aux catégories de bénéficiaires. Les « sites et monuments de caractère artistique » étaient protégés par des loi, statut et arrêté locaux de 1910 contre les indiscrétions de la publicité à l'américaine; tout à coup, levée de toutes contraintes, affichages criards; places élégantes, pignons de style aussitôt déshonorés : loi générale! Par contre, le préfet du « pays de la liberté » astreint à rétablir, dans toute la sévérité de leurs règlements d'admission, les anciennes corporations

obligatoires, que la Révolution avait supprimées : loi locale! Le système français des « objets expédiés contre remboursement » — et de quelques autres « opérations postales » — beaucoup moins pratique que l'organisation correspondante antérieure : régime général! Les assurances sociales étendues à tout le territoire français : régime local généralisé, — sans qu'on ait peut-être pris toutes les précautions nécessaires pour en faire disparaître quelques inconvénients graves. Le barème des pensions très supérieur à celui du reste de la France : régime local, demeuré local. Enfin, voici, tout récemment promulguée, la « loi mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle » : titre peut-être bien absolu, car les exceptions s'y rencontrent à chaque pas. « Sous réserve de l'article premier, paragraphe 2, alinéa *s*, il n'est pas dérogé aux lois et règlements antérieurs à la mise en vigueur de la présente loi et portant introduction des lois civiles françaises. Toutefois, les renvois faits par ces lois et règlements à des lois locales abrogées s'entendent comme visant les lois françaises correspondantes. » « La loi locale du 30 mai 1908 sur le contrat d'assurance et les articles 3, 4 et 6 de la loi d'introduction de cette loi sont maintenus en vigueur..., sous les réserves résultant des dispositions ci-après : Sont abrogés : Article 13, deuxième phrase. Article 81, premier alinéa, dernière phrase. Articles 106 et 107. Article 159, alinéa 3. Articles 188, 192, 193, et 194 de la dite loi locale du 30 mai 1908. » Et ainsi — *passim* — tout au long des deux cent soixante-neuf articles de la loi : réseau inextricable, pour les magistrats autant que pour les avocats, pour les justiciables plus encore, véritable « maquis » à l'orée duquel on devrait peut-être inscrire cette simple maxime de la philosophie populaire : « Le mieux est l'ennemi du bien. »

C'est avec intention que, pour cette revue rapide et forcément limitée (car l'énumération pourrait se prolonger...), j'ai rassemblé, presque au hasard, les éléments les plus divers : questions importantes, et petits faits. Un seul principe s'imposait, devait présider à l'œuvre de reconstruction : relier le présent au passé, rétablir la vie commune

telle qu'elle était avant 1870, supprimer (il ne s'agit point ici de Concordat ni de séparation) les différences d'ordre législatif ou administratif par où risquait de subsister, malgré la réunion, une sorte de sentiment confus de l'ex-frontière. Or, un tel sentiment, les petits faits ne contribuent pas moins que les grandes questions à le maintenir, — au contraire, étant, eux, concrets, de la vie pratique, et de tous les instants. Fallait-il donc, par un coup de dictature, le jour même de la triomphale rentrée, décréter l'abolition aveugle et la substitution brutale? J'ai entendu quelquefois soutenir cette thèse; personne alors, dit-on, n'aurait élevé d'objection : « *S'esch sô im Frankrich!* » (« C'est comme ça en France! »), aurait pensé chacun, dans l'ivresse de l'heure. Mais par quel privilège une révolution si étendue et si profonde eût-elle été exempte de difficultés et de mécomptes? « Assimilation sans phrases » : propos de table qui ne s'embarrassent pas des accidents du terrain, tracé de chemin de fer en ligne droite, à la manière du projet fameux de l'autocrate russe. Peut-être, toutefois, malgré l'immense travail fourni par les délégués du gouvernement, les représentants élus de la population, les commissions de toutes sortes, doit-on regretter que la tâche ne soit pas arrivée plus rapidement à bonne fin, qu'on ait parfois donné l'impression de se complaire dans un provisoire ou de créer du composite également inquiétants, qu'on n'ait pas réservé certains principes essentiels pour « assimiler » plus vite tout ce qui ne les compromettrait pas... Je n'en ai jamais voulu à mes amis du pays, séparés pendant trop longtemps de la mère-patrie, d'avoir gardé par inadvertance l'habitude de dire : « En France », lorsqu'ils parlent d'un voyage à Épinal, à Lille ou à Dijon. J'ai peine, au contraire, à retenir un mouvement d'humeur, quand j'entends cet : « En France » négligemment employé par des professeurs, des fonctionnaires, voire des ministres..., qui ne peuvent invoquer la même excuse que mes Alsaciens et chez qui devrait veiller une attention plus exacte à leur devoir de rééducateurs. Mais les réserves, exceptions, abrogations de l'article 3 ou de l'article 67 de la législation civile « introduite »..., et toutes les autres réserves, et toutes les autres survivances

dûment et régulièrement consacrées, me reviennent tout à coup à l'esprit et m'inclinent à quelque indulgence.

***

Parmi cette préoccupation générale de ne point émouvoir les quiétudes individuelles ou collectives, les choses religieuses furent l'objet d'un soin particulier. La déclaration ministérielle du 17 juin 1924 fut, après cinq ans passés, le premier indice d'une politique nouvelle. Fait important, qu'il convient, si l'on veut en comprendre les répercussions, de replacer à son moment de l'histoire et dans l'atmosphère où il se produisit.

Brusquement arrêtée ailleurs, à la date de 1871, dans le domaine des cultes, la vie française s'était continuée malgré l'annexion. Or, en 1871, le Concordat régissait la situation des ecclésiastiques français. Ils recevaient de l'État honneurs et traitements. L'enseignement religieux était donné dans les écoles. Le traité de Francfort ayant séparé l'Alsace de la France, leurs destins ne sont plus liés : les lois de la France ne sont plus nécessairement celles de l'Alsace. Et la France, bientôt, s'engage dans d'autres voies : l'institution de l'école laïque, puis, plus tard, la suppression du Concordat. Mais en Alsace, pendant ce temps, l'ordre accoutumé demeurait immuable. Le régime du Concordat et celui de l'école confessionnelle y restaient en vigueur. Le clergé alsacien était très attaché à ce régime. Il n'en avait pas connu, il n'en voulait point connaître d'autre. Fidèle à une seule et même doctrine, il n'avait eu qu'une seule et même attitude dans les discussions relatives au projet de loi Falloux en 1849, aux idées de Duruy sur l'éducation des jeunes filles ou de Jules Simon sur l'enseignement primaire en 1868, aux « régulatifs » allemands en 1871-1874, aux lois Ferry en 1881. Pour lui, entre 1870 et 1918, aucun changement profond ne s'était produit, ne séparait — du point de vue religieux — ces deux dates. Cet état de fait et d'esprit était connu. Pendant cinq ans on le respecta.

En vérité, sauf lors du déplorable incident Combes-Delsor

(l'abbé Delsor, — aujourd'hui sénateur du Bas-Rhin, — expulsé par le Gouvernement français pour être venu faire une conférence au Cercle catholique de Lunéville, en 1904), le Gouvernement, le monde politique, la presse avaient toujours évité, par une sorte d'accord tacite et spontané, que l'écho de nos discussions allât troubler les consciences alsaciennes. On sait qu'aux premières élections pour le Reichstag après l'annexion, c'est « sur l'initiative des partis avancés » que l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, fut choisi comme candidat de la protestation. Lorsqu'en 1882 l'empereur Guillaume Ier eut envoyé à ce grand prélat son « ordre royal de la Couronne, seconde classe, avec étoile » et que l'évêque *reçut* cette décoration, mais ne l'*accepta* point, — ce furent ses propres paroles, — parmi les témoignages d'admiration qui lui arrivèrent de toutes parts pour ce courageux refus, se trouvait une carte de Gambetta, portant ces mots : « Merci, au nom de la patrie française tout entière! » Les nombreux historiens qui, en France, rappelèrent cette période de la protestation, la séance du Reichstag du 18 février 1874 et la déclaration lue ce jour-là par M. Teutsch, député de Saverne, en son nom et au nom de tous ses collègues alsaciens-lorrains, n'insistèrent jamais sur l'étrange attitude de Mgr Raess, l'évêque de Strasbourg, député de Sélestat, lorsque celui-ci crut devoir, après le discours de M. Teutsch, faire des réserves sur la portée de la déclaration qu'il avait signée lui-même. Dans l'admirable mouvement protestataire qui se poursuivit patiemment pendant plus de vingt ans et auquel participèrent tant d'ecclésiastiques, personne en France n'émit de doutes sur la raison profonde ni la signification des paroles et des actes de l'abbé Guerber, de l'abbé Winterer ou de l'abbé Simonis, ne dosa les éléments qui pouvaient entrer, très légitimement, pour une part dans cette politique d'opposition : à côté de la touchante fidélité au souvenir de la France, une hostilité non moins vive contre l'Empire protestant, contre le régime du Kulturkampf, contre le gouvernement qui avait fermé l'École Saint-Clément de Metz, dispersé les Pères Rédemptoristes de Teterchen, dissous les maisons alsaciennes des Pères Jésuites. Plus tard, quand la verve audacieuse et la voix mordante de l'abbé Wet-

terlé démontrèrent à la France que, pour avoir changé de forme, de méthode ou d'expression, le regret n'en continuait pas moins d'habiter les cœurs, la France entière se rallia autour de lui. Enfin, la tempête passée, la France revenue en Alsace, on ne peut pas dire que le Gouvernement s'y soit montré « sectaire », qu'il n'ait pas accordé large audience aux représentants du clergé. Mais n'étaient-ce point là, comme certains le redoutaient, vétilles sans portée qui n'engageaient pas l'avenir, aimables temporisations qui ne faisaient que masquer le péril toujours menaçant? Tel un rideau de théâtre brossé d'idylliques charmilles, où se reposent les yeux et l'esprit, en attendant qu'il se relève, parmi l'angoisse de tous, sur le dernier acte du drame.

Aussi se préparait-on à la lutte, bien avant qu'elle ne fût ouverte. C'est même l'âpreté de cette sorte de résistance préventive qui inquiéta nombre de bons Français, qu'ils fussent du pays ou « de l'intérieur ». Un point surtout les préoccupait : l'attitude prise à l'égard de la langue.

La « langue maternelle », la langue couramment employée par l'ouvrier, l'artisan, le petit bourgeois, dans la plupart des conversations du foyer et de la rue, c'est ce dialecte germanique, — d'ailleurs très différent du « bon allemand », comme prononciation surtout, et d'un vocabulaire beaucoup moins riche, — qu'on appelle l' « *elsaesser ditsch* ». Il est incontestable qu'à la veille de la Révolution — pour ne pas remonter trop haut —la plupart des Alsaciens ne parlaient guère d'autre langage que ce dialecte. Mais, à cette époque, la langue nationale n'avait pas encore pénétré tous les éléments constitutifs de la Nation. Quel paysan breton ou basque se fût trouvé à l'aise parmi les habitués des Porcherons? ou, passant au Palais-Royal le 12 juillet 1789, aurait-il mieux compris qu'un Alsacien les invectives enflammées de Camille Desmoulins? L'abbé Grégoire, prenant la parole au nom du Comité d'Instruction publique devant la Convention nationale (16 prairial an II), observait que « la langue française » avait « conquis l'estime de l'Europe, et depuis un siècle y était classique », mais, ajoutait-il, « par quelle fatalité est-elle encore ignorée d'une très grande partie des Français »? « Telle était l'ignorance

de quelques communes, dans les premières époques de la Révolution, que, confondant toutes les notions, associant des idées incohérentes et absurdes, elles s'étaient persuadées que le mot *décret* signifiait un *décret de prise de corps.* » A ce moment, il n'y a qu' « environ quinze départements de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée », non sans « altérations sensibles » : « Nous n'avons plus de provinces, et nous avons encore trente patois qui en rappellent les noms ! » patois parmi lesquels Grégoire compte l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que « ces deux idiomes y sont très dégénérés ».

Les principes affirmés par la Convention, — qui s'appliquaient au basque, à l'italien, au bas-breton, aussi bien qu'à l'allemand, — le décret du 8 pluviôse an II, plus tard, la loi de 1833 sur l'instruction primaire, les inventions scientifiques qui, au cours du XIXe siècle, facilitèrent les relations entre les provinces extrêmes et le centre, les amalgames unificateurs qui résultaient de la conscription, — tout cela concourut à propager peu à peu la langue française en Alsace. Sans doute la limite des langues, fondée sur l'idiome maternel, ne varia guère : le langage tenu par la mère à l'enfant se modifie peu à travers les siècles, dans quelque pays que ce soit, et quelles que soient les circonstances. Mais, à la veille de 1870, jusque dans les villages, et non point parmi la seule bourgeoisie des villes, la langue française avait fait des progrès considérables, et, tandis que les mères parlaient encore mal le français, ou ne le parlaient pas du tout, bien des fils, nés à cette époque, le parlèrent par la suite excellemment et comme langue courante, bien des filles, devenues femmes et mères à leur tour, le transmirent comme une nouvelle « langue maternelle » à leurs propres enfants. D'où ce beau français correct, aux syllabes nettement détachées, un peu chantant, qui était très généralement répandu dans tout le pays à la fin du Second Empire et que tant de familles alsaciennes, de chaque côté des Vosges, ont continué de parler si joliment — intonations comprises — depuis 1871. D'où, également, une sorte de fierté chez ceux qui s'étaient peu à peu élevés à la langue nationale, une idée très haute de la langue française, qui prenait parfois dans le populaire une forme naïve : « *Un' er kennt kein Wort ditsch!* »

disait une brave femme, glorieusement, de son futur gendre, qui ne savait pas un mot d'allemand, ou de patois. Quand survint la guerre de 1870, on était en plein progrès, — et aussi, il faut bien le dire, en pleine lutte.

L'extension méthodique de l'enseignement du français, — mot d'ordre qui « agit » avec plus ou moins de continuité les représentants de tous les régimes, depuis les intendants du roi jusqu'aux préfets et aux recteurs du Second Empire, — cette tâche nationale, quelques-uns la considéraient moins comme une nécessité imposée par la vie politique et sociale moderne que comme un acte d'hostilité de l'esprit laïque à l'égard de l'allemand : s'ils demandaient, en effet, que fût conservée ou rendue à l'allemand une place particulière dans l'instruction des enfants, les raisons économiques, littéraires, scientifiques n'étaient pas seules à leur inspirer ces revendications; une autre s'y ajoutait, plus puissante encore : étant plus près du dialecte alsacien, l'allemand leur semblait plus apte que le français à faire comprendre et retenir l'enseignement religieux. C'était l'époque où, disait-on, « l'introduction du français amènerait l'irréligion dans le pays »; où une inspectrice des salles d'asile de l'Académie de Strasbourg signalait « les sérieuses oppositions de Messieurs les curés, plus encore de Messieurs les pasteurs, qui se sont persuadés que c'est nuire à la religion que d'enseigner aux enfants l'histoire sainte et le catéchisme en français »; où Duruy, essayant de convaincre l'archevêque de Cambrai qu'il devrait faire abandonner le patois flamand à ses fidèles, ne recevait d'autre réponse que celle-ci : « Le français est le véhicule de toutes les mauvaises idées. »

Aujourd'hui, en vérité, pareille formule n'a pas été prononcée, et, dans les conseils délibérants, l'unanimité s'est faite. A la session de janvier 1921 du Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine, M. Charléty, recteur de l'Académie de Strasbourg, directeur général de l'Instruction publique, avait clairement posé la question : « L'école sera une école allemande où l'on enseigne le français, ou une école française où l'on enseigne l'allemand; il faut choisir; mais, suivant le choix qu'on aura fait, les enfants d'Alsace et de Lorraine parleront le français comme on peut le balbutier à Zurich ou comme on le parle à

Nancy », — et, avec non moins de netteté, défini les principes qui s'imposaient : « Appliquer le bilinguisme en réservant la prépondérance au français », — « d'une part, l'allemand sera enseigné partout, d'autre part, le français aura la prépondérance ». Dans les échanges de vues qui suivirent, les tenants les plus qualifiés d'un large enseignement de l'allemand — qui comptent d'ailleurs eux-mêmes parmi les hommes les plus versés dans la culture française — ne firent valoir que des considérations de méthode, déclarèrent que l'enseignement du français en Alsace et en Lorraine « ne doit pas être une chose de parade, mais une réalité profonde », et votèrent, finalement, avec tous leurs collègues la motion Schisselé, laquelle était une approbation de la politique scolaire du gouvernement.

Toutefois, l'esprit ne limite pas son souffle aux discussions, toujours un peu académiques, d'un Comité, et il arriva qu'en dehors des enceintes officielles les projets ou décisions du recteur soulevèrent, parmi ceux qu'on a appelés les partisans de la *Muttersprache*, des récriminations si violemment exprimées, des critiques si complaisamment répétées, qu'à certain moment, comme le fit remarquer M. de Wendel au cours d'une des séances du Conseil consultatif, on aurait pu « se méprendre sur les intentions ». La « crainte des mauvaises idées », des mauvaises idées « véhiculées » par le français, n'était-ce point là ce qui les animait au combat? Admirable de ténacité, de fermeté simple et droite, s'était poursuivi, malgré le temps et les obstacles, dans l'Alsace annexée, le patriotique labeur des sœurs de Ribeauvillé, des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel, de bien d'autres religieux ou religieuses encore! Mais à la flamme qui, grâce à ceux-là, avait guidé vers l'avenir tant de jeunes esprits, se mêlait-il, chez d'autres, des éléments moins purs et capables d'en atténuer l'éclat bienfaisant?... A force d'entendre vanter les droits et les avantages de l'allemand, l'enfant, l'adolescent, l'homme dans la force de l'âge et de l'action conservera-t-il intact son enthousiasme pour le français? aussi vive son ardeur à l'apprendre ou à le pratiquer? Il y a bien, je le sais, certain mot attribué à Napoléon, et souvent, trop souvent cité : « Laissez-les parler allemand, pourvu qu'ils se battent en Français! » Mais..., un soir, dans un de ces cours de français où

tant de dévouements modestes et passionnés collaborent à la meilleure des causes, où viennent s'instruire, joyeusement réguliers à cette tâche supplémentaire, des ouvriers, des ouvrières, des employés de tout âge, j'ai entendu l'Alsacien de bonne volonté qui leur «faisait la classe» rappeler le mot connu, puis ajouter aussitôt : « ... C'était très bien, pour Napoléon, et dans ce temps-là! Napoléon se souciait peut-être uniquement d'avoir des soldats. Et après, que lui importait qu'en Alsace la haute bourgeoisie fût seule à parler le français! Aujourd'hui, c'est différent, et si vous voulez, vous, améliorer votre existence, si vous voulez que vos enfants parviennent, dans le commerce, dans l'industrie, dans l'enseignement, dans l'administration, à des situations en rapport avec leur intelligence, leur activité, leur ambition, si vous voulez qu'ils ne soient inférieurs à personne dans la discussion de leurs affaires et des affaires du pays, si vous voulez, en un mot, qu'ils soient des Français comme les autres Français, il faut qu'ils sachent le français, qu'ils le parlent couramment, et qu'ainsi ils se sentent chez eux à Nancy ou à Paris aussi bien qu'à Strasbourg. » Ce pédagogue improvisé avait raison contre Napoléon. Le mot de l'Empereur n'est plus, aujourd'hui, qu'un mot dangereux, appel démagogique au moindre effort. Il ne s'agit nullement de proscrire le patois, le doux parler familial de la petite patrie,

Dans lequel restent pris des sons de voix aimées,

ni, bien entendu, de supprimer l'enseignement de l'allemand. Mais il est nécessaire, d'une nécessité absolue, en Alsace, à l'heure présente, dans l'intérêt des Alsaciens comme dans celui de la France entière, d'affirmer et d'appliquer le principe d'une culture intensive du français, si l'on veut qu'en ce qui concerne l'Alsace au moins, la paix soit digne de la guerre qui nous l'a rendue... Tel était l'avis de beaucoup de bons Français, Alsaciens ou non, mais tous également religieux, qui estiment qu'on peut très bien, sans approuver tous les considérants du rapport de Barère à la Convention (ces idiomes différents de la langue nationale qui « ont perpétué le règne du fanatisme et de la superstition, assuré la domination des prêtres et des nobles, empêché la révolution

de pénétrer dans neuf départements »...), en adopter les conclusions et proclamer avec lui qu'il faut « populariser la langue » nationale, sous peine d' « isoler » une partie des Français, de les « séparer de la grande famille ».

C'est dans cette atmosphère inquiète et déjà troublée qu'apparut, en juin dernier, l'annonce de la politique nouvelle. On sait l'agitation qui s'ensuivit, sous les formes les plus diverses. De cette agitation, personne, semble-t-il, ne pouvait être surpris. Des paroles solennelles, sinon toujours très précises, avaient été prononcées dès 1914, souvent répétées depuis 1918. Les gouvernements successifs avaient protesté de leur respect pour le présent avec une énergie qui faisait augurer d'un avenir sans heurts. Les partisans de l'état actuel étaient légion, légion puissante et bien organisée. Même à ceux qui regrettaient qu'on n'eût point abordé plus tôt cette question, la manière paraissait étrange, plus formelle que pratique, plus spécieuse qu'opérante. « Tous ceux qui ont habité ce pays », écrivait en 1861 un haut magistrat de Colmar, « savent de quelles précautions il faut user avec des gens que la soudaineté effraie et rebute. » Et que répondre à des propos de ce genre : « On a fait jusqu'à présent bien d'autres exceptions à l'introduction des lois françaises! Alors, pourquoi cette loi-ci, tout d'un coup, plutôt qu'une autre? N'y avait-il donc rien de plus pressé? Belle unification que celle qui nous apporte la Séparation, mais nous conserve précieusement toute la charge de notre fiscalité spéciale!... » Mais, hélas! les réactions multiples à la déclaration ministérielle dépassèrent encore en vivacité ce que les observateurs avertis pouvaient craindre. Si bien que beaucoup de personnes, parmi celles qui désapprouvaient l'imprudence initiale, s'inquiétèrent encore davantage de l'aspect que prêtèrent à ces manifestations, avec les intentions les plus françaises du monde, quelques-uns de ceux qui leur donnaient le ton. Conséquence normale et pénible d'un état d'esprit depuis longtemps défiant, tendu, en arrêt, qui n'avait pas été sans causer quelque étonnement et, il faut bien le dire, quelque déception, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, à beaucoup de personnes sincèrement religieuses. Certes, si chacun devait « immoler pour son péché »,

des camps les plus opposés s'élèverait la fumée des holocaustes! mais, de la part d'autres éléments politiques, une pareille attitude eût semblé moins déconcertante, que de la part de ceux-là qui avaient symbolisé pendant de si longues années, aux yeux d'une grande partie de l'opinion française, l'attachement à la patrie perdue!

Au reste, le danger, s'il y en a un, n'est pas, à mon avis, celui qu'on paraît quelquefois redouter. Comme les traditions et les catégories confessionnelles se sont en général maintenues ici avec une vitalité particulière, chacun, par cela même, connaît, depuis l'enfance, les usages des confessions voisines, n'en sourit ni ne s'en offusque, et de cette longue vie en commun résulte une accoutumance réciproque qui ne fait nullement craindre l'exaspération des rivalités religieuses.

Mais il ne faut pas oublier qu'à cette heure encore, presque tout le monde, en Alsace, a un effort à faire pour se réadapter, qui à la langue nationale, qui aux usages administratifs, qui à la vie commerciale ou industrielle. Or, parmi tant d'argumentations subtiles, cette nécessité, d'abord catégorique, risque de devenir moins rigoureuse, insidieusement facultative, plus complaisante à l'humaine faiblesse; et quelle tentation — je parle ici de trois cultes, et même de beaucoup de gens qui font profession de les ignorer tous — quelle tentation que les divers mysticismes par lesquels on s'évade, vers un lointain idéal, du labeur plus régulier, plus modeste et plus difficultueux qu'exige l'immédiate réalité!

En outre et surtout, l'Alsace a son destin, auquel celui d'aucune autre région frontière ne peut être comparé. Elle n'est point bornée par la mer Armorique ou les monts Pyrénéens, mais par le Rhin, et l'on sait de quels millénaires tumultes d'invasion retentit cette seule syllabe sonore. Des moindres pentes des Vosges on aperçoit le ruban de ses eaux argentées; de la plaine même, que dis-je? des rues de la ville, on suit du regard, comme si frontière ni fleuve ne nous en séparait, les contours de la Forêt-Noire, et, dès la Révolution, cet horizon menaçant « conditionna » d'une façon particulière les passions et les querelles qui eurent l'Alsace pour théâtre. Quiconque approche du pont de Kehl éprouve une émotion silencieuse et grave. Rien ne saurait faire que la Germanie

ne soit là, en face, à moins de trois cents mètres, et que les mouvements d'opinion qui se produisent ici ne réveillent aussitôt là-bas des regrets mal assoupis.

***

Administration, législation, régime cultuel ne sont pas « le tout de l'homme », dans une désannexion survenant après quarante-huit ans d'annexion. Changement implique changements : je rougirais d'énoncer ce truisme, si l'on ne semblait parfois l'avoir oublié. Reprendre la communauté longtemps interrompue : tâche délicate pour l'un et pour l'autre, qui affecte la vie tout entière, diverse, ondoyante, complexe, et je suis bien tenté, pour débrouiller ce chaos d'innombrables réactions, d'ordonner les faits par rubriques et sentences, à la manière du moraliste. — « *Des biens de fortune* ». La formule, inspirée par le plus noble sentiment, d'après laquelle aucun Alsacien ne devait être lésé par la désannexion et le retour à la France, cette formule résumait en soi un programme d'action, indiquait un idéal à réaliser, elle ne pouvait en assurer de façon immédiate et absolue la réalisation. Dès les premiers jours après l'armistice, les marks ont été « valorisés » à 1 fr. 25, c'est-à-dire que l'avoir de chaque Alsacien en marks, dont la valeur eût été singulièrement réduite par suite de la débâcle allemande, se trouva, grâce à cette mesure généreuse, rétabli à sa valeur normale. Mais, du fait même de la trop longue annexion, du fait également de la pression exercée par le gouvernement allemand pendant la guerre, combien de braves gens, combien d'institutions sociales ou de fondations charitables possédaient des titres de villes allemandes, des emprunts de guerre, tous papiers non valorisés, et voient aujourd'hui leurs ressources considérablement diminuées? — « *De la mode* », ou : « *De quelques usages* », — changements de clientèle, d'habitudes, de goûts, et leurs conséquences économiques. Je ne parle pas ici — ce n'en est point le lieu — de la potasse ou du pétrole, de l'industrie de Mulhouse ou du fer de Lorraine, des grandes modifications de marchés ou de débouchés. Mais — *paulo minora*... — que de détails curieux! Les situations respectives avaient changé, depuis l'autre

guerre : la pauvreté de l'Allemand, la légèreté du Français, — légendes périmées! Les officiers allemands, au cours des dernières années de l'occupation, dépensaient beaucoup d'argent, à Strasbourg, dans les restaurants de luxe, y savouraient, en abondance, tous les premiers crus de France. Les officiers français arrivés ici depuis l'armistice connaissent de plus longue date les vertus du Bourgogne, du Bordeaux, du Champagne; en outre, plus modestes d'origine, rendus prudents par les difficultés de la vie, plus amis d'une existence bourgeoise, ils n'ont pas, comme les fils de hobereaux leurs prédécesseurs, les moyens d'être prodigues. Quant aux femmes, femmes d'officiers ou femmes de fonctionnaires civils, elles se réjouissaient également de trouver ici ce qu'elles auraient cherché en vain chez elles; les couturières, les modistes alsaciennes avaient jalousement conservé le contact avec les modes de Paris, le « chic » de Paris, et les Allemandes appréciaient fort cette avant-garde de la grâce et de la fantaisie parisiennes, aimaient à « faire travailler » à Strasbourg, tandis qu'aujourd'hui les femmes de fonctionnaires venues d'au delà des Vosges conservent, elles, le contact avec Paris même, avec Paris, leurs fournisseurs et leurs magasins de Paris. — « *Qui oserait se promettre de contenter les hommes?... Ils ont des passions contraires, et des faibles qui se contredisent.* » Ouvrez la frontière aux Allemands, ils se précipitent, envahissent les magasins, les hôtels, les lieux de villégiature, achètent, achètent, achètent : mais... on ne voit plus qu'eux partout! nous allons être obligés de payer tout plus cher! toujours leur verbe haut, leur morgue d'autrefois!... Appliquons les lois françaises, unifions, unifions sans tarder : mais presque chacun, avec une bonne foi parfaite, tient quelque loi particulière en réserve, dont il vante les bienfaits et qu'il voudrait excepter de l'unification. — « *De la diversité qui se trouve dans les complexions ou dans les mœurs.* » Les quelques Alsaciens qui avaient représenté leur pays au Reichstag, avant de le représenter à la Chambre, ont aussitôt remarqué combien, à Berlin, la présence constante d'un ou plusieurs membres du gouvernement aux séances des commissions, combien la rédaction des rapports confiée à un « secrétaire ministériel » favorisaient l'expédition rapide des affaires, y rendaient le travail moins

incertain dans son progrès et dans ses résultats qu'à Paris. Et point n'est besoin d'avoir été ni d'être député, pour s'apercevoir, par exemple, que les chefs de service de l'administration française fournissent, en général, un effort personnel beaucoup plus considérable que les Allemands qui avaient occupé les mêmes fauteuils; que, par contre, les préfets, les secrétaires généraux — et quelques autres... — s'ils se mettent au courant des affaires avec beaucoup de zèle et de bonne grâce, n'hésitent point, aussitôt l'expérience acquise, à faire valoir cette faculté d'adaptation pour... s'en aller où des destins supérieurs les appellent; et, encore, que le « cant » des fonctionnaires allemands, l'orgueil de la mission que l'État leur confiait, n'était pas sans les raidir de quelque dignité souvent déplaisante, mais les dérobait plus sûrement aux contingences des relations mondaines... Et puis, dans une telle mêlée d'événements, il arrive que les dieux descendent sur la terre, dépouillés du nuage lumineux où ils apparaissaient plus grands que nature. Les Alsaciens sont à la fois d'un cœur généreux qui les rend capables de dévouements passionnés, et d'un esprit positif qui sait admirablement voir, organiser, construire, tirer parti d'une situation; peut-être quelques-uns d'entre eux ont-ils exagéré leur réalisme, se sont-ils montrés ambitieux de récompenses rapides (mais le contraire n'eût-il pas été bien singulier, en ce temps?) ou habiles à rechercher les avantages du nouveau régime sans sacrifier ceux de l'ancien. Quant aux « Français de l'intérieur », j'en ai entendu — qui n'ont jamais été capables de prononcer correctement *Shakespeare* ou *Kronprinz* — imputer à crime au premier passant venu de ne pas leur répondre tout de suite en un français correct, et j'en connais — fait plus grave — qui ne devraient pas être ici, car leurs propos inconsidérés rappellent parfois — *mutatis mutandis* — ceux qui ont tant contribué à rendre les Allemands insupportables dans ce pays.

Sous peine de n'être qu'artificielle, complaisante et vaine, l'histoire d'une réadaptation se doit de noter au passage ces nuances, sans lesquelles son objet même s'évanouirait, puisqu'il n'y aurait rien à réadapter. Aussi bien se fondent-elles peu à peu, car, comme on dit, « le cœur y est ». Ce qui s'était perdu, en effet, en Alsace, ce n'était nullement le sou-

venir et le regret, mais l'habitude de la France, et cette habitude se reprend chaque jour davantage. On me dit même qu'elle se serait reprise plus vite encore si — mais doit-on le répéter?... L'opinion, matière ductile! même en Alsace, malgré les apparences. Un mot d'humeur passagère ou d'ironie superficielle jeté dans la conversation par quelque « homme en place » du pays : et voilà, aussitôt, la semence du doute volant à travers l'espace. Car il est rare, n'est-ce pas? que pareils propos soient d'approbation ou de louange : on oublie, naturellement, les lignes directrices, les vues élevées, les intentions généreuses, souvent réalisées, les actes de bonne et haute administration, les efforts de grands fonctionnaires qui se montrèrent vraiment à la hauteur de leur tâche, pour s'arrêter surtout aux erreurs de détail, qui sont, par la force des circonstances, monnaie courante. Et, singulier contraste! la presse d'Alsace se présente sous l'aspect le plus sérieux; personnel, articles, elle est de la meilleure tenue; elle repousse les moyens de séduction trop faciles, répugne aux « vedettes » disparates et « sensationnelles », aux pénibles coudoiements, en première page, de l'assassin, de la grande coquette et de l'homme politique du jour. Mais, malgré cette sorte de gravité, il lui est arrivé d'enregistrer les bruits les plus bizarres. On y a pu lire, de-ci de-là, que les Français venus des autres départements ne paieraient pas autant d'impôts, que l'Académie de Strasbourg allait disparaître pour se rattacher à l'Académie de Nancy, que tel accident de chemin de fer ne se serait pas produit si le train avait été composé du matériel d'Alsace... Ajoutez à cela le mal que peuvent causer certains rapprochements insuffisamment mûris, certaines expressions où la mauvaise interprétation des mots donne le change sur l'exactitude des choses. On avait reproché aux Allemands d'exploiter leur Reichsland en domaine colonial; et voici M. Alapetite, ancien résident général de France à Tunis, nommé commissaire général de la République à Strasbourg : « Sommes-nous donc toujours une colonie? » L'Alsace-Lorraine annexée avait longtemps subi un régime d'exception qui, politiquement, économiquement, la désavantageait par rapport aux Allemands, ses maîtres; rien de pareil depuis le retour de la France; au contraire, s'il y eut des exceptions, ce fut

plutôt en faveur des provinces recouvrées; mais voici que, pour fixer l'attention par le relief d'une formule bien frappée, certains partisans d'une assimilation plus rapide reprennent le mot : « ... Si vous voulez mettre un terme au régime d'exception que vous subissez depuis cinq ans... », au risque de laisser, dans l'esprit du public, une impression péjorative qu'aujourd'hui pourtant il ne comporte plus... Inadvertances et confusions dont Strasbourg n'a point le monopole, certes! Journaux et propos « de l'intérieur » en fourniraient bien d'autres exemples. Mais, ici encore, son destin pèse sur le pays. Malgré la robustesse de son tempérament, sa vaillante humeur et sa joie de vivre, peut-être aurait-il fallu, parfois, traiter l'Alsace, bouleversée par tant de changements de régime (qu'on excuse l'apparent jeu de mots!), à la manière d'une convalescente à qui l'on évite l'énervement des fausses nouvelles désagréables, le sursaut des émotions inutiles, de peur d'entraver ou de ralentir le retour progressif à toutes les habitudes de la vie familiale. Et, chez l'Alsacien, cette impressionnabilité se trouve être particulièrement délicate : quelles que soient par ailleurs ses remarquables qualités d'intelligence et son aptitude à réfléchir, l'*esprit critique* est, chez lui, beaucoup moins aiguisé que *l'esprit de critique*, et la lettre imprimée du quotidien conserve à ses yeux une autorité dont sourirait le Parisien plus sceptique, plus superficiel ou plus averti.

***

Je ne saurais achever ces notes d'un témoin sans dire quelques mots du Commissariat général. Depuis plus de cinq ans, personne n'a traversé l'Alsace sans poser la question : est-ce un bien? est-ce un mal? et sans doute la posera-t-on longtemps encore, au passé. Les uns en ont méconnu l'utilité, comme s'il n'avait pas été un indispensable organe de transition et de coordination. Les autres en auraient prôné le maintien à l'infini, comme si l'*Alsace-Lorraine* n'était pas une pure entité administrative de création allemande, — et factice, vu toutes les différences qui séparent la Lorraine et l'Alsace, — comme si, en outre, il n'y avait pas un danger réel à conserver aux

trois départements recouvrés la forme d'un *gouvernement* à part, tandis que le reste de la France demeurerait « départemental ». La question m'apparaît d'un autre ordre, moins politique, ou plutôt psychologique d'abord, et politique par voie de conséquence. L'immense drame plusieurs fois séculaire, où l'Alsace fut toujours directement mêlée, a déterminé son âme présente. Entre la France et l'Allemagne rivales, les Alsaciens ont été trop souvent, à travers les âges, le symbole de la victoire ou de la défaite, de la joie triomphale ou de l'amer regret, pour ne pas acquérir, dans ce rôle d'enjeu toujours convoité, quelque particulière considération de soi. Quels autres Français, à leur place, ne s'abandonneraient pas comme eux au malin plaisir de la comparaison? A être trop souvent invoqué comme juge entre Gœthe et Victor Hugo, qui ne se croirait un grand poète? Quand M. Millerand quitta le Commissariat général à Strasbourg pour la Présidence du Conseil, un de mes amis strasbourgeois se félicita de cette « promotion » en déclarant d'un air entendu : « Ça lui a fait du bien de passer quelque temps chez nous! Il a beaucoup appris, et ça lui sert, maintenant! » Or, cette tendance à se faire centre et modèle, dont on citerait maint autre exemple typique, le Commissariat général, organisé en grand et sans limite de temps, ne pouvait que l'encourager. Avoir un gouvernement spécial, n'est-ce pas prendre à ses propres yeux une importance spéciale, croire, peut-être, qu'on se suffit à soi-même? Et cela, au moment précis où il aurait plutôt fallu — qu'on me pardonne ce style ... — *dérégionaliser* dans une certaine mesure l'esprit public pour le *renationaliser* d'autant. L'avenir, en effet, pour les Alsaciens, — et telle fut aussi l'une des raisons de leur grandeur dans le passé, — ce n'est point de tenir les yeux constamment fixés sur leur petit pays, mais, au contraire, de porter leurs regards au delà : il n'y a pas d'Alsacien qui n'en convienne, aussitôt que l'a éclairé sa propre expérience. Les qualités dont ils ont le droit de s'enorgueillir sont de celles qui, pour donner leur plein rendement, comme on dit aujourd'hui, ont besoin d'être développées par l'air du large. A se concentrer à l'excès entre les Vosges et le Rhin, à se satisfaire à trop bon compte, elles risquent, non de s'étioler — elles ont prouvé le contraire, —

mais de ne pas s'épanouir de toute leur sève, de ne pas réaliser, pour la collectivité ni pour l'individu, toute « la promesse des fleurs ». En fait, les Alsaciens dont les carrières ont jeté le plus d'éclat sur leur pays — sur l'Alsace et sur la France — sont précisément ceux qui n'ont point borné à la ligne des Vosges leur culture, leur esprit d'entreprise, leur ambition. Je sais bien que, pendant près de cinquante ans, les circonstances ont séparé l'Alsace, les unes, politiques et économiques, de la France, les autres, sentimentales et morales, de l'Allemagne, et qu'elles l'ont contrainte à se replier sur elle-même. Mais, heureusement, il n'y a plus de Vosges, et quel plus vaste champ de pensée et d'action s'ouvre devant l'Alsace, maintenant comme autrefois, — dès que s'élargit l'horizon, dès que s'élève l'idéal de la petite patrie jusqu'à se confondre avec ceux de la grande! A cette condition, à cette condition seulement, le présent sera vraiment relié au passé, et l'Alsace à la France dans la même intimité féconde qu'au jour douloureux où celle-ci fut, pour un temps, injustement brisée.

GEORGES DELAHACHE

NOS VINGT ANS

Vers le front.

— Tu sais, Camus, le premier jus, est nommé brigadier et part pour le front. Je l'ai vu. Il est équipé.

En effet, le voici qui apparaît au coin des écuries. Il s'approche de nous. Il est en bleu horizon, vêtu de neuf. Un pantalon trop large, une veste serrée, deux petits bouts de galon foncé, un vaste calot qui s'enfonce jusqu'aux oreilles, des houseaux et des souliers fauves, de longs éperons, un étui-revolver. Le drap est dur, les cuirs pâles et rigides. Du bloc clair sort une tête brune, grave, douloureuse.

Camus, c'est une « rosse ». Fonctionnaire brigadier, instructeur au peloton, il est mon ennemi. A deux reprises il m'a consigné, souvent il m'a raillé, plaisanteries bêtes de quartier qui font rire. Je le hais.

Il vient à nous la main tendue, il vient faire ses adieux à tout le monde. Il va au front. Il s'en va là-bas, il ignore vers quelle vie et, à la fin de celle qu'il quitte, il se retourne vers tous ceux qui l'ont vécue avec lui. Avant de paraître en un décor inconnu, il désire contempler une dernière fois les détails, oh! les plus infimes, de celui-ci, les graver dans sa mémoire, et en disant au revoir chercher un appui partout, partout où il peut le trouver. Les souvenirs, les choses, les gens, les bêtes.

— A bientôt, Camus, et bonne chance!

Et je ne lui en veux plus, et je lui serre la main.

Il s'éloigne et lentement continue sa ronde minutieuse. Les écuries, la cuisine, la sellerie, la grande porte qui donne

sur la campagne, le bureau, la carrée, il va revoir fixement chaque endroit. Tout le jour, mélancolique, il traîne dans les couloirs immenses.

Une fois équipé, l'après-midi est longue jusqu'à huit heures du soir, jusqu'au départ.

Camus n'est pas le seul à errer, ni à vivifier son passé. Ils sont une dizaine qui vont s'en aller en renfort. Si lui préfère se promener solitaire, d'autres refont deux à deux le tour de la cour, là-bas vers le manège. Ce soir, ils dîneront à la cantine avant de s'embarquer.

Nous y étions quelques-uns quand ils sont entrés. Ils ont commandé automatiquement leur plat préféré et deux « fillettes » de blanc, puis se sont assis dans un coin tranquille, l'un en face de l'autre.

Ils mangeaient; entre chaque bouchée ils se regardaient. Ils buvaient; entre chaque gorgée ils se regardaient. Pas un mot. Quelques phrases indispensables. Ils se sont levés. Ils ont dit adieu à madame Hortense, la cantinière, et à Justin, le garçon de salle. Ils ont payé, puis ils sont sortis en traînant les pieds.

A huit heures, la fourragère est venue. On a entassé les paquetages, les gamelles, les boules de pain. Ils sont montés tous les dix, avec leurs casques, leurs musettes, leurs courroies, leurs bidons, des fouets, des armes, des vivres. Ils ont serré des mains nombreuses et ont fait effort pour sourire. Le petit Dumont, nommé du matin maréchal des logis, a vérifié dans ses poches s'il avait bien toutes les feuilles, tous les papiers du détachement...

— Tout le monde est monté?... En avant.

Et la fourragère est entrée dans la nuit.

Puis, un jour, c'est moi qui partis. Je pris le train avec un grand casque, un grand sabre, des cantines, un sac à avoine bourré d'objets hétéroclites. Aux gares, il fallut descendre dans l'obscurité pour voir si ça suivait. A la troisième, on m'avait tout perdu. Alors je pus rester tranquille.

Je finis par arriver au front. On me dit : « Vous voyez à gauche cette ferme... Devant, un pré... C'est là, le commandant. »

Le champ est uniformément vert; seul, un trou noir, minuscule, un mètre sur un mètre. C'est là, le commandant... Je descends. Je vais vers une vie nouvelle. Dans la terre on est plus près des morts.

Les gaz.

Le P. C. était dans la plaine, au milieu de l'ancien hôpital. Vers la route, des débris de baraques. Dans un coin, sous un vieil abri contre avions, c'est là que nous nous étions installés.

La plaine était en cuvette. Le Boche qui nous voyait s'amusait à nous tirer à la mitrailleuse et à faire flamber à coups d'obus les pauvres restes des baraques Adrian.

Il tirait tout le temps, mais surtout bêtement, par saccades. Alors, quand il avait fini, on sortait. Et il tirait surtout la nuit, à cause des ravitaillements.

Une nuit, il s'est excité. Beaucoup de départs, beaucoup de passages d'obus, des sifflements, mais peu d'arrivées, peu de craquements. Presque tout s'engouffrait dans la terre, bruit de creux, comme la chute d'un corps dans l'eau.

On a crié : « Les gaz! »

Tandis que nous mettions les masques, les obus tombaient tout autour. Crevé, l'abri des téléphonistes; par terre, le bout de baraque qui servait de bureau; toutes les lignes téléphoniques coupées, irréparables; plus aucune communication; le feu et le poison nous isolaient du monde. Un pauvre radeau perdu, désemparé dans la tempête, notre poste de commandement.

Tout à coup Dousset est tombé; avec des cris affreux, il se roulait à nos pieds.

— J'ai mal, ah! que je souffre!...

Puis Péquin, qui ne pouvait plus respirer; puis deux nouveaux, des jeunes; leurs yeux se sont fermés, sont devenus tout rouges. Les uns se plaignaient doucement, d'autres hurlaient de douleur. Et nous ne pouvions rien faire pour les soulager, et leur nombre augmentait sans cesse.

Le petit jour s'est levé. Le Boche s'est calmé. Alors, on leur a dit :

— Partez, par là il y a un poste de secours de fantassins, allez-y vite, dépêchez-vous.

En cortège, ils se sont éloignés, diminuant peu à peu dans la plaine. En avant marchait le gros Mazuel qui soufflait et qui par la main, comme des enfants, en guidait deux autres qui ne voyaient pas. Derrière venaient Dousset et Raffart qui se tenaient le ventre et qui pleuraient, puis un groupe gémissant qui suivait, et puis Lachasse et Peix qui fraternellement se soutenaient l'un l'autre, et Jean qui avec ses ongles voulait s'arracher la poitrine.

Ils se sont estompés, ils se sont effacés dans le gris du petit matin...

Sur vingt hommes nous ne restions plus là que quatre, encore indemnes, dans le poison, quatre qui attendions...

Les lilas.

Avril accourt et nous dit :

— Baron vient d'être blessé, il est à l'entrée de Margival... Il faut vite envoyer les brancardiers.

Que diable est-il encore allé faire là-bas? Avec sa sacrée habitude de se promener et de fourrer son nez partout, c'était sûr qu'il finirait une fois ou l'autre par se faire ramasser... Pourtant, Margival, ça aurait dû le faire réfléchir; toute la journée on y voit arriver les obus... Les voitures de ravitaillement y passent au trot, isolées, en choisissant leur moment et les agents de liaison font un détour pour l'éviter.

Mais avec Baron c'est toujours la même chanson. Il n'est content que lorsqu'il furette, qu'il s'approprie une vieille casserole rouillée ou des pattes d'épaules coupées sur un macchabée.

Enfin, les brancardiers sont partis depuis un quart d'heure maintenant. Ils vont bientôt le ramener et on verra ce qu'il a. Il faut souhaiter que ce ne soit pas grave. Pauvre vieux! pourvu qu'il ne soit pas trop amoché. Il a sa tête à lui, mais c'est un bon type, Baron...

Tiens, les voilà justement... Les brancardiers montent par la route, dans trois minutes ils seront ici. Le docteur a mis sa blouse, préparé l'eau, l'iode, une seringue, le sérum, des compresses.

Oh! on entend Baron qui cause avec les porteurs. Ce ne doit pas être bien sérieux...

— Eh bien! qu'est-ce qui t'est arrivé?

— C'est ma cuisse.

— Tu souffres?

— Pas trop.

Le docteur regarde et dit :

— Ce n'est pas grand'chose. Un mois d'hôpital, quinze jours de convalo!

J'essaye d'interroger Baron :

— Qu'est-ce que tu allais encore f... là-bas? Tu es complètement ballot. On t'avait bien défendu pourtant de t'absenter sans permission... C'est malin... Pour aller trifouiller dans les cochonneries et ramener une cage à oiseau ou un coquetier ébréché... Qu'est-ce que tu voulais donc trouver qui te tenait tant au cœur? Hein? Un moulin à café? un fusil boche? Tu ne veux pas le dire?... Enfin, espérons que cela te servira de leçon. Heureusement que ce n'est pas terrible! et ça aurait bien pu te coûter plus cher que cela....

Baron ne répond rien. Il ébauche un large sourire satisfait qui creuse de fossettes sa bonne grosse figure et, son pansement terminé, continue vers l'arrière son voyage en chaise à porteurs, pendant que nous l'accompagnons de nos vœux.

— Je vous enverrai des cartes postales, — crie-t-il, — des en noir et des en couleur, une cathédrale pour le curé et une femme nue pour le margi!

Nous nous éloignons tous, chacun allant à ses occupations. Le Commandant et Berger se bricolent, prennent leurs masques et leurs casques, et partent vers les lignes. Le docteur retourne faire sa correspondance. Avril se dirige vers son fourneau et je rentre dans l'abri pour finir sur un calque multicolore la répartition des barrages.

A l'heure du dîner, nous avons une surprise : la table est jonchée de magnifiques lilas, lilas blanc, lilas mauve, lilas double.

Du lilas!... Comme il y a longtemps que nous n'en avons plus vu!... Et chacun se met à rappeler ses souvenirs...

Le Commandant en a acheté l'année dernière, en permission. Bouscary et Berger ne croient pas en avoir respiré depuis la guerre. Et, pour moi, j'en suis séparé par bien des événements : toute ma vie militaire, conseil de revision, nettoyage de che-

vaux, manœuvre à pied, Fontainebleau, un an de front. Ces fleurs nous font songer à d'autres tables, à d'autres dîners en plein air, autrefois...

Le premier, Berger, qui n'est pas très sentimental, rompt le silence :

— Avril, où as-tu déniché ce lilas? C'est une chic idée que tu as eue là! Il faudra en mettre tous les soirs, maintenant.

— Oh! l'idée n'est pas de moi, mon lieutenant, elle est de Baron. On a lu par hasard ce matin dans le journal que c'était la Saint-Jean. Alors, comme c'est la fête du commandant et qu'on sait qu'il aime bien les fleurs...

— C'est une jolie pensée, Avril, je t'en remercie beaucoup, — dit le Commandant en souriant. — Cela me fait très plaisir, en effet. Et, dis-moi, où l'as-tu cueilli?

Avril hésite une seconde.

— C'est dans un jardin démoli, avec Baron... On était en train tout à l'heure, quand il a été blessé. Depuis plusieurs jours déjà on les admirait de loin.

— Mais... c'est à Margival, alors?

— Oui, mon commandant, c'est dans Margival, près de l'église.

Ce lilas blanc, ce lilas mauve, ce lilas double, c'est le plus beau présent que j'aie jamais vu faire.

Le Mont des Guenons.

Toute cette nuit nous avons pu dormir; le secteur est resté calme, d'un calme étrange, hypocrite. Brusquement, à quatre heures, le roulement du barrage boche a éclaté, précipité, continu, formidable, scandé d'un martellement de gros *minen* qui s'écrasent, crevant de leurs explosions la barrière de bruit.

Nous bondissons, connaissant bien ce premier acte des coups de main par surprise, vers le petit jour. Ils en ont l'habitude. Et nous crions : « Barrage! »

Vingt secondes à la pièce de garde pour ouvrir le feu, une minute à la batterie tout entière, et maintenant de toute notre vie nous nous défendons.

Notre artillerie, éveillée, s'est jetée dans la danse; de partout gronde un bruit énorme qui converge vers le même point,

les lignes; le vacarme est tellement fondu que nous ne pouvons distinguer nos propres départs qu'aux longues lueurs dont nous repérons l'emplacement; à tous les coins de l'horizon d'autres petits éclairs rapides se succèdent. Quelques fusées à six étoiles percent le ciel, implorant notre appui; nous n'avons pas attendu cet appel.

Depuis trois jours, le secteur se tassait; mais nous n'étions pas dupes. Quelque chose couvait, que nous sentions venir.

Le marmitage s'étend, mettant en feu peu à peu tout le front. Décidément, ce n'est pas un simple coup de main.

On téléphone aux batteries : « Combien avez-vous tiré? » — « 250 obus — 300 — 325. »

Il nous faut songer au ravitaillement urgent. Mais le téléphone est muet, à part les batteries et l'artillerie divisionnaire qui sonne sans répit pour demander à notre incertitude des renseignements.

Les hommes s'agitent. L'un d'eux est envoyé sur l'échelon porter l'ordre de faire le plein de munitions et de monter d'urgence. Deux autres se lancent vers les lignes pour tâcher de joindre le camarade qui est là-haut et d'en obtenir des nouvelles sur la situation. Quelques-uns, un téléphone sur l'épaule, une bobine à la main, suivent les fils pour les réparer.

Le Boche a arrêté son tir. Dans le petit jour blême qui se lève, nous tiraillons par saccades brutales. Nous avons cessé le barrage et faisons sur les boyaux de communication notre contre-préparation prévue. Nous arrosons les pistes, les places d'armes, les lisières de bois, nous neutralisons les mitrailleuses repérées.

Une sonnerie, une voix pressée : « Barrez sur notre première ligne. » Cela vient de l'infanterie; la liaison téléphonique est rétablie. On voudrait avoir des précisions, savoir ce qui se passe; mais l'appareil est déjà raccroché. Nous sonnons en vain, sans réponse. Ils n'ont pas, là-bas, le temps de causer.

En hâte, nous transmettons l'ordre et nous examinons la carte. La première ligne, c'est la tranchée des Guenons. Probablement nous nous sommes repliés de trois cents mètres, jusqu'au boyau Bruneau. Par nos douze gueules, de toute notre force, nous vomissons le feu, l'acier, notre âme farouche, entêtée à la résistance.

Ça sent l'éther maintenant à plein nez. Un jeune ignorant crie : « Les gaz! » et s'empresse de mettre son masque. Il ne connaît pas encore les odeurs de la bataille.

Une demi-heure d'attente, anxieuse. Vers les lignes, le canon ennemi n'aboie plus que par intervalles; ses silences sont remplis par des bruits de grenades, de coups de feu, de mitrailleuses mâchant leurs longues bandes saccadées.

De nouveau la sonnerie du téléphone. « Tirez sur le boyau Bruneau. » — « Mais alors, quoi? » Et la voix lointaine répond : « On ne sait plus où nous sommes. On voit nos éléments refluer en désordre, poursuivis par l'ennemi. »

Vite, encore la carte. Avec quelle avidité angoissée on la scrute! Accrochée au plateau, adossée au ravin, on n'y trouve qu'une vieille tranchée, entonnoirs jointifs réunis, vestiges de la ligne Hindenburg, et pompeusement dénommée tranchée d'Aquitaine. Pas d'erreur, c'est tout ce qu'il y a, la dernière défense fixe; en arrière, le ravin, étroit, un peu marécageux, sans un soutien pour s'agripper; puis plus loin le plateau, terre vierge. Et pas de réserves, rien pour arrêter le Boche... Toute notre ligne est enfoncée.

— Regardez votre plan directeur. Vous voyez la tranchée d'Aquitaine. Tout ce qui est à l'est est perdu. Tirez, nom de Dieu! Balayez avec des obus à balles. Quoi? Vous n'en avez plus? Eh bien, employez tout, oui, les obus asphyxiants. Trois coups par pièce et par minute... Allo, la 24, terminé. Donnez-moi la 25, et après la 26.

Un général apparaît, demande le commandant. Il est entré très calme au milieu de notre tempête.

— Qu'est-ce que c'est que tout ce bruit?

— Ah! vous n'êtes pas au courant? L'ennemi a attaqué à l'aube, il a repris le mont des Guenons. Nous barrons devant notre troisième ligne.

Il était parti en tournée ce matin de bonne heure, il ne savait rien. Le téléphoniste Mayaud nous assure que c'est le général commandant notre corps d'armée.

Le ravitaillement arrive, en plein jour, en pleine vue, voiture par voiture, face au soleil sur la crête; il défile devant les pièces, déverse ses obus, puis au trot repart en chercher d'autres.

Onze heures! Comme le temps passe rapidement!

Un homme déboule, terreux, hâve, chancelant de fatigue et d'émotion. C'est Pijou, notre agent de liaison auprès du bataillon. « Bonjour, Pijou. Quelles nouvelles? » Il s'affale dans un coin et nous tend un papier. C'est un message du colonel d'infanterie : « A dix heures cinquante, nous contre-attaquerons. Que l'artillerie tire deux minutes à 150 mètres devant la tranchée d'Aquitaine pour fixer la ligne, puis qu'elle avance par bonds de 50 mètres toutes les deux minutes jusqu'à l'ancienne ligne boche, et là qu'elle se fixe dix minutes en barrage roulant. »

Trop tard. L'attaque est partie sans nous. Vite, il faut la rattraper. On calcule, on lance des ordres.

Autour de Pijou un cercle se forme, les oisifs s'approchent, on veut savoir : « Ma foi, me voilà. Mais comment? Je ne peux pas dire. Ils m'ont fait prisonnier et je me suis sauvé, c'est tout. Comment ça s'est passé? Ce serait trop long à vous raconter. Le docteur du bataillon s'est trotté avec moi. Nous sommes tombés dans un trou où il y avait du monde à nous. J'ai retrouvé le commandant qui est blessé au bras. Il m'a renvoyé au colonel qui m'a donné ce mot pour vous. Vous n'auriez pas quelque chose à boire? — A quelle heure avez-vous quitté le colonel? — A dix heures. Je suis venu en courant; et puis, c'est joli, là-haut. — Avril, donne de l'eau, la gniole et un quart. »

Midi. Toujours rien de notre contre-attaque. Où en sommes-nous? Tout est calme. Pour moi, ils ne sont pas sortis.

— Le commandant à l'appareil pour le colonel d'infanterie.

— C'est vous, Deport?

— Oui, mon colonel.

— On recommence à treize heures. Alors, comme tout à l'heure, n'est-ce pas? Vous avez reçu mon papier?

— Oui. Où en est-on maintenant?

— Ça n'a pas marché, on n'a pas pu porter l'ordre à temps pour l'attaque.

A treize heures on a réattaqué.

Les fantassins qui depuis le matin se battent, sortent en chantant; ils parviennent au boyau Bruneau et le prennent. La section de Level s'avance jusqu'à une vieille sape, tout près de la tranchée des Guenons.

Et le colonel, rassuré, sans attendre davantage téléphone au général : « Nous avons tout repris; la ligne est intégralement rétablie. Il n'y a plus que quelques Boches chez moi. Dans un quart d'heure ils seront prisonniers. »

Erreur? Espoir trop hâtif? Quelle cause?...

Le colonel annonce déjà Level dans la tranchée des Guenons, alors qu'avec ses hommes il vient d'être rejeté jusqu'au boyau Bruneau.

Mais, l'affirmation lancée, il faut la réaliser. Il le faut à tout prix. Réattaquez encore. De nouveau, nos monstres hurlent, s'enrageant, perdant par larges plaques leur peinture cuite, par gouttes chaudes leur huile fumante. Et les hommes ressortent; ils se battent en lions, mais, épuisés de fatigue, ils ne peuvent progresser.

A dix-sept heures trente, nouvel ordre. Nouveaux efforts : « Par les boyaux, avec des grenades incendiaires, avancez! » Ils ne peuvent pas.

Pendant deux jours on recommence sans trêve, on jette des hommes dans le gouffre, pour que la parole du colonel ne soit pas démentie...

Sa parole, depuis quarante-huit heures qu'elle ne lui appartient plus, elle est loin de lui maintenant, il ne peut plus la rattraper. Du général elle est montée plus haut. Le communiqué l'a faite sienne : « Nos troupes ont dû un instant céder devant l'attaque allemande, mais notre ligne a été bientôt rétablie dans son intégralité ».

Aussi le colonel s'acharne. Il veut la tranchée des Guenons. Il faut que ses hommes la lui donnent. Ce n'est plus du terrain qu'il défend, c'est son honneur.

Et les cadavres s'amoncellent devant la tranchée des Guenons qui, retournée, formidablement armée, est devenue la première ligne boche, contre laquelle s'écrasent toutes les volontés.

Dans ce carnage, on imagine un fauve magnifique, secouant au vent sa crinière trempée de sang, et regardant froidement s'abattre sous ses griffes l'humanité pantelante.

Et celui qui a ordonné cela est devant nous, tremblant. C'est un petit homme courbé qui, d'une voix haletante, avec

des sanglots de femme et des raisonnements d'enfant, cherche à s'excuser.

Les grenadiers de la garde.

Sur l'Ourcq, ils nous ont résisté trois jours, disputant le terrain pied à pied, contre-attaquant sans trêve, luttant jusqu'à la mort, n'abandonnant que leurs cadavres.

C'était une division de la Garde qui couvrait la retraite allemande, par petits groupes, avec des mitraillettes. A tous les taillis, à tous les tas de cailloux, à tous les trous d'obus, nous étions retardés une demi-heure, une heure, deux heures... L'ennemi nous cédait motte par motte la terre contre le temps.

Sur la Vesle, à deux reprises, nous avons attaqué. A deux reprises, nous avons été repoussés. Partout, cependant, notre artillerie avait craché son fer, vomi ses flammes. Bazoches avait vu ses maisons s'effriter pierre à pierre, le Bois du Diable ses arbres s'élaguer. Les prairies étaient bouleversées, l'herbe même était engloutie. L'horizon n'était plus qu'un vaste champ labouré et informe; nous avions arraché à la terre toute sa croûte vivante. En face de nous, il ne devait plus y avoir que des morceaux de cadavres... Pourtant, quand nous nous sommes élancés à nouveau, deux mitrailleuses encore étaient là, qui nous ont arrêtés. Alors nous avons considéré avec admiration ce régiment ennemi.

Nous ne parlons plus maintenant qu'avec un respect mystique du 5e Grenadiers dont les hommes sont si braves et notre esprit exalté imagine de grands diables blonds et farouches, brutes têtues et volontaires.

Aujourd'hui, pour la troisième fois, nous repartons à l'attaque. Nous pouvons enfin progresser.

Vers quatre heures, Avril nous crie :

— Voilà des Boches qu'on ramène!...

Nous sortons pour voir de près nos adversaires, les grenadiers de la Garde. Petits, boitillants, tordus, portant de grosses lunettes rondes, salis de boue, en loques, les uns ont des figures joufflues et poupines sous leurs minuscules calots ronds; les autres semblent des champignons grotesques sous d'immenses casques; leurs redingotes vertes trop longues et trop

larges flottent commes des robes marquées à la taille de deux gros boutons à la couronne impériale.

Ils passent. On dirait, un jeudi après-midi, la promenade d'un collège de province défilant sagement sous les yeux du vieux répétiteur.

Un tout jeunet, tout rose, paraît avoir seize ans. Bonnefond me pousse du coude :

— Regardez ce gosse.

Un sergent qui les escorte nous entend et réplique :

— Celui-là? c'est le plus terrible. Il ne voulait pas se rendre, il exhortait sans cesse ses camarades. Encerclé, il tirait encore et, pour l'avoir vivant, il a fallu l'assommer à moitié d'un coup de crosse.

Tête basse, ils vont. Quelques-uns sourient à tout le monde, parlant à mi-voix. D'autres, comme intimidés, fixent leurs pieds et cherchent en tournant leurs mains à se donner une contenance.

Ils ont de dix-huit à vingt ans. La volonté en a fait des hommes magnifiques. Mais, maintenant que pour eux la guerre est finie, ils sont redevenus des enfants.

Arrière.

Un jour, on nous a envoyés au repos.

Pour ce faire, les gens compétents ne s'étaient point trop donné de mal, nous assignant pour en jouir un village en ruines, pris deux semaines auparavant par nos voisins de droite.

Nous étions si soulagés d'avoir un entr'acte dans notre vie de douleur que notre gratitude leur était pourtant infinie. Le général est devenu un chic type, le colonel un bon vieux, et nous avons ouvert quelques bouteilles pour épancher notre joie.

Nous avons accueilli avec amour les camarades inconnus qui nous ont relevés et leur avons prodigué les plus maternelles recommandations.

C'est au soir que nous sommes arrivés à Beuvardes.

Le village était encore tout imprégné de la bataille. Nous nous sommes couchés dans les ruines pour dormir.

Le lendemain matin, nous avons un peu traîné, un peu paressé. C'est si bon de ne rien faire...

Le jour suivant, nous nous sommes occupés de nous-mêmes, faisant dans nos cantines de belles découvertes d'objets futiles enfermés là depuis longtemps et que l'on aime à retrouver. Nous nous sommes soigneusement lavés et relavés, raclés, frottés, parfumés, bichonnés. Nous avons mis des habits propres, puis avons promené dans les ruines des rues éboulées notre sourire de bonheur.

Petit à petit, nous avons nettoyé les maisons blessées, débarrassé les pièces de leur entassement sordide, confectionné des tables, des sommiers disparates, collé des coupures de journaux illustrés, tendu des couvertures devant les murs troués. Plus tard, nous avons déblayé les rues, rangé un peu les pierres le long des trottoirs, enterré les pauvres camarades qui gisaient épars, enfoui les chevaux.

Bientôt, des groupes turbulents se sont formés. Nous avons installé à la mairie notre poste de commandement, le drapeau de la Croix-Rouge a flotté majestueux à l'entrée de l'école, nos trois couleurs se sont balancées en haut du clocher, le docteur a arboré un képi neuf, Dunègre a fait avec des planches un beau tableau où nous avons affiché régulièrement les communiqués.

Le village a revécu d'une vie nouvelle, toute différente de l'ancienne, faite cependant elle aussi de simplicité heureuse, pauvre vie convalescente.

Nous sommes remontés vers les lignes.

La dernière voiture est partie au grand trot pour rattraper la colonne, emportant sous sa bâche flottante l'ultime souffle humain.

Maintenant, Beuvardes est de nouveau morte. Les voix se sont tues. Les fumées ne se hissent plus en vrille. Les pas ne résonnent point de maison en maison. Et de grosses citrouilles jaunes poussent, sauvages, dans les rues désertes.

La blessure.

Il est dans un lit blanc; tout autour il y a d'autres lits. Il est confortablement couché. Il fait bon.

C'est une large baraque Adrian et le soleil dore la toile huilée des fenêtres.

Comment est-il là? En vain rassemble-t-il ses souvenirs :

l'observatoire derrière un mur, Duramé à côté avec le téléphone qui marche mal; lui repérant une batterie; les obus éclatent, courts, puis longs; Duramé dit : « Eh! Laffon, je crois que c'est pour nous, si on s'abritait? » — « Attends un peu, je veux voir une minute encore. » Un bruit épouvantable, la terre se fend, le mur s'effondre, il pleut des branches et des pierres...

Il ne souffre qu'un tout petit peu et il est si bien dans ce lit tout mou, tout doux, qu'il ne veut plus savoir comment il est arrivé jusque-là. Il est heureux et cela lui suffit. Ce ne doit pas être grand'chose sa blessure; il l'examinera tout à l'heure. Pour l'intant, il jouit du présent, du calme et du repos.

Où diable peut-il être? A Loupeigne, à Fère, à Coincy? Et que font donc les camarades? Certainement, Julot lui fera une visite quand on le préviendra...

Avec sa main, il veut tâter son corps. Il le sent bandé, entouré de compresses et de gaze... Mauvaise surprise; sa blessure a l'air plus sérieuse qu'il ne le supposait. Est-ce grave? Sera-ce long? Peut-être verra-t-il pendant de nombreux jours encore le grand serpent noir du tuyau de poêle monter devant lui vers le toit et la marque sombre que fait au plafond un carré de papier bitumé, bouchon contre la pluie... Pourvu qu'on ne l'opère pas; les toubibs avec des couteaux, ce ne sont pas ses amis à lui, Laffon. Pour l'entortiller dans du coton, il s'en f..., mais pour le charcuter... et cette idée l'attriste. En tout cas, convalo, ça c'est sûr, une belle convalo! S'il pouvait être retapé pour la chasse, il irait avec le père Aymard, le garde, qui connaît des endroits épatants, et quand il reviendrait au front, il rapporterait un lièvre aux copains...

Un officier d'État-Major entre dans la salle, précédé d'un infirmier taché de sang.

— Où est-il?

— Ici, mon capitaine.

Et ils se dirigent vers le lit de Laffon qui, sans comprendre, les yeux ronds, les regarde s'approcher.

Un bruit léger, papier de soie qu'on défroisse, un ruban jaune avec quelque chose qui miroite, un ruban vert avec quelque chose qui pendille... Puis ils s'éloignent.

La porte est déjà ouverte, le capitaine a disparu, l'infirmier va s'engouffrer à son tour.

Que la vérité est brutale!... Laffon sait maintenant... Il rappelle le gros homme qui fuit :

— Dis... Va me chercher un prêtre...

L'aspirant Gérard.

Le colonel fait chaque matin le tour de ses terres et inspecte attentivement son domaine. Haut en couleur, petit et trapu, la pipe vissée à la bouche, il a gardé des chasseurs à pied d'où il vient un béret à chiffre d'argent et un vieux porte-carte orné d'un cor de chasse. Il commence son secteur par un bout et ne rentre qu'après avoir tout examiné, les hommes, les travaux en cours, les lignes ennemies, et après avoir parcouru tous les dédales de son labyrinthe.

Gérard accompagne son chef, qui n'aime pas la solitude.

En face, dans les lignes allemandes, un peu à contre-pente, se dressent deux ouvrages jumeaux, qu'on a essayé de prendre à une attaque précédente, que les nègres ont un instant dépassés, mais qui sont toujours là, promontoire avancé, hérissés de fer, carapacés de béton, protégés de chevaux de frise. Les « blockhaus », repaires de mitrailleuses, flanquant la bande neutre, constamment debout et presque intacts malgré les tirs de destruction, apparaissent comme un lieu sinistre, enveloppé de légendes.

Est-ce par fatalisme ou par coquetterie? Le colonel aime à surgir de la terre, pour se montrer, tranquille, narguant, devant les Boches, là où jamais encore ils n'ont aperçu personne.

Un matin, un dimanche, du petit poste de la tranchée du Thé, il sort un peu la tête et regarde l'ouvrage mystérieux qui devant lui, à cinquante mètres, s'élève environné de désolation et de mort.

Puis il interroge les guetteurs : « Entendez-vous parfois encore des bruits de voix? Voit-on des lumières la nuit? » Les réponses sont vagues, on dirait que les témoins ont peur que le bloc ensorcelé se venge sur eux, dès qu'ils resteront seuls, face à face.

Le maître sent la crainte inavouée. « Je vais voir », dit-il. Et il monte sur le parapet.

— Mon colonel, — supplie Gérard, — c'est ici que Bontemps a été tué avant-hier. Soyez prudent.

L'autre continue à marcher, en bougonnant. Haussant les épaules, Gérard saute à son tour et à quelques pas suit le chef qui avance droit vers les blockhaus. Un coup de feu part. Gérard tombe.

Le colonel se retourne, le prend dans ses bras, le rapporte. Au petit poste, on voit qu'il est mort.

Le colonel s'éloigne, sans dire une parole.

Jamais il n'a raconté cette histoire. Maintenant, quand, en propriétaire terrien, il fait le tour de son domaine, il a renoncé à en franchir les bornes, à cause de celui qui le suit.

Courlandon.

La 24e avait mis en batterie à Courlandon, à la lisière du village, près du croisement de chemins. Un champ boueux, labouré, crevé. Quelques plâtres, quelques branches habillaient les pièces. Les hommes vivaient à fleur de terre, dans le marais moisi.

Du village, il ne restait rien, que des toits défoncés, des pans de murs éventrés, et les quelques pierres qui se dressaient encore croulaient sous un tir incessant.

Seule, au milieu des décombres, une maisonnette demeurait debout. Les officiers étaient jeunes, élégants, amoureux de confort; ils l'avaient choisie pour leur habitation. C'était une grande pièce qui tenait toute la maison. Par un mur solide de pierres, de poutres, de fer tordu, ils l'avaient divisée en deux pour garder à la vie une chance de plus; et, au petit bonheur, dans une des deux moitiés, ils s'étaient installés.

C'était propre et clair : des murs blanchis à la chaux; sur le sol, balayé avec soin, de grands limaçons d'eau; deux petits lits blancs d'hôpital, trouvés dans la plaine; une table avec une nappe en cretonne; une caisse servant de toilette; les essuie-mains rangés sur des ficelles; sur des porte-manteaux de fortune les vareuses étaient suspendues de façon à perdre leurs plis; des chaussures s'alignaient, méticuleusement cirées; sur la table, des livres, des objets de toilette, une planchette,

un plan directeur, la table de tir, un polissoir, un couvercle de boîte comme cendrier. Il y avait même, dans une douille, des fleurs.

Tout alentour, nuit et jour, s'abattaient des obus. Les pommiers du jardin gisaient, mutilés. Le hangar d'à côté où logeait le cheval de l'agent de liaison s'était effondré sur la bête. Sur la route, devant la porte, trois trous de marmite; le grand mur voisin descendu; à la batterie, deux hommes en morceaux. Le clocher du village s'était laissé choir le dernier sur ses pauvres chaumières.

Le mardi, un obus avait pénétré dans l'autre moitié de la maisonnette, qui s'était écroulée. Plus rien ne surplombait la terre. Seule, mausolée blanc, tombeau bientôt, la pièce où, souriants, Bonnefond et Hugues attendaient. Depuis six jours ils étaient là, et l'obus n'était pas encore arrivé, celui qui emporterait ce dernier vestige de vie.

Sur la table, il y avait des fleurs, et elles étaient fraîches. C'était l'aspect aimable d'une pièce habitée, et l'ordre d'un salon paré, arrangé pour la visite de quelqu'un. Ils attendaient leur hôte, ils attendaient la mort. Ils l'ont attendue huit jours. Et là, elle n'a pas voulu venir.

La Retraite anglaise.

Nous marchions à bride abattue.

Nous avons ainsi traversé Compiègne. Les civils étaient fous; ils couraient partout et nous questionnaient : « Monsieur, monsieur, faut-il partir? » Ils fermaient leurs maisons, s'attroupaient et gesticulaient.

Nous avons franchi la rivière.

Tout le long de la route de Noyon, sur de larges trottoirs, nous avons vu des milliers de travailleurs italiens, convoi pressé, misérable et piteux, habillés en soldats et qu'en hâte on envoyait plus loin, vers l'arrière. Dominant les demi-boules des casquettes vertes, quelques chapeaux de bersagliers secouaient au vent leurs plumes. De temps en temps, une tête épouvantée se retournait et une oreille se tendait vers l'est. Les corps petits et noirs étaient courbés sous le poids des sacs montagnards que les hommes emportaient dans leur fuite.

Au grand trot, nous allions, tambourinant sur les pavés.

Plus loin, nous avons rencontré des civils, enfants, vieillards, femmes, vêtus de leurs habits des dimanches, des chariots gonflés de meubles, une jeune fille à bicyclette. Un petit tonneau est passé, donnant des renseignements; l'homme avait quitté Sermaize deux heures plus tôt et à ce moment les Boches n'y étaient pas encore...

La pluie de misère s'égouttait sans arrêt sur la route : pauvres vieilles poussant des voitures d'enfants chargées de matelas, grossies de cages à oiseaux, paysannes alourdies d'enfants tirant une chèvre étique ou une vache hébétée...

Et tout ce pauvre monde nous regardait défiler, disant : « Des Français! voici les Français! » Dans sa joie, un vieil homme nous a crié : « Alors, je rentre, puisque vous arrivez! » Une fillette, que nous avions connue au repos un mois auparavant dans la région, nous a salués de la main et nous a fait : « Bonjour. »

Ils fuyaient et nous montions toujours.

Pendant une heure nous n'avons plus rien rencontré. Puis, nous avons croisé des débris de régiments qui retraitaient, groupes disparates et épuisés revenant vers l'arrière sans ordre, sans plan, sans chef.

Nous avons vu refluer des unités en troupeau.

Et, de l'autre côté de la route, vers le « trou », nous marchions.

Nous étions propres. Nous étions astiqués, nos voitures étaient bien attelées, bien alignées. Tout brillait. Sur les coffres, pas un vide, des hommes autant qu'il en fallait.

Tout obéissait, tout suivait. Sans cris, sans précipitation, nous marchions. Et, alors que le courant descendant entraînait des épaves, le flot nous poussait vers le gouffre, calmes, unis, serrés...

Nous allions pour souffrir, nous allions pour mourir, nous étions encore des soldats, nous étions un tout, nous étions une force...

Nous montions...

***

A six heures du soir, la batterie anglaise de huit pouces qui est notre voisine a reçu par camion tout un approvision-

nement d'obus. Vite, sans reprendre haleine, elle en a mangé la moitié, allumant de feu l'horizon. Puis, elle est partie, sans raison apparente, laissant à côté de chaque emplacement de pièce une cinquantaine de coups encore. Le bourdonnement des autos s'est alors éloigné dans la nuit.

Vers onze heures, par petits groupes, les fantassins kakis ont reflué. On eût cru le retour d'une manœuvre, après le commandement : « Rompez vos rangs, quatre ici, sept ou huit plus loin », allant paisiblement vers l'arrière.

Et maintenant un bruit cadencé se fait entendre sur la route. C'est une compagnie alignée. Tous les cent mètres, un coup de sifflet, les hommes se retournent, une salve éclate, solennellement, gravement, et la marche recommence.

Quelques capotes bleues, des blessés légers qui gagnent une ambulance.

— Dis donc, vieux, d'où arrives-tu? Où sont les Boches? Le village à gauche est-il à nous?

— On n'en sait rien.

— Merci.

Ensuite, succédant à un vide dans le temps, une immense chaîne de tirailleurs alliés, grandit de l'horizon devant nous comme une vague qui se forme, nous dépasse et va déferler vers l'ouest.

Les tommies sont calmes. Nous nous disons : « C'est le changement de ligne. Les Anglais lâchent le contact, c'est nous qui l'assurons à leur place. Nos régiments doivent être engagés à présent. »

Vers minuit des claquements de fouet, un galop qui résonne, de minces fuseaux entortillés de corde, une batterie de campagne écossaise qui se replie à toute allure...

Depuis la tombée de la nuit, nous avons à peine perçu quelques coups de feu. C'est la guerre du silence. Berger se promène de long en large. Le commandant et le docteur se sont fait une maison de paille sous une meule et ne vivent que par leurs pieds qui sortent et leurs ronflements qui filtrent. Nos douze pièces, comme l'armature d'un éventail, segmentent en tranches le demi-cercle de notre secteur. Quelques hommes de garde surveillent ce monde pendant que la masse sommeille. Bonnefond taille artistement un bout de

bois; son attention est suscitée moins par le plaisir qu'il y trouve que par le souci qu'il a de ne pas s'endormir. Lerche suçotte une barre de chocolat, crachant avec dégoût le tabac qui s'y est collé.

Mes pas m'entraînent jusqu'à Champien. Dans un pré, douze sapeurs creusent hâtivement :

— Qu'est-ce que vous f... là?

— Des tranchées. Nous sommes chargés de la défense du pays.

Piètres défenseurs par leur nombre. Pas de détails chez eux non plus. De l'avant tout est mystère, mais cela n'a pas l'air brillant. Par contre, ils me tendent un journal.

Un journal! comme il fleure bon l'arrière, la civilisation, le monde! Quel contraste! Un journal ici, le même que d'autres ont lu tranquillement dans leur lit.

Il est d'hier. Des obus sur Paris. Sont-ce des avions? Est-ce un canon? Il aurait cent mètres de long. Ce qu'en pense M. Loricart, de l'Institut.

Je rentre au bercail, vers le talus qui nous protège de la bise, vers les amis qui m'attendent, vers le téléphone qui nous relie à d'autres infortunés.

Le colonel vient de passer en trombe en auto. Il a spécifié : « Vous demeurerez tant que vous pourrez, après vous reculerez. Je vous laisse juges. » Est-ce un ordre, ça?

Enfin, il est une heure. Qu'il fait froid! Un oiseau chante. Aucune nouvelle.

— Vous savez, Berger, c'est vrai, on a tiré sur Paris. Je l'ai lu dans un journal.

— Ah!

Pozzy, précédé d'un tintement de cuir qui bat, arrive essoufflé, mât de cocagne bleu, arrondi du haut par un casque; autour de son corps se balancent au choix un porte-cartes, une lampe électrique, deux masques, un revolver, des jumelles.

— Le commandant.

Je le conduis aux deux souliers qui percent la paille. Le chef d'escadron se dresse comme un dieu marin drapé d'algues, embroussaillé qu'il est par les épis.

Pozzy annonce : « Il faut filer de suite... J'ai rencontré un

officier anglais qui cherchait sa batterie... Vous voyez ce petit bois, à sept cents mètres à droite, qui se profile?... Les Boches y sont... »

Cela réveille les plus fatigués.

Pas un cri, pas un bruit. Nous sommes encerclés et nous l'ignorions.

Le commandant m'ordonne : « Filez vite vers l'avant. Allez jusqu'à Solente pour obtenir quelques renseignements. Il y a certainement du monde à nous. »

Le village est à un kilomètre environ. Il faut me dépêcher et trouver une bicyclette.

— Tiffon n'est pas par là?

— Présent pour lui.

— Ta bécane.

En selle et me voilà roulant. La route s'étire derrière moi. Une masse bleue me croise, qui racle le sol de ses multiples souliers.

— Eh! tu vas chez les Boches?

— Est-ce que le village, là-bas, est tenu?

— Tu parles! Il n'y a personne, c'est nous les derniers.

Drôle de moyen de rassurer les gens.

Deux cents mètres plus loin, je dépasse trois hommes. L'un d'eux me crie :

— Où est le deux-sept-neuf, 4e bataillon?

Je m'arrête. Voici les premières maisons.

— Mon petit, je l'ignore. Le colonel était à Ognolles tout à l'heure, dans le chemin creux près du Calvaire, mais tout a dû être replié. Les Boches y sont. Je ne sais même pas s'ils ne vont pas déboucher par ici. Tu es dans le secteur du 307. N'avance pas davantage et attention à ta droite.

La route descend et me mène sans effort à l'autre extrémité du village. Rien, pas une ombre, pas un bruit. La lune découpe sur la phosphorescence de la rue les dents noires des maisons. Les portes et les fenêtres sont ouvertes, les choses vivent. La veille encore, les villageois ont dû coucher dans leurs lits, paisibles, laver leur vaisselle, arranger un rideau qui pendait, comme si leur petite existence avait dû calmement s'écouler là de nombreuses années encore. Et maintenant il ne reste que ce qui n'a pu partir, la matière

même, la pierre, car les bêtes se sont sauvées, nos soldats se sont éloignés, d'autres s'approchent...

Que mon cœur bat, que je suis tout drôle, que je vais vite pour m'en aller! La côte, je ne la sens même pas. Je fuis cette ambiance de mort qui engendre la peur et qui me suit. Le village est derrière moi, mais le vide continue pourtant à m'entourer. Je me crispe sur les pédales, quitte à les rompe. Seul, dans la nuit, le grincement de la roue me tient compagnie.

— Oui, c'est déjà moi. Il n'y a plus personne dans Solente. Il faut décamper, les avant-trains arrivent.

— Bien.

Nulle chose n'est plus variable qu'une portion du temps. La même semble, selon les événements, une courte seconde de joie ou une heure d'angoisse.

Dieu que c'est long! Que font donc les servants? ils n'ont pas encore accroché? La 25 qui déboîte. Oui, nous allons prendre le chemin de terre, la route est embouteillée, trois rangs de camions.

La piste à travers les champs serpente. La nature nous aide, les ornières tortueuses nous guident, l'herbe s'incline vers nos roues pour aspirer notre bruit.

Rapidement, silencieusement, nous fuyons, nous aussi. Nous étions venus combattre l'homme. Nous reculons devant le vide.

***

Nous sommes comme un pauvre bout de bois qu'entraîne le courant du ruisseau, et la route coule doucement qui nous emmène. Par moments, nous progressons plus vite, nous ralentissons, un embouteillage nous arrête comme une herbe qui nous accroche, et nous repartons, entraînés à nouveau.

Nous sommes ainsi beaucoup de branches emmenées par l'orage. Le ruisseau pour nous n'est pas assez large, nous nous entrechoquons, nous nous mélangeons, la route est noire d'un convoi ininterrompu de voitures entremêlées. Tout le régiment est là, regroupé par miracle à la faveur de la nuit et sorti pièce à pièce des champs, des bois et des taillis.

Tous ont senti l'haleine de l'ennemi et ont pu atteindre ce

chemin. Mais maintenant plus moyen d'avancer : devant, c'est un mur vivant; plus moyen de reculer non plus : derrière, nos voitures se touchent, cheval contre cheval, moyeu contre moyeu. Nous allons être pris comme dans une souricière, nous ne pouvons même plus nous donner de l'air et tirer. Ou bien il faudra nous rendre, ou bien nous serons tués sur place sans pouvoir même nous défendre.

— Faites charger les mousquetons!

Quelques à-coups, quelques pas, nous nous ébranlons. Non, nous sommes une fois de plus immobilisés. Une escouade de fantassins débouche en courant, se colle au fossé et, la crosse à l'épaule, attend.

Des fusées blanches montent autour de nous, longues épingles piquant le ciel. Les avant-gardes ennemies se jalonnent et se rapprochent.

Deux lueurs immenses s'étalent, délayant la nuit, vastes brasiers à chaque extrémité de notre route blanchâtre : Noyon et Roye qui brûlent...

Un chant indistinct, lente mélodie guerrière, filtre jusqu'à nous. Des aboiements de chiens s'écrasent, ponctuant la monotonie du bruit. Des bandes de mitrailleuses... les vibrations de quelques coups de sifflet.

Nous sentons que nous nous enlisons dans la mort. Tout à l'heure, nous allons nous débattre, cracher nos derniers hurlements, et nous disparaîtrons submergés...

J'aime l'air frais que je respire, le chemin cahoteux qui nous accueille. Je n'entends plus les cris qui nous pourchassent, je ne vois plus les feux qui vrillent...

Nous fuyons, sommes-nous des lâches? Je n'en sais rien, peu me chaut... Je suis heureux et nous roulons.

Les Allemands gagnent du terrain. Ils nous talonnent toujours d'aussi près, mais nous avons l'illusion que nous nous éloignons d'eux, que notre fuite nous protège, que le vide entre nous augmente alors qu'il se déplace, continuellement le même, et qu'il nous suit. Nous allons vers quoi? Qui peut le dire? Nous longeons la route de l'arrière, nous marchons vers d'autres troupes qui viennent pour nous aider, vers des vivres, vers des dépôts de munitions, vers des ordres surtout, et nous nous enfonçons dans la nuit.

A l'aube, nous découvrons notre triste cortège. Quelques heures nous ont vieillis de vingt ans; les traits sont ravagés, les yeux bouffis de lassitude, nous sommes sales, le sommeil arrondit les dos, les têtes tombent sur les poitrines, se réveillent en sursaut et retombent sans volonté.

Qu'ils arrivent et qu'ils nous prennent! Je ne puis plus avancer, je veux dormir, je veux me coucher sur le bord du fossé et attendre. Je ne veux plus vouloir. Je vis des minutes d'oubli douloureuses où je regarde sans voir, où j'entends sans comprendre, où je n'enregistre plus aucune sensation et où je tends ma pauvre énergie qui résiste farouchement à la fatigue. J'ai tout essayé, j'ai marché à pied, j'ai bu de l'alcool, j'ai fumé, j'ai fait une grande conversation avec le docteur — je crois que nous ne l'avons pas finie, nous nous sommes assoupis tous deux sur nos chevaux...

Les servants sont vautrés sur les caissons, blancs de poussière, débraillés. Les cages à poules sont arrivées tant bien que mal, ficelées à la hâte. Les raphias boudinés sont en désordre sur les pièces, les canons surchargés d'hommes étrangers. Des grappes suivent à la traîne. Les bêtes tirent, sommolentes et butant. Nous allons au hasard, accompagnant la foule...

Nous avons assez reculé. A présent, on voit clair. Nous allons nous défendre, le jour on a moins peur de mourir.

— Halte, tournez à droite, on va mettre la batterie dans le champ.

Les Allemands vont nous culbuter, mais qu'importe! Pendant ce temps, d'autres vont accourir.

Nous sommes habitués. Depuis hier soir, nous avons assimilé cette pensée d'une guerre nouvelle, le vide, les chants, les chiens, les tirailleurs qui avancent; et cette crainte de l'inconnu et de la nuit, nous ne l'avons plus maintenant.

Nous sommes terrés, tapis tant bien que mal au ras du sol, et nous surveillons l'horizon neutre et mort.

Une heure après, Berger, droit sur la crête, ses jumelles aux yeux, crie : « Les voici qui sortent. »

Par petits groupes, à mille mètres, des uniformes verts filtrent hors les arbres.

— Pointeurs, sur moi, devant nous le bois de Freinières. Chacun sa part. Feu à volonté.

Surpris par la violence de notre tir, ils se sont arrêtés.

De vieilles tranchées de 1916 leur ont servi d'abris.

Nous avons pu faire calmement nos préparatifs derniers. A droite de chaque pièce, les obus à balles restant, débouchés à 0; à gauche, les explosifs prêts à partir, les fusées vissées. Chaque canon gardait juste une charge pour lui, sixième balle du revolver, pour se faire sauter au besoin.

L'accalmie se prolongeant, nous avons mangé de la soupe. Comment avait-elle pu parvenir jusqu'à nous? c'était un mystère. Elle nous a apporté, avec sa chaleur, le réconfort et la gaîté.

Hugues a raconté une histoire drôle. Pozzy a sifflé son air préféré, chanson en vogue d'une revue parisienne. Et une fois encore, comme la nuit précédente, dans notre fuite, l'oubli total est venu. Nous avons ri, plaisanté, la guerre était à mille lieues de nous.

Mais, brusquement, une saucisse ennemie est montée pour nous voir. Deux grosses batteries ont tiré sur nous. Tout ensemble est entré dans la danse.

Une de nos pièces a éclaté, trois ont été démolies. Vermillard Garigue, Néphin et Louis Duvivier tombent, et nous devons les abandonner. Nigart, Dapponte et un petit jeune sont blessés. On ne retouve pas Bérard et, pendant que nous partons au galop, poursuivis à cent mètres, je vois le corps de ce pauvre Charvaise qui se balance au haut d'un pommier...

***

Nous avons hissé sur un caisson un brigadier dont le flanc était ouvert par un éclat.

Le trot des chevaux et le grincement des voitures couvraient ses gémissements.

Quant on s'est arrêté, il était mort. Nous avons été soulagés; il souffrait trop et n'avait plus d'humain que sa douleur.

Lahaye a dit : « On va l'enterrer. » Ses camarades ont gratté la terre comme ils pouvaient. Le travail n'avançait que lentement. Quelqu'un a murmuré : « Il y avait une pelle

à la 25. Si on allait la chercher? » La glaise était grasse et collait au soc de fer. On n'a pas creusé beaucoup.

On a posé le casque sur la boursouflure du sol.

Il fallait un récipient pour mettre les papiers. Labat a demandé à l'adjudant Montoux son litre de vin bouché. Les hommes étaient fatigués et l'ont bu. On a secoué le verre pour égoutter le fond, glissé par le goulot une feuille griffonnée arrachée à un calepin, et planté la bouteille le cul en l'air.

Si vous voulez savoir son nom, allez là-bas, près d'Orvillers-Sorel. Moi, je ne me rappelle plus... Du reste, l'ai-je jamais su? C'était près du passage à niveau, à un croisement de route. Il y avait un petit chemin de terre...

***

La division, amenée en autos, a débarqué il y a deux jours. Depuis, elle recule. Jetée dans une brèche qui s'agrandit sans cesse, elle s'allonge; elle barre maintenant vingt kilomètres. Un bataillon du régiment de gauche est prisonnier depuis ce matin. A droite, deux compagnies luttent, encerclées. Le régiment du centre, derrière la voie ferrée, attend l'ennemi face à l'est : le Boche attaque par le nord; on est tourné. Aux mitrailleurs, par leur courage, de permettre le décrochage.

Le colonel fait appeler Lejars et lui dit :

— Petit, avec ta section, tu vas tenir sous le pont jusqu'à sept heures, puis tu te replieras sur le village qui est derrière nous. Au carrefour qui est à l'entrée, tu t'arrêteras. Tu résisteras jusqu'au bout. Il y aura des munitions.

— Bien, mon colonel.

Il est huit heures et demie. Lejars, avec les deux pièces qui lui restent, de bond en bond recule. L'ennemi est presque sur lui. Tout à l'heure il n'a dégagé une de ses pièces qu'en tirant deux bandes à bout portant. Les balles sifflent, quelques obus s'écrasent, les mitrailleuses, rageuses, balaient les lisières du village.

Lejars arrive au carrefour. Là il trouve dix caisses de cartouches, et le colonel, seul, au guidon d'une bicyclette. Après avoir reformé tant bien que mal son régiment, le

colonel est revenu. Il avait donné un ordre et promis les moyens. « Voilà tes munitions, petit. Adieu. » Puis avec difficulté, parce qu'il est gros, il remonte sur sa bicyclette; et, tranquillement, à travers les balles, à travers les obus, il s'en va.

***

On tenait dans un reste de village parce qu'on nous avait dit de tenir coûte que coûte. Depuis vingt-quatre heures, on s'était arrêté là, presque cernés; et hirsutes, puants, exténués, on attendait l'assaut.

La retraite, ça n'est pas fait pour embellir, pour reposer, pour décrotter ceux qui la vivent. Autour du colonel installé à la gare, figures crasseuses, hâves, barbes de huit jours, odeur de suint, des mains noires, de la boue partout.

L'ennemi a percé, il avance. L'heure n'est pas aux raffinements. On s'apprête à mourir, pas à se laver.

Quelques-uns, exténués, sont vautrés sur le sol. Ils ronflent. On a faim. Le colonel dicte des ordres.

— Le colonel, — demande une voix, — est-ce ici?

Un grondement répond. Une ombre descend dans le recoin de cave, salue, se présente.

— Mon colonel, lieutenant de Vallières. Voici une lettre du général. J'ai reçu la mission de me mettre à votre disposition avec mes autos-mitrailleuses. Je vais faire occuper les issues du village et pousser deux voitures en réserve dans la grande rue. J'amène des munitions.

Il souriait. Il était jeune, grand et svelte. Teint clair et rose, rasé de frais. Un uniforme noir à revers, une cravate de soie blanche, des manchettes fines, des cuirs cirés, une badine...

Ils auraient été dix, élégants, coquets, c'eût été sinistre, c'eût été, à des gens à l'état de bêtes et qui vont mourir, une insulte — mais il était seul, et il venait lui aussi, simplement, mourir.

Et on l'admira, et cela fit du bien de l'admirer.

***

Depuis trois jours on n'a rien mangé, depuis trois jours on n'a pas dormi, depuis trois jours on se bat. On n'a plus de munitions, on est peu, on est tourné, on recule.

Le général a écrit : « Vous êtes des lâches. Tous ceux qui se replieront seront fusillés. Tout chef qui aura donné un ordre de retraite sera destitué. La position perdue aujourd'hui sera réattaquée ce soir. Les troupes ne seront relevées que lorsqu'elles l'auront reprise. »

Les troupes sont reparties à l'attaque. Les troupes ont repris du terrain. Là sont tombés et Dubord et Chevillard et Laffont et trois cents noms obscurs.

Le général a dit : « J'ai arrêté la panique. J'ai repoussé les Boches. J'ai repris le Bois Rond. »

Le général a dit : « Je ne veux pas encore de relève. Mes troupes ne sont pas fatiguées. » Le général est colonel, il voudrait devenir général. « Mes troupes ne sont pas fatiguées... » Oh ! mon général !... Ignorez-vous ce qu'elles ont fait, ce qu'elles ont souffert? Ignorez-vous leurs pertes? Ignorez-vous qu'elles ont attaqué quatre fois depuis deux jours, que depuis dix jours les hommes barbotent dans l'eau glacée, que depuis dix jours ils mangent froid, ils sont mouillés, ils n'ont pas pu dormir?

Peut-être que, plus tard, en allumant un cigare, devant un cercle nombreux d'admirateurs attentifs, pour alléger sa conscience, le général dira : « Mes soldats, c'était à se mettre à genoux devant. » Puis il tirera sur le cigare : « Tiens ! il est mal allumé. »

***

On apprend aux enfants : « Il ne faut jamais mentir. » A la guerre, on doit savoir mentir quand il le faut.

Nous reculons. Il y a une brêche immense, rien derrière. Et les chefs, un jour, ont dit : « Halte ! A aucun prix, il ne faut reculer davantage. »

On s'est arrêté. Mais la veille, l'avant-veille aussi, on

s'était arrêté; puis, quand on ne pouvait plus, quand on avait fait tout son devoir, on s'en allait plus loin.

Cette fois, il faut s'arrêter, s'arrêter pour de bon.

Le colonel fait poser le téléphone avec ses bataillons. De temps en temps, il interpelle ses hommes : « Ça va, ça va très bien... Le général est très content... Il faut tenir encore une heure. »

Puis il appelle un scribe.

— Prends du papier et écris.

Il réfléchit et il dicte : « Le général est très content. Les troupes ont fait tout leur devoir. Derrière nous il y a de l'artillerie en masse, des gros canons qui montent, il y a des autos-mitrailleuses; les plus beaux régiments de France arrivent; il y a les zouaves, le R. I. C. M. Ne lâchez rien. On ne recule plus. On va tenir sur ces positions. »

Il signe. Il fait porter l'ordre à toutes les compagnies.

On n'a plus reculé, jamais.

ANDRÉ MADELINE

MADAME DE SÉVIGNÉ

SA FAMILLE ET SES AMIS

Il peut sembler téméraire de prétendre trouver du nouveau sur madame de Sévigné après que tant de biographes se sont plu à rappeler les particularités de sa vie. On doit pourtant reconnaître que la plupart des études dont elle a été l'objet ne sont guère que le commentaire de ses lettres et n'ont fait que reproduire dans tel ou tel ordre systématique les renseignements si abondants qu'elle nous a laissés sur sa personne et sur son entourage. Or, sa correspondance est muette sur toute une partie de son existence, et même pour des périodes mieux connues, certains points restent obscurs. Nous n'avons pas la prétention de combler toutes les lacunes ni d'éclairer toutes les obscurités. Nous voudrions seulement, à l'aide de nombreux documents inédits qu'il nous a été possible de retrouver, et aussi de documents déjà connus, mais non encore utilisés à ce point de vue, essayer de préciser certains traits de la biographie de l'illustre épistolière, de ses parents et de quelques-uns de ses amis[1].

1. Les nombreux documents inédits qui ont servi de base à cette étude ont été empruntés à des sources très diverses que nous aurons l'occasion de citer au cours de cet exposé. Nous tenons toutefois à exprimer dès maintenant tous nos remerciements à M. le comte de Luçay, descendant de madame de Sévigné, et à M. Ferdinand Robin, ancien président de la Chambre des notaires de Paris, qui ont bien voulu nous faciliter l'accès des actes notariés relatifs à madame de Sévigné et à sa famille, ainsi qu'à MM. Blanchet, Flamand-Duval, Houdart, Laeuffer, Maciet, Paul Robineau et Ragot, notaires à Paris, qui ont bien voulu nous permettre de consulter

I. — FRÉMYOT ET RABUTIN. SAINTE CHANTAL ET SES ENFANTS

Marie de Rabutin-Chantal est née, comme on le sait, à Paris, le 5 février 1626, dans l'hôtel de son grand-père, Philippe de Coulanges, sis Place Royale, aujourd'hui Place des Vosges, de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges.

Ce qu'était la maison des Rabutin, quels avaient été depuis cinq siècles ses hauts faits, ses possessions et ses alliances, Bussy-Rabutin l'a raconté abondamment dans la généalogie qu'il composa lui-même avec tant de soin et qu'il dédia plus tard à sa cousine. Dès l'année 1167, un Mayeul de Rabutin intervient dans une convention passée entre l'abbé de Cluny et Guillaume, comte de Mâcon. Au XVe siècle, Hugues de Rabutin fut conseiller et chambellan du roi Charles VIII. C'est lui qui, en épousant en 1467 Jeanne de Montagu, fille naturelle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, reçut en don de celui-ci la terre et seigneurie de Bourbilly. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, les Rabutin jouèrent un rôle important au cours des guerres de religion. Après Guy de Rabutin, premier baron de Chantal, qui, en 1570, fut fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, son fils, Christophe de Rabutin, continua à lutter vaillamment pour la cause royale. En 1589, il était le principal lieutenant de Tavannes, quand celui-ci reprit sur les troupes de la Ligue la ville de Semur. En 1595, il était aux côtés de Henri IV quand le bon roi fit son entrée solennelle dans la

les minutes anciennes de leurs études, et à M. Darantière, ancien président de la Chambre des notaires de Dijon, qui nous a autorisé à consulter les anciennes minutes de notaires de Dijon conservées à la Chambre des notaires de cette ville. Nous voulons aussi témoigner toute notre respectueuse gratitude aux religieuses du premier monastère de la Visitation d'Annecy pour l'obligeance avec laquelle elles ont bien voulu nous donner communication de plusieurs lettres inédites de saint François de Sales et du frère de sainte Chantal, André Frémyot, archevêque de Bourges, relatives soit au baron de Chantal, soit à sa fille. Les *Œuvres de sainte Chantal* et les *Œuvres de saint François de Sales*, éditées avec tant de soin par les mêmes religieuses, nous ont également fourni les plus précieux renseignements sur cette partie de l'histoire de la famille et des premières années de madame de Sévigné.

ville de Dijon et, quelques jours plus tard, quand il repoussa victorieusement les Espagnols au combat de Fontaine-Française. Par ailleurs, Christophe était, dit Bussy-Rabutin, « d'un naturel fort doux et cela lui attirait des querelles avec les brutaux qui ne croient pas qu'on puisse être brave sans être fanfaron, mais il les désabusait à grands coups d'épée ».

Non moins ardent que les Rabutin à défendre les intérêts du roi, messire Bénigne Frémyot, second président au Parlement de Bourgogne, avait réuni à Semur les membres de ce Parlement restés fidèles à la cause royale, quand cette dernière ville avait été reprise sur les troupes de la Ligue. Un nouveau lien avait bientôt uni les deux familles. Le 29 décembre 1592 Christophe de Rabutin avait épousé Jeanne Frémyot, fille du président. De cette union devait naître, outre cinq filles, Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal, père de madame de Sévigné.

On sait comment Jeanne Frémyot, baronne de Chantal, ayant en l'année 1600 perdu son mari, blessé mortellement au cours d'une partie de chasse, dut deux ans plus tard quitter Bourbilly pour aller habiter au château de Montelon, près d'Autun, en compagnie de son beau-père, Guy de Rabutin, lequel était « d'un caractère singulièrement hardi et remarquablement sévère »; comment, vivement frappée par la perte d'une de ses filles et remuée par les prédications de saint François de Sales, elle songea dès lors à se donner complètement à Dieu et, en 1610, abandonna sa famille et ses enfants pour aller fonder à Annecy, sous la direction du pieux évêque de Genève, l'ordre de la Visitation. Saint François de Sales et la Visitation à ses débuts occupent une telle place dans l'histoire du père de madame de Sévigné et dans celle des premières années de madame de Sévigné elle-même qu'il convient d'entrer à ce sujet dans des détails assez abondants. Ces détails ne seront peut-être pas d'ailleurs inutiles pour faire comprendre à ce point de vue la véritable physionomie de sainte Chantal et pour montrer comment, en dépit d'une légende trop facilement répandue, elle sut concilier avec les exigences de sa nouvelle vie l'accomplissement de tous ses devoirs envers ses enfants.

C'est en 1604, à Dijon, où il était venu prêcher le carême, que saint François de Sales avait vu pour la première fois « cette jeune dame, claire-brune, vêtue en veuve, qui se mettait à son opposite au sermon et qui écoutait si attentivement la parole de vérité[1] ». Cette première rencontre avait été suivie de nombreuses entrevues soit chez le père de madame de Chantal, Bénigne Frémyot, président au Parlement de Bourgogne, soit chez son frère, André Frémyot, archevêque de Bourges et abbé de Saint-Étienne de Dijon. Tout a été dit sur la nature profondément aimante du pieux évêque de Genève. « Quiconque me provoque en la contention d'amitié, écrira-t-il un jour, il faut qu'il soit bien ferme, car je ne l'épargne point[2]. » Toute la famille de madame de Chantal avait du même coup été comprise dans cette affection.

Dans ces témoignages d'affection les enfants de madame de Chantal avaient eu dès la première heure leur large part : « Il les caressoit et mignardoit, dit un contemporain, avec un souris et maintien si gracieux que rien plus; eux pareillement s'accostoient de lui en toute privauté et confiance[3]. » Depuis cette date jusqu'au jour où, en 1610, furent jetés les premiers fondements de l'ordre de la Visitation, leurs noms reviennent à chaque instant dans les lettres de plus en plus nombreuses et de plus en plus confiantes que saint François de Sales adresse en Bourgogne : « Je vous salue très humblement, écrit-il à madame de Chantal dès le 14 juin 1604, donnant la sainte bénédiction à vos petits enfants si vous êtes à Autun, car, si vous êtes à Dijon, je ne le voudrais entreprendre en la présence de M. leur oncle, bien que leur petit agenouillement et votre demande me fit faire une pareille faute à mon départ[4]. » Aucun d'eux n'est oublié dans ces énumérations, ni « notre petite Charlotte qui est à Dieu » et qui mourut dans les premiers mois de l'année 1610 à l'âge de dix ans; ni Françoise, la future comtesse de Toulongeon,

1. *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la Mère de Chaugy, p. 51.

2. Saint François de Sales au Président Frémyot, 7 octobre 1604 (*Œuvres de saint François de Sales*, XII, p. 327).

3. *La vie de l'illustrissime François de Sales*, par le P. de la Rivière, Lyon, 1625.

4. *Œuvres de saint François de Sales*, XII, 277.

dont le nom reviendra si souvent dans l'histoire de madame de Sévigné, ni Marie-Aimée, la future belle-sœur de l'évêque de Genève qu'il chérit d'une affection particulière, « parce que, écrit-il à sa mère, un jour que vous n'étiez pas au logis à Dijon, elle me fit bien des faveurs et me permit de la baiser d'un baiser d'innocence », mais, plus que tous les autres, le jeune Celse-Bénigne, le père de madame de Sévigné, a une place à part dans ces souvenirs : « Je prie soigneusement pour notre Celse-Bénigne et pour toute la petite troupe de filles... Dieu bénisse notre Celse-Bénigne et ses trois sœurs... Je souhaite mille grâces à vos petits et petites lesquels je tiens pour miens en Notre Seigneur. » Les principales questions relatives à leur éducation sont abordées dans cette correspondance :

Il est la vérité que je chéris d'une particulière dilection et votre Celse-Bénigne et tout le reste de vos enfants. Puisque Dieu vous a donné le cœur de les désirer totalement à son service, il les faut nourrir à ce dessein, leur inspirant souèvement des pensées conformes à cela... Quant à Celse-Bénigne, il faut que ce soit avec des motifs généreux et qu'on lui plante dans sa petite âme des prétentions au service de Dieu toutes nobles et vaillantes et lui ravaler fort les appréhensions de la gloire humaine, mais cela, petit à petit; à mesure qu'il croîtra, nous penserons aux particularités requises, Dieu aidant... Si Françoise veut de son gré être religieuse, bon; autrement je n'approuve pas qu'on prévienne sa volonté par des résolutions[1].

En 1609, le mariage de Marie-Aimée de Rabutin, alors âgée de onze ans, avec le jeune frère de saint François de Sales, Bernard de Sales, baron de Thorens, rendit l'union plus étroite entre les deux familles. Ce mariage, suivi quelques mois plus tard de la mort de madame de Boisy, la mère de saint François de Sales, avançait aussi l'heure à laquelle devait se réaliser le projet de la nouvelle congrégation, projet dont l'évêque de Genève ne s'était ouvert clairement qu'en 1607 et dont la réalisation, en raison du bas âge des enfants de madame de Chantal, n'avait d'abord été considéré par lui comme possible que six ou sept années plus tard. On

1. Saint François de Sales à Sainte Chantal, 14 octobre 1604 (*Œuvres de saint François de Sales*, XII, 360).

sait comment, dès 1610, la pieuse veuve, après une longue entrevue entre son père, son frère et saint François de Sales, finit par enlever leur assentiment et comment Annecy fut choisi pour le siège de ce nouvel ordre. On sait aussi, par le récit de la mère de Chaugy, l'émotion que créa ce projet dans l'entourage de madame de Chantal et notamment dans l'âme de Celse-Bénigne :

Après tous les autres, le jeune baron, son fils, âgé d'environ quinze ans, qu'elle aimait, si jamais mère aima amoureusement son fils unique, se vint jeter à ses pieds et fut un sujet de pitié à toute cette noble compagnie. Il fit un discours si sensible qu'on eût dit que c'était une harangue étudiée et sa sainte mère lui répondit avec une force admirable, tandis que la compagnie redoublait ses larmes et ses sanglots d'entendre ce discours filial et maternel si douloureusement amoureux; la vaillante mère voulant passer outre pour aller dire adieu à M. Frémyot, le jeune gentilhomme, avec des pleurs et une grâce non pareille, s'alla coucher sur le seuil de la porte de la salle : « Hé bien! dit-il, ma mère, je suis trop faible et trop infortuné pour vous retenir, mais au moins sera-t-il dit que vous avez foulé votre enfant aux pieds[1]. »

Cette scène nous est un précieux témoignage des sentiments du jeune baron de Chantal, mais elle ne doit point nous faire juger avec une sévérité injustifiée la conduite de sa mère. Confié aux soins d'abord de son grand-père et ensuite de son oncle, Celse-Bénigne était d'un âge à sortir des mains des femmes. Quant à ses deux sœurs, l'une, Marie-Aimée, habitant le château de Thorens, ne devait être éloignée d'Annecy que de quelques lieues; l'autre, Françoise, allait accompagner sa mère. Aux reproches que le monde, mal informé, ne manqua pas d'adresser à la jeune veuve, saint François de Sales avait d'ailleurs pris soin de répondre :

Si vous vous fussiez remariée à quelque chevalier du fond de Gascogne ou de Bretagne, vous eussiez tout abandonné et on n'en eût rien dit. Maintenant que vous n'avez pas fait à beaucoup près un si grand abandonnement et que vous avez réservé assez de liberté pour avoir un soin modéré de votre maison et de vos enfants, parce que le peu de retraite que vous avez fait est pour

1. *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la mère de Chaugy, p. 129.

Dieu, il se trouve des gens qui tâchent de le faire estimer mauvais et contre le devoir[1].

Il convient de dire, en effet, que le nouvel ordre de choses n'amena à ce point de vue aucun changement essentiel. Merveilleusement souples, comme il convenait de les attendre d'un pareil fondateur, les premières règles de la Visitation naissante étaient faites pour se plier sans heurt à toutes les exigences des circonstances. Le président Frémyot étant mort l'année même qui suivit la fondation de la Visitation, madame de Chantal put faire un long séjour en Bourgogne pour mettre ordre aux affaires les plus importantes de la famille. Elle en fit un autre l'année suivante à la suite de la mort de son beau-père; à cette occasion, nous raconte la mère de Chaugy, « elle visita tous les terriers et titres principaux des biens des maisons de ses enfants, les contrats, livres de raison, bref tout ce qui était requis pour établir un bon ordre; elle mit des grangers aux métairies, des fermiers et receveurs aux châteaux; elle allait à cheval tout d'un jour de Montelon à Bourbilly, qui sont éloignés de dix ou douze lieues »[2]. Pendant qu'à Lyon, elle jette les fondements d'un nouveau monastère, les embarras de toutes sortes qui l'accablent ne l'empêchent point de songer à ses enfants. Elle écrit aux religieuses restées à Annecy :

M. Coulon (l'intendant de Bourbilly) me tient en tutelle; je n'ai point encore reçu l'argent de ce côté-là, ni les mémoires. Pour le coup, des dentelles à Françoise... Les laines que vous aviez encore demandées pour ma fille de Thorens, si elles sont perdues, renvoyez un autre mémoire. J'envoie deux peignes pour mes filles, de la laine rouge, deux aunes d'étamine pour couvrir un corps de robe à Françoise, et de l'étoffe laide et fort chère pour un corps de cotte et les manches pour achever l'été avec un couvre-cou; je ne me fie plus à personne pour choisir ce qu'il lui faudra; j'emporterai, Dieu aidant, de quoi la vêtir[3].

1. Saint François de Sales à sainte Chantal, 15 novembre 1611 (*Œuvres de saint François de Sales*, XV, 121).

2. *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la mère de Chaugy, p. 175.

3. A la mère de Bréchard, 14 avril et 9 juillet 1615 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 36 et 47).

Mais si elle s'inquiétait de vêtir convenablement ses filles, elle n'y voulait pas d'apparat. Françoise montrait déjà un certain goût de la coquetterie, à quoi le vieil évêque de Genève ne voyait pas grand mal :

Dimanche, je fus voir ma sœur de Bréchard. Elle me dit que votre fille de Rabutin s'attristait et pleurait pour n'avoir pas de quoi se faire brave et je lui dis qu'il fallait lui faire faire un beau collet pour les fêtes et cela suffirait au village, en attendant mieux à votre retour. Je crois que cette fille pense que ce soit grand contentement d'avoir ces dentelles et ces collets (vous voyez bien que j'en sais quelque chose), et il la faut charger de cela. Quand elle verra que ce n'est pas si grande fête, elle reviendra à soi [1].

Madame de Chantal n'était pas de ce sentiment, de là entre elle et le saint évêque d'amicales disputes sur ce point :

Je ne puis finir ce billet sans vous dire, mon vrai cher père, que vous n'avez pas assez mortifié ma fille. Mais, voyez-vous, voilà la coutume : les pères gâtent leurs filles parce qu'ils en sont tendres et ont pour elles trop de douceur et d'indulgence. Je sais bien que vous me répondrez qu'aussi souvent les mères gâtent leurs garçons parce qu'elles ont pour eux un cœur trop flexible et des paroles trop faibles.

Mais madame de Chantal aimait plus ses filles qu'elle ne voulait le dire. Avec quelle sollicitude elle s'enquiert d'elles quand elles sont malades ou éloignées d'elle! Quelle compassion pour sa fille de Thorens, quand celle-ci perd son mari : « La pauvre petite veuve est si douce et si aimable en sa douleur que ne se peut dire davantage. » Et quelle douleur lorsque, quelques mois plus tard, la jeune baronne de Thorens elle-même, à peine âgée de dix-sept ans, lui est enlevée à son tour. Elle écrit à une de ses religieuses les plus dévouées, la mère Favre : « Je me soumets de toutes les forces de mon âme à la très sainte volonté et providence céleste qui m'a ravi quasi imperceptiblement, ma très chère fille uniquement bien aimée... Je me fonds, ma fille, car cette privation m'a rudement touchée et ne puis vous en dire davantage [2]. » A saint

1. *Œuvres de saint François de Sales*, XVI, 303.
2. A la mère Favre, septembre 1617 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 218).

François de Sales : « Je vois et je sens combien cette fille était véritablement l'enfant parfaitement aimée de notre cœur... Mais pour un peu de temps, il me semble que je devrais me retrancher de parler tant de feue notre pauvre petite, car le contentement que j'y prends me laisse toujours de l'attendrissement [1]. »

Le mariage de sa fille Françoise fut aussi, vers le même temps, pour la mère de Chantal, l'objet de nombreuses préoccupations et négociations auxquelles, en sa qualité de beau-frère de la jeune fille, saint François de Sales se trouva plus d'une fois mêlé. Après plusieurs projets ébauchés, qui durent être abandonnés, l'époux rêvé se trouva enfin en la personne d'un bon gentilhomme, riche et d'une ancienne famille de Bourgogne, le comte de Toulongeon, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes d'armes, et, plus tard, gouverneur de Pignerol : « Un très bon et brave gentilhomme, écrit la mère de Chantal, riche, sage et qui, je m'assure, sera très bon mari [2]. » La grande affaire était de vaincre les « irrésolutions » de Françoise; sa mère lui écrit : « M. de Toulongeon, il est vrai, a quelque quinze ans plus que vous; mais, mon enfant, vous serez bien plus heureuse avec lui que d'avoir un jeune fou, étourdi, débauché, comme le sont les jeunes gens d'aujourd'hui. Vous épouserez un homme qui n'est rien de tout cela, qui n'est point joueur, qui a passé sa vie avec honneur à la Cour et à la guerre, qui a des appointements du roi... » La jeune fille se rendit à ces raisons, peut-être aussi y fut-elle aidée. « Je suis bien contente, lui écrit sa mère, que ce soient vos parents et moi qui ayons fait ce mariage sans vous; c'est ainsi que se gouvernent les sages et que je veux, ma fille, être toujours de votre conseil... Je traiterai bien à votre avantage; n'ayez soin de rien, ma très chère fille. »

Le mariage accompli, la mère de Chantal ne se désintéresse pas des affaires de sa fille. Françoise est « assez portée à l'excès des dépenses »; il ne faut pas que l'aisance dont son mariage va la faire jouir la conduise à ces excès.

1. *Ibid.*, IV, 223.
2. Madame de Chantal à la mère de Châtel, 21 mars 1620 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 389).

M. de Toulongeon veut faire venir ici une grande partie des pierreries de Paris pour vous acheter tout ce que je voudrais, et je voudrais que vous n'en achetassiez point. Je ne désire nullement que ma Françoise se laisse aller à cela. Il irait de ma réputation encore, car, étant ma fille, vous êtes plus obligée à la discrétion et modestie très honnête...

Il n'est pas défendu pourtant de suivre les exigences de la mode. Si Françoise veut un habit, au lieu de le faire faire en Bourgogne, que M. de Toulongeon envoie l'argent à Paris où se trouve pour lors la mère de Chantal : « Nous le ferions faire selon la mode qui court et des étoffes qui se portent maintenant et qui soient portatives partout... Au reste, il ne faut point faire de robe de noce ; on se moque de cela parmi les dames des champs et de la Cour. »

Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, occupe dans la correspondance de sa mère et dans celle de saint François de Sales, une place plus importante encore que ses sœurs. De son père, qu'elle perdit à peine âgée de dix-huit mois, madame de Sévigné, on le sait, ne nous a que peu parlé et tout ce qu'elle en dit tient en quelques phrases sur la vivacité de son esprit et sur son humeur batailleuse. Les souvenirs que l'histoire de la Visitation à ses débuts nous a conservés de lui pour ainsi dire à chaque page permettent heureusement de compléter plusieurs traits de sa physionomie.

De même que sa mère, Celse-Bénigne avait passé au château de Montelon près d'Autun, auprès de son grand-père, Guy de Rabutin, les premières années qui avaient suivi la mort de son père; mais l'humeur difficile du vieillard, le peu de ressources que présentait Montelon pour l'éducation d'un jeune gentilhomme firent que de bonne heure, et plusieurs années même avant le départ de sa mère pour Annecy, il fut confié aux soins de son oncle, André Frémyot, qui, outre sa dignité d'archevêque de Bourges, était aussi abbé de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon et faisait de cette dernière ville sa principale résidence. Dès l'année 1606, alors que le jeune baron de Chantal n'avait encore que dix ans, saint François

1. A mademoiselle de Chantal, 13 avril 1620 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 401).

de Sales écrivait à madame de Chantal : « Pour notre Celse-Bénigne, je m'assure que monsieur son oncle aura plus de soin de l'éducation de sa petite âme que de celle de son extérieur. Si c'était un autre oncle, je dirais que vous en auriez le soin vous-même, afin que ce trésor d'innocence ne se perdît. Ne laissez pas pourtant de jeter dans son esprit de douces et suaves odeurs de dévotion et de souvent recommander à monsieur son oncle la nourriture de son âme [1]. » Peu de temps après, l'archevêque de Bourges le confiait aux soins d'un vénérable ecclésiastique, M. Robert, déjà chargé de l'éducation de deux cousins du jeune homme, Bénigne de Neuchèze, baron des Francs, et Jacques de Neuchèze, le futur évêque de Châlons. La tâche du précepteur n'était pas des plus faciles. Celse-Bénigne n'avait pas tardé à donner des marques d'un esprit aventureux et d'un caractère indépendant. Aussi saint François de Sales, qui avait d'abord rêvé pour le fils de la mère de Chantal une vie toute édifiante, avait-il dû de bonne heure réduire ses espérances :

Dieu en fera à son plaisir, il faudra que les hommes s'y accommodent. J'ai pensé à votre cher fils, et, connaissant son humeur, je pense qu'il faut avoir grand soin de son esprit, afin que maintenant il se forme à la vertu ou qu'au moins il ne penche pas au vice et, pour cela, il le faut bien recommander au bon M. Robert et lui faire souvent goûter le bien de la vraie sagesse par des remontrances et recommandations de ceux qui sont vertueux [2].

Aussi la tâche devenant sans doute un peu trop rude pour M. Robert, le jeune homme était-il confié un peu plus tard au célèbre collège des Jésuites, dit le collège des Godrans, à Dijon.

Tempérament ardent et impétueux, Celse-Bénigne avait un bon cœur; nous avons vu avec quelle vivacité il avait voulu s'opposer au départ de sa mère pour Annecy. Loin de combattre ces manifestations, loin de vouloir que le cloître étouffât chez la mère de Chantal les sentiments de la nature, saint François de Sales ne néglige aucune occasion de les provo-

1. Saint François de Sales à madame de Chantal, 6 août 1606 (*Œuvres de saint François de Sales*, XIII, 209).

2. Saint François de Sales à sainte Chantal, 29 septembre 1608 (*Œuvres de saint François de Sales*, XIV, 72).

quer. Reçoit-elle de bonnes nouvelles de son fils, le pieux évêque en fait le joyeux commentaire :

Je vis dès hier la lettre du bon père et, pour ce qui me regarde, je vous en entretiendrai la centième partie d'un quart d'heure, car il n'y en a pas pour davantage. Mais quant à votre Celse-Bénigne, gardez bien que vous en savouriez délicieusement tout ce qui est dit si joliment de lui, car c'est votre enfant ; Dieu lui donnera beaucoup de grandes perfections et solides, s'il exauce mes prières... Voilà donc la chère lettre que je vous renvoie, car je ne voudrais pas être plus longuement dépositaire d'un écrit qui parle de Celse-Bénigne si mignardement[1].

Tout prétexte lui est bon pour revenir sur ce sujet. Parle-t-il à la mère de Chantal de sa patronne, sainte Françoise : « Elle aimait bien autant son petit Baptiste que vous aimez votre Celse-Bénigne[2]. » Mais combien ces manifestations deviennent plus éclatantes le jour où le jeune homme vient lui-même visiter sa mère à Annecy et régler avec elle leurs affaires de Bourgogne ; avec quelle malicieuse bonhomie le doux évêque raille la mine austère que la sainte fondatrice se croira peut-être obligée d'affecter !

Ce sera moi, si je puis, qui, le premier, vous annoncerai, ma très chère fille, l'arrivée du bien-aimé Celse-Bénigne. Il vint hier au soir tout tard et nous eûmes de la peine à le retenir de vous aller voir dans le lit où vous étiez toutes indubitablement. Que je suis marri de ne pouvoir être témoin des caresses qu'il recevra d'une mère insensible à tout ce qui est de l'amour naturel, car je crois que ce seront des caresses terriblement mortifiées. Ah ! non, ma chère fille, ne soyez pas si cruelle ; témoignez-lui du gré de sa venue, à ce pauvre jeune Celse-Bénigne. Il ne faut pas faire ainsi, tout à coup, des si grands signes de cette mort de notre naturelle passion. Or sus, je vous irai voir, si je puis, mais sobrement, car auprès d'un objet si aimable, nous ne saurions pas bonnement être visibles. Dieu soit notre tout, car l'amitié descend plus qu'elle ne monte. Je me contenterai de ne cesser point de vous chérir autant comme ma fille que vous le chérirez comme votre fils, et si, je vous défie de faire mieux que moi ce métier.

1. Saint Francois de Sales à madame de Chantal, 9 octobre 1610 (*Œuvres de saint François de Sales*, XIV, 353).
2. *Ibid.* XV, 30.
3. Saint François de Sales à madame de Chantal (*Œuvres de saint François de Sales*, XVI, 37).

En 1617, Celse-Bénigne, âgé de vingt et un ans accomplis, émancipé d'âge, est mis en possession de ses biens, et, en raison de l'éloignement de sa mère, devient le chef effectif de la famille. Il intervient à ce titre dans le règlement de la succession de sa sœur Marie-Aimée, baronne de Thorens, comme dans les négociations du projet de mariage de sa sœur Françoise avec M. de Foras. C'est aussi vers ce moment qu'il paraît avoir fait à la Cour de France sa première apparition sérieuse. Sa mère, aussi désireuse de l'y voir s'y procurer un emploi digne de sa naissance qu'inquiète des dangers qu'il pourrait y courir, le recommande vivement à son frère, André Frémyot. Elle écrit à saint François de Sales : « Si vous pouviez écrire un mot de lettre à Mgr de Bourges en témoignage du ressentiment que vous avez du bien qu'il promet pour l'avancement de notre fils, je crois qu'il lui serait agréable et lui profiterait. »[1] Pour se ménager un accueil favorable à la Cour de Louis XIII, le jeune baron de Chantal n'avait pas seulement la recommandation de son oncle, l'appui d'un autre parent, le maréchal de Tavannes, le souvenir encore récent des services éclatants rendus par son père et son beau-père à la cause du feu roi. C'était alors, au dire de son neveu, Bussy-Rabutin :

> Un des plus accomplis cavaliers de France, soit pour le corps, soit pour l'esprit, soit pour le courage. Il avait la taille la plus forte du monde. Il dansait avec une grâce sans pareille. Il faisait si bien des armes que si l'on n'eût connu qu'il était brave aux marques qu'il en avait données à l'armée, on n'en eût pas pu juger à ses combats particuliers, tant il les faisait sûrement. Il était extrêmement enjoué; il y avait un tour dans ce qu'il disait qui réjouissait les gens; mais ce n'était pas seulement par là qu'il plaisait, c'était encore par l'air et la grâce dont il disait les choses ; tout jouait en lui [2].

Mais ces brillantes qualités mêmes étaient pour un jeune homme autant de causes d'entraînement. Celse-Bénigne ne sut pas résister à ces tentations. De ce premier contact avec Paris et avec la Cour, de ces dangers mortels pour le corps et

1. *Œuvres de sainte Chantal*, II, 199.
2. *Histoire généalogique de la maison des Rabutin*, par le comte de Bussy, p. 53. Dijon, 1866.

pour l'âme dont la pieuse mère reçut la nouvelle au lendemain même de la mort de sa fille, Marie-Aimée, on peut juger par la lettre éplorée qu'elle adressait quelques jours plus tard à son neveu, Jacques de Neuchèze.

La sainte et heureuse mort de cette chère âme me donne une grande consolation, là où l'âme de votre cousin me donne une affliction de désolation et en suis si infiniment touchée que je ne sais où me tourner, sinon du côté de la souveraine Providence, et là abîmer toutes mes volontés, renonçant même entre ses mains le salut et l'honneur de cet enfant à demi perdu... Si je n'étais arrêtée d'une violente fièvre quarte, je fusse déjà partie pour l'aller ôter de là où il est. Je lui mande qu'il me vienne trouver; s'il ne le fait, je conjure Mgr de Bourges de le faire aller à lui sous quelque prétexte et le retenir jusqu'à ce qu'il vienne à Nantua. Hélas! il le faut aider, mon très cher neveu, je vous conjure d'aider à cela. Je ne puis passer outre, tant les larmes m'aveuglent et la douleur de toutes parts m'a saisie. Faites prier pour lui toutes les bonnes âmes qui sont là et cheminent fermement dans la crainte de Dieu [1]...

La mère de Chantal n'eut de repos que lorsque son fils fut revenu auprès d'elle. Docile, le jeune homme s'était empressé de céder à ses instances. Son arrivée à Anneçy, où il parvint au moment d'une grave maladie de sa mère, fut célébrée comme le retour de l'enfant prodigue : « M. le baron, son fils, est ici, qui l'est venu voir, écrit la sœur de Châtel à la mère de Bréchard, supérieure de la Visitation de Moulins. Certes il fait bon le voir, il ressemble fort à M. de Thorens. Mademoiselle de Chantal en est si en œuvre qu'elle ne le peut quitter [2]. » Une première entrevue entre le jeune homme et saint François de Sales n'amena point les résultats espérés par la mère de Chantal qui écrit assez tristement au pieux évêque :

Il ne faudrait pas traiter avec ce garçon maintenant autrement que vous le faites, mais, Dieu aidant, j'espère que son esprit se rassérénera et qu'avant qu'il parte, il vous ouvrira le chemin d'une plus cordiale familiarité pour son utilité. Hier, je ne lui parlai qu'en commun; aujourd'hui, je dois lui découvrir ses plaies. Mon très cher père, dites la sainte messe à cette intention, afin que Dieu m'assiste et lui touche le cœur; je ne pourrai m'empêcher de vous

1. Sainte Chantal à M. de Neuchèze, 6 novembre 1617 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 229).
2. *Œuvres de sainte Chantal*, IV, 239.

mander ce qui se sera passé. Il faut que je vous dise que c'est la façon de ce garçon de se tenir réservé vers les personnes d'autorité et de respect; néanmoins, je m'assure qu'il s'apprivoisera plus avant qu'il parte[1].

Et comme la pieuse mère n'était pas sans appréhender pour son fils la fréquentation de plusieurs de ses amis qui l'avaient accompagné dans son voyage, elle ajoutait : « Je serais bien aise que vous entreprissiez ces autres messieurs en particulier. » Parmi ces derniers, figurait un cousin de Celse-Bénigne, mais il apparut bientôt que toute démarche serait inutile : « Votre baron ne me parla point de son cousin, M. de Rabutin, ni moi à lui; mais je crois qu'il ne désire pas que vous lui parliez, comme, en effet, aussi bien sera-ce chose inutile[2]. »

La mère de Chantal ne vit plus dès lors qu'un seul moyen de sauver son fils, le fixer auprès d'elle, en le mariant en Savoie ou dans une région voisine. Saint François de Sales qui s'était déjà entremis à plusieurs reprises pour le mariage de Françoise de Rabutin, fut le négociateur tout indiqué de cette nouvelle affaire. Au cours d'un long séjour que dans les premiers mois de l'année 1618 il fit à Grenoble avec la mère de Chantal, pour y préparer la fondation d'un nouveau monastère de la Visitation, un projet d'union fut ébauché, sous ses auspices, entre Celse-Bénigne et la fille d'un président au Parlement de cette ville, Huguette Liotard. Les jeunes gens paraissaient se plaire, des promesses avaient même été échangées en la présence de l'évêque, lorsque diverses difficultés s'élevèrent. Non seulement la jeune fille s'était déjà engagée envers un autre prétendant, ami du baron de Chantal, mais la dot promise, déjà peu considérable, ne pouvait être payée aussitôt. « Je serai bien marri, écrit le saint évêque, si le mariage de M. de Chantal ne réussit au gré de ceux qu'il regarde et ne m'étonne pas toutefois si la bonne madame Liotard va un peu moins rondement que nous n'avons fait de notre côté, car elle n'a pas peut-être encore bien

1. Sainte Chantal à saint François de Sales (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 237).

2. Saint François de Sales à madame de Chantal, janvier ou février 1618 (*Œuvres de saint François de Sales*, XVIII, 162).

dépouillé la robe du monde ni perdu la coutume de parler selon la sagesse du monde[1]. » Cependant, la mère de Chantal, ne pouvant se faire à l'idée de renoncer à un projet si fortement caressé, insiste auprès du saint évêque pour qu'il obtienne de l'archevêque de Bourges que celui-ci avantage son neveu à l'occasion de son mariage : « Vous demanderez donc les bagues à Mgr de Bourges, mon très bon et très cher Père, et encore qu'il assure (au mieux qu'il pourra) la pension qu'il donne à son neveu[2] ». Mais surtout qu'il s'efforce de rendre madame Liotard plus accommodante. La longue lettre que saint François de Sales écrit à ce sujet à la mère de Chantal quelques jours plus tard, mérite d'être reproduite ici, car elle nous représente de la manière la plus curieuse la façon de voir et la conduite du saint évêque dans ce rôle quelque peu inattendu :

Que je suis en peine, ma très chère mère, de crainte que notre mariage, dont nous nous promettions tant de consolation, ne se rompe; car de ne pas communiquer très clairement et sans replis toutes les difficultés qu'il y a à M. de Chantal et Mgr de Bourges, il n'y a point d'apparence; et de les leur communiquer, il y a toute apparence que Mgr de Bourges se rebutera de voir que cette terre dont on avait parlé ne soit pas terre, mais une maison seulement; que même on ne la veuille donner que pour après le trépas, et non aux noces; que l'argent n'est pas exigeable pour être colloqué à propos des affaires que l'on a, et que l'on veuille tant de pompe, que deux ou trois mille écus ne suffiront pas : de sorte que rien ne demeure qui puisse bien contenter son esprit que vous connaissez, sinon la fille que tout le monde avoue être digne d'amour. Et puis, cette méthode de se défaire du gentilhomme que vous savez engendrera-t-elle pas indubitablement des querelles, puisqu'il s'est déclaré de sa prétention à M. de Chantal et à moi, à qui même il a montré l'écrit? En somme, il arrive souvent en ce monde que les roses se convertissent en épines.

J'ai pensé que je devais écrire un mot à madame Liotard, laquelle je ne nie pas qu'elle ne me dit qu'elle ne voulait pas donner cette pièce, qu'elle appelait terre, qu'hors du contrat de mariage : quoi je me remis, comme des autres particularités, à ce

1. Saint François de Sales à Sainte Chantal, 30 avril 1618 (*Œuvres de saint François de Sales*, XVIII, 205).

2. Sainte Chantal à saint François de Sales (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 245).

qui serait avisé entre vous, comme peu expert en telles affaires. Ce sera pourtant grand dommage si ce mariage ne se fait, car à mon avis, les parties se fussent fort entr'aimées, et les parents contentés de cette aimable fille. Pour moi, je faisais compte de quinze mille écus bien revenants en argent, et quinze mille en la terre; car si elle eût été terre de cinq cents écus de revenus, elle les valait fort bien. Et néanmoins, si on fait vingt quatre mille qui soient franchement et clairement assurés et recevables, quant à l'argent, selon la nécessité des affaires de M. de Chantal, je pense que l'on devra passer outre. C'est une belle chose que la clarté des affaires[1].

Cependant, saint François de Sales écrivait en même temps à madame Liotard :

Madame, j'ai su par une lettre de madame de Chantal, que le désirable mariage qui fut conclu en mon logis se trouvait plein de difficultés en l'éclaircissement des articles particuliers; et je confesse que, le croyant si convenable et propre au contentement des parties et de leurs amis, je ne puis m'empêcher d'en être en peine. En suite de quoi, comme je conseille à madame de Chantal de ne point s'arrêter à la diminution des espérances que nous avions des biens, aussi vous conjure-je, Madame, d'apporter de votre côté tout ce qui peut faciliter et rendre douce et agréable l'exécution d'une si bonne œuvre, et de prendre la méthode la plus claire et franche[2].

Madame Liotard ne se désista point de ses prétentions et les pressants besoins d'argent du baron de Chantal ne lui permirent point de se résigner à des conditions par trop modestes. Rentré en Bourgogne et de là à Paris, où seulement pouvait se décider son avenir, Celse-Bénigne ne tarda pas à donner à sa mère de nouveaux sujets d'inquiétude, sujets assez graves à en juger par la réponse que fit à ce propos saint François de Sales à la mère de Chantal :

Je suis grandement en peine de votre affliction, bien que je n'en sache pas les particularités, mais je vois bien par ce peu de paroles que vous m'écrivez que vous la sentez vivement. Ma très chère mère, cette vie mortelle est toute pleine de tels accidents et les douleurs de l'enfantement durent souvent plus que les femmes sages ne pensent... Or sus, Dieu sera le milieu de votre cœur, qui

1. Saint François de Sales à madame de Chantal, 10 mai 1618 (*Œuvres de saint François de Sales*, XVIII, 220).

2. Saint François de Sales à madame Liotard, 10 mai 1618 (*Œuvres de saint François de Sales*, XVIII, 222).

vous affermira et j'espère qu'il conduira ce fils à bon port et que vous aurez encore la consolation intérieure de le savoir[1].

Cette lettre, du 5 janvier 1619, est datée de Paris. Saint François de Sales venait en effet d'arriver dans cette ville, appelé par les négociations du mariage du jeune prince de Savoie, Victor-Amédée, avec une sœur de Louis XIII, Christine de France. Depuis de longues années, la réputation du saint évêque n'avait cessé de grandir. Consulté par le pape sur les questions les plus importantes, pressé à plusieurs reprises par Henri IV d'accepter un des plus beaux évêchés du royaume, il ne jouissait pas d'un crédit moindre à la Cour de Turin et notamment auprès du futur duc dont il venait de procurer l'union. Celui-ci devant, à la suite de son mariage, composer sa maison, la mère de Chantal avait conçu le projet d'attacher son fils à la fortune de ce prince, et quel meilleur patron trouver pour cela que l'évêque de Genève? Elle écrit, le 2 février 1619, à madame de La Fléchère : « Mon fils m'a fait ressentir les plus sensibles douleurs que peut souffrir une mère; la cause, je vous la dirai de bouche; il est en Cour, tout brave, tout galant, ce dit-on, fort résolu de se bien conduire et de chercher fortune; je désirerais qu'il la prît avec notre bon prince; je ne sais ce qu'il fera, mon très cher père l'aidera[2]. » Saint François de Sales venait, en effet, de s'entremettre en faveur de Celse-Bénigne et il écrivait à la mère de Chantal le 19 janvier 1619 :

M. le baron de Chantal me fit presque mentir quand je vous écrivis, car il arriva céans comme j'avais envoyé la lettre, et commença fort à s'apprivoiser avec moi, mais il ne me parla point de ses affaires. Je ferai tous mes efforts pour le faire entrer au service de Mgr le Prince, et crois qu'il ne saurait mieux faire; mais ce que je crains, c'est que d'abord on ne le mettra pas en fortune, ainsi faudra qu'il la gagne par la sujétion et par sa vertu, bien que, moyennant cela, il y a apparence qu'il la fera proportionnée à sa condition. Je lui en parlerai à la première commodité. Qui lui pourrait persuader que la douceur et courtoisie est incomparablement plus honorable que la violence et fierté, le mettrait au chemin de faire des merveilles. Vous savez, ma très chère mère, que la

1. Saint François de Sales à sainte Chantal, 5 janvier 1619 (*Œuvres de saint François de Sales*, XVIII, 332.)
2. *Œuvres de sainte Chantal*, IV, 303.

maison du Prince est un monastère et que pour chose du monde il ne veut souffrir les désordres; et, bien que, venant ici, il veuille s'accommoder à la liberté du pays, si est-ce qu'il la veut vertueuse. Somme toute, je ferai tout mon pouvoir pour le fils de ma très chère mère, le frère de ma très chère sœur, et le neveu d'un tel oncle qui m'en écrit[1].

Deux jours plus tard, l'évêque de Genève écrivait encore à la mère de Chantal : « J'ai déjà parlé à monsieur notre prince cardinal[2] pour favoriser l'entrée de M. le baron de Chantal au service de monsieur son frère ; il m'a promis de s'y employer. J'en parlerai où il faudra et ferai tout ce qui sera en moi. »

Un moment on put croire que le jeune homme avait enfin trouvé sa voie : « L'on me dit que mon fils prend le frein aux dents, écrit la mère de Chantal, et qu'il y a apparence que Dieu l'assistera[3]. » Mais Celse-Bénigne estima-t-il trop rigoureuses les exigences de l'emploi qu'on lui destinait ou fut-il effrayé par la perspective de s'exiler d'une manière définitive de la Cour de France? quoi qu'il en soit, aucune suite ne paraît avoir été donnée à ce projet. Le voyage de l'évêque de Genève à Paris ne fut pourtant pas sans conséquences pour le baron de Chantal. La Visitation comptait déjà des maisons dans de nombreuses villes de France, à Lyon, à Saint-Étienne, à Moulins, à Bourges, à Grenoble. Pressé de divers côtés d'établir à Paris un nouveau monastère, saint François de Sales ne résista pas à ces instances, bien que, dit-il, « ce fut un coup de hasard et pis que cela ». Mais pour une œuvre aussi importante la présence de la sainte fondatrice était nécessaire. En déférant au désir de l'évêque de Genève, il est permis de supposer que la mère de Chantal ne saisit pas sans un singulier empressement l'occasion qui lui était offerte de se rapprocher de son fils. On sait comment, après des débuts assez difficiles dans une maison du faubourg Saint-Michel « sise entre deux tripots et d'où l'on entendait jour et nuit le tintamarre des joueurs », le nouveau monastère, dirigé par saint Vincent de Paul, put enfin s'établir rue Saint-Antoine, dans

1. *Œuvres de saint François de Sales*, XVIII, 348.
2. Le cardinal Maurice de Savoie.
3. Sainte Chantal à la mère de Bréchard, 27 février 1619 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 312).

une partie des dépendances de l'hôtel de Zamet. Sur ses rapports avec son fils, pendant les trois ans que la mère de Chantal passa à Paris, nous sommes en partie renseignés par les confidences qu'elle adressait à ses premières compagnes de la Visitation : « C'est pour prier et conjurer de toute mon affection d'obtenir pour moi de nos sœurs qu'elles prient fermement et persévéramment pour mon fils. Faites que les plus unies à Dieu le prennent en tâche et vous particulièrement. Il est bon et a de bons mouvements, mais la jeunesse l'emporte. Je crois que Notre Seigneur le prépare à quelques grosses croix ; sa bonté lui fasse la grâce de les recevoir comme il faut[1]. » Souvent, du reste, il convient de l'ajouter, Celse-Bénigne allait lui-même au-devant de ces croix. Il avait hérité de l'humeur batailleuse des Rabutin. A un moment où les mesures les plus sévères étaient prises contre le duel, où le cardinal de Richelieu, par des exemples impitoyables, avait manifesté sa volonté d'y mettre fin, le baron de Chantal, non content d'afficher ses relations avec les plus fameux duellistes, ne laissait échapper aucune occasion de se battre. C'est vers ce temps, sans doute, qu'on doit placer sa rencontre avec son cousin, Coligny-Saligny, contre lequel, s'il faut en croire Bussy-Rabutin, il n'avait « d'autre sujet de se battre qu'une antipathie naturelle dont on ne peut attribuer la cause qu'à l'envie réciproque de leur réputation... Ils tirèrent l'épée, seul à seul, au bois de Boulogne, et Chantal ayant eu avantage, Saligny n'en convint pas un moment après le combat. Ils recommencèrent donc à se battre, et Saligny ayant été désarmé, cette fois Chantal ne lui voulut rendre son épée qu'à la Muette, chez Boier-Bandole qui était gouverneur, devant lequel ils convinrent de leurs faits[2]. »

Toujours prêt à combattre pour lui-même, Celse-Bénigne n'était pas moins prompt à épouser les querelles de ses amis. La tendresse maternelle non moins que les mœurs du temps fournissent à la mère de Chantal les raisons les plus touchantes pour excuser ces sortes de rencontres. Quelques semaines à

1. Sainte Chantal à la mère de Châtel, supérieure à Grenoble, 15 juin 1619 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 326).

2. *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, par le comte de Bussy, p. 54.

peine avant le mariage de sa fille Françoise avec le comte de Toulongeon, elle écrit à la mère de Bréchard, supérieure de la Visitation à Moulins :

Je crois bien, ma très chère sœur, que vous avez grandement été touchée de l'accident qui est arrivé à mon fils, car vous avez un cœur si abondant en dilection pour moi qu'il ressent tout ce qui me touche. Je ne vous en avais rien dit en vous écrivant parce que je n'y pensais plus et que Dieu me fit la grâce d'être fort peu émue de cet accident qui me fut dit assez crûment; mais, en effet, ce fut une rencontre inopinée et en laquelle un plus sage que lui n'eût dû refuser l'assistance et le secours à son ami maltraité, mais tout cela selon le monde. Il n'a pas laissé d'en être en peine, sans incommodité toutefois, et tout cela est accordé. Le bon gentilhomme que les sergents voulaient amener fut fort blessé et n'est pas encore guéri; mais, grâce à Dieu, tout le reste est sur pied. Vos prières ne lui seront pas inutiles, il en a besoin[1].

En même temps qu'elle se tenait au courant des aventures de son fils, la mère de Chantal continuait de s'occuper de ses intérêts. C'est dans ce même grand parloir de la Visitation de la rue Saint-Antoine où se débattaient les affaires de la nouvelle communauté, où se signaient les contrats de profession des nouvelles religieuses, que le 28 mars 1620, ne pouvant se rendre en Bourgogne pour assister au mariage de sa fille Françoise avec le comte de Toulongeon, elle donnait pouvoir à Celse-Bénigne pour la représenter en cette occasion, « consentir et accorder le mariage en face de notre mère catholique, apostolique et romaine, et, pour parvenir audit mariage, en passer contrat par-devant notaire ou autres personnes publiques en la présence des parents et amis de part et d'autre, suivant et conformément aux articles et conventions accordés[2] ». C'est là aussi qu'elle avisait avec lui aux moyens de régler au mieux les affaires de la famille. La tâche n'était pas des plus aisées. Des grandes dépenses qu'ils avaient faites pour soutenir la cause royale en Bourgogne pendant les guerres de la Ligue, le président Frémyot et le baron Christophe de Chantal n'avaient reçu d'autre récompense que les belles lettres par lesquelles les rois Henri III et Henri IV rendaient

1. Sainte Chantal à la mère de Bréchard, 12 mars 1620 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 385).

2. Acte reçu par Me Thibert, notaire à Paris.

hommage à leur loyalisme et reconnaissaient en termes éloquents l'importance des services rendus[1]. Devenue veuve, madame de Chantal avait eu à se débattre au milieu de difficultés de toutes sortes. Non seulement les revenus des principales terres de la famille, Bourbilly, Montelon, Sauvigny, se trouvaient engagés pour plusieurs années, mais elle avait dû, pour parer aux réclamations les plus urgentes, contracter de nombreux emprunts[2]. Nous avons vu que, pendant les premières années de la Visitation, elle avait été obligée à diverses reprises de quitter Annecy pour aller mettre ordre à ses affaires de Bourgogne : « Tenez-vous bien à Jésus-Christ, à Notre-Dame et à votre bon ange en toutes vos affaires, lui écrivait en cette occasion saint François de Sales, afin que la multiplicité d'icelles ne vous trouble point et que leur difficulté ne vous étonne point[3]. » Lors du mariage de sa fille Marie-Aimée avec le jeune frère de saint François de Sales, le baron de Thorens, ce n'est qu'avec peine qu'elle put réunir les dix mille livres de dot promises par le contrat[4].

Mais la situation se compliqua singulièrement le jour où Celse-Bénigne, devenu majeur, eut la libre disposition de ses biens : « Mon fils dépense excessivement », écrivait la mère de Chantal à madame de la Fléchère[5]. De cette affirmation

1. *Généalogie de la maison de Rabutin*, par le comte de Bussy, pp. 48-49; *Histoire de Bourbilly*, par M. le comte de Franqueville.

2. Parmi ces obligations, plusieurs n'étaient pas encore acquittées en 1623, lors du mariage de Celse-Bénigne, et ne le furent qu'après la mort de celui-ci, par les soins de son oncle l'archevêque de Bourges, notamment une rente de cent livres constituée à Claude Bretagne, conseiller au Parlement de Bourgogne, le 9 décembre 1608, une autre rente de 56 livres 5 sols, constituée le même jour à Jacques Valon, conseiller au même Parlement; une autre rente de 112 livres 10 sols constituée à Guillaume le Pin, maître ordinaire en la chambre des Comptes de Dijon le 9 décembre 1608, et une autre rente de 180 livres 10 sols constituée à Jean Cartelot, avocat à Autun, le 19 juillet 1609. (Actes reçus par Me Vautheron, notaire à Dijon, et Me Goujon, notaire à Autun.)

3. Saint François de Sales à sainte Chantal, 10 septembre 1611 (*Œuvres de saint François de Sales*, XV, 98).

4. Le mariage avait eu lieu le 13 octobre 1609 et saint François de Sales écrivait à madame de Chantal, le 11 mars 1610 : « Mon frère vous écrit pour le sujet du reste de la dot de ma sœur. Si cela se peut, je n'y vois nul inconvénient, car enfin vous auriez votre argent ici... et cette dot serait payée qu'il faut aussi bien payer une fois, mais je laisse cela à votre providence » (*Œuvres de saint François de Sales*, XIV, 263).

5. *Œuvres de sainte Chantal*, IV, 595.

on trouverait, s'il était nécessaire, une éclatante confirmation dans les nombreux actes qui nous ont été conservés de Celse-Bénigne pendant cette période. En Bourgogne comme à Paris, il multiplie les emprunts sous toutes les formes, obligations, constitutions de rentes, billets à des fournisseurs impayés. Ses créanciers comme ses répondants sont aussi des plus variés. Ce ne sont pas seulement des parents ou des amis de la famille, comme Marie Frémyot, sa tante, femme de François Blondeau, conseiller au Parlement de Bourgogne, son cousin Léonor de Rabutin, père de Bussy-Rabutin, son oncle Charles des Barres, trésorier de France en la généralité de Bourgogne, Bernard le Goux, seigneur du Gurgy, Jacques de Cossay, seigneur de Beauvoir, Hugues Rigollet, avocat au Parlement de Bourgogne; ce sont aussi de modestes bourgeois ou gens d'affaires, Claude Cannabelin, marchand bourgeois de Dijon, Claude Guiet, maître tailleur d'habits à Dijon, Jean Wilz, Jacques Sturbe, Edme Penillon, marchands bourgeois de Paris, Antoine Daniel, dit Provençal, et Le Hougre, maîtres tailleurs d'habits à Paris[1].

Bien que gémissant de ces dépenses excessives, la mère de Chantal ne laisse pas de s'y résigner. Parfois même, pour faciliter les affaires de son fils, elle lui apporte le concours de sa signature[2]. Les résultats n'en étaient pas moins de causer dans toute la famille une véritable détresse financière. En 1620, lors du mariage de Françoise, il fallut, pour constituer la dot pourtant modeste promise à la jeune fille, mettre en vente une ancienne terre de la famille[3]; quelques mois plus tard, la mère de Chantal, envoyant à sa fille une belle robe de la part de

1. Actes reçus de 1617 à 1623 par Mes Huissier, Grazilier, Gélyot, Béruchot et Vautheron, notaires à Dijon et par Mes de Troyes, Delacroix, Le Semelier, Quatrevaux, Jutet, Anceaume et Contesse, notaires à Paris.

2. Le 4 juin 1621, Jean Coulon, procureur fiscal de la terre et justice de Bourbilly, agissant au nom de madame de Chantal, constitue à Charles des Barres, trésorier de France en la généralité de Bourgogne, une rente de 293 livres 15 sols de reute pour un capital de 4 700 livres, déclarant que cette somme était destinée, partie à payer les frais d'un procès relatif à la seigneurie de Montelon et partie à payer des dettes de Celse-Bénigne. Le 16 juin suivant, cet acte était ratifié par la mère de Chantal dans le grand parloir de la Visitation de la rue Saint-Antoine. (Actes reçus par Me Gélyot, notaire à Dijon et par Me Thibert, notaire à Paris.)

3. Sainte Chantal à Françoise de Rabutin, 13 avril 1620 (*Œuvres de sainte Chantal*, IV, 401).

Celse-Bénigne, était obligée d'ajouter : « Ma très chère fille, voilà un habit tout complet des plus beaux et des plus riches qui se puissent faire. Si votre frère était bien riche, il eût fort désiré d'accomplir (acquitter) votre mémoire, mais il vous supplie de vous contenter de sa bonne volonté, puisqu'il ne peut davantage [1]. » On comprend mieux dans ces conditions la joie empressée avec laquelle la mère de Chantal se réjouit du riche mariage de sa fille. On comprend mieux aussi l'activité inquiète avec laquelle elle se préoccupe de la situation de son fils, se rappelant à l'occasion, malgré son éloignement, aux bons offices de saint François de Sales : « Je vous remercie beaucoup de la charité que vous faites à mes enfants ; j'avais besoin d'être soulagée et aidée dans cette charge ; je me contente de leur avoir acquis le bien et le trésor de votre sainte assistance devant Dieu [2]. »

Tant d'efforts reçurent enfin leur récompense. Avant de quitter Paris, la mère de Chantal eut la satisfaction de voir Celse-Bénigne obtenir enfin une charge à la Cour. « Mon fils, écrit-elle à madame de La Fléchère en 1621, est brave, aimé et estimé en cette Cour où le roi lui a donné une charge fort honorable à son âge... Il est ici, je veux dire toujours avec la Cour ou sa garnison [3]. »

II. — RABUTIN ET COULANGES.

LE MARIAGE DU BARON DE CHANTAL. — LES COULANGES.

Au moment, en effet, où la mère de Chantal se préparait à regagner Annecy, au moment où saint François de Sales éprouvait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter quelques mois plus tard, l'oncle du jeune baron de Chantal, André Frémyot, obligé de résigner son archevêché de Bourges, venait établir d'une manière définitive sa résidence à Paris et, après d'assez laborieuses négociations, fixait la carrière de Celse-Bénigne en obtenant pour lui la main d'une des plus riches héritières de Paris, Marie de Coulanges. Quelle était cette famille des Coulanges, la veille encore inconnue et dont

1. *Œuvres de sainte Chantal*, IV, 596.
2. *Œuvres de sainte Chantal*, IV, 383.
3. *Ibid.*, IV, 595.

la première entrée dans la société se marquait par une alliance avec la vieille et altière maison des Rabutin, c'est ce qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de rechercher.

La famille des Coulanges nous est beaucoup moins connue que celle des Rabutin. Bussy, qui s'étend avec tant de complaisance sur les faits et gestes de sa race, lorsqu'il en vient à parler de la famille maternelle de sa cousine, se borne à dire que le grand-père de celle-ci, Philippe de Coulanges, était « un des meilleurs et des plus honnêtes gens de son temps ». Une autre fois, il lui échappe d'écrire que « les Coulanges étaient des gens qui savent ce qu'est la faim et se souviennent encore de leur pauvreté ». Si on ajoute à cela une phrase de Conrart rappelant que Philippe de Coulanges avait été fermier des gabelles, on aura à peu près tout ce que les contemporains nous ont dit sur les origines de cette famille. Cette histoire des Coulanges, pour laquelle d'abondants documents inédits nous fournissent tout un ensemble de faits nouveaux, mérite pourtant d'être contée avec certains détails. Elle ne touche pas seulement de très près à l'histoire de madame de Sévigné, elle est aussi un merveilleux exemple de la rapidité avec laquelle, aidée par les circonstances, une famille de l'ancien régime pouvait se transformer et s'élever dans l'échelle sociale.

Un premier fait ne paraît pas douteux : Les Coulanges, de même que nombre de personnages de ce temps qui eurent une fortune particulièrement rapide, étaient originaires de l'Auvergne. Un Jean de Coulanges, seigneur de la Mothe et de Lolière, est lieutenant général pour le Roi en la sénéchaussée d'Auvergne en 1526 et 1532[1]. Un autre, Pierre de Coulanges, bailli de Tours et de Mesmont en Auvergne, dans lequel il semble bien qu'il faille voir un ascendant direct de madame de Sévigné, épousa en 1512 Antoinette du Clos; il eut, entre beaucoup d'autres enfants, Gabriel de Coulanges qui fut précepteur du duc d'Atri, puis valet de chambre du roi Charles IX et fut tué, à Paris, le jour de la Saint-Barthélemy, ayant été pris pour huguenot, et Claude de Coulanges qui, venu également à Paris, y fut procureur au Parlement et y épousa en 1564 Madeleine Aguesseau, fille d'un avocat au

1. Bibl. nat. Manuscrits. Pièces orig. art. *Coulanges*.

Parlement. De ce dernier mariage naquit Philippe de Coulanges, le grand-père de madame de Sévigné[1].

Un bailli en Auvergne, un procureur au Parlement de Paris, tels sont donc les deux premiers ancêtres connus de madame de Sévigné dans la ligne maternelle. Ils suffisent amplement à venger les Coulanges du reproche de pauvreté que leur adressa Bussy-Rabutin dans un moment d'humeur. Ce qu'il est vrai de dire, cependant, c'est que c'est avec Philippe de Coulanges que commence véritablement la fortune de la famille. Son père étant mort prématurément, sa mère avait épousé en secondes noces un banquier florentin, établi à Paris, Barthélémy Lanchizi ou de Lanchize et en troisièmes noces, à la mort de celui-ci, Jacques de Bèze, trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Picardie. Ce dernier avait eu lui-même d'une première femme, Catherine Aubert, dame de Montaleau, une fille, Marie de Bèze. Philippe de Coulanges épousa en 1594 Marie de Bèze et succéda en même temps à son beau-père dans sa charge. Le métier n'était pas toujours sans danger. En 1595, pendant que Philippe de Coulanges était à Amiens pour y faire le payement des gens de guerre, logé en la maison de messire Jean Aguesseau, trésorier général des finances, la ville fut surprise par les Espagnols, « la maison dudit Aguesseau saisie par les soldats du régiment de don Alfonse de Mandesse et ledit de Coulanges retenu prisonnier, ses chevaux et hardes butinés » et les sommes dont il était encore porteur saisies par les ennemis. Une fois remis en liberté, il fallut un arrêt de la Chambre des Comptes, rendu à la suite d'une sévère enquête, pour tenir M. de Coulanges quitte et déchargé de ces sommes[2]. — Lorsque la conversion de Henri IV et plus tard le traité de Vervins avec l'Espagne eurent ramené la paix dans l'intérieur du royaume et sur les frontières, Philippe de Coulanges chercha un nouveau théâtre à son activité. Le 25 juillet 1601, il donna pouvoir pour résigner son office de trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Picardie, en faveur de M. Chastelain, secrétaire de la chambre du Roi ; à la fin de cette même année, il prend, conjointement avec un sieur Jean

1. Bibl. nat. Mss. *Dossiers bleus*, vol. 201, art. *Coulanges*.
2. Arch. nat. P. 2338.

Goday, la ferme des nouvelles impositions de Normandie[1]. On le trouve désormais dans toutes les grandes entreprises d'impositions. En 1605, il est en compétition avec plusieurs concurrents pour obtenir la ferme de la gabelle et la ferme des aides. Un mémoire qu'il adressa alors au Conseil du Roi s'élève avec vivacité contre la prétention de ses adversaires de vouloir réunir ensemble les deux fermes. Il prétend que « leurs offres sont captieuses, dommageables au roi et au public, que les parties du sel et des aydes n'ont rien de commun l'un avec l'autre... qu'il a des associés en l'un qui ne sont aucunement intéressés en l'autre[2] ». Ce fut cette fois l'un de ses concurrents, le sieur Robin, qui l'emporta. En 1610, Henri IV ayant résolu de rassembler une armée sur la Meuse à l'occasion de la succession des duchés de Clèves et de Juliers qui s'était ouverte l'année précédente et menaçait de mettre à feu toute l'Allemagne, Philippe de Coulanges, associé avec un bourgeois de Paris, Claude Barbin, prend l'entreprise de fournir de pain toute l'armée, à raison de cinquante mille pains par jour, pendant une durée de trois mois[3]. En 1617, il entre enfin d'une manière définitive et sous son propre nom dans la ferme des gabelles.

Pour le régime de la gabelle ou impôt sur le sel, à l'exception de certaines régions priviligées qui en étaient exemptes ou s'en étaient rachetées, la France était, comme on le sait, divisée en pays de grande gabelle, où chaque famille était contrainte d'acheter une quantité de sel déterminée et qui comprenaient les généralités de Paris, Orléans, Tours, Bourges, Moulins, Dijon, Châlons, Soissons, Amiens, Rouen, Caen et Alençon, et en pays de petite gabelle, le Languedoc, le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné où chacun pouvait acheter seulement la quantité de sel qui lui était suffisante, à la seule condition de se pourvoir aux greniers de la ferme. Le 7 mai 1616, la ferme générale des grandes gabelles avait été adjugée à Jean Dagoune, élu à Saintes, pour une période de sept années, moyennant une redevance annuelle de 5765160 livres. Quelques mois plus tard, Dagoune, usant

1. Acte du 27 décembre 1601, reçu par Me Herbin, notaire à Paris.
2. Bibl. nat. Mss. fr. 10843, fol. 88.
3. F. de Mallevoue, *Les Actes de Sully passés au nom du Roi*, p 17.

d'une clause de son contrat, en vertu de laquelle il « pouvait associer qui bon lui semblera au présent bail », avait, par un contrat de sous-ferme, cédé à Jean Moisset, conseiller et secrétaire du Roi, moyennant une somme annuelle de 3 178 000 livres la plus grande partie de son bail, c'est-à-dire « le fournissement des greniers et chambres à sel étant en l'étendue des généralités de Rouen, Caen, Tours, Orléans, Bourges et Moulins ». Usant de la même faculté, Jean Moisset, par acte passé à Paris le 10 février 1617, cédait à son tour le même bail à Philippe de Coulanges qui s'était associé en la circonstance à Pierre Jacquet, receveur et payeur des rentes en Normandie, et à Théodore Bazin, trésorier provincial à Metz. La nouvelle entreprise embrassait donc la levée de la gabelle dans près de la moitié de la France et pour une redevance représentant chaque année une valeur de plus de quinze millions de nos jours. En 1623, M. de Coulanges, seul cette fois, y ajoutait la ferme de la gabelle du Languedoc, adjugée le 11 février, pour une redevance de 1 020 000 livres, à François Le Breton, secrétaire de la Chambre du Roi, mais au sujet de laquelle ce dernier déclarait, par acte du 6 avril suivant, que ladite ferme appartenait à Philippe de Coulanges « auquel sieur de Coulanges icelui Le Breton n'a fait seulement que prêter son nom pour lui faire plaisir et faciliter ses affaires[1]. »

On sait quelle vaste organisation présidait à la levée de cet impôt, les difficultés qui s'y rencontraient et le grand rôle que jouèrent de tout temps les contrebandiers et les faux sauniers. M. de Coulanges pouvait, aux termes de son bail, « faire faire défenses par affiches et cris publics par tous les lieux, villes et villages dépendant de ladite ferme de n'user d'autre sel que celui de la ferme; ... commettre à ses dépens tel nombre de gardes à pied et à cheval que bon lui semblera... pour la sûreté desquels gardes construire des maisons pour la retraite d'iceux... porter, lui, ses associés et commis, bâtons et armes à feu dedans les limites de sa ferme pour la défense des droits d'icelle et de leurs personnes même[2] ». Aux obstacles qui de tout temps se sont opposés à la levée d'une imposition aussi impopulaire s'ajoutaient encore à ce moment

1. Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris.
2. Baux des gabelles de France, 1601-1624 (Bibl. nat. Lf § 7).

les troubles causés dans plusieurs provinces, et notamment en Languedoc, par les guerres civiles et religieuses.

Ce champ d'opérations, si vaste fût-il, ne suffisait point cependant à l'activité de M. de Coulanges. En même temps que la ferme des gabelles, c'est-à-dire la charge de fournir et de vendre le sel aux greniers du royaume dans des conditions déterminées, il prenait avec ses mêmes associés, suivant un arrêt du Conseil du 30 août 1618, le bail de « tous les offices de receveurs collecteurs de l'impôt du sel des généralités de Tours, Bourges, Moulins, Orléans, Rouen et Caen ». En 1623, il achète de même « tous les nouveaux offices créés par édit du mois de juin 1622 ès greniers des gabelles du Languedoc ». En 1624, le Trésor royal, ayant contracté avec les capitouls de la ville de Toulouse un emprunt de 1 848 000 livres gagé sur les gabelles moyennant 127 000 livres de rente, c'est Philippe de Coulanges qui se charge de cette opération, messire Adrien du Pin, bourgeois de Paris, à qui elle avait été confiée par arrêt du Conseil du 30 décembre 1623, ayant déclaré, par acte du 30 mars suivant, que le tout avait été « pour et au profit de noble homme Philippe de Coulanges... et que ce que ledit du Pin a fait et a été mis sous son nom n'a été seulement que pour l'accommodation des affaires dudit sieur de Coulanges » [1]. Et pendant les années suivantes, c'est de même toute une nouvelle série d'offices, offices de gabelles ou de justice, dont on voit M. de Coulanges se rendre adjudicataire, offices de lieutenant aux greniers à sel de Sainte-Menehould, de Bourges, de Lagny, offices de receveurs généraux héréditaires des gabelles en Languedoc, offices de garde-contrôleur des grandes et petites mesures à sel du grenier de Decize, greffes des élections de Pont-l'Évêque et de Domfront, etc. Parmi ces offices, les uns correspondaient à des besoins réels et avaient pour objet d'assurer le fonctionnement d'un service important, les autres et la plus grande partie créés un jour, supprimés le lendemain, et qui furent l'un des abus dont souffrit le plus l'ancien régime, n'étaient qu'un procédé fiscal employé par un Trésor aux abois pour se procurer des ressources. On devine sans peine les bénéfices

1. Acte passé devant Me Vigeon, notaire à Paris.

que pouvaient retirer de ces opérations de puissants financiers qui, disposant toujours de fonds considérables, achetaient ces charges au plus bas prix, se réservant la faculté de les vendre ou de les louer ensuite aux conditions les plus avantageuses. Philippe de Coulanges ne manqua pas d'exploiter comme il convient cette nouvelle source de bénéfices. Lorsque plus tard il mariera ses enfants, on trouvera dans leur dot, à côté de sommes importantes en or, argent et espèces monnayées, un ou plusieurs de ces offices de gabelles. Et, dans l'héritage de sa mère, madame de Sévigné en recevra plusieurs.

Ce que fut pendant cette période l'activité de M. de Coulanges, les nombreux actes passés par lui chez ses divers notaires permettent de s'en rendre compte : pouvoirs donnés à de nombreux commis, ventes et achats d'offices de toutes sortes, contestations et procès nés des nombreux différends que suscitait la levée des gabelles. Aidé de son fils aîné, Philippe de Coulanges, qui fut d'abord son associé, il est accompagné par lui dans ses perpétuels déplacements; on les voit successivement à Rouen, à Lyon, à Toulouse, à Montpellier. Sa femme, Marie de Bèze, est aussi associée à ces opérations; elle signe avec lui les actes dans lesquels se trouvent engagés les intérêts de la communauté, et même se substitue à lui et traite en son nom, pendant son absence, les affaires les plus importantes. Dans la seule année 1624, pendant les séjours qu'il doit faire dans le Midi pour la levée des gabelles en Languedoc et la réalisation de l'emprunt contracté par le Trésor Royal avec la ville de Toulouse, opérations qui l'obligeaient à réunir des sommes considérables, il donne pouvoir à sa femme d'emprunter d'abord 50 000, puis 200 000 livres. — Les mêmes actes nous montrent aussi l'accroissement rapide de la fortune de la famille s'accusant par les signes les moins équivoques : construction d'un hôtel à Paris, construction d'une vaste maison de campagne dans les environs de la capitale, mariages avantageux des enfants et constitution en leur faveur de dots de plus en plus importantes.

JEAN LEMOINE

(A suivre.)

DYRENDAL[1]

VI

Dormir ne leur fut facile, à l'un ni à l'autre, pendant les premières semaines. Cela se comprend : ils avaient tant d'affaires sur les bras et le changement avait été si brusque. Et puis, leur situation était bien précaire encore, bien des difficultés pouvaient se présenter... De belles perspectives, c'est bien, mais avoir l'argent sous la main, c'est plus sûr. Lorsqu'ils se couchaient, le soir, il leur semblait que leur grande maison jaune n'était pas bien assise sur ses fondations, et que toute la ferme pourrait se mettre à glisser de son coteau au moment même où ils allaient fermer les yeux.

Deux filles de ferme et deux garçons, cela coûtait cher. Mais Martha avait dix-huit vaches à lait; peu à peu s'accumulaient dans la laiterie les grands vases en bois bien blancs et pleins de beurre jaune, et de longues rangées de fromages s'alignaient sur les planches. Et cette fois la patronne devait aller elle-même en ville.

Ce fut seulement lorsque la moitié du prix des bois eut été reçue et que le premier terme eut été payé pour la ferme qu'ils se sentirent l'esprit assez tranquille pour souffler un peu, et regarder autour d'eux.

Ils s'aperçurent alors — ce fut leur première découverte — qu'ils étaient entrés dans une maison étrangère. Ici avaient

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er mars.

habité des gens d'une autre nature, et ils avaient laissé quelque chose d'eux-mêmes, çà et là. Les tentures portaient la marque de tableaux enlevés, on y voyait des déchirures et des accrocs, mais des tentures sur les murs, pour des paysans, cela n'a rien de confortable. Il y avait là de grandes belles pièces, mais c'étaient des salons pour gros bonnets. L'une dut rester tout à fait vide, et l'autre se contenter du lit, de la table et des bancs que le ménage avait amenés avec lui. Les fenêtres étaient hautes et imposantes, habituées aux stores, mais d'où Martha aurait-elle eu des stores à y accrocher? De joyeuses fêtes d'officiers avaient laissé des traces sur les carreaux, où se lisaient des noms et des phrases gravés au diamant : Von Kaltenborn, Elieson, Seiersted. Comme tout cela était étranger! Cela semblait fixer sur la salle un regard continu, et se moquer de ces pauvres gens qui étaient venus loger là. Mais, les carreaux, on pourrait les remplacer un jour.

Et c'était pis encore dans le grand jardin. A ce moment, au mois de mai, pommiers et cerisiers étalaient la splendeur de leurs fleurs blanches et roses. Mais de tels jardins, en ces parages, n'existent que pour les grands. Martha, au presbytère, en avait bien vu un, mais, ici, à quel moment de la journée aurait-on pu se pavaner dans les allées, boire du thé dans le pavillon, et faire la conversation? Hans évitait de passer par là, et prenait un détour : il avait beau savoir que le colonel et ses dames ne s'y promenaient plus, il éprouvait un tel respect devant son propre jardin qu'il portait chaque fois la main à son chapeau pour saluer. Si seulement on avait pu dire à ces arbres et à ces massifs : « Attendez au moins, pour fleurir ainsi, que tout soit payé et que nous ayons un petit compte en banque. » Les paysans devaient s'arrêter sur la route et ricaner.

Il y avait du moins ceci, à Dyrendal, dont pouvaient jouir des gens ordinaires de la campagne : la vue. La ferme était située assez haut, et dominait un petit royaume. La commune s'étendait en bas, dans la plaine, avec ses tourbières, sa ceinture de bois, ses fermes sur des terres vertes, coupées de chemins, de palissades et de routes. Elle commençait au Grand Fjord, en avant des montagnes couvertes de neige à l'ouest, et s'allongeait jusqu'au large golfe qui pénètre dans la com-

mune voisine, à l'est, en avant d'autres montagnes, situées au nord. Et ce golfe, par un détroit bordé de fermes, de part et d'autre, rejoignait finalement un lac, qui coulait au pied même des coteaux de Dyrendal. Saumons et harengs s'avançaient jusque-là, et, l'hiver, le lac se recouvrait de la glace à patinage la plus jolie. Mais en ces chaudes journées de printemps, la surface sombre était un miroir, où l'on voyait des maisons jaunes et rouges se tenir, la tête en bas, sur des pentes vertes et parmi de calmes bois de sapins. Et tout au fond, le ciel clair.

Lorsque Hans, debout près du mât [1], contemplait tout cela, il voyait ce spectacle s'élargir à tel point qu'il ne pouvait plus l'embrasser du regard. Ce n'était plus seulement le fjord, point de départ et d'arrivée des aventures sous les voiles brunes et blanches. Les voies se croisaient, pleines de monde. On allait en voiture et à pied des deux côtés du détroit, il y avait du mouvement sur les longues allées qui conduisaient à l'église, on circulait sur le lac, et à l'ouest, vers les cantons riverains du Grand Fjord. Quelqu'un allait-il, peut-être, venir le voir à Dyrendal? Un événement était près de frapper à la porte. Hans croyait voir, ouvert devant lui, un grand livre merveilleux, beaucoup de quoi lire et beaucoup de quoi s'étonner. Tous les bruits de la circulation communale résonnaient ici. Un vapeur sifflait dans le golfe, un cheval hennissait de l'autre côté du détroit, un madrier tombait quelque part, dans une ferme éloignée, au delà de l'église, on entendait des cris et des rires, bref, il semblait que toute la vie d'alentour se soulevât, pour déferler à Dyrendal. On s'y sentait plus près de la mer, l'air plus humide avait un goût de sel, les montagnes de l'ouest, avec leurs crêtes blanches, étaient toujours couvertes d'un voile de brume, et vers le soir, le ciel, du côté de la mer, devenait une féerie de nuages. Et le printemps répandait sur le tout son souffle épicé, odeur d'engrais, de jeune feuillage, de hareng sur la grève et de fleurs sur les coteaux, si forte que cela faisait frémir les narines et vous mettait en humeur de chanter.

Au printemps avait lieu la pêche au saumon. Grande

1. Une maison de l'importance de Dyrendal, en Norvège, a toujours un mât pour arborer le drapeau dans les grandes circonstances.

affaire. On vivait dans l'inquiétude toute la journée. La colline, au nord de la ferme, tombait dans le lac en un brusque escarpement, et y formait une pointe animée constamment par le vol et les cris d'une foule d'oiseaux.

A partir de l'extrémité de ce cap était tendu le filet en travers du lac, et une grosse corde, à l'autre bout, était en l'air, au-dessus de l'autre rive. Elle disparaisait dans la porte d'une cabane grise, située sur le roc, et là était assis Johan Rœ, un vieux à barbe grise, qui tenait la corde et avait l'air d'être dans l'attente d'un événement. La corde et le filet formaient avec la ligne du rivage un triangle, au milieu duquel une échelle sortait de l'eau, et portait à son sommet Peter Eriksen en tapabor et costume de toile cirée, qui regardait au-dessous de lui comme s'il avait perdu quelque chose au fond de l'eau. Il arrivait que son camarade de la cabane lui adressât la parole, et Peter répondait, mais ne levait même pas les paupières, car ce qui se passe là, dans ce fond, est bien plus important. Il attend une ombre grise, rapide comme l'éclair, ou plusieurs, encore mieux. Et un drap blanc, grand comme plusieurs salles de ferme, a été disposé au fond de l'eau, en sorte que tout ce qui bouge au-dessus se laisse voir aisément. Voilà donc Peter sur son échelle toute la journée. Son père y avait été perché aussi, et il était mort aveugle. Maintenant, Peter est vieux lui-même, et son large dos s'arrondit, mais sa vue est encore excellente. Le temps s'écoule, et Peter est là, qui regarde. La chaleur devient accablante au milieu de la journée, et il aurait bien besoin de déboutonner son costume de toile cirée, mais il ne bougerait pas, même pour le jugement dernier. S'il perd de vue un instant la grande tache blanche en bas, le saumon peut s'échapper, ce qui signifie des monceaux d'argent perdus.

Johan Rœ, dans sa cabane, est aussi dans l'attente. Comme Peter Eriksen, il est *husmand*[1] à Dyrendal, mais dans sa jeunesse il a été dans la garde et a veillé si petit qu'il soit, à la porte du chateau royal. D'une main, il peut allumer sa pipe, et de la même main, il peut se faire bouillir du café, mais l'autre ne lâche pas sa prise sur la corde. Lorsque le saumon arrive,

1. Fermier d'un enclos dépendant d'une grande exploitation, et dont le fermage est payé en travail.

quand le diable y serait, il s'agit d'être rapide, et d'amener à terre le bout du filet. Une fois, il avait attaché la corde au rocher, dehors, et sa femme vint à la porte de la cabane avec son déjeuner. La pauvre femme était grosse, et devait accoucher d'un jour à l'autre. Mais voilà que Peter Eriksen, juste à ce moment, crie : Tire! et Johan perd la tête, se précipite vers la corde, mais renverse sa femme, qui roule en bas du rocher et fait un plongeon dans le lac. Elle fut débarrassée du coup. Mais, depuis ce temps-là, Johan garde la corde dans la cabane et ne la lâche jamais un instant.

Et tout en regardant et cuisant au soleil, Peter Eriksen songe. Il pense au saumon, et à ses nombreux voyages fulgurants à travers le vaste monde. Il a filé, pendant l'hiver, à travers l'océan, et montré ses brillantes rayures le long de côtes si lointaines qu'on ne saurait dire où elles sont. Et puis, un jour, le printemps arrive en mer, et le saumon est attiré vers le nord. Il se rappelle les fjords calmes et profonds, et peut-être quelque fraîche rivière aux eaux vives, où il est sorti du frai autrefois, et où il a pris ensuite ses ébats comme truite saumonée, en attendant que des désirs nouveaux le poussent à la mer. Il revient vers le nord, chez lui, et ce sont comme des étoiles filantes qui traversent l'océan. Il s'amuse à d'agiles tournoiements à travers les fjords et détroits bleus, et passe devant des rochers et des caps qu'il reconnaît. Puis, il folâtre dans une rivière froide qui vient d'un torrent de montagne, mais il s'est trompé, il se souvient d'une cascade où l'on peut sauter et frétiller à son aise au soleil et dans le jaillissement de l'eau, et plus loin il se rappelle une certaine mouche, et invite un camarade à faire la chasse avec lui. Peter attend. Il est presque ému, presque prêt à dire qu'il faudrait souhaiter la bienvenue à de si vieilles connaissances. Le saumon court sans doute dans le détroit, il est au long de la côte est, et il va bientôt arriver ici, regardons bien. Une ombre passe parfois en bas, dans l'eau verte, mais Peter voit bien que ce n'est qu'un églefin ou une morue, ou peut-être tout simplement un crabe, rien qui en vaille la peine. Et la journée s'écoule. Quelle patience il faut! Johan Rœ remplace Peter, et monte à l'échelle à son tour. Et pendant une nouvelle journée tous deux regardent à s'user les yeux, mais rien ne vient.

Allons, de nouveau c'est Peter qui monte. Il se frotte les yeux de son poing poisseux. Et le fond, en bas, est blanc, l'eau est vert clair, et le soleil y joue, vert doré et miroitant. Peter entend l'eau clapoter contre l'échelle, il entend que l'on crie et que l'on bavarde à terre, mais il reste là et regarde, il a mal dans les membres et les jointures, mais il est incapable de penser à rien d'autre qu'à regarder avec ses vieux yeux. Jusqu'au moment où, soudain, un frisson et du feu lui traversent tout le corps... il devine un éclair gris dans l'eau, mais il faut que cela s'avance plus loin... ah, en voilà plusieurs. Alors, Peter est transporté au septième ciel, il voudrait chanter un Hosanna ou dire un Notre père, mais tout cela se résume en un furieux cri : Tire!

— Tire! — hurle Johan Rœ, — et le diable s'en met.

La cabane menace d'être renversée, tant il se démène, la corde s'anime, le filet s'avance vers la rive. Et Peter, le corps tout raide, descend de sa place et saute dans la barque attachée à l'échelle. Il faut maintenant vider le filet. Et lorsqu'ils l'ont déposé avec soin sur la grève, il grouille de corps brillants, — ce sont des monceaux d'argent — enfin! Mais les deux pêcheurs n'en ont qu'une part, et le plus gros morceau revient au maître de Dyrendal.

Et pendant ces journées où tout était en suspens pour Hans et Martha, ils vivaient ces jours clairs de printemps dans l'attente, une fenêtre ouverte du côté d'où devait venir le cri. C'était comme une loterie, et le cri des pêcheurs annonçait le secours et le salut pour cette fois. Souvent, par la suite, lorsque assis à table ils entendaient le cri : Tire, tous deux sursautaient. Hans se précipitait dehors, la bouche encore pleine, et descendait la colline en courant, et Martha, les premières fois, ne pouvait non plus se contenir, et le suivait à distance.

Ce fut un tour en ville pour Hans. Car il voulait vendre le saumon lui-même.

Mais il ne faisait pas le voyage pour se rencontrer avec des camarades turbulents et se laisser entraîner à boire ou à se battre comme sur le marché. Il vendit son précieux poisson et remplit son portefeuille de billets sans avoir goûté seulement un verre d'eau-de-vie suédoise, et cela fit,

sans qu'il s'en rendît compte, qu'il se comporta dans la rue autrement que jadis, et comme un homme d'une autre sorte.

Il ne se rendit pas ridicule et ne s'imagina pas qu'il était un personnage, mais son nouveau costume de bure grise avait été tissé chez le fabricant, en sorte que l'étoffe avait un bel éclat sombre. Et il ne mit pas un haut chapeau raide comme celui d'un prédicant, mais un chapeau de peluche brune à larges bords. Par contre, ce fut très agréable, en été, de marcher en bottines à élastiques, et d'abandonner les lourdes bottes de cuir qui montent jusqu'aux genoux, et lorsqu'il sortit dans la rue avec ses bottines neuves, elles se mirent à craquer, mais ce grand garçon aux larges épaules se sentait mieux d'aplomb, et ne put s'empêcher de regarder autour de lui, pour voir si on ne le trouvait pas trop élégant.

Il dut se rendre au marché de la Saint-Jean, pour y mener trois beaux chevaux de sa propre ferme, mais il n'allait plus dans les affreuses auberges de palefreniers, et descendit chez Findseth, où les lits avaient des draps, et où cela coûtait douze skillings la nuit. Il lui arrivait de boire une goutte en concluant un marché avec de vieux maquignons, mais il ne portait plus la bouteille à sa bouche jusqu'à la renverser, le fond en l'air, et il se rappelait qu'en rentrant chez lui, il avait à monter une longue allée, et que, s'il n'était pas colonel, il était du moins le propriétaire de Dyrendal.

En automne, nouveau paiement de la société pour le commerce des bois, et le second terme de la ferme fut soldé. Il ne restait plus alors que l'hypothèque, et, à moins d'être de vrais fainéants, la grande ferme, avec le saumon et les vaches, devait rapporter suffisamment pour payer ce qu'ils devaient encore.

Martha et Hans pensaient qu'ils pouvaient bien souffler un peu, puisque la maison désormais était au moins assez solide pour leur permettre de dormir tranquillement la nuit.

Et chaque fois que Martha avait été en ville pour vendre du beurre, elle rentrait avec un paquet bien enveloppé, auquel Hans ne devait pas toucher avant qu'elle le lui permît. Tantôt c'était une pendule murale dans sa boîte brune, et qui montait jusqu'au plafond. Tantôt c'était une belle

nappe damassée, pour le cas où quelqu'un viendrait dîner avec eux. Ou bien c'étaient des objets de cuivre ou de fer-blanc, des plats ou des tasses pour la cuisine.

— Combien as-tu payé ça? — demandait-il.

— Ça ne te regarde pas, — répondait-elle, non pour lui être désagréable, mais parce qu'elle s'était mis dans la tête que c'était son affaire, et qu'elle s'en arrangerait avec le beurre.

« Bon, bon », se disait Hans, qui avait, d'ailleurs, de quoi s'occuper dans la maison, lui aussi. Des planches furent sciées, et des charpentiers arrivèrent dans la salle, où ils firent grand tapage.

— Qu'est-ce que ça signifie? — demanda Martha qui s'arrêta les bras ballants, et les yeux sur Hans.

— Oh, ça ne te regarde pas, — dit-il avec un petit rire et prenant de grands airs.

Il était plein de mystères. Et les charpentiers posèrent dans la salle un panneau raboté tout neuf à la place de la vieille tenture. Une bonne odeur de bois se répandit, et la salle fut si plaisante à voir qu'on se croyait dans une autre maison. Martha savait bien que, lorsque Hans avait une idée, le mieux était de le laisser faire. Le panneau cloué sur les murs, tout le monde dut se retirer à la cuisine, car ce fut alors le tour des peintres.

On était serré à table quand les filles et les garçons de ferme, et les *husmænd* devaient s'y asseoir, en plus des patrons. Au temps du colonel, tous les travailleurs se tenaient dans une petite maison peinte en rouge située à une certaine distance. Mais Martha et Hans devaient-ils rester tout seuls dans la grande maison? Ils n'étaient pas si sots. Ils voulaient avoir leur personnel avec eux, aussi bien à l'intérieur que dehors.

Après le départ des charpentiers et des peintres, et lorsqu'un temps raisonnable eut permis aux murs de sécher, Martha ouvrit un jour la porte de la cuisine, et invita ceux qui s'y trouvaient à jeter un coup d'œil. Le seuil se remplit de têtes curieuses. C'était vrai que l'on aurait dit une salle toute nouvelle. Le panneau était peint en gris avec des lisérés bruns. Le plafond était blanc, le plancher brun comme

les lisérés. Et il y avait le long du mur une nouvelle longue table et de nouveaux bancs, avec un banc plus court en tête de la table, comme siège d'honneur, près de la fenêtre. C'était magnifique. C'était la salle d'un gros cultivateur, et en même temps une salle où des paysans ordinaires se sentaient à leur aise. Et Martha déclara :

— La grande table est bien assez grande pour nous tous, mais je vous préviens que ceux qui n'ôteront pas leurs chaussures, je ne les laisserai pas entrer, ils pourront rester à la cuisine, s'ils veulent.

Elle rit pour ne pas avoir l'air trop sévère, mais on savait de reste que, lorsque la patronne avait parlé, c'était dit.

Puis vint l'hiver avec des orages et des bourrasques de neige, et au retour du printemps le jardin étala plus que jamais la splendeur de sa floraison. Des branches, fléchissant sous le poids de leur luxe, se penchaient vers les fenêtres pour voir et se montrer. Mais les maîtres de Dyrendal saluèrent cette fois, d'un signe de tête, comme pour dire que cela leur faisait plaisir. Sans doute, ils n'avaient pas encore tout payé, et il n'avaient pas encore une fortune en dépôt à la banque, mais ils étaient là, tels qu'ils étaient, et valaient bien n'importe qui. Hans s'était acheté un fauteuil à bascule, où il se balançait, le dimanche, au milieu de la pièce, tout en fumant à petites bouffées une longue pipe. Il avait mis dans le fourneau un peu de tabac à chiquer, afin que la fumée fût forte et agréable.

Martha, qui entrait et sortait, trouva pour la première fois que Hans commençait à la regarder d'un air singulier. Ils étaient mariés depuis dix ou douze ans, et il venait peut-être seulement de s'aviser que les jeunes femmes ont coutume de changer d'aspect, de temps en temps. Ou peut-être cela lui manquait-il enfin de n'avoir pas un petit qui pourrait un jour lui grimper sur les genoux et l'appeler père. Ou encore il sentait sa situation désormais assez sûre, pour se dire qu'il était temps de songer à un héritier?

Martha baissa la tête et n'osa le regarder en face. Elle était étrangement faible. Si, un jour, il lui avait dit un mot sur ce sujet, elle aurait été capable, cette femme impérieuse, de s'affaisser sur un siège et de se mettre à sangloter.

Le saumon donna bien, encore cette année-là. Mais lorsque

le cri : Tire! résonna dans la pièce, ils ne descendirent pas la colline comme d'habitude. Ils étaient trop rassurés, et se contentèrent d'envoyer quelqu'un aux nouvelles.

Et Martha réfléchit à tout ce qu'elle pourrait inventer pour occuper Hans, afin qu'il ne fût pas tout le temps à la regarder, lorsqu'il était assis dans son fauteuil à bascule. Elle le fit de nouveau s'abonner à des journaux, elle voulait qu'il lût la politique. Des élections communales devaient avoir lieu bientôt; le propriétaire de Dyrendal n'était-il pas aussi bon qu'un autre? Et lorsqu'elle rentrait de la ville, après avoir vendu son beurre, elle continuait à rapporter des objets singuliers, dans de grands emballages compliqués. Un jour, ce fut presque une charge de charrette, et l'on vit paraître un canapé. C'était pour la seconde salle. Vraiment, elle voudrait installer un salon dans la ferme? La fois suivante, il fallut prendre des précautions en maniant le colis, c'était une grande glace qui allait presque du plancher au plafond. Elle était en acajou comme le canapé. Martha avait demandé conseil à la femme du pasteur. Et peu avant Noël, elle fit à pied le chemin depuis le quai du vapeur, bien qu'un traîneau avec un cheval eût été envoyé au-devant d'elle, et elle traversa le lac gelé en marchant posément. Elle portait un paquet à la main, qu'elle introduisit avec des gestes prudents au passage des portes. C'était une lampe à suspension pour la grande salle, avec une foule de verres à facettes et d'ornements.

— Oh! qu'est-ce que tu as payé ça? — demanda Hans, tout abasourdi de voir comme la maison devenait élégante.

— Ça ne te regarde pas, — dit-elle.

Si elle avait pu déjà tant faire avec son beurre, elle pourrait bien aussi meubler le salon.

VII

Une vieille femme aux cheveux blancs accompagnait un garçon de douze ans, longeant les bois vers l'intérieur. Ils venaient des cabanes de la côte, au bord du fjord, et se dirigeaient vers le centre de la commune. La femme avait le nez busqué et la bouche tombante, et paraissait grande et élancée,

malgré son âge avancé, et bien qu'elle marchât avec peine. Le gamin portait un paquet de vêtements sous le bras, et la mèche de cheveux qu'on lui voyait sous son bonnet était si blonde qu'on aurait pu la dire blanche. C'était Knut Hamren, qui se rendait à Dyrendal pour y mener paître les vaches, et la femme qui l'accompagnait était sa grand'mère.

Ce n'est pas une petite affaire de quitter sa maison, quand on a douze ans, même si la grand'mère vous accompagne un bout de chemin. Il est vrai que tout n'était pas drôle, à la maison non plus, car la mère était morte l'année précédente, et avait laissé cinq enfants dans la petite cabane. Et cette année, le père s'était remarié, et la femme étrangère avait pris la place de la mère. Heureusement la grand'mère vivait encore, en sorte que les cinq petits avaient à qui recourir. Mais au moment du départ de Knut, sa sœur Gunhild l'avait pris à part, et l'avait prié de chercher et de lui procurer une place, s'il pouvait, à elle aussi, bien qu'elle n'eût encore que neuf ans.

— Tu comprends qu'il faut trouver un remède, — avait répondu Knut, qui, en sa qualité d'aîné, estimait devoir prendre la responsabilité pour eux tous.

Knut Hamren, dans son paquet de vêtements, avait aussi deux livres, dont l'un s'appelait : *Histoire de Napoléon*, et l'autre : *l'Heureux Ménage*. Il les avait eus d'un vieux tailleur en échange de quelques poissons, et il les avait lus de la première à la dernière ligne, ce qui avait fait étrangement vagabonder son esprit.

La grand'mère s'arrêta :

— Allons, il faut que je m'en retourne maintenant.

— Oh non, dis.

Le gamin était ennuyé de rester seul.

La grand'mère regarda du côté de Dyrendal, majestueusement assis sur le coteau, là-bas, entre deux bois.

— Il s'agit de se bien conduire, Knut.

— Ben, on fera de son mieux.

— Et n'oublie pas de lire ta prière du soir quand tu seras couché.

— Oui, oui. Mais ne peux-tu pas m'accompagner encore un petit bout?

— Et rappelle-toi que c'est des gens riches chez qui tu vas servir. Il faudra dire merci après les repas, et être bien poli, et faire comme on te dira.

— Oui, mais viens donc encore un peu. Tu peux bien venir jusqu'à Dyrendal, tu auras du café.

La vieille femme s'abrita les yeux et regarda en arrière. Elle soupira :

— C'est bien long pour revenir. Et puis... ça ne fait pas bien bon effet, non plus,... une vieille femme de *husmand.*

Le gamin se mit à clignoter. Jamais l'idée ne lui était venue que sa propre grand'mère n'était pas assez bien pour aller n'importe où.

— Et il ne faut pas bavarder à tort et à travers comme tu fais d'habitude, souviens-toi de ça, Knut.

Et Knut promit de ne pas dire un mot de toute la journée.

La vieille femme fit encore quelques pas, et enfin s'arrêta.

— Allons, adieu, Knut.

— Ad... hi-hi...

Knut s'efforçait d'étouffer ses sanglots.

— Allons, allons. Tu vas montrer que tu es un bon gars. Tu vas gagner ta vie maintenant, Knut. Et plus tard, tu aideras les autres, qui sont plus petits.

— Oui,... hi-hi...

La grand'mère le quitta et reprit le chemin du fjord. Il la regarda s'en aller. Se conduirait-on envers elle comme il le faudrait, là-bas, à la maison, maintenant qu'il ne serait plus là pour y veiller? Ce n'était pas bien sûr.

Et le petit gamin se remit en marche, serrant sous son bras son trésor enfermé dans son paquet.

Knut avait grandi au bord de la mer, mais il avait toujours eu confusément dans l'esprit l'idée de ne pas rester là, quand il serait grand. Lorsqu'il avait accompagné son père au centre de la commune ou dans les vallées, où il voyait de profondes forêts de sapins, des oiseaux, des bêtes, des rivières et de grandes fermes, il s'était dit : « C'est là que j'irai. Je me plais ici. » C'était là qu'il venait enfin, et pourtant il était tout sanglotant et s'essuyait les yeux.

C'était un des premiers dimanches de mai, et, dans la salle de Dyrendal, Hans, allongé dans son fauteuil à bascule, avait

sa longue pipe à la bouche et lisait un journal. La patronne était assise près d'une fenêtre et tenait un livre de psaumes, tandis que l'une des filles de ferme, Jonetta, penchée sur la grande table, écrivait une lettre.

— Voilà notre grand homme, — dit Martha, qui regardait dans la cour.

— Qui ça?

Hans arrêta le mouvement de son fauteuil et laissa son journal. Au fond, il était toujours dans l'attente d'un événement quelconque, le passage d'un marchand de chevaux, par exemple, et alors il s'animait.

— Tu vas le voir, — dit Martha en souriant et revenant à son livre.

On entendit un pas lourd dans la cuisine, la porte s'ouvrit, et un jeune garçon en bonnet de coton et costume gris clair, un paquet sous le bras, s'introduisit dans la salle. Il ôta son bonnet, fit un salut, dit bonjour, et tout cela lui ayant paru insuffisant, il ajouta, bien qu'il ne fût jamais venu encore :

— Et merci pour la dernière fois.

— Ah, bonjour, bonjour, — dit Hans, qui examina l'enfant d'un regard amusé, le coin des yeux plissé. — Je pense que c'est le jeune loustic qui vient se promener dans les pacages.

La fille de ferme cessa d'écrire et leva la tête, Martha regarda l'enfant et sourit, mais Knut avança un pied, et prit la position des grandes personnes qui se demandent quel temps il fera.

— Oh, non, je ne suis pas loustic, — dit-il.

— Bon, bon, ça peut aller, puisque c'est le maire qui t'envoie, — dit Hans, qui gardait un air grave.

La fille de ferme était amusée, la rougeur montait au front du gamin, qui avança encore son pied pour mieux conserver sa dignité.

— Enfin, — dit-il, — il était question que je vienne ici pour garder les vaches pendant l'été. Maintenant, vous pouvez m'appeler loustic ou berger, moi, ça m'est égal.

— Eh bien, tu es tombé sur un garçon qui sait te répondre, — dit Martha, qui se leva pour donner la main à l'enfant.

Elle ajouta :

— Sois le bienvenu ici. Tu peux bien déposer ton paquet en attendant. Veux-tu manger?

— Non, nous avons dîné avant de partir.

— Bon, alors, tu peux toujours t'asseoir.

Et Martha reprit son livre de psaumes et sa place près de la fenêtre.

Mais Hans, dans son fauteuil, continuait à observer le gamin. Ce n'était pas souvent que l'on voyait des gosses comme celui-ci à Dyrendal.

— C'est vrai que tu es un grand bûcheur à l'école? — demanda-t-il. — Est-ce que l'instituteur n'a pas dit que tu irais à la ville et que tu serais pasteur?

Knut avait promis à sa grand'mère de ne pas dire un mot de toute la journée, mais il était bien obligé de répondre à cette question.

— Non, il n'est plus question de ça maintenant, — dit-il en se hissant sur le banc.

Une fois assis, ses pieds ne touchaient pas le plancher.

— Aha, il n'en est plus question. Mais c'était peut-être ton idée, il y a quelques années?

Hans conservait son grand sérieux, et le bout de sa longue pipe restait en l'air.

— Oui, autour de nous il y a eu un réveil religieux et des conversions. Mais c'est passé maintenant.

Martha leva de nouveau les yeux de son livre de psaumes. Jonetta, la figure rouge, se courba davantage sur sa lettre, mais son dos s'agitait de petits soubresauts.

— Tu n'es peut-être plus aussi religieux toi-même? — demanda Hans.

— Oh non, quand on se met à réfléchir à ces choses-là, on...

Martha dut regarder par la fenêtre. Hans continua :

— Mais qu'est-ce que tu voudrais être alors... quand tu seras grand?

— Officier.

— Fichtre! Tu veux peut-être entrer à l'école de sous-officiers?

Le gamin fit un mouvement de tête méprisant.

— Ça m'est égal... Oh non, ça ne fait pas des officiers. Non, maintenant il faut d'abord étudier pour passer une foule d'examens difficiles. Et après, il y a l'école de guerre.

— Hé oui, parbleu.

Hans était ébahi. Ce petit gars parlait comme s'il avait tout l'argent du monde pour se pousser.

— Et quand on est officier, il faut aller par le monde,... dans les pays qui font la guerre.

— Naturellement, — dit Hans en frottant une allumette contre son pantalon. — Il est clair que tu devras faire la guerre.

— Et alors il peut arriver qu'on avance, qu'on devienne général, et ça veut dire qu'on est avec le roi toute la journée.

— Oh, sapristi!

Hans semblait en perdre la respiration, et oubliait son allumette, qui brûla pour rien.

— Mais n'as-tu jamais songé à devenir roi toi-même?

Martha branlait la tête sur son livre de psaumes. La fille de ferme était tout aplatie contre la table.

Mais Knut, complètement absorbé par ses perspectives d'avenir, rêvait, les yeux fixés sur le jaune ciel du soir, et continua :

— Oh, non, ce temps-là est passé. C'était bon au temps de Napoléon. Alors, ça ne faisait rien si l'on n'était qu'un simple fils de *husmand*, il suffisait d'être brave. Celui qui était meilleur cavalier et plus grand sabreur que tous les autres, il pouvait lui arriver de monter et de monter jusqu'à devenir roi.

— Eh bien, tâche qu'il t'en arrive autant, — dit Hans en frottant une nouvelle allumette. — Tu verras que tu ne t'arrêteras pas avant d'être roi, toi aussi.

Plus tard, les grands ayant pris un autre sujet de conversation, Knut se glissa dehors et se mit à visiter les lieux. Une si grande ferme, avec tous ses bâtiments, ne ressemble guère aux petites exploitations au bord de la mer, avec une cabane et une étable, grandes comme deux boîtes d'allumettes. Et toutes ces maisons qui étaient là, grandes et petites, vivaient. Le grenier était un homme au dos courbé, qui portait un sac, la forge, là-haut, sur la colline, était une vieille femme en colère, la porcherie, derrière le pont de grange, avait un groin, elle aussi, et pouvait dire : gneuf, gneuf. Devant l'une des maisons, Knut s'arrêta en contemplation. Le vaste

bâtiment peint en rouge, qui reposait sur un mur maçonné, ce devait être l'écurie ou l'étable, mais pour lui c'était l'histoire même, qui était là et envisageait l'avenir. Dans l'écurie on entendait les chevaux mâchonner et taper du pied, et les chevaux avaient sans doute mâchonné et frappé du pied absolument de même dans les camps de César et de Napoléon.

Hans avait aussi été faire un tour dehors. En rentrant, il déclara d'un ton très sérieux :

— Il semble que nous avons un gaillard à la ferme.

— Vraiment, — dit Martha.

— Oui, il est en train de nettoyer l'écurie.

Ce fut avec un vif sentiment de respect que Knut se mit à table avec les autres pour le souper. Il ne voyait que des grands autour de lui, et dans une aussi grande ferme on devait sans doute manger des mets particulièrement forts, et il convenait de n'en prendre qu'avec circonspection. A la place d'honneur était assis le patron en personne, et sur le banc contre le mur venaient d'abord les deux garçons de ferme, Kristian Haug et Lars Hafella, puis Knut. Sur le banc en face, la patronne était en haut, puis les deux filles de ferme, Jonetta et Karen. Un calme étrange régnait. On eût dit qu'ils avaient tous peur de parler à voix haute. Knut regardait surtout avec crainte Kristian Haug, car il n'avait qu'un œil, ayant perdu l'autre dans une rixe aux Lofoten. C'était un drôle aux cheveux noirs, couvert de taches de rousseur, qui avait toujours l'air furieux, soit qu'il mangeât, soit qu'il parlât. Le blond Lars Hafella, au contraire, était un doux compère aux cheveux dorés, dont la bouche remontait sous son nez lorsqu'il riait, et qui se moquait de tout.

Les domestiques de la ferme étaient couchés dans une grande soupente au-dessus de la salle, et lorsqu'ils montèrent, Knut trouva pour lui près de la porte un petit lit pliant en bois. Il y avait une taie d'oreiller blanche, et la peau de mouton était doublée de rouge, le tout était propre et plaisant. Contre l'un des murs les garçons couchaient ensemble dans le même lit, et contre le mur opposé les deux filles. Knut ferma les yeux, il revit défiler tous les événements de sa journée... sa grand'mère... Dyrendal, l'écurie, les gens

de la ferme... Et dire que demain, peut-être, il monterait à cheval, oh!...

— Knut, — dit Kristian Haug, — va donc voir quel est le gredin qui est avec les filles cette nuit.

— Toi, occupe-toi de tes affaires, — répondit Jonetta en étalant sur elle sa couverture.

On entendit dans le silence le tic-tac de la pendule, au-dessous, dans la salle. La nuit grise de printemps ne laissait pénétrer qu'une lueur vague, et tout devenait indistinct. C'était la première fois que Knut couchait dans la même pièce que de grandes filles. Il écouta leur souffle et le léger craquement du lit lorsqu'elles se retournaient. Il avait aussi la tête pleine du livre sur l'*Heureux ménage*, où se trouvaient des exemples de l'histoire universelle. Il y avait David et Abigael, il y avait Luther et Katharina, et il y avait le pasteur Rust de Helgeland, qui eut dix-neuf enfants et ne cessa pas d'être l'heureux époux, même après la mort de sa femme.

Pourvu que Knut puisse devenir grand à son tour. Le pasteur de Helgeland... Napoléon à Iéna... Il s'endort.

Le lendemain, le soleil brillait sur le plancher, et les autres étaient depuis longtemps au travail, mais Knut dormait. Il rêvait de sa mère. Elle n'était pas morte, ce n'était pas vrai. Il sentait bien qu'elle était montée dans la soupente, mais en chaussons, pour ne pas le réveiller. Elle restait près du lit à le regarder, et son visage était si bon qu'il croyait avoir ouvert les yeux.

Lorsque, enfin, il sursauta soudain, ce fut parce que le loquet de la porte était retombé, avec un bruit sec. Knut était complètement réveillé, mais il n'y avait personne là.

— Viens, tu vas manger ton premier déjeuner, — dit Martha, lorsqu'il se précipita dans la salle. — Nous n'avons pas voulu te réveiller le premier jour.

Au dehors, les charrettes se succédaient pour aller de la fosse à purin, située entre l'écurie et l'étable, dans les champs jusqu'à l'orée des bois. La première journée de travail de Knut à Dyrendal commença. Il eut à conduire le poulain blanc de l'année passée, qui était petit, mais vif. A la fosse, le patron l'aidait à charger, et dans le champ se tenait Kristian Haug, qui répandait l'engrais, mais qui aidait Knut à faire basculer

la voiture et à décharger, chaque fois qu'il arrivait là-haut. Knut avait enfin des guides à tenir et un cheval à conduire. Ce n'était pas tout à fait comme dans la charge de cavalerie d'Austerlitz. Mais lorsqu'il serrait les rênes pour exciter son cheval, le Blanc dressait la tête et avait belle prestance. Hue!

C'était une chaude journée de printemps à jeune frondaison. Kristian Haug avait l'air fort en colère de voir arriver ces charrettes d'engrais qui montaient à n'en plus finir. Il jetait son chapeau, enlevait sa veste, restait en chemise déboutonnée, et lançait l'engrais tout autour de lui en tempête. Le soleil s'élevait et l'irritait davantage, et sa chemise aussi finit par s'envoler, et fut accrochée à un bouleau. Il continua, le buste nu, à brandir de tous côtés sa lourde fourche. Qu'il vienne ici quelqu'un pour se moquer de lui et de sa tenue, on verra s'il ne saura pas jouer de la fourche.

— Je voudrais que Jonetta te voie comme ça, — dit Lars Hafella, qui passait avec une charrette.

— Ta gueule! — cria Kristian, les dents serrées, mais sans s'arrêter.

Et dans la maison, la patronne regardait de sa fenêtre le petit Knut, qui titubait, les jambes écartées, afin de rester debout dans la voiture vide, chaque fois qu'il revenait des champs.

Le matin, elle était montée le voir dans son lit, lorsqu'il, dormait encore. Pour la première fois un petit garçon était venu, dont elle avait à s'occuper. Oh, ces yeux clos, et cette mèche dorée. Martha eut envie de se baisser pour sentir la respiration légère contre son visage.

De simples *husmænd* ont des fils et des filles, et d'autres, qui ont plus de moyens, ne le méritent pas, sans doute.

Les jours suivants, Hans parut n'avoir l'esprit occupé que de ce gamin, qu'il appelait le roi, ou le premier valet, faisant rire les autres, mais prenant aussitôt parti pour l'enfant, et disant qu'il ne fallait plaisanter avec Knut, pas plus qu'avec lui-même. Si Kristian ou Lars demandait quel cheval il fallait prendre pour tel travail, Hans répondait :

— Qu'en penses-tu, Knut?

Et s'il sortait lui-même pour donner un ordre, il voulait

toujours avoir le petit gars avec lui. Et Martha éprouvait chaque fois un choc. « Tu aurais dû être femme à nous en donner un comme celui-là, se disait-elle. Mais non, tu n'étais pas bonne à cela. »

Ce bavardage d'enfant dans la salle, tous les jours, ne cessait de leur rappeler qu'ils auraient beau travailler et épargner tant qu'ils voudraient, il leur manquerait toujours une chose, et la plus importante de toutes.

Ce fut alors que Hans eut une rechute, et rentra de la ville en état d'ivresse. Cela lui était venu comme une toquade. Cette prospérité, cette sécurité du lendemain, la considération des gens du canton, il ne pouvait plus supporter tout cela. Il avait vu la seine de harengs, pleine de richesse, se perdre en mer, il se retrouvait vagabond, agitait son chapeau, et c'était parfait. Le voilà donc qui descend du vapeur et rentre chez lui dans sa carriole, il tient une bouteille et chante, les gens des fermes le regardent passer, et la considération s'en va à vau-l'eau. Knut, assis près de lui, épouvanté, tenait les rênes. Mais lorsqu'ils arrivèrent à l'allée, le patron sauta de la voiture et quitta le chemin pour monter la colline en évitant la maison.

Martha, qui était à la fenêtre, vit l'enfant rentrer seul avec la voiture, et comprit tout de suite. Elle eut envie de baisser les stores, de fermer les portes, de renvoyer tout le monde. Lorsque vint le soir, Hans ne s'était pas encore montré.

Il ne rentra qu'en pleine nuit. Elle était assise près de la fenêtre et cousait, et elle ne leva pas la tête.

— Ha, ha, tu es là, Martha.

Il trébucha sur le pas de la porte.

— Ah, comme c'est bien. Car j'ai rudement faim. Sors-moi quelque chose de bon.

Il s'affala sur le banc, se mit à rire et la regarda de ses yeux rouges.

Les domestiques étaient dans la soupente juste au-dessus de la salle, et l'entendirent bavarder indéfiniment, mais la patronne ne disait pas un mot. Ils entendirent qu'il s'irritait parce qu'elle ne répondait pas. Il éleva la voix et devint cynique, bref, il voulait que toute la maison l'entendît :

— Tu es là, toi, et tu fais la fière, et tu t'imagines que tu es aussi chic que le pasteur ou n'importe quel vaurien, mais tu n'es pas seulement capable de nous donner un petit, qui nous serait une consolation quand nous serions vieux et usés. Hé, si je m'écoutais, je te flanquerais à la porte de la ferme et je prendrais une autre femme. Oui, prends garde, va, prends garde.

Ce fut tout. Les domestiques savaient que la patronne était là, mais pas un mot ne sortit de sa bouche. Finalement ils entendirent Hans se diriger péniblement vers sa chambre et tomber sur son lit.

Le lendemain, les *husmænd* et autres travailleurs connurent Martha Dyrendal sous un nouvel aspect. Elle allait et venait, faisait ce qu'elle avait à faire, mais elle était pâle et muette. Les filles lui demandèrent ses ordres, elle ne les vit pas, ne les entendit pas. Elles se mirent alors au travail du mieux qu'elles purent, osant à peine chuchoter entre elles.

Le patron parut tard dans la matinée. Il traversa la salle et se rendit à la laiterie, où il absorba des quantités de lait caillé, puis il sortit et appela Knut.

— Il vaut mieux que j'emmène le premier valet, — dit-il, — nous allons planter une clôture.

Il prit une hache. Knut fit comme lui et le suivit dans ses talons, au delà des terres labourées, jusque dans les pâtis. Il allait, et voyait le fond de la culotte du patron, tirée sans doute un peu trop haut, en sorte qu'elle grimaçait comme une figure cocasse. Hans, homme à forte carrure, avait laissé pousser plus grande sa barbe qu'il portait entière, et cela lui donnait un air de viking. Ils parvinrent bientôt sur les coteaux à mi-hauteur, où les arbres étaient couverts d'un jeune feuillage vert clair, et ils longèrent la palissade pour monter plus haut. Hans savait où elle avait besoin d'être redressée. A l'endroit voulu, ils abattirent des aunes et des bouleaux, et firent la réparation. L'osier avec lequel ils attachaient les pieux était en pleine sève, en sorte qu'elle jaillissait lorsqu'on tordait les liens.

— La palissade est décorée comme pour une noce maintenant, — dit Knut, admirant le travail achevé.

— Tu trouves?

Et Hans sourit.

D'être ainsi dans la forêt — la vraie forêt dense aux feuilles naissantes — cela donnait presque le vertige à Knut. On marchait dans les anémones. Les myrtilles étaient en fleurs. Il y avait beaucoup de sorbiers, si propres à faire des bâtons, et dont on enlève l'écorce pour dessiner des figures amusantes. Le merisier à grappes était en fleurs, les bois étaient embaumés. Un épervier, immobile dans le ciel bleu, regardait en bas. Une foule d'oiseaux devaient avoir leurs nids un peu partout, car ils volaient, pépiaient et chantaient de tous les côtés. Hans chiquait son tabac, Knut arracha de l'écorce d'aune et bientôt cracha aussi rouge que le patron. Ils causaient en bons amis. Le travail ne leur coûtait pas quand ils étaient ensemble.

Et puis, ce jour-là, le gamin était la seule personne dont il pût supporter la compagnie. Car il avait honte, au fond de lui-même, et ne savait que faire. Il s'était fait un si grand tort, la veille, qu'il ne voyait aucun moyen de le réparer jamais. Sans doute, ce n'était qu'un caprice, mais s'il revenait? Pour la première fois, Hans avait peur de lui-même. Laisser un filet plein de harengs se perdre en mer, passe encore, mais Dyrendal, c'est une autre affaire, et il lui semblait avoir gaspillé la belle ferme. Il ne se sentait plus à sa place comme propriétaire du domaine. Il croyait voir la ferme le montrer du doigt et le chasser. Il avait envie de lui demander humblement pardon et de l'implorer pour obtenir la permission de rentrer dans la maison. Hans, Hans, pourquoi as-tu fait cela?

Mais l'enfant bavardait. L'enfant comprenait fort bien dans quel état se trouvait le patron ce jour-là, et il voulait le consoler et calmer son esprit. Hans lui prit sa petite main, en demandant au monde s'il y avait un garçon pareil. Et le gamin parla de la bataille de Svolder [1]. Le roi était un gaillard comme pas un, — qui sortit de son bateau sur les avirons, alors que les flèches pleuvaient et les haches brillaient, — hardi, tout va bien. Hans en oubliait de travailler. Il restait

1. Bataille où mourut, en l'an 1000, le roi de Norvège Olaf Tryggvessœn.

là, écoutant. C'est vrai, tout de même, que dans ce temps-là un gars d'attaque pouvait s'en donner à cœur joie. Hans aurait bien voulu être là. Mais il avait ce goût fâcheux pour tout ce qui est violence et sottises, et c'était ce goût-là qu'il s'agissait de poursuivre et de détruire.

Puis, le gamin parla de Moïse, qui était évidemment un rude coquin, et qui trompa tous les rois d'Égypte. Ah bien, si Moïse ne valait pas mieux que ça, les gens ne pouvaient pas espérer grand'chose de plus d'un pauvre homme tel que Hans de Lia. C'était excellent d'avoir avec soi un gosse comme celui-là, qui en savait si long, sans compter qu'un jour pourrait venir où Hans aurait besoin de connaître ceci ou cela.

Lorsque la cloche de la ferme sonna le repas de midi, Hans sortit des provisions qu'il avait apportées dans sa poche, ils s'assirent dans les anémones et mangèrent. Puis, allant à un ruisseau, ils se mirent à plat ventre et burent l'eau fraîche et courante. Hans se coucha ensuite pour faire un somme son manteau sous la tête et son chapeau sur la figure, et Knut s'assit près de là comme pour veiller à ce que personne ne vînt déranger le patron. Ah, si ce gamin avait été à lui...

VIII

Les gens de Dyrendal plantaient des pommes de terre sur le terrain plat situé près de l'allée. Il tombait une pluie fine qui glaçait les mains et collait au corps les vêtements alourdis. Mais les chevaux bruns, tout fumants dans l'humidité, semblaient joyeux de ce temps, et se montraient si vifs que Knut, derrière la charrue, était obligé de faire des bonds pour les suivre. Les filles et les garçons essuyaient la pluie sur leurs visages, où leurs poings terreux laissaient des marques, et ils riaient et bavardaient et se dépêchaient. Knut et l'une des filles suivaient le sillon, et tenaient un seau, où ils puisaient les pommes de terre, les garçons amenaient l'engrais et le répandaient, et en jetaient de temps en temps une poignée à l'une des filles, ou recevaient une pomme de terre lancée par Knut, tandis qu'un courlis, dans le bois voisin, s'envolait de son nid et criait : huit, huit, huit.

A la maison, l'orage s'était apaisé, Martha s'était remise à parler, tout le monde respirait plus à l'aise, et trouvait la vie plus facile.

Et Hans, trottant derrière la charrue, disait parfois des mots drôles :

— Attention, Knut, car si la charrue te passe sur le corps, tu ne seras jamais roi.

En même temps il ruminait dans sa tête un problème difficile, qu'il ne parvenait pas à résoudre. Il s'agissait de la considération. C'est le diable, ces histoires-là. Il avait réussi à s'élever si haut que, tout récemment encore, les gens lui tiraient leur chapeau, presque autant que s'il avait été le colonel lui-même. Et puis — patatras — et le voilà qui dégringole et tombe dans la mélasse. Il en était là. Et il s'agissait de savoir s'il y avait moyen de remonter. Et de savoir ce qu'il en coûterait.

La considération des gens... voilà de quoi tu ne t'es guère soucié jusqu'ici, Hans. Mais aujourd'hui, tu ne crois plus pouvoir t'en passer. Martha y tient. Et la terre de Dyrendal l'exige — à sa façon. Oui, c'est très curieux, ce domaine. Il exerce sur toi une influence; tout à fait comme celle d'un pasteur : il prêche, il t'exhorte, il te dit que tu dois faire ceci, et que tu ne dois pas faire cela. Quand tu montes l'allée, il te semble presque marcher sous une voûte d'église. Tu prends plaisir à mettre tes habits du dimanche, et pas seulement sur ton corps, non, mais ton esprit aussi a besoin de revêtir la bure plus élégante. Il est possible qu'un jour tu aies tout payé, que tu aies un compte à la banque — cela ne suffit pas. Le maire peut venir chez toi et te traiter en égal — cela ne suffit pas. Il faut que tu sois satisfait de toi-même. Et il faut que Dyrendal soit satisfait. Et voilà — oui, voilà ce qui est difficile. Car c'est là le prix. Si tu dois remonter, ça coûtera. Ça coûtera beaucoup plus cher qu'auparavant. Seras-tu disposé à payer ce prix-là? — Allons, allons, les chevaux!

Martha dit qu'il faut te mettre de la Société d'abstinence, et aller aux réunions religieuses et t'occuper de politique. C'est beaucoup à la fois. Mais tu ne t'en tireras pas à moins, dit Martha. Il faut que les gens voient que c'est sérieux,

dit Martha. Ce serait vraiment faire peau neuve. En es-tu capable? Et le veux-tu?

Il faut que tu renonces au commerce des chevaux. Ce n'est pas l'affaire d'un homme honorable. Plus de truquages et de tromperies. Berner ton prochain, l'enjôler, lui faire croire qu'une haridelle est un magnifique coursier anglais... plus de ça! C'est fini. Aïe! c'était comme une noce, et l'on sentait dans tout le corps un frémissement de joie. Allons, finie la noce. Et si tu as besoin de te réchauffer le sang, et si tu veux allumer un feu de joie dont le monde soit embrasé, il faut quand même t'abstenir de prendre fût-ce la moitié d'une goutte. — Oho! les chevaux, vous n'êtes pas fous? Hans tourna, plaça le soc, et repartit.

Et la politique? Tu iras courir à des réunions de gauche, peut-être, et tu brailleras pour la patrie, et la liberté, et le progrès. Peuh... Non, la droite vaut mieux, défendre le roi, la société et la parole de Dieu, c'est bien. Il faut que tu t'inscrives dans la droite. Et puis, il y a les séances d'édification... ouf! Hans arrêta la charrue tout soudain : il avait besoin de souffler pour réfléchir.

La commune reposait sous un épais nuage de bruine. Elle était un livre assez triste à lire en ce moment. Hans se vit circulant par les routes avec un missionnaire. Il faudrait assister aux réunions, chanter des psaumes et prendre un air contrit. Et ce charlatan de Jœrgen Langmo, qui rôdait partout, et qui saignait les bêtes sous la queue à la pointe de son couteau, quelle que fût leur maladie, il faudrait l'appeler « frère dans le Seigneur ». Oh, Hans, espèce de chinois, faut-il vraiment que tu t'enrôles là-dedans? Est-ce que Dyrendal exige cela?

— Ohé, voilà le soleil, — s'écria Knut, et il lança une pomme de terre dans le dos de Lars Hafella, qui se frottait les mains pour les réchauffer.

La pluie n'était plus qu'une vapeur légère, et au-dessus des bois, au sud, le brouillard gris était traversé de rayons. Sur le fjord se balançaient de lourds paysages de nuages, qui s'allégèrent et se dissipèrent, et soudain le coucou se mit à chanter. L'air fut plus chaud, les chevaux se secouaient et repartaient. Le champ s'anima.

Bientôt les toits des bâtiments devinrent brillants, et dans la cour de la ferme l'hirondelle, tout affairée, courait et rassemblait des brins de paille. Un hochequeue, l'arrière dressé, se laissait emporter par le vent jusqu'à la forge, mais était obligé de revenir aussitôt, car la porte de la grange s'ouvrit, tout près de là, et Martha descendit les marches, tenant des gâteaux plats sur sa main étendue. Elle tourna la clef rouillée dans la serrure, et demeura un instant sur l'escalier. Le fjord, les montagnes, les bois et les champs, tout cela était éclairé d'une autre lumière que lorsqu'elle était entrée. Elle restait là, comme pour laisser pénétrer en elle cette merveilleuse fécondité dont ce mélange du soleil et de la pluie semblait saturer l'atmosphère. Elle avait encore belle prestance, avec son visage coloré et ses cheveux foncés, mais elle était devenue plus replète, et sa robe grise, avec son tablier noir à bordure rouge lui donnait une dignité qui seyait à la maîtresse de Dyrendal.

En traversant la cour de la ferme, elle se mit à fredonner : c'était comme un salut au vaste paysage étalé devant elle. Arrivée sur les marches de la cuisine, elle crut se sentir suivie par les oiseaux, et prit un morceau de pain, le broya dans sa main et l'émietta dehors.

Puis elle mit le couvert sur la longue table peinte en brun dans la salle. Elle pensait à tous ceux qu'il fallait nourrir ce jour-là, coupa une part raisonnable de viande et de lard pour chacun, et la déposa sur un morceau de pain. Il ne s'agissait pas simplement de faire un partage égal, il fallait de plus une attention un peu maternelle, car tous n'avaient pas exactement les mêmes besoins.

Sous les rayons amis du soleil brillaient les nouvelles peintures, et la propreté de la salle, avec ses paillassons clairs sur le plancher brun, les fleurs aux fenêtres, et le lierre qui s'enroulait sur lui-même sous le toit. Et comme elle circulait en fredonnant, elle perçut la présence dans la pièce de petits êtres dont personne, en dehors d'elle, ne soupçonnait l'existence. C'étaient ses enfants. Souvent elle les voyait, en chair et en os, et c'était douloureux : il lui fallait alors se couvrir les yeux pour reprendre ses sens. Il y avait un garçon et une fille. Le garçon était grand comme Knut. Tous deux l'accom-

pagnaient, dehors et à l'intérieur, et babillaient, et disaient maman. Mais il était inutile de placer sur la table une portion pour eux deux, car ils n'étaient pas nés, ils vivaient seulement dans l'esprit de Martha.

Depuis l'arrivée de Knut, et après les mots terribles prononcés par Hans la dernière fois qu'il avait été ivre, elle ne pouvait penser à rien d'autre et les journées lui paraissaient longues. Autrefois elle avait été à l'église, elle avait chanté des psaumes, prié, imploré le Seigneur pour avoir des enfants. Ce devait être une consolation et une compensation pour tout ce à quoi elle avait renoncé. Mais elle ne priait plus. Notre-Seigneur l'avait frappée de cette malédiction, et tout ce qu'elle pouvait dire, c'était qu'il se montrait affreusement injuste envers elle.

Chaque fois qu'elle se trouvait avec d'autres femmes qui étaient mères, cela lui faisait mal, bien mal. A voir ces petits grimper sur les genoux de leur mère, entourer son cou de leurs bras, jacasser et rire, elle était capable de les haïr. Il lui semblait que le bonheur des autres femmes lui était volé. Elle savait qu'elle pouvait, elle aussi, être une mère admirable. Elle sentait qu'il y avait en elle comme des parties gelées, que cela ranimerait. Mais cela ne lui était pas donné. Il ne lui était pas permis de devenir bonne. Les puissances supérieures lui faisaient violence, et elle avait envie de se venger, de frapper, de les braver, de devenir méchante, afin de faire comprendre aux autres femmes tout ce qu'elle souffrait.

Une femme qui n'a pas d'enfants est comme le jour du jugement, dit l'Écriture. C'était donc dit pour elle. Personne ne se doutait combien cela était affreux à penser, et elle ne pouvait se confier à personne, elle devait se mordre les lèvres, accomplir sa tâche journalière et n'avoir l'air de rien.

Elle traversa lentement la cour de la ferme, jusqu'à la grange, où la cloche des repas était accrochée dans sa tour. Martha saisit la corde et sonna l'appel. Ding, dang, ding, dang, la cloche vibra dans l'air vif ensoleillé. Ce farceur de coucou semblait répondre des bois.

Lorsque les gens arrivèrent à la maison, ils passèrent par la cuisine, et en montant les marches ils enlevèrent leurs chaussures.

IX

Et voici le rayonnant matin d'été, où le troupeau devait quitter ses stalles pour les étables et le pâtis de la montagne.

Grande agitation dans la longue vacherie mi-obscure. Les filles de ferme criaient et juraient en détachant les colliers, on entendait des mugissements impatients et un bruit de chaînes. Dehors, dans la cour, se tenait Knut, qui s'était muni d'un grand fouet tout neuf, et le faisait claquer très fort. Il se sentait, ce jour-là, personnage principal, et voulait montrer aux gens de quoi il était capable.

— Qu'est-ce que tu fais de ça? — demanda la patronne, qui passait.

— Oh, avec ça je peux dompter les vaches, de façon qu'elles obéissent à un simple claquement. C'est exactement ce qu'on fait sur le terrain de manœuvres dans l'artillerie.

— Oui, mais les vaches ne vont pas à l'exercice. Tu vas remettre ce fouet-là où tu l'as pris.

Knut fut assez déconfit, mais la maîtresse n'était pas de ces personnes que l'on peut braver. Il fit comme elle avait dit et s'arma d'une longue branche d'osier.

La vache porteuse de la cloche, aux flancs roux, se montra dans l'embrasure de la porte, et s'arrêta un instant, éblouie par tant de lumière, puis avança, suivie de vaches blanches, noires et brunes qui mugissaient et se hâtaient, se dépassant l'une l'autre, et se répandirent dans la cour de la ferme, dansèrent et tournèrent en rond, dans leur joie d'être lâchées dehors pendant l'été. Puis ce fut une procession par les chemins des terres cultivées. Martha, en tête, conduisait la vache à la cloche, et Knut gambadait de tous les côtés, une grande pièce bleue sur le fond de son pantalon, agitait sa gaule, poussait des cris, et maintenait le troupeau rassemblé. C'étaient de lourdes vaches à lait, aux fortes cornes, et de sveltes génisses aux cils si fins et clairs qu'elles avaient un air virginal. Il y avait là des vaches rousses à la tête blanche, sans cornes, et des vaches avec des cornes, dont la pointe, recouverte d'une boule de cuivre, luisait au soleil. Et ces bêtes étaient affolées par la lumière, le vaste ciel et tout ce qui émanait

des prés et des bois. De vieilles matrones aux jambes raides levaient leurs pieds de derrière à faire craquer les jointures, baissaient la tête, mugissaient et donnaient des coups de corne, et se croyaient encore jeunes. Seul le taureau brun bien replet marchait posément, et il était fort maussade, car il avait été le dernier à sortir.

Mais la vieille Hjarteros aux flancs roux, avec ses pis lourds, avait peine à suivre, car ses sabots avaient tellement poussé qu'ils se retournaient comme des ongles cassés, et chaque pas était si douloureux qu'elle les faisait tout menus et gémissait constamment. Et personne n'avait eu l'idée de couper ces sabots trop longs.

— Veux-tu bien suivre! — criait Knut, brandissant sa gaule.

Hjarteros roulait le blanc de ses yeux et essayait de sauter, mais y renonçait aussitôt, préférant se laisser battre par l'enfant.

A la barrière ouvrant sur le pâtis, Martha fit le compte des vaches, à mesure qu'elles passaient. Il y en avait trente, il aurait dû y en avoir une de plus.

— Où est Hjarteros? — demanda-t-elle au gamin.

— Ah, la garce ne fait que se plaindre, — dit-il tout essouflé. — Mais elle va marcher, ou bien...

Et il courut en agitant son osier.

Martha regarda la vieille bête ainsi poussée impitoyablement, et lui dit d'un ton maternel :

— Oui, Hjarteros, je pense que tu resteras à la ferme cet été.

Et elle lui tapota le cou, la prit par la corne, et la fit redescendre.

— Allons, viens, ma bonne vache.

Il est vrai que Hjarteros était du temps où Martha, dans la petite ferme de montagne, trayait elle-même. Combien de fois elle avait trouvé un soulagement à incliner le front contre le flanc chaud de la paisible bête, et elle n'oubliait pas cela.

Le troupeau demeura un moment derrière la palissade, reniflant vers les collines boisées. Il humait dans l'air le souvenir de la vie menée l'année précédente, là-haut, — il

flairait un long été en liberté, l'herbe savoureuse et les ruisseaux frais pour boire.

Puis, il s'avança. Les vaches écrasaient des bruyères, de la mousse, des anémones, elles voulaient être partout à la fois, des dos blancs disparaissaient sous des feuillages, des boules de cuivre brillaient, émergeant d'un buisson, l'air chaud se remplissait du bruit des clochettes, des mugissements et des craquements de branches. Le gamin pouvait à peine suivre son troupeau. Mais les airelles sont presque mûres, et il a déjà la bouche toute bleue. Tiens, voilà une vipère. Mais elle s'est déjà cachée sous une pierre. Le premier coteau n'est qu'un bois d'aunes gris bleu, où une flèche verte de sapin se dresse çà et là. Au-dessus, s'élève la voûte d'un ciel radieux sans un seul nuage.

Plus tard dans la journée, Knut est parvenu à Brækka, la plus haute colline, et de là il regarde les ondulations de ce monde de forêts, de montagnes, de lacs et de terres cultivées. Au loin vers le nord, par delà le bleu Sæterheia, brille quelque chose de plus bleu encore, qui se perd dans le ciel même. C'est la mer. C'est la première fois que Knut voit si loin, et il reste là, les yeux fixes, interdit.

La journée s'écoule. Le troupeau s'est calmé. Le garçon s'assied sur une pierre, mange ses provisions de poche, puis va boire l'eau d'un ruisseau. Il est son propre maître, et quand il est fatigué de chercher des nids, il se met à dépouiller une branche de bouleau pour se faire une baguette. Mais le mieux est encore de s'étendre sur le dos dans la mousse friable, d'écouter le bruissement des bois et de contempler le ciel. Les genièvres chauds, les écorces, la sève sentent si bon. Et les cousins croient sans doute que le ciel est un océan lumineux, et que chaque feuille d'arbre est un vert navire où ils peuvent s'installer pour naviguer.

Puis, il pense à sa grand'mère, et à l'avenir, à l'époque où le monde l'appellera le grand Knut, et il finit par fermer les yeux.

Le soleil lui chauffe le visage, et la cloche, le ruisseau, le murmure des feuilles, tous les bruits multiples de la montagne s'unissent en un chant qui le berce. Il joint les mains sous son cou, lève un genou, et fredonne à l'unisson, mais il ne sait quelle est cette chanson.

Enfin, il est debout, il faut rassembler les bêtes de nouveau. Mais en arrivant auprès d'une tourbière entre deux collines, l'idée lui vint que ce troupeau en marche, en réalité, n'est rien de moins que les Israélites. Ils vont, d'un air très innocent, mais ils ont résolu de quitter l'Égypte la nuit prochaine. La vache à la cloche est Moïse, et le taureau est Aaron à la longue baguette.

Vers le soir, lorsque le bétail, tout en broutant, se dirige vers l'étable, Knut repasse par Brækka et, s'arrête, cette fois, à regarder le ciel, à l'ouest, qui est maintenant un vaste paysage de nuages aux multiples couleurs. Et vers le nord d'étranges figures chevauchent, sortant de la mer, et il croit reconnaître que l'une est le roi David, et l'autre Abigael, tous deux vêtus de noir et d'or.

Quelques jours plus tard, Martha dit à Hans :

— C'est singulier que les vaches donnent si peu de lait cette année. On dirait qu'elles n'ont pas de quoi se nourrir dans le pâtis, cet été.

Le lendemain, Hans entra et fit le tour de la salle en bourrant sa pipe.

— Ce n'est pas étonnant s'il y a peu de lait, — dit-il. — Je viens d'aller au pâtis, et j'ai vu quel merveilleux vacher nous avons.

— Ah, tu y as été? — dit-elle, laissant son ouvrage.

— Il mène le bétail à l'exercice absolument comme un général. Il était à cheval sur le dos du taureau.

— Ah, c'est comme ça, — dit Martha.

Lorsque Knut revint le soir et prit son repas, seul, la patronne, sans avoir l'air de rien, lui demanda :

— Et ça va bien, le pacage?

— Oui-dà, c'est un plaisir d'être dans les bois, — répondit Knut, et il se fourra dans la bouche un gros morceau.

— Et les vaches mangent bien tout ce qu'elles peuvent.

Hans, qui venait de frotter une allumette pour sa pipe, l'oublia en observant Knut de côté.

— Elles mangent comme des folles. Elles ne lèvent pas la tête de la journée. Et ce qu'il y a de la nourriture, cette année... Elles ne seraient pas loin d'éclater, quand arrive le soir.

— Et ça doit être amusant de monter le taureau?

Martha n'avait pas changé de ton, mais l'enfant s'arrêta de mastiquer et devint tout rouge. Il semblait vouloir disparaître sous le banc.

Mais Hans eut un drôle de rire. Il frotta une seconde allumette et dit :

— Alors, tu es cavalier, à ce qu'il paraît?

— Je... je voulais seulement montrer à un autre garçon, le fils du sacristain, comment ça s'est passé à... la bataille d'Austerlitz.

Ses yeux allaient de l'un à l'autre des patrons, qui se regardaient entre eux. Martha respirait à grands coups. Hans se leva, et s'approcha du gamin, qui se sentit le cou pris dans un étau.

— Il vaut mieux laisser les bêtes en paix, — dit Hans, et Knut fut secoué si fort qu'il se mit à hurler.

JOHAN BOJER

(Traduction P.-G. LA CHESNAIS.)

(A suivre.)

PARMI LES LIVRES

L'*Honorable partie de campagne*, de M. Thomas Raucat, hier inconnu, est un livre fort amusant, dont la ressemblance, qui est évidente, est celle d'une caricature. Tout ce que Lafcadio Hearn, poète passionné, tout ce que M. Bellessort, voyageur clairvoyant et plein de sympathie, nous ont rapporté du Japon, se retrouve ici, avec une impitoyable fidélité, mais sous un aspect falot. Le Japon de *Madame Chrysanthème* ressuscite après plus de trente-cinq ans, sous des traits mieux étudiés, mais plus frivole encore.

Le parti pris de l'auteur a été de faire raconter le roman par les personnages eux-mêmes. Chacun en écrit un chapitre, qui est une sorte de journal. Non seulement il s'y confesse, mais il donne, avec une fausse naïveté, toutes sortes de détails sur les mœurs. Le procédé, moitié romanesque, moitié didactique, est aussi artificiel que possible. Mais un artifice si candide n'est pas antipathique. En littérature il n'y a de supportable que l'habileté sans prétention. Ces personnages qui racontent ce qui leur est advenu, sans s'adresser à personne et avec une bonne foi candide, font visiblement leur propre portrait et la nomenclature de leurs idées pour le plaisir du lecteur. Un routier des lettres rejetterait un procédé si invraisemblable. Il justifierait par quelque nécessité ces aveux à la cantonade. Mais peut-être écrirait-il un livre moins savoureux.

Les personnages sont : un jeune Suisse qui a été délégué par la Société des Nations pour étudier la condition de la

femme dans les îles océaniennes soumises au mandat japonais; deux petites Japonaises de condition modeste; un groupe d'industriels et de professeurs japonais; un chef de gare; une geisha; un étudiant. L'auteur ne prend la parole que dans un court prologue où il raconte comment le Suisse rencontre à l'Exposition d'Ueno les deux jeunes filles et comment, l'une d'elles lui ayant plu, il les invite à venir avec lui à Enoshima. Par malheur un industriel japonais de ses amis, qui l'a entendu, pour le détourner d'une promenade scandaleuse avec deux personnes de condition inférieure, l'invite lui-même avec quelques amis, dans cette même île d'Enoshima. Et voilà notre Suisse embarrassé.

Désormais la parole est aux personnages. C'est d'abord la petite Japonaise convoitée, dont l'esprit, devenu tout à coup lisible pour nous, nous livre toutes ses pensées, le matin de la promenade. Nous apprenons qu'elle est la fille d'un fonctionnaire de la douane, en service à la frontière de Corée, et la petite-fille d'une dame riche qui dirige un restaurant à Kozu. A Tokio, elle habite chez une de ses tantes. Nous entendons mille confidences puériles. La pensée de l'auteur est évidemment de nous rendre sensible tout ce code d'obligations, qui a l'air d'être absolu, et qui, variant de peuple à peuple, finit par n'être rien. L'usage est une loi qui ne s'enfreint pas, à Tokio comme ici : seulement, à Tokio, cet usage nous paraît d'autant plus comique qu'il paraît plus sérieux aux Japonais. « On devrait, dit la fille du douanier, porter chaque jour une toilette neuve, mais je ne suis pas assez riche. Alors, chaque fois que je sors, je change quelque chose, de manière à ne jamais être deux fois la même. En tout cas, il y a la toilette du Nouvel An qui doit être absolument neuve, et la toilette ne comprend pas seulement la robe, mais encore la ceinture et ses cordons, la cravate, le petit sac, le parapluie ou l'ombrelle, les chaussettes, les geta et les épingles à cheveux. Aussi les vêtements de dessous... On doit avoir une toilette neuve pour les fêtes de février, puis en avril pour les cerisiers. Les dessins de l'obi reproduisent les fleurs du cerisier. Ensuite, il y a la fête des garçons, la fête des glycines, puis vient l'été. Les toilettes sont plus légères et plus éclatantes. A l'automne, la ceinture doit de nouveau reproduire les motifs de la saison. Plus de

papillons, mais des feuilles rouges d'érable et ensuite des chrysanthèmes. C'est la fête du Riz Nouveau. Enfin vient la toilette de la neige. L'année suivante, rien de tout cela ne peut servir parce que l'on vieillit. Les couleurs doivent être moins vives et les dessins plus petits. »

De même que cette petite personne nous instruit, par ce monologue confiant, des idées générales de toutes les petites personnes semblables, le chef de gare nous fera pareillement une confidence, — exposé des pensées accoutumées d'un chef de gare japonais, — et nous expliquera le détail de son service. Et pareillement la geisha. Quant à l'intrigue, elle est fort simple. Le Suisse, pour échapper à l'importunité de son ami l'industriel, prend un autre train. Ses petites invitées, qui devaient partir avec lui, ne prennent que le train suivant, de sorte que la journée se passe en rendez-vous manqués. Mais ces malentendus nous offrent toutes sortes de jours sur les caractères. On voit le chef de gare espionner avec politesse, les jeunes filles errer avec amusement dans la ville, les invités de l'industriel prendre le bain et le repas à l'hôtel Umematsuya. Enfin en l'honneur du Japon l'histoire finit par un suicide. La fille du douanier reçoit à Enoshima un télégramme où elle voit que sa grand'mère veut la marier contre son gré, et elle se précipite d'un rocher dans la mer. Je crains un peu qu'elle ne soit victime du désir, qui est celui de l'auteur, de nous montrer toutes les particularités des mœurs japonaises, et qu'elle ne se tue, la pauvre enfant, pour satisfaire à la couleur locale.

***

J'ai essayé de montrer dans un autre article comment le roman français, quel qu'en soit le point de départ, historique, social, métaphysique, revenait presque invinciblement à l'étude d'un individu donné. Il tend à l'analyse comme le talent de nos peintres tend au portrait. Aucun livre n'illustre mieux cette vérité que l'ouvrage de M. Thierry Sandre, *le Chèvrefeuille*. On croit lire un roman de la guerre, et l'on reconnaît que le fond du livre est une étude de la jalousie. C'est un ouvrage singulier; il donne le sentiment que l'auteur est un esprit distingué; la pensée trace sa courbe; certaines scènes sont

racontées avec une sobriété énergique, et un art remarquable de choisir le trait. Les vingt premières pages décrivent cette soirée du 11 novembre 1923, où fut allumée, sous l'Arc de Triomphe, la Flamme du Souvenir. Elles sont excellentes. Cependant, à mesure que le roman se développe, on s'étonne de le trouver un peu schématique, un peu abstrait. Absence d'invention pittoresque? Austérité voulue? Insuffisance des moyens d'expression? Le diagnostic est difficile. Il est certain que l'ensemble est terne.

Une œuvre est enfermée dans l'ouvrage, comme une âme sous l'écorce. Cette œuvre, M. Thierry Sandre l'a parfaitement devinée; mais l'enchantement pour la délivrer lui a manqué. C'est à lui-même que j'emprunte la définition du roman qu'il a voulu écrire, et dont le roman qu'il a écrit est le reflet.

Un jeune érudit, Maurice, épouse, huit mois avant la guerre, une jeune fille qui s'appelle Marthe et dont nous n'avons besoin de rien savoir de plus sauf que, modérément éprise d'abord, mais modelée par un mari amoureux, elle devient elle-même une amante éperdue de jalousie. Elle rend bientôt la vie intolérable à ce mari éternellement questionné, éternellement soupçonné. Mais peut-il se plaindre? Cette femme est son œuvre. C'est lui qui a déchaîné en elle ces forces aujourd'hui révoltées. Il l'a formée tout entière, et il est attaché à elle par ce besoin que le créateur a de son propre ouvrage. Elle l'aime et elle le torture; et, en même temps, elle est la fille de son esprit, et il l'aime. Il veut fuir, et il revient. Il est prisonnier de l'être qu'il a formé. Ces deux amants sont enserrés par leur propre amour comme par une liane vive, qui les étoufferait en croissant. Voilà le sujet, et il est magnifique.

Non seulement M. Thierry Sandre l'a fort bien vu, mais il en a tracé l'épure. Écoutez la confession de Maurice : « Je t'en ai dit assez déjà, je t'ai dessiné d'un gros trait la courbe de mon aventure. Tu as vu mon bonheur s'élever, s'affermir, s'affirmer, croître encore, monter presque à la verticale, puis hésiter, et tu as vu la ligne magnifique devenir tremblante, indécise, s'infléchir, redescendre lentement, avec les mêmes hésitations, mais redescendre malgré moi. En même temps,

tu as vu la ligne de Marthe très différente : elle ne commença pas de s'élever si tôt que la mienne, ni avec tant de hardiesse; mais elle s'est élevée régulièrement, pour couper la mienne et continuer son ascension irrésistible quand la mienne redescendait. » Ce passage résume le livre; par ses qualités et par ses défauts, il en est aussi le symbole.

***

M. Charles Derennes est l'auteur exquis de cette *Vie de grillon* où il a fait une espèce de miracle : il a porté à la dimension humaine, sans rien y changer pourtant, la vie de l'insecte; ou, si l'on veut, il nous a nous-mêmes ramenés à l'échelle où nous pouvons suivre, en camarades, les destinées de la petite bête des champs. On voit le grillon dans sa jeunesse, pataud, béat, grassouillet, installé en petit rentier sur la terrasse bien nettoyée de sa demeure, et on le suit jusqu'à ses derniers jours, où il n'est plus occupé que de chanter et d'aimer. La ressemblance la plus précise ne gêne pas l'anthropomorphisme le plus hardi. Avec des mots merveilleusement légers, aigus et nets, M. Derennes compose son personnage; puis il demeure étonné de l'abîme qui sépare de nous cet être, au système nerveux si développé. Incapable d'imaginer cette pensée d'insecte, conscient et effrayé de cette inintelligence réciproque des êtres, il remplace bonnement le cerveau de grillon par un cerveau humain, ce qui ramène, ou peu s'en faut, la condition de grillon à la nôtre, — à la nôtre s'il nous arrivait des aventures pleines de terreur et de douceur, si nous ignorions la maladie, et si, ayant vécu au rythme des saisons, nous mourions sans le savoir, squelettes légers et vides, après avoir goûté notre jeunesse dans nos derniers jours, après avoir aimé, nos travaux achevés. Si bien que la vie de grillon est une vue féerique de la condition humaine, une rêverie sur la destinée.

La Chauve-Souris n'est pas un livre moins émouvant. Lisez les pages exquises sur le vol maladroit de Noctu, ou encore l'histoire de sa grossesse et de ses couches : rien n'est plus tendre, plus amusé, plus caressé que ce récit. On dirait que M. Derennes voyage chez un peuple dont le langage est

difficile, dont les mœurs sont singulières, mais qu'il s'est pris à aimer. Et voici maintenant que le même auteur a montré avec la même grâce un petit d'homme, qui est lui-même. L'*Enfant dans l'herbe* est sa biographie, je veux dire la suite d'images qui forme notre vie dans notre mémoire : au premier feuillet, sur lequel est inscrite l'image la plus ancienne, il se voit épouvanté, le derrière par terre, devant une bande de monstres qui le dominaient de leur bec couleur de grain de maïs, de leur poitrine raide comme une armure, de leur langage mystérieux, — et qui étaient des canards.

Étrange enfant, familier de la nature et des êtres ses fils, enseigné par eux comme dans les contes de fée, mêlant à cette science mille rêveries humaines, et obéissant, comme le chaton et le chiot, aux coutumes de ses ancêtres, qui ont confisqué tous les règnes terrestres à leur usage. C'est ainsi qu'à six ans, M. Derennes avait une écurie de courses, dont les pur-sangs étaient des escargots, et qu'il réinventait avec ses petits cousins le pari mutuel, comme Pascal réinventa les premiers théorèmes d'Euclide. Sa vie était un enchantement puissant. Car, quoi qu'on dise, on a exactement la vie qu'on mérite, et les jours sont une toile nue que notre fantaisie peint à mesure que le temps la déroule. C'est pourquoi M. Derennes, qui en était digne, a eu la chance d'aller au sabbat chez la mère Chibracque, avec sa bonne, et de voir là l'un des plus importants personnages de cette sorte de fêtes, le crapaud, sans lequel il n'est pas de sorcières. Il a décrit sa venue dans une page admirable.

Ces fragments du poème des êtres, réfléchi dans des yeux d'enfant, et lu plus tard par des yeux d'homme, sont le chef-d'œuvre de M. Derennes. Mais on lui doit encore des contes charmants. J'ai sous les yeux *le Mirage sentimental*, qui est, au vrai, l'histoire de trois de ces mirages. Entendez par là des amours dont l'objet s'évanouit tout à coup, des féeries construites par l'amour, comme la lumière construit, avec des couches d'air chaud et le maigre prétexte de quelques touffes d'alfa, des lacs et des forêts. Et voici que paraît en même temps *Bellurot*, qui est moins un roman que l'écho d'un roman dans une âme d'enfant. Les enfants entrevoient les actions humaines et les interprètent selon les lois de leur propre

univers, lequel est immense, instable, fertile en révolutions et en miracles. Un homme jeune, charmant, heureux, reçoit à midi la confidence navrée d'un ami trompé. L'homme est né comédien : celui-ci, qui se nomme Pierre Lourquil, pour se divertir aux dépens de sa belle-mère, chez qui il déjeune justement ce jour-là, feint d'être trompé lui-même. Il imite à la perfection le visage, les gestes, les paroles de l'ami malheureux qu'il vient de voir. Il raconte même qui l'a trompé : un certain Bellurot dont le nom est de fantaisie, mais sonne bien. La belle-mère donne naïvement dans le piège : elle gronde la fille, qui sanglote. La mystification passe de beaucoup le dessein de Lourquil. Comme tous les hommes légers, il déclenche de grands événements. Son fils, un gamin de dix ans, est déjà un romancier, pareil à l'auteur lui-même et aux autres enfants sensibles et curieux. Il devine un drame; les enfants sont plus sérieux que les grandes personnes; il épie, il conjecture, il désespère; d'une plaisanterie de sa mère, d'une lettre badine de son père, il fait les prémisses d'une tragédie; et il se tue.

***

M. Pierre Dominique a beaucoup de talent. Mais le tour de son esprit est singulier. Un fait juste et bien observé lui sert de point de départ : la contagion de la folie mystique dans *Notre-Dame de la Sagesse*, et, dans son nouveau livre, *la Proie de Vénus*, la contagion d'un délire amoureux. Il y a ainsi entre les deux ouvrages une parenté lointaine. De ce point de départ, bien délimité, tracé à la surface de la terre, et où M. Pierre Dominique met en marche, sa fantaisie, prenant l'atmosphère, commence le vol le plus capricieux. Elle suit son propre élan et ne s'étonne pas plus de voir la réalité se déformer qu'un aviateur, en glissant sur l'aile, n'est surpris de voir des plaines verticales et des champs qui escaladent le ciel.

Ses livres, moitié observés, moitié inventés, font une figure d'autant plus étrange que l'observation est aiguë, l'invention vigoureuse, et que l'énergie du trait rend les disparates plus sensibles. Il est d'ailleurs probable qu'il écrit ainsi parce que

la nature l'a voulu; il composera indéfiniment des romans où les faits seront non pas grossis, mais multipliés. C'est là le trait le plus particulier de son esprit. Ainsi, dans *Notre-Dame de la Sagesse*, l'orgie du 14 juillet finissait par grouiller dans tout le parc et par envahir tout l'hôpital. De même, dans *la Proie de Vénus*, la contagion passionnelle atteint l'un, puis l'autre, puis d'autres encore et enfin toute une ville. L'auteur n'est content que quand ces images multipliées remuent de toutes parts comme un peuple de fantômes. Il a plaisir alors à les faire grimacer, et tout à coup à illuminer sous un éclair leur multitude confuse. Il est né pour les tenèbres romantiques, où s'éclaire un geste violent. Il y a en lui du Barbey d'Aurevilly.

Solange Maréchal est une grande femme blonde, un peu molle, assez jolie, rigoureusement fidèle à son mari. Ce mari est « un gros homme de quarante-cinq ans, bien planté, de forte et rustique charpente, bien assis dans son honnêteté, couvert comme d'un habit simple et chaud du respect de toute la ville. Il est rentier, propriétaire, conseiller municipal ». Ils habitent Bellac.

Un jeune homme qui fait parfois visite à Solange, et qui se nomme Saint-Elme, intelligent, instruit, presque beau, ne manquant point d'argent et capable de tenir un grand emploi, lui offre un jour un bouquet d'œillets rouges, lui baise la main, sort et se suicide. On l'enterre hors de la terre sainte, au milieu d'un peuple qui ricane. Solange indolente à son ordinaire, émue d'une pitié qui n'est pas excessive, mais révoltée tout à coup de la bassesse populaire, laisse tomber sur le cercueil un des œillets que Saint-Elme lui a apportés l'avant-veille. Aussitôt la légende se forme : Saint-Elme s'est tué pour l'amour de madame Maréchal.

Cette idée devient une sorte de monstre, qui vit, et qui commence à ravager la cité. On ne blâme pas madame Maréchal. Elle apparaît signée du sceau de la passion et de la mort. « Il y avait, dans les regards posés sur elle, la crainte obscure de la divinité. » Un fou, M. de la Berthonnière, loue un appartement en face de la maison qu'elle habite, affiche l'amour le plus insensé, passe des heures immobile et bien en vue sur un balcon, à la guetter. Un jeune étudiant de leurs cousins,

Charles Mesnil, venu pour les vacances, s'éprend d'elle, et La Berthonnière le tue. On dirait que le meurtre engendre le meurtre. La Berthonnière à son tour, après avoir escaladé un matin la chambre de Solange, se tue devant elle. Cette femme, de tempérament si tranquille, est vraiment marquée du signe, tout ce qui l'approche doit mourir. Mais en même temps le désir universel, excité par le sang, l'enveloppe et l'assiège. Tout ce qui l'approche doit l'aimer, et le chirurgien Hardouin, et le vicaire Fermat, et le neveu du vicaire. Solange se réfugie-t-elle à la campagne? Le garde-chasse Mauléon, pour avoir seulement approché cette pestiférée, brûle de la même passion mortelle. Ces mâles exaspérés s'acharnent à se détruire les uns les autres, à se détruire eux-mêmes. Mauléon est au moment de se tirer un coup de fusil dans la bouche; le petit François Fermat, un enfant, se tire un coup de revolver entre les côtes. Le mari s'est depuis longtemps détruit par l'alcool.

Quatre tombes pareilles, dans le même coin du cimetière de Bellac. Et sans doute d'autres encore, si le roman se prolongeait. Mais l'auteur a fini lui-même par être embarrassé de sa possédée, et pour arrêter le ravage, il l'a fait mourir en couches. Il était temps. La ville de Bellac avait repris le visage tendu et furieux qu'elle avait au XVIe siècle. Cependant, le livre fermé, le lecteur reste rêveur. Il se dit que M. Pierre Dominique exagère. Mais il pressent qu'on lui répondra par des faits, et que l'histoire est peut-être vraie. Le fût-elle, il resterait que la surabondance de l'horreur efface l'horreur même. Ces hommes qui se tuent finissent par culbuter comme des mannequins. On n'est plus ému, parce qu'on a trop de raisons de l'être. Imaginez au contraire qu'un seul homme se soit suicidé, entraîné par Saint-Elme et à l'imitation du suicide initial : l'observation eût été moins curieuse que cette folie collective; le livre eût été moins philosophique, car madame Maréchal est proprement Hélène de Troie, et M. Dominique explique ingénieusement de tels êtres, comme les fantômes où chacun accroche ses passions réveillées. Disons que l'ouvrage eût perdu en esprit. Mais le drame eût été plus pathétique.

HENRY BIDOU

L'EMPRUNT-OR

ET

LE CRÉDIT PUBLIC

Il paraît que le pays souffre d'une crise de confiance. On aurait ici beaucoup d'hésitation à l'écrire, si la grande pitié du crédit public n'avait été proclamée, pour ainsi dire officiellement, *urbi et orbi*, par ceux-là mêmes qu'elle était le plus susceptible d'offenser, en même temps, il est vrai, que ces derniers énonçaient le ferme propos d'y remédier. Quoi qu'il en soit, le cas ayant été exposé à la Chambre, au cours de la discussion de la loi de finances, la nouvelle s'est répandue très rapidement à travers le pays et au delà, a été confirmée par l'*Officiel*, et commentée par la presse de tout ordre. On en a parlé dans les Académies, les sociétés savantes, les cercles et les salons, jusque dans les loges, sans oublier les Bourses, banques et autres lieux de finance.

Sans doute, avant les discours révélateurs, certaines manifestations assez nombreuses avaient attesté le mal latent. La plus apparente était la diminution de productivité des emprunts. Rappelons, en passant, les chiffres donnés par M. le Président du Conseil à la tribune [1]. En 1920, 37 milliards; en 1921, 24. En 1922, 17 milliards et 18 milliards en 1923. En 1924, 5 milliards seulement. Mais, à vrai dire, point n'était besoin, dans les milieux des gens d'affaires, de cette statistique. On savait que les emprunts rendaient mal. On

1. Chambre des Députés, 16 février, *J. O.* du 17.

connaissait, d'autre part, les besoins impérieux du Trésor et la situation résultant de la proximité de demandes possibles de remboursements. N'avait-on pas, enfin, annoncé un emprunt très proche, aussitôt connu le résultat du dernier, de décembre 1924?

Un phénomène avait particulièrement éveillé l'attention. Un peu partout, on discutait de formules nouvelles. Certains penchaient pour la loterie, vieux système, que certains autres compliquaient de combinaisons variées, elles-mêmes vieilles aussi. D'aucuns préféraient les emprunts avec exonérations diverses et des privilèges alléchants. Il s'agissait, parfois, d'emprunts garantis par des affermages, renforcés de constitutions de monopoles ou avec affectation de recettes *alla turca*, que savons-nous enfin? Tout récemment, on nous avait parlé de l'emprunt-or intérieur... Nous ne nous proposons pas de raisonner sur toutes ces suggestions diverses : les procédés sont connus, justement estimés désuets, régressifs et de profit maigre. Mais il n'en est pas de même de l'emprunt-or, qui semble avoir suscité une certaine attention. Entrons à ce sujet dans quelques explications. Nous apprécierons ensuite, la valeur et l'efficacité éventuelle du procédé.

***

Dans la conception courante, les emprunts-or sont *extérieurs*, c'est-à-dire contractés, en monnaie d'or, au sein de nations qui ont du métal jaune en excédent. Il s'agit, pour le pays emprunteur, de se procurer les moyens spéciaux soit d'assainir sa propre circulation, soit d'organiser une *Caisse de conversion*, soit d'acheter des denrées et des marchandises ou du matériel à payer en or à l'étranger, soit enfin d'intervenir sur le marché des devises. On comprend mal, *a priori*, un emprunt intérieur en or, en espèces sonnantes et trébuchantes, procédé qui n'est susceptible que d'un faible rapport, tandis qu'on a faculté d'emprunter l'or « où il est », c'est le cas de le dire. Au surplus, il faudrait payer, au sein d'un pays à papier-monnaie, l'or au change, et, chez nous, une loi du 12 février 1916 punit cette opération d'amende et de prison.

Nous signalerons néanmoins, à titre de curiosité, qu'un journal financier [1] a suggéré un emprunt français intérieur en or, afin de faire sortir le métal des cachettes et en vue de l'exportation. Ce journal, d'ailleurs, essuya de bonne grâce quelques critiques de M. Yves-Guyot, les publia, et n'insista pas autrement.

On peut concevoir, cependant, des emprunts-or *intérieurs*. L'opération comporterait remise d'une quantité de métal représentée par du papier reçu à sa valeur effective en quantité suffisante pour équivaloir à la remise de numéraire. Ainsi, le franc étant une monnaie d'or représentée, aux termes de la loi du 17 germinal an XI, par 0,32258 gramme d'or, au 9/10 de fin, le papier remis pour un emprunt en francs-or devrait représenter effectivement la valeur-or susdite. En d'autres termes, si le billet de 100 francs vaut 25 francs-or, au change d'une devise étrangère (le dollar, par exemple, qui vaut 5 fr. 18 or), le prêteur devra remettre, pour 100 francs-or, 400 francs en billets.

A l'expiration du prêt, si le franc vaut 0 fr. 25, il sera remboursé 400 francs en billets. S'il vaut 0 fr. 12 1/2 on remettra 800 francs-papier; et s'il vaut 0 fr. 50, 200 francs en billets de banque, etc.

Bref, l'emprunteur, ayant reçu des valeurs-or, aura à rendre des valeurs-or, et si, en cas de baisse du franc-papier, il a à en rendre *plus*, par contre, en cas de hausse, il en rendra *moins*. Le prêteur devra donc renoncer aux avantages résultant de la hausse éventuelle du billet, et l'emprunteur se trouvera lui avoir donné une assurance contre la perte à éprouver sur le billet de banque; rien de plus.

Cette combinaison, relativement simple, a donné naissance à une suggestion intéressante et lumineusement exposée de M. Edgard Allix, professeur à la Faculté de Droit de Paris [2]. Le dernier emprunt contracté en décembre 1924 lui a paru accuser une manière de spéculation à la baisse du franc. Non pas que cette spéculation eût été voulue et préméditée (le procédé eût été inqualifiable); mais l'énormité de la prime de remboursement (50 p. 100) jointe à l'intérêt annuel (5 p. 100),

1. *La Vie financière*, n° du 15 octobre 1924.
2. La politique monétaire. *Revue politique et parlementaire* du 10 janvier 1925.

représentait une charge de 8,70 environ pour l'État. Il en est résulté que le souscripteur éventuel, rendu méfiant, était amené à se demander combien vaudrait le franc au moment du remboursement, et à penser que, en cas de hausse, l'État éprouverait une perte considérable.

Et l'éminent professeur de considérer que, lors d'un emprunt à venir, la garantie donnée au prêteur par l'emprunt-or sera de nature à calmer le souscripteur éventuel inquiet de l'avenir du franc.

La combinaison n'est pas nouvelle. M. Edgard Allix n'a point prétendu, d'ailleurs, l'avoir découverte. Il s'est borné à faire l'application de la combinaison, dite du franc-or, à l'emprunt, comme, par exemple, en 1924, au Congrès de Lyon, des propositions furent faites tendant à l'appliquer aux droits de douane.

Au cours de la séance du 16 février 1925 de la Chambre des Députés, M. Émile Borel donna son adhésion à la suggestion de l'emprunt-or; il rappela à cette occasion une récente et intéressante brochure de M. Edgard Milhaud, ainsi que l'article de M. Allix. De son côté, M. le député Landry, constatant que la méfiance atteignait les valeurs industrielles et foncières à revenu fixe, demanda qu'on entrât dans des voies nouvelles. « Il faut, s'écria-t-il, chercher des formules qui attirent les capitaux et qui ne soient pas fondées sur l'élévation du taux de l'intérêt. Or, il existe de telles formules. J'en vois trois, pour ma part : l'emprunt à lots, l'emprunt comportant des exonérations fiscales, enfin l'emprunt-or, comme on l'appelle. Chacune, Messieurs, soulève des objections... Il faut passer outre aux objections... Il faut adopter les formules dont il s'agit. Il faut les adopter *toutes les trois.* »

Hélas, non. La question du crédit public n'est pas une question de formules d'emprunts. C'est une question de conduite politique de nature à inspirer la confiance.

***

La combinaison du franc-or se heurte à un obstacle juridique, comme l'a reconnu M. Allix, à qui, d'ailleurs, il ne pouvait échapper. Sans doute on peut surmonter l'obstacle, en

légiférant. Mais de graves dangers pourraient résulter de l'adoption du franc-or, comme nous l'allons voir.

En l'état actuel de la jurisprudence, la clause par laquelle des billets de banque seront reçus, non pour leur valeur nominale mais pour leur valeur or, c'est-à-dire déduction faite de la perte qu'ils subissent, n'est pas licite. Il n'est pas permis de convenir, par exemple, que, si un billet de 100 francs représente 25 francs-or, on acquittera une dette de 100 francs-or, avec 4 billets de 100 francs. Cette jurisprudence, solidement assise, repose sur un arrêt de la Cour de Cassation du 11 février 1873 (D. 73. 1. 117) et sur deux arrêts de Cour d'Appel, l'un de Paris du 22 février 1924 (*Gazette du Palais* du 23 février 1924), l'autre de Colmar du 13 mai 1924 (*Revue du droit bancaire*, 1925, p. 27). Voici les considérations directrices de ces décisions judiciaires :

a) En principe, le créancier est obligé de recevoir le billet de la Banque de France, lequel a cours légal (art. 1er de la loi du 12 août 1870).

b) Il n'y a aucun inconvénient, lorsque le billet est échangeable contre de l'or, à ce que la convention des parties oblige le débiteur à payer en or. Le refus du billet qui paraît en résulter est sans inconvénient, car il a seulement pour effet d'obliger le débiteur à aller échanger ce billet à la Banque de France.

c) Mais, actuellement, le créancier reste obligé de recevoir le billet pour la somme exprimée au document, parce qu'il ne peut plus imposer l'échange à son débiteur, en raison de ce que, depuis la loi du 5 août 1914, la Banque est dispensée de le rembourser en or. C'est en cela que consiste le cours forcé.

Donc, en vertu de l'action et du cours légal et du cours forcé, le billet tiendra lieu de monnaie. Il sera la monnaie elle-même.

Les arrêts rappellent enfin que les lois sur la matière intéressent l'ordre public. Par conséquent, on ne peut y déroger par conventions particulières.

Cependant une doctrine, favorable à la clause or, est assez impressionnante[1]. Elle n'a convaincu, en 1924, ni la Cour de

1. De Folleville (*Revue pratique*, 1871, p. 447), Labbé (*Sirey*, 73. 1. 97), Pillet (*Clunet*, 1896, p. 15), Weiss (*Traité de droit international privé*, t. VI, p. 389,

Paris ni la Cour de Colmar. Les critiques ont continué. M. Roger Picard[1], M. Francis James[2] se prononcent pour la validité de la clause or. M. Edgard Allix trouve la jurisprudence anti-économique[3].

A vrai dire, si elle nous paraît juridiquement irréprochable et peu susceptible de faire place à une autre, à l'opposé, la jurisprudence défavorable à la clause or comporte des inconvénients économiques manifestes. La valeur d'un objet s'énonce en une monnaie composée d'une substance déterminée, admise par la convention commune, consacrée par les lois, comme mesure des valeurs. Si cette monnaie, censée représenter la dite substance, ne la représente pas en réalité, l'objet ne sera plus effectivement mesuré par l'étalon adopté et le prix devra immédiatement s'élever en prix substance. Que si la loi vient enlever le moyen de recourir à un procédé destiné à faire apparaître immédiatement ce prix-substance de l'objet, le vendeur sera lésé. Il ne pourra se couvrir qu'en élevant son prix, après coup ou immédiatement, mais en quelque sorte à l'aveuglette.

En outre les contrats à long terme sont, par la prohibition de la clause du franc-or, quasiment impossibles, à moins qu'on ait recours à des combinaisons diverses comme la convention de paiement en monnaie étrangère, comme le paiement en marchandises, comme l'établissement d'un prix devant suivre le cours d'une denrée de première nécessité. Encore ces procédés pourraient-ils avoir un sort fâcheux au prétoire, s'il était établi que les contractants ont voulu déroger à un mode de paiement d'ordre public[4].

Que ces procédés, d'un usage d'ailleurs restreint, soient légaux ou non, les inconvénients du recours obligatoire au billet de banque démuni de tout ou partie de sa couverture pour sa valeur nominale sont évidents.

Mais est-ce que, lorsqu'on a eu recours à la loi du 5 août 1914, on n'a pas, volontairement, passé outre aux inconvénients de

note 4), Valéry (*Manuel de droit international privé*, p. 607), Dupuich (*Dalloz*, 1920, 1. 135).

1. La dépréciation monétaire et la monnaie de paiement dans les contrats privés (*Rec. de droit commercial financier et industriel*, n° d'août 1924).

2. *La Clause payable en or et le cours forcé* (Librairie du Recueil de Sirey).

3. *Loc. cit.*

4. C'est également l'opinion de M. Edgard Allix.

tout genre du billet de banque, monnaie légale, démuni de sa couverture or? Ces inconvénients sont tels qu'il importe de revenir à l'or effectivement. Voilà la conclusion qu'il en faut tirer. Ils n'impliquent pas que la jurisprudence doive aller contre la volonté du législateur. Ce dernier a voulu que ce billet fût la monnaie. Il a donc voulu que le *billet fût la mesure des valeurs.*

L'État, qui a eu recours au billet de banque ayant cours légal, en lui enlevant sa convertibilité, ne s'est pas embarrassé de considérations économiques. Il a utilisé une force acquise, tout en lui enlevant un des éléments constitutifs de sa force. Disons le mot, il a *spéculé* sur la puissance en cours du billet. On ne saurait donc croire, *a priori*, que l'État a entendu tolérer l'emploi d'un procédé de nature à faire varier automatiquement cette puissance au cours des transactions.

Cependant, puisque les inconvénients de la loi et de la jurisprudence sont tels qu'ils viennent d'être dits, faisons comme M. Landry. Passons outre à l'obstacle et, après tout, puisqu'il pourrait être question d'une intervention législative permettant l'emploi du billet pour sa valeur or, admettons, par hypothèse, que cet emploi est devenu licite.

Mais va-t-on permettre le recours au franc-or exclusivement pour les emprunts? C'est peu probable. Lors même que l'État aurait la prétention singulière d'imposer à tous le billet pour sa valeur nominale, mais en se réservant de l'accepter, lui, en des cas déterminés pour sa valeur effective, la clameur de haro aurait vite fait d'obliger le Parlement à faire des lois monétaires pour tout le monde.

Donc le recours au franc-or ou ne sera pas légal, ou sera légal pour tous les contrats privés. Les opérations à long terme de toute nature seront possibles. On vendra, on prêtera, on louera en francs-or. Les transactions au comptant s'adapteront à ce régime. Les commerçants, y voyant l'avantage de donner aux objets une valeur s'élevant automatiquement avec la baisse du papier, utiliseront la combinaison. Les ouvriers n'auront plus à demander des augmentations de salaires pour courir après le franc. En cas de baisse prévue et survenue, tous ceux

qui seront plus créanciers que débiteurs seront couverts et ne perdront ni ne gagneront; c'est entendu.

Mais tous ceux qui seront plus débiteurs que créanciers y perdront. Et que deviendra le budget si les demandes en francs-or, devenues légales en leur objet, devenues légitimes de par les précédents, se font si pressantes, si impérieuses, que les nécessités de la politique obligeront inévitablement à leur donner satisfaction? Les rentiers d'avant guerre ont apporté de l'or. Les capitalistes qui ont prêté leur argent pendant la guerre ont apporté des francs qui valaient plus que le franc d'aujourd'hui. Ces derniers seront-ils spoliés si, le franc venant à baisser, ils doivent assister à l'octroi d'une indemnité aux rentiers derniers venus, bénéficiaires d'une assurance qu'il était illégal de contracter envers eux? Et les fonctionnaires, qui ont renoncé à tenter la fortune, qui consacrent leur vie aux services publics, les uns à la défense du sol, d'autres à la justice, d'autres à la sécurité intérieure, d'autres encore à l'instruction de nos enfants, n'auront-ils pas droit au franc-or? Les retraités n'auront-ils droit qu'au franc-papier? Il faudra donc que l'État leur donne satisfaction et, pour cela, qu'il demande des francs-or au contribuable. Le budget en craquera... à moins que le franc remonte.

A moins que le franc remonte? Observons, alors, que si la reprise du franc peut préserver des maux à provenir de l'emploi de la clause or, au cas où surviendrait la baisse, *c'est dans la hausse du franc qu'il faut chercher le remède à la crise de confiance dont souffre le pays*, et non pas dans un procédé d'assurance, lequel, s'il vient à jouer, peut provoquer dans le pays de véritables catastrophes.

***

En dehors des considérations qui précèdent, l'emprunt-assurance contre la baisse du franc peut-il apporter un remède à la crise du crédit?

Il importe, d'abord, de remarquer que le recours à ce procédé n'empêcherait pas le franc de baisser. Que l'État se pénalise au cas d'une baisse, voilà qui peut attester qu'il aura intérêt à ce que la pénalité ne soit pas encourue, assu-

rément; mais voilà qui ne veut pas dire que l'éventualité ne se présentera pas. D'ailleurs, en ce cas, ce sont les contribuables qui paieront, comme ce sont eux qui toujours ont à payer les frais de l'imprévoyance de l'État. Au fond, l'État, c'est le contribuable, à la royauté près.

Il importe de voir, ensuite, quelle est la cause immédiate de la crise du crédit. M. Clémentel, ministre des Finances, a dit lui-même que c'était la baisse du franc [1]. Sans doute, il a déclaré également que c'était le déficit antérieur qui l'avait causée. Il est incontestable que la cause a elle-même une cause, et ce n'est pas ici que l'on contestera, en somme, que *déficit* et *baisse* du franc, l'un causant l'autre, portent atteinte à la confiance publique.

La psychologie des rentiers n'est pas très compliquée, et il n'est point besoin de la scruter à fond pour se rendre compte que, si la recherche de la plus-value correspond à un besoin de la nature humaine, la déception arrête les gens sollicités de recommencer telle ou telle opération. Or la baisse du franc a été constante, en vérité, depuis qu'a commencé la liquidation de la guerre, nonobstant les oscillations « en dents de scie » de la cote des changes et quelques reprises. Elle a affecté non seulement les titres des emprunts de l'État, mais toutes les valeurs à revenu fixe de l'épargne française. Depuis sept ans, chaque séance de la Bourse montre les valeurs étrangères à change s'élevant avec la hausse des devises de l'étranger, phénomène auquel correspond le marasme des valeurs françaises. Un réveil du franc se manifeste-t-il? Le phénomène inverse se produit, mais hélas, somme toute, la courbe de la statistique, à cet égard, est manifestement défavorable aux valeurs françaises.

Or, à la clientèle éprouvée comme il vient d'être dit, affectée encore par la surcharge des impôts et la cherté de la vie, l'État viendrait dire aujourd'hui qu'il lui propose un emprunt ne portant pas implicitement la promesse de la hausse du franc, mais lui accordant sa garantie, de lui, État, que le franc ne baissera pas davantage!... Hélas! les autres emprunts ne sont donc pas garantis par cela seul qu'ils portent la signature de la France? Ne devons-nous donc

1. 16 février 1925. Chambre des Députés, *J. O.*, 17, p. 897.

attendre que l'arrêt de la baisse? Pourquoi cette pauvreté de conception, cette limitation de l'ambition de l'État français? Si l'arrêt de la baisse doit être le seul objectif du Gouvernement, comment entrevoir l'avenir? Voilà ce que répondra M. Tout le Monde, car, en vérité, l'objection s'impose.

Donc il n'y a pas à hésiter. Si la baisse du franc est la cause immédiate de la crise de confiance et si cette cause est, elle-même, l'effet de causes plus profondes, c'est à la baisse du franc qu'il faut s'attaquer en remontant à ses causes mêmes.

Aussi bien, sans parler de franc-or, ni d'emprunts à surprises, M. Herriot a-t-il fait, au cours de la séance du 16 février des déclarations qui ne devront pas être oubliées.

« Coûte que coûte, a-t-il dit, il nous faut tendre vers la revalorisation du franc. Coûte que coûte, il nous faut conserver et transmettre à nos successeurs notre irréprochable réputation de probité financière. Coûte que coûte, il nous faut pratiquer la politique de la saine monnaie. »

D'ailleurs, le Président du Conseil, rappelant l'exemple de l'Angleterre, fidèle à la doctrine de la livre au pair, s'était écrié un instant auparavant : « Coûte que coûte, il nous faut faire de même. »

A aucun point de vue donc, l'emprunt-or ne correspond aux préoccupations qui se sont traduites par la crise du crédit.

***

Maintenant, nous ne pouvons pas mettre tout dans tout, et aborder l'étude des moyens destinés à assurer la reprise du franc; mais nous devons en parler.

Nous considérons donc, nous aussi, que l'équilibre budgétaire est la clé des questions posées et par la crise de confiance et par la condition de la dette flottante et, en conséquence, par la mauvaise tenue du change. Mais qu'on ne s'y trompe point. On ne demande pas l'équilibre comme on demanderait une tarte à la crème. Il importe encore que le budget ne soit pas démesurément gonflé et soldé, en balance, au moyen d'impôts ruineux s'ajoutant à des impôts excessifs.

Certes, si le monde de l'épargne prétendait dicter ses lois

aux pouvoirs publics et subordonner son concours à certaines concessions, à certaines abdications dont les justes progrès feraient les frais, une pareille attitude serait inadmissible et révoltante. Mais le monde de l'épargne, il faut bien le dire, car beaucoup au surplus le lui reprochent, se fait surtout remarquer par sa passivité, son peu d'esprit de résistance et son état inorganique. S'il demande la paix et la sécurité, ce n'est point par le truchement d'organes qualifiés. *Il lui faut la paix,* parce que c'est sa loi nécessaire. S'il lui faut aussi la reprise du franc, c'est qu'il ne peut engager ses quatre sous parce que son avoir se déprécie. Son attitude lui est imposée. Il ne la désire pas, et il existe, à cet égard, une fatalité évidente.

Maintenant l'épargne française, qu'on ne l'oublie pas, a droit à quelques ménagements et, quoi qu'on dise, elle a bien mérité de la France et de l'humanité. Depuis un siècle, elle a financé le pays et le monde entier. Point de ces gigantesques progrès industriels qui ont caractérisé les temps modernes qu'elle n'ait secondés avec générosité, avec hardiesse et même avec témérité. Et si nous ne rappelons pas que les bourgeois, pendant la guerre, ont fait leur devoir tout en finançant la résistance, c'est parce qu'il appartient aux représentants de la Patrie d'en faire souvenir ceux qui ont osé le nier. Car on l'a osé.

***

M. le Président du Conseil s'est énergiquement prononcé le 16 février, on l'a vu, contre la dévaluation. Cette mesure, personne ne l'ignore, comporterait l'établissement d'une nouvelle unité monétaire au niveau d'un certain cours de l'unité actuelle. Par exemple, le franc valant couramment 0 fr. 25 or, on créerait un nouveau franc, représenté par le quart du poids d'or du franc de germinal an XI, et tous les créanciers en francs actuels se trouveraient obligés d'accepter les nouveaux francs pour la quantité exprimée en francs anciens, conformément à l'article 1895 du Code civil.

Il n'entre pas dans le cadre de l'examen auquel nous procédons de rechercher si cette mesure est légitime. En admettant, par hypothèse, que le recours à ce moyen soit

désirable, il a pour condition le retour au paiement en espèces. Et si le retour au paiement en espèces était possible, le change n'étant pas à l'abri d'un mouvement qui ferait partir l'or au delà des frontières, il faudrait encore que la circulation d'or fût relativement au large.

Dans ces conditions, l'agitation dévaluationniste ne peut avoir présentement qu'un résultat : c'est de faire croire à ceux qui sont appelés à escompter la reprise du franc, que cette reprise est impossible et que, quelque jour prochain, l'établissement d'une nouvelle unité monétaire viendra faucher leurs espérances et consommer leur ruine.

On ne peut donc vraiment pas dire que ceux qui, au cours de la discussion de la loi de finances, ont préconisé la dévaluation, se soient prononcés pour une solution favorable au crédit public.

Et pourtant, on ne saurait nier qu'ils ne soient sincèrement désireux d'apporter au malaise actuel une solution utile et pratique. Mais celle-là est à terme... à terme indéterminé.

Dès lors, il importe que se produise une politique financière sur laquelle les uns et les autres puissent tomber d'accord. C'est sur le terrain de l'équilibre financier qu'ils peuvent s'entendre. L'objectif des partisans de la dévaluation est donc présentement le même que celui des partisans de la revalorisation.

Les uns et les autres peuvent donc faire trêve. Sans doute, elle sera rompue quelque jour; et qui sait? peut-être, ce jour-là, maint partisan actuel de la dévaluation voudra continuer; il aura repris courage. Et maint revalorisateur actuel pourra estimer qu'on ne peut imposer un plus grand effort au pays, en vue de la conquête du pair.

En attendant, aujourd'hui, le plan se présente le même pour tous. C'est assez pour que tous s'attachent à sa réalisation.

***

De l'examen auquel nous venons de procéder, il résulte, pensons-nous, à l'évidence :

Que la combinaison dite du franc-or, illégale, condamnée

par la jurisprudence, ne saurait convenir, présentement tout au moins, à un emprunt public;

Que, serait-elle légale, elle constituerait, au regard du souscripteur, une assurance contre la baisse du billet, assurance dont la charge coûteuse retomberait sur les contribuables, si, au jour de l'échéance, le remboursement se faisait à un cours du change inférieur au cours du jour de l'emprunt.

Que la revalorisation du franc est nécessaire au rétablissement du crédit public;

Qu'elle a, d'ailleurs, toujours été promise, d'abord par le fait même du recours à l'inflation, ensuite par les ministères qui ont eu recours à ce moyen, enfin par leurs successeurs, particulièrement par M. Herriot, président du Conseil, le 16 février 1925, à la tribune de la Chambre des Députés;

Que, au surplus, la dévaluation, c'est-à-dire l'établissement d'une nouvelle monnaie à titre inférieur à l'ancienne, préconisée par certains spécialistes en matière monétaire, ne pouvant être pratiquée que si elle est appuyée sur l'or mis en circulation, il ne peut qu'être sursis à cette mesure, l'union sacrée économique et financière devant avoir pour objectifs l'équilibre du budget et la compression sévère des dépenses publiques.

EMMANUEL VIDAL

LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ

Des conversations importantes, qui dureront tout le mois de mars et probablement davantage sont engagées entre les Alliés pour essayer de régler les questions relatives au désarmement de l'Allemagne et à la sécurité des frontières. En réalité, si nombreux que paraissent être les sujets d'entretiens diplomatiques, ils se ramènent tous à un seul problème : il s'agit d'assurer l'application du traité de Versailles. Le traité a décidé que l'Allemagne désarmerait, et l'Allemagne n'observe pas les clauses les plus graves. Le traité a décidé que la frontière occidentale serait protégée par un pacte de garantie entre Alliés, et le pacte n'existe pas. Le traité a décidé que les délais d'occupation de la rive gauche du Rhin ne commenceraient à courir que lorsque l'Allemagne tiendrait ses engagements, et on discute pour savoir si la zone de Cologne doit ou ne doit pas être évacuée. Voilà les questions d'un intérêt essentiel pour notre pays qui sont en suspens. Elles sont restées longtemps sans réponse. Les ajournements successifs des décisions interalliées ne présentaient pas grand inconvénient durant le temps que nous occupions la Ruhr. Mais depuis que le gouvernement français a consenti à l'évacuation rapide de la Ruhr, il est devenu impossible de laisser indéfiniment dans l'incertitude un certain nombre d'affaires vitales pour nous.

Après avoir, au mois d'août 1924, réglé le problème des réparations à Londres et avoir fait tous les sacrifices imaginables à l'amélioration des relations internationales, le gouvernement français a essayé d'obtenir aussi le règlement du problème de la sécurité à Genève. On se souvient des manifestations éloquentes et sentimentales qui ont marqué en sep-

tembre la session de la Société des Nations. Le gouvernement français avait donné son adhésion solennelle à tout un plan d'arbitrage connu sous le nom de protocole de Genève. Le gouvernement britannique de M. Ramsay Mac Donald a accueilli très froidement ce projet. Le Cabinet conservateur de M. Chamberlain, avec plus de nuances dans la forme, ne lui témoigne pas plus de faveur. L'opinion de la Grande-Bretagne manque de chaleur pour des engagements aussi généraux que ceux du protocole de Genève. L'opinion des dominions y est nettement hostile. Dans ces conditions, ainsi que nous l'avons déjà signalé depuis longtemps, le protocole n'avait aucune chance d'avoir la moindre suite réelle. Il demeure à l'état de rêve inutile. Depuis le mois de septembre, son sort ne s'est pas amélioré. La session de mars, au Conseil de la Société de Genève, marque son ajournement poli ou plutôt son échec définitif. Dès lors toutes les questions relatives à la sécurité sont à reprendre une à une.

Comment se posent-elles? Voici en premier lieu l'affaire de la zone de Cologne. Le traité de paix est entré en vigueur le 10 janvier 1920. Si l'on admet que les délais d'occupation courent depuis cette date, l'occupation de la zone de Cologne par les troupes britanniques qui devait durer cinq ans se terminait le 10 janvier 1925. Mais le 10 janvier, le gouvernement anglais a jugé opportun de ne pas se prononcer, et d'attendre les renseignements de la Commission de Contrôle interallié sur les manquements de l'Allemagne. On peut donc dire que la question a été réservée; elle n'a pas été réglée. L'Allemagne a protesté, puis elle a attendu, elle n'a pas renoncé. Ce n'est pas l'avènement du Cabinet Luther, la mort du président Ebert, le développement du nationalisme qui l'ont inclinée à se montrer moins âpre en cette occurrence. On pouvait s'attendre de sa part à toutes sortes de manœuvres, dont nous pouvons constater les premiers effets à propos de négociations en cours.

C'est la Conférence des Ambassadeurs, dont le siège est à Paris, qui a eu ces jours derniers à s'occuper du désarmement de l'Allemagne. Elle a été mise en possession de deux documents : le rapport de la Commission de contrôle, et le rapport du Comité militaire interallié que préside le maré-

chal Foch. Le premier de ces documents est très volumineux; il est accompagné de douze annexes et de nombreuses photographies. Le second est très bref : il résume et classe les faits de telle sorte que les manquements de l'Allemagne ressortent avec une clarté indiscutable et qu'apparaisse le plan même de reconstitution militaire conçu par le Reich. D'après les rares renseignements encore connus au sujet de ce rapport militaire, deux faits graves y sont mis en lumière : d'abord il existe à Berlin, autour du général von Seeckt, un « haut-commandement allemand », récemment réorganisé, et comprenant 250 officiers spécialisés. Ce haut-commandement n'est pas autre chose que la reconstitution du Grand État-Major. Le maréchal Foch, étudiant la question d'une mobilisation éventuelle en Allemagne, estime que le haut-commandement est capable d'encadrer et de mettre sur pied en très peu de temps une armée d'un million d'hommes; — en outre, il est indiscutable que les 90 000 hommes de la « police verte » ou Schupo sont complètement militarisés et doublent la Reichswehr. La Conférence des Ambassadeurs a demandé au Comité militaire interallié de lui apporter des indications supplémentaires et de préciser les mesures nécessaires pour assurer le désarmement de l'Allemagne. De leur côté, les gouvernements ont examiné la question de savoir s'il y a lieu de publier intégralement ou seulement en partie, le rapport de la Commission de contrôle. Le Cabinet de Paris semble favorable à une publication complète. Le Cabinet de Londres incline à ne publier que les passages essentiels.

Enfin, l'examen de l'affaire de Cologne, puis des armements de l'Allemagne conduit les puissances alliées à étudier le problème plus général de la sécurité. Puisque l'Angleterre rejette le système d'arbitrage inscrit dans le protocole de Genève, quelle sorte de garantie propose-t-elle? Quelle espèce de pacte est-elle résolue à conclure? quelle politique est-elle disposée à suivre à l'égard du péril allemand? C'est à ce sujet que des conversations très délicates, et d'une importance capitale pour nous s'engagent. C'est à cette occasion que l'Allemagne essaie une fois de plus d'opposer les Alliés les uns aux autres, d'empêcher leur entente, de prendre elle-même l'ini-

tiative de propositions qui méritent d'être examinées de près et qui peuvent offrir pour l'avenir les plus réels dangers. Les partisans du Cabinet Herriot ont lancé des nouvelles mystérieuses et préoccupantes. Ils ont prétendu que de grandes choses se préparaient et ont donné à entendre qu'il s'agissait de négociations générales au cours desquelles l'Allemagne ferait des promesses magnifiques. On conçoit que l'opinion française n'ait aucune envie de se contenter des promesses allemandes et qu'elle ait été quelque peu émue de projets encore vagues, par lesquels le gouvernement serait entraîné à un règlement du problème de la sécurité beaucoup plus apparent que réel.

Pour se rendre un compte exact de la situation, c'est d'abord du côté de l'Angleterre qu'il faut se tourner. Son attitude aura en effet des conséquences considérables. C'est elle qui sera amenée à rester dans la zone de Cologne ou à l'évacuer. C'est elle, en outre, qui rejette le protocole de Genève. C'est elle, enfin, qui se prononcera sur la nature du pacte qu'elle proposera. Plusieurs déclarations officielles nous renseignent. Avant de faire un discours à Genève, M. Austen Chamberlain en a fait un à Londres. Il y a en outre des discussions au Parlement britannique, et il existe un memorandum anglais qui nous fait connaître dans son ensemble l'état d'esprit du Cabinet Baldwin.

Le memorandum de M. Chamberlain, dont M. John Steele a cru pouvoir donner une analyse dans la *Chicago Tribune*, est d'autant plus intéressant qu'il est le premier document explicite qui ait paru depuis dix ans sur les tendances officielles de la politique extérieure anglaise. En arrivant au pouvoir, M. Chamberlain s'était plaint de n'avoir jamais vu fixer, depuis la guerre, l'orientation de la politique étrangère de son pays et il avait accusé ses prédécesseurs de n'avoir pratiqué au jour le jour qu'une politique purement empirique. En rédigeant son memorandum, M. Chamberlain a certainement voulu préciser les grandes lignes de la politique anglaise afin de faire taire en Angleterre les partisans de la politique d'isolement, dont il n'est pas personnellement partisan, et afin, peut-être aussi, d'éclairer les diverses puissances de l'Europe Continentale sur la façon dont la Grande-Bretagne entend

poser le problème de la sécurité. Toute la première partie de ce memorandum est dominée par le souci de la sécurité britannique et par l'idée de l'impossibilité du maintien de la politique de l'isolement. La situation européenne, remarque-t-il, est pleine d'incertitudes et de dangers. Il n'y a pour l'Angleterre qu'une seule politique possible : celle qui tiendra compte des intérêts britanniques et qui laissera la Société des Nations évoluer lentement dans le sens de la paix internationale. Il est clair pour M. Chamberlain que la politique d'isolement prêchée par quelques esprits « insulaires » serait un anachronisme. La Manche ne constitue plus au point de vue militaire une barrière importante : ce n'est plus qu'un simple fossé sans valeur stratégique. Il est donc d'une importance capitale d'empêcher toute puissance continentale de s'assurer le contrôle sur toute la ligne des côtes. Si l'Allemagne envahissait la France ou la Belgique, la Grande-Bretagne serait à la merci d'une attaque aérienne : il est donc absolument nécessaire de garantir la France et la Belgique contre la possibilité d'une telle éventualité. Suivre une politique d'isolement dans les affaires européennes pourrait convenir aux États-Unis qui sont abrités par deux océans. Mais pour la Grande-Bretagne ce serait une simple reconnaissance d'impuissance et une invitation à l'attaque. « La situation de la France et de la Belgique doit être considérée par nous du seul point de vue de la sécurité britannique, mais quelle que soit la politique à laquelle nous nous arrêtons, elle doit être rendue publique, car c'est le secret des arrangements franco-britanniques d'avant guerre qui a permis à l'Allemagne de commencer la guerre ». Si, en 1914, l'Allemagne avait su que l'Empire britannique aiderait la France à se défendre contre toute invasion de son territoire, et que la violation de la neutralité belge entraînerait immédiatement l'intervention britannique, il n'y aurait pas eu de guerre.

Plus loin, le memorandum reconnaît que la Grande-Bretagne et les États-Unis, en refusant de ratifier en 1919 le pacte de garantie, ont créé en Europe un état d'insécurité et la France s'est trouvée entraînée dans une politique d'aventures. Au lieu de pouvoir concentrer toutes ses forces sur sa reconstruction économique — ce qui lui aurait permis de payer

ses dettes — elle a dû organiser l'Europe en un camp armé pour opposer une barrière à l'esprit de revanche de l'Allemagne contre laquelle elle ne se sent garantie que par l'expédient temporaire de l'occupation de la rive gauche du Rhin. L'Allemagne n'a pas été détruite par la guerre et elle est en train de recouvrer ses forces. Pour détruire en elle l'esprit de revanche, il faut qu'on la fasse rentrer dans la famille des nations européennes et qu'on la fasse coopérer à l'œuvre de la Société des Nations. Mais cela ne peut pas être fait sans la bonne volonté d'une France apaisée. Or, pour apaiser la France et pour calmer ses inquiétudes légitimes, il est essentiel de lui garantir, dans une certaine mesure, que son territoire ne sera pas impunément envahi. L'Empire britannique ne peut donner qu'une promesse de garantie nettement définie et limitée qu'il s'engagera à tenir à tout prix au lieu de vagues promesses générales qui ne pourraient faire que du mal. Lorsque l'Europe occidentale sera pacifiée, une politique analogue pourra plus tard être étendue à l'Est lorsque les Allemands et les Polonais auront enfin été convaincus de la nécessité de coopérer à à l'œuvre de paix en Europe orientale. L'ombre de la Russie plane toujours à l'horizon. Mais elle a cessé d'être européenne et personne ne peut dire ce qu'elle représente aujourd'hui. Aussi il est évident qu'il faut opérer la restauration de l'Europe sans attendre celle de la Russie. La Grande-Bretagne doit donc se préparer à se tenir aux côtés de la France pour l'aider à trouver le moyen de s'acheminer enfin vers la paix et la prospérité.

Tel est dans l'ensemble l'esprit du memorandum. Il faut certes en reconnaître la franchise. M. Chamberlain fait des constatations que personne encore n'avait risquées en Angleterre avec autant de netteté. Il juge le passé, il a une vue d'avenir. Il se prononce contre toute politique d'isolement. Si l'on s'en tient au texte révélé par le *Chicago Tribune*, le document de M. Chamberlain a certainement une grande importance. Il a aussi des lacunes. On peut remarquer qu'il ne s'explique pas très clairement sur la forme du pacte de garantie que M. Chamberlain serait décidé à signer pour assurer la sécurité de l'Europe occidentale, et qu'il réserve pour un avenir indéterminé les questions relatives aux fron-

tières orientales. Bref le memorandum pose quelques principes et laisse encore place à beaucoup de discussions. On devine aisément les causes. Il n'y a pas unanimité dans l'opinion britannique. Il n'y a même pas unanimité dans le Cabinet. En général la presse conservatrice a fait bon accueil aux idées de M. Chamberlain. Il s'est produit dans le public une évolution assurément intéressante. L'Angleterre veut bien reconnaître l'importance du problème de la sécurité pour la France : elle ne nous accuse plus d'impérialisme; elle admet ce qu'il y a de légitime dans nos préoccupations, elle paraît mieux s'apercevoir qu'en nous défendant, c'est elle aussi, c'est la paix de l'Europe que nous défendons. Dans un grand article consacré au problème de la sécurité, le *Times* s'exprimait récemment ainsi : « La France est effrayée par les récents événements d'Allemagne. L'idée qu'il va falloir évacuer partiellement la Rhénanie ravive le sentiment que la France est insuffisamment protégée contre cette pression du côté de l'Est, qui s'est fait sentir à plusieurs reprises sous la forme d'une invasion destructive. L'Allemagne reprend manifestement ses forces. Sa population augmente régulièrement, tandis que la population de la France tend à décroître. L'accroissement de la puissance en hommes de l'Allemagne, que vient renforcer encore son développement industriel et financier est considéré par de nombreux Français, sans distinction de parti, comme une menace précise pour leur pays. Le fait de cette expansion inévitable de l'Allemagne par tous les moyens impressionne fortement l'imagination française. La coïncidence entre la suppression d'une des barrières militaires établies sur le Rhin et le développement récent du nationalisme allemand, a alarmé beaucoup de Français dont les dispositions sont essentiellement conciliantes. Il est nécessaire de tenir compte de ce fait. » Mais si le problème est posé en termes assez exacts, il s'en faut que tous les hommes d'État anglais et tous les partis soient d'accord sur la solution.

Il semble qu'il y ait présentement dans l'opinion britannique trois courants bien distincts. Les uns restent fidèles à la politique d'isolement et cherchent à éviter toute intervention dans les problèmes européens. Les autres sont partisans d'un pacte direct avec la France et la Belgique. Les

autres enfin sont favorables à un pacte mutuel plus étendu, où l'Italie et l'Allemagne collaboreraient. La première thèse, celle de l'isolement, n'est soutenue que par peu de ministres. Elle s'appuie sur l'attitude des Dominions qui ont clairement exprimé leur désir de rester en dehors des affaires européennes. Mais la Grande-Bretagne ne peut oublier le rôle que joue la Méditerranée dans ses communications avec l'Empire, et la Méditerranée a son sort lié à tous les problèmes continentaux. Le sort des mineurs du Lancashire ne dépend-il pas plus directement de l'équilibre européen que de la prospérité des dominions? Les partisans de l'isolement ne peuvent l'emporter. La seconde thèse paraît être celle de M. Austen Chamberlain, ministre des Affaires étrangères, de quelques-uns de ses collègues, et des cercles diplomatiques. La troisième enfin, a pour elle la majorité du Cabinet, et dans le nombre des membres importants. Elle a aussi pour défenseurs Lord Balfour, dont le rôle semble être capital au cours de toutes ces dernières délibérations. Il a dès le début défendu l'idée que « tout système destiné à garantir la paix en Europe devait s'appuyer sur ce principe que l'Europe forme un tout homogène ». C'est lui qui insiste le plus pour l'admission de l'Allemagne dans tout pacte futur de sécurité. Cette conception semble devoir être acceptée en fin de compte par les Dominions qui, s'ils ne peuvent faire prévaloir leur point de vue, se rallieraient à ce système d'accord européen de caractère moins particulariste que le premier. Non seulement la France et la Belgique entreraient dans l'accord, mais également l'Italie dont on considère l'influence comme « modératrice » dans les affaires de politique d'Europe Centrale, et dont l'amitié, en tant que Puissance Méditerranéenne en progrès, est de grande importance pour l'Empire britannique. Enfin, l'Allemagne serait invitée à participer à l'accord, d'abord pour éviter la division de l'Europe en deux camps hostiles, ensuite pour empêcher que l'Allemagne ne forme, avec la Russie et les puissances asiatiques, une contre-alliance qui constituerait une menace à l'égard des Dominions orientaux. Quelques partisans de cette troisième solution seraient d'avis de mettre ce pacte mutuel sous la protection de la Société des Nations.

C'est au moment où les partisans de ces trois thèses diffé-

rentes discutaient entre eux que l'Allemagne est entrée en scène. Dans les derniers jours de janvier, le Gouvernement britannique recevait de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres des propositions relatives à un pacte de garantie. Quinze jours après, les représentants diplomatiques allemands à Londres, Paris, Bruxelles et Rome adressaient à divers gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités des propositions dans le même sens, sous forme d'un memorandum écrit et d'explications verbales. Cette démarche, dit le *Times*, « donne l'impression que les Allemands se rendent compte de la nécessité d'arranger leur existence politique dans les limites du Traité de Versailles ». Elle donne aussi l'impression d'une manœuvre savante. L'Allemagne a bien remarqué que dans aucun des projets britanniques il n'était question d'une manière pratique des frontières de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie. Elle a bien remarqué aussi que les travaillistes, les libéraux, et tous les groupements germanophiles anglais, hostiles au pacte anglo-franco-belge, accepteraient un pacte plus général où le Cabinet de Berlin interviendrait. Elle a donc saisi l'occasion de reconnaître l'importance capitale pour la France, la Belgique et la Grande-Bretagne du maintien du statu quo sur le Rhin. Elle prévoit comme corollaire au pacte que tous les différends entre l'Allemagne, d'un côté, la Pologne et la Tchécoslovaquie de l'autre, seraient réglés par voie d'arbitrage. Mais c'est cette partie de la proposition qui en fait apparaître la faiblesse et le péril. L'Allemagne compte sur l'indifférence absolue de la Grande-Bretagne à l'égard des frontières polonaises. Sans doute, elle promet de ne pas avoir recours aux armées pour trancher ses différends orientaux, mais elle entend bien modifier les frontières actuelles et pour cela profiter des moyens mis à sa disposition par le pacte de la Société des Nations. Il y a quelque temps, l'Allemagne adressa à la Pologne des propositions officieuses : la Pologne céderait la Poméranie à l'Allemagne en échange d'un port libre sur la Baltique auquel elle pourrait accéder par une ligne de chemin de fer et par la Vistule. Ces conversations n'eurent pas de suite. Mais, qu'adviendrait-il dans le cas où l'engrenage des pactes mènerait à la revision du traité que poursuit l'Allemagne?

On ne discerne que trop la tendance des propositions de l'Allemagne. Il s'agit pour le Reich de rassurer les Alliés, en ce qui concerne le Rhin, de profiter de leurs divisions pour laisser dans le vague tout ce qui touche aux frontières orientales, de se réserver la plus grande liberté d'action, d'organiser dans une Europe, pacifiée en apparence, ses forces militaires et économiques, et le moment venu de reprendre le vieux plan pangermanique du Mittel Europa. On est surpris que l'Angleterre qui redoute la formation d'un bloc germano-russe ne comprenne pas que l'existence de la Pologne est le meilleur obstacle à la réalisation des rêves de Berlin. On est surpris qu'elle ne soit pas plus frappée de l'incertitude des propositions allemandes pour tout ce qui regarde l'Orient et l'Autriche même. Si l'Allemagne arrive à endormir les Alliés par des promesses qui auront pour objet le Rhin, si elle les empêche de se concerter pour veiller au statut oriental du traité, elle aura fait un grand pas dans le sens de la revision des textes de Versailles. Il ne paraît pas que l'Angleterre s'en doute : l'opinion française presque tout entière a discerné du premier coup ce qu'il y a de périlleux dans des projets, où la sécurité de l'avenir serait fondée principalement sur les bonnes dispositions de l'Allemagne. Il y a quelque chose de paradoxal à chercher le règlement de la sécurité dans les promesses allemandes, au moment même où on se réunit pour constater les manquements du Reich. Tout attendre d'un nouveau contrat, quand les difficultés viennent de ce que le contractant ne tient pas ses engagements, semble une gageure.

Le gouvernement français n'a pas fait connaître son opinion. Il doit être fort embarrassé, pour des raisons de politique intérieure. Il a besoin d'un succès. Il a besoin des voix socialistes. Cependant, si le discours prononcé le 28 janvier par M. Herriot sur les armements de l'Allemagne a une signification et une valeur, il sera impossible au gouvernement de se laisser entraîner à un projet trop général et trop vague, à une véritable liquidation du traité qui serait une folie.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Colonel Paul Azan : l'Expédition de Fez.

Si, dans les troubles années d'avant-guerre, la France peut encore trouver des raisons de s'enorgueillir, c'est assurément dans son œuvre marocaine qu'elle découvrira les meilleures. L'extension de la domination française en Afrique du Nord jusqu'aux rives de l'Atlantique était une nécessité inéluctable; et il s'en était fallu de peu qu'elle ne fût réalisée dès les premières années de la conquête algérienne, notamment après la bataille de l'Isly. Au commencement du xxe siècle, la question, restée toujours pendante, pour ne pas dire brûlante, entra dans la phase décisive, les points les plus délicats à régler tenant non pas aux données locales, mais bien à la politique générale, aux jalousies, aux rivalités, dont nous étions entourés.

Le livre du colonel Azan donne une juste idée des difficultés de tout ordre auxquelles se heurtait notre action. L'expédition de Fez fut le dernier acte du drame dont le dénouement devait s'ouvrir par l'établissement du protectorat français sur le Maroc. Par suite elle montra à plein tous les dangers qu'il fallait surmonter.

Au printemps de 1911, le sultan Moulay Hafid se trouvait dans une situation des plus pénibles. Enfermé dans Fez, une de ses capitales, il était presque sans ressources. L'administration du Makhzen, très rudimentaire, était encore rendue plus impuissante et moins efficace dans la pratique par les malversations d'un certain nombre de hauts fonctionnaires contre lesquels le pouvoir central était ou se croyait désarmé. En même temps, leurs exactions, quand elles atteignaient certaines tribus ayant un statut et des privilèges spéciaux, amenaient de véritables soulèvements contre ce même pouvoir central. C'était donc une nécessité pour celui-ci de commencer par réprimer la révolte des tribus. L'entreprise était difficile. Malgré les efforts d'une mission d'officiers français, les troupes chérifiennes, mal recrutées, irrégulièrement soldées, peu dévouées au sultan, n'avaient pas une très haute valeur militaire. Aussi le sultan se trouvait-il bloqué dans Fez, avec une méhalla chez les Cherarda révoltés; cette méhalla ne put rentrer qu'au prix de lourdes pertes; et la population de Fez attendait le moment de joindre son opposition à celle des tribus soulevées, et de

déposer Moulay Hafid. Si ces événements venaient à se produire, la situation de la colonie européenne serait des plus critiques.

Le gouvernement français se trouvait donc obligé d'intervenir, dans des conditions particulièrement difficiles : il lui fallait sauver les Européens, sans donner l'impression, même aux plus malveillants, de songer à la moindre conquête; il lui fallait faire rentrer dans le devoir des tribus révoltées contre leur sultan, dont les méthodes ne pouvaient être approuvées et devraient être réformées dès le lendemain du succès.

On comprend que l'idée de l'intervention ne se soit pas présentée dès le début sous sa forme définitive. Quand celle-ci fut trouvée, ce fut sous le coup de nouvelles dépeignant la situation à Fez comme tout à fait alarmante : il devenait urgent que les troupes débarquées au Maroc occidental et commandées par le général Moinier se missent en marche sur Fez pour débloquer le sultan et sauver la colonie européenne. Mais le général Moinier avait bien vu que, pour être efficace, notre action devait donner aux tribus une impression de force absolue, et que l'entreprise ne devait pas être précipitée. Il lui fallait aller aussi vite que possible, il en était convaincu; mais transgresser les limites du possible était se vouer à un échec. Car, pour gagner Fez, il fallait traverser un pays mal connu, habité par des tribus guerrières en révolte.

Aussi les pages dans lesquelles sont rapportés les préparatifs de l'expédition, avec la correspondance entre le général Moinier et Paris, sont-elles, à notre avis, les plus passionnantes et les plus curieuses du livre. C'est l'éternel duel entre le chef qui est sur place, et qui juge le mieux les conditions locales de son action, et le gouvernement qui, de loin, sans bien connaître ces conditions, voudrait que cette action se déclenchât conformément à ses désirs et aux nécessités de sa politique générale. Il ne faut pas méconnaître que, en 1911, les événements militaires n'étaient qu'une partie de notre action marocaine : le gouvernement avait à négocier avec l'Allemagne, comme avec le sultan, pour obtenir la seule solution logique, l'établissement de notre protectorat. La négociation avec l'Allemagne était particulièrement difficile : cette puissance envoya au mois de juillet un navire de guerre à Agadir, et mena le jeu avec une brutalité telle que la guerre parut à plusieurs reprises imminente. Du côté du sultan, nous avions toujours à compter avec des méfiances et des hésitations qui remirent souvent tout en question. Il importait donc que notre action militaire, tout en répondant aux nécessités politiques, ne connût aucun échec.

C'est ce qui fut réalisé grâce au général Moinier. De semblables pages d'histoire doivent nous donner confiance pour l'avenir du Maroc français : les difficultés et les risques actuels ne paraissent pas plus graves que ceux de 1911. C'est une des leçons les plus fortes que

donne le livre du colonel Azan, plein de faits et d'idées, écrit avec le détachement d'un historien et la vigueur d'un militaire.

J. Tramond et A. Reussner : Éléments d'histoire maritime et coloniale.

Ce livre, qui se présente sous l'aspect sévère d'un simple manuel, est singulièrement riche de substance. C'est que la période sur laquelle il s'étend, 1815-1914, a été singulièrement riche d'événements dont nous ne connaissons pas encore les dernières répercussions. Dans le domaine naval, ce fut la substitution de la vapeur à la voile, de la construction métallique à la construction en bois : les conséquences de ces deux transformations furent incalculables, et se traduisent de façon concrète par toute la différence qui sépare l'*Océan*, construit en 1782, vaisseau amiral de l'escadre de la Méditerranée encore en 1842, du dreadnought ou du croiseur de bataille du début de la guerre mondiale. Dans le domaine colonial, surtout au cours des cinquante dernières années, c'est l'éveil des impérialismes, fondés eux-mêmes sur des besoins nouveaux résultant de la révolution industrielle dont les transformations subies par la marine n'avaient été qu'un des aspects.

On trouvera, dans le livre de MM. Tramond et Reussner, toutes les indications de fait relatives à cette période. Il n'y a, dans ces pages, nulle révélation sensationnelle : seulement des faits précis loyalement présentés. Il n'en est que plus poignant, et plus significatif, de voir notre empire colonial s'étendre encore quand notre marine est en pleine décadence : un tel déséquilibre ne saurait se prolonger longtemps.

Lieutenant-général de Selliers de Moranville : Du haut de la Tour de Babel.

En dépit des explications fournies à la fin de son introduction, on conçoit mal les raisons qui ont amené le lieutenant-général de Selliers de Moranville, chef d'État-major général de l'armée belge en 1914, à donner à son ouvrage le titre singulier qu'il a choisi. Selon lui, la mentalité publique et la documentation relatives au début de la guerre sont, à l'heure actuelle, si confuses et si gravement entachées d'erreur, qu'elles évoquent l'image de la Tour de Babel. Il est possible, mais parler « du haut « de cette Tour, qui ne fut jamais achevée, c'est parler dans les nuées. C'est bien ce qui arrive au général de Selliers de Moranville dans toute la partie de son ouvrage (matériellement la plus importante) qui n'est pas consacrée à l'armée belge.

Pour bien montrer les conditions dans lesquelles celle-ci eut à s'engager (ce qui est le but de son livre), le général croit nécessaire de faire un tableau de la principale de ses alliées, l'armée française, et de son ennemie, l'armée allemande. De ce diptyque, on retire une

vue générale, quelque peu simpliste, d'ailleurs : l'armée française était sans valeur, mal armée, mal instruite, munie d'une doctrine stratégique et tactique pitoyable. L'armée allemande était, sous tous rapports, la plus belle et la plus forte que le monde eût jamais vue. Après cela, et sans qu'il soit besoin d'insister, l'indulgence du lecteur est tout naturellement acquise à l'armée belge.

Était-il nécessaire pour arriver à ce résultat de ressasser pendant cent longues pages les procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle de la métallurgie en France, ainsi que toutes les vilenies déposées dans leurs livres par des auteurs aigris ou peu sérieux? Le général de Selliers de Moranville peut revendiquer cette justice de s'être servi seulement de témoignages français. Mais ses témoins sont-ils irrécusables? Telle petite histoire, de celles qu'on racontait dans les popotes, paraît amusante entre Français, et l'on ne songe guère à en faire la critique. Ramassée par une haute personnalité étrangère et prise comme base de développement, elle est de suite pénible et blessante. Et elle crée un faux état d'esprit, elle conduit aux jugements erronés : voir et faire voir les choses de cette façon, c'est ne s'attacher qu'à un seul de leurs aspects, c'est par suite fausser la réalité. L'état d'esprit ainsi né d'un point de détail s'étend à l'ensemble, et toute impartialité, toute objectivité même disparaît : croit-on vraiment avoir rendu compte du rôle militaire de la France quand on a écrit : « Favorisés par des circonstances heureuses..., des généraux d'un mérite transcendant, tels les Gallieni, les Foch, les Pétain, les Fayolle, les Franchet d'Espérey, et d'autres, purent rétablir les affaires de l'armée française et contribuer très largement à la victoire finale des Alliés. » Comment découvrir là une « saine appréciation des événements »?

Ce parti pris évident ne réussit pas heureusement à gâter les idées fort justes et fort sensées que le général de Selliers de Moranville développe quant au rôle de l'armée belge. Il est là sur un terrain solide, et ses conclusions semblent déjà conformes aux jugements futurs de l'histoire. Il justifie l'armée belge du reproche, qui nous semble bien singulier, mais qui lui a, paraît-il, été fait en Belgique, de ne s'être pas portée à l'attaque des troupes allemandes pendant leur concentration : c'eût été sans aucun doute une folie inutile, et qui, en compromettant hors de propos l'armée belge, l'eût mise hors d'état de jouer le rôle très utile qui fut le sien. De même, il n'eût pas mieux valu pour elle renforcer la garnison de Liége : les approvisionnements de la place étaient en quantité très réduite et n'auraient pu suffire à l'armée entière. Celle-ci joua son rôle sur la position de la Gèthe. Ce n'est pas en effet la résistance de Liége qui a vraiment retardé la marche de l'armée allemande : les répercussions de l'héroïsme du général Léman ont été surtout d'ordre moral; et le général de Selliers de Moranville démontre,

en reprenant d'ailleurs les arguments de divers auteurs français, que le mouvement en avant des colonnes allemandes à partir de leurs bases de concentration s'est effectué conformément aux prévisions. Mais la présence et la résistance de l'armée belge sur la Gèthe contraignit ce mouvement à se ralentir. La preuve en est magistralement donnée par son chef d'état-major de l'époque. Ajoutons que la retraite sur Anvers ne l'empêcha pas de continuer à jouer un rôle utile : échappée à la première étreinte de von Kluck, elle resta pendant des semaines une menace sur les arrières allemands, et la nécessité de l'observer amena une diminution du nombre des unités destinées à déferler sur la France.

Toute cette partie du livre du général de Selliers de Moranville est intéressante et solide. Ce qui ne peut que faire regretter le manque d'objectivité de l'auteur dans les premiers chapitres de son étude.

J.-M. BOURGET

***

Ce Vice impuni, la lecture..., par Valéry Larbaud.

M. Valéry Larbaud a réuni là un certain nombre d'études sur des auteurs anglais et américains qu'il avait publiées antérieurement dans des revues. La plupart de ces auteurs ne sont pas très connus en France. Ils ne sont pas de ceux dont les critiques attachés à des périodiques doivent nécessairement parler, pour satisfaire une curiosité générale stimulée par la publicité ou par les mystérieux appels de « la mode littéraire ». Les réflexions sur la lecture placées en tête de ce livre nous éclairent sur les raisons qui ont dicté le choix de M. V. Larbaud : il a simplement suivi son goût, il a parlé des auteurs qu'il aime et de ceux-là particulièrement que le public français connaît imparfaitement ou même ignorait tout à fait à l'époque où ces études ont paru.

Et l'on a toutes facilités pour imaginer les conditions dans lesquelles M. Larbaud a poursuivi ses investigations dans le « domaine anglais », si l'on se reporte aux pages qu'il consacre au « lecteur » vraiment digne de ce nom, au véritable lettré. Celui-ci, bien loin de chercher à se spécialiser dans l'étude d'une école, ne limite pas sa curiosité : il a la passion des voyages d'aventures au pays de l'esprit : toutes les formes d'art, tous les modes d'expression retiennent son attention. Il ne cesse de lire, de comparer, de réfléchir, en un mot de travailler, et cependant il ne serait pas loin de repousser ce mot « travail », qui indique effort et n'implique pas nécessairement plaisir. Il acquiert un goût et un jugement sûrs et se soustrait à peu près complètement aux influences du moment et singulièrement à celle des critiques. Les critiques, il est visible que

M. Larbaud ne les aime pas beaucoup, sans doute parce que, étant lui-même un critique de grande valeur, il a toutes facilités pour découvrir les erreurs de la plupart de ses confrères. On ne peut d'ailleurs l'accuser de vouloir ravaler la critique, puisqu'il déclare qu'elle exige — la bonne critique tout au moins — « le don divin d'appréciation ». Mais il formule des réserves sur son utilité. Que peut faire en effet un critique? se demande M. Larbaud. Démolir des médiocrités célèbres et rendre justice à des talents méconnus. Mais c'est là une besogne dont le temps se charge et qu'il accomplit même assez rapidement. Le « vrai lettré » de M. Larbaud est trop discret d'ailleurs pour s'adresser au public : il se contente de recommander à ses amis les livres qu'il aime. Et c'est bien le rôle auquel se limitent en effet beaucoup de gens de goût, qui appartiennent à l'élite célébrée par M. Larbaud. Les lettrés pourtant, quand ils sont devenus de grands mandarins du savoir, ne se tiennent pas de prendre la plume — ce qui est fort heureux — et ils peuvent même faire œuvre de critiques. Et c'est ainsi que M. Larbaud lui-même a présenté aux Français (et traduit pour eux) Samuel Butler, Walt Whitman et Ramon Gomez de la Serna. Car M. Larbaud, qui est un grand voyageur, est aussi un grand découvreur... On l'a accusé d'avoir une préférence marquée pour les auteurs précieux et il est de fait qu'il vante Marino et les Marinisti. Mais il n'en célèbre pas moins Rabelais, les Parnassiens, Whitman et Joyce. A vrai dire, M. Larbaud est un éclectique, que séduisent toutes les personnalités vigoureuses.

Deux grands dangers menacent le vrai lettré dont M. Larbaud suit avec tendresse la douce existence : la bibliophilie et l'érudition. Ce n'est point qu'il faille se garder entièrement de ces inclinations, mais il est souhaitable qu'elles ne vous accaparent pas tout entier. Ce « prends garde à la bibliophilie » nous semble un avertissement bien opportun à une époque où le goût des livres menace de nuire au goût des lettres. A quelles règles extravagantes certains bibliophiles ne croient-ils pas devoir se plier? Et que penser des gens qui s'interdisent systématiquement de couper les pages de leurs éditions de luxe?

A propos de l'érudition — « cet ouvrage de Messieurs », ainsi que l'appelle ironiquement V. Larbaud — l'auteur pousse une nouvelle pointe contre la critique qui — dit-il — : « n'est que l'esprit d'ordre appliqué à l'érudition et est à la portée de tout homme intelligent et observateur ». Un peu plus loin, il est vrai, nous lisons que « les idées générales forment le fond de la critique ». Étant admis que les vues d'ensemble sont celles auxquelles on s'élève le plus difficilement, on reconnaîtra que, au total, M. Larbaud n'est point injuste pour la critique. Ses propres études sur la littérature anglaise, auxquelles nous allons venir, montrent assez clairement d'ailleurs qu'il sait mieux

que personne quelle peut être l'étendue et la portée des travaux qu'elle inspire.

Après avoir tracé une sorte de carte intellectuelle de l'Europe (« il existe un triple domaine central : français-allemand-italien et une ceinture de domaines extérieurs, de marches : scandinaves, slaves, roumain, grec, espagnol, catalan, portugais et anglais, dont les plus importants par leurs immenses rallonges d'outre-Atlantique sont les domaines espagnol et anglais »). M. Larbaud consacre trois grandes études à W. Henley, Coventry Patmore et Walt Whitman.

William Ernest Henley, poète et critique anglais, vécut dans la seconde moitié du XIXe siècle. Critique, Henley s'est grandement intéressé à la littérature française : elle lui a inspiré beaucoup de réflexion sans originalité, un bon nombre d'erreurs et quelques vues justes. Cela ne fait pas une mauvaise moyenne. Quant aux jugements de Henley sur la littérature anglaise, ils semblent avoir été fort pénétrants. M. Larbaud analyse ceux qu'il a portés sur Burns et Shakespeare. Nous n'avons point la présomption de tenter ici la critique de cette critique de critique.

Si le lecteur ignore également Henley et C. Patmore — ce qui n'est pas inconcevable — il trouvera un plaisir plus marqué à lire l'étude consacrée à Patmore. La vie de ce poète est en elle-même en effet un roman psychologique des plus attachants ; et sans doute le récit qu'en fait M. Larbaud vaudra-t-il à l'œuvre beaucoup de nouveaux lecteurs français. C'est là une façon de s'intéresser aux auteurs qui tend à se répandre. M. Maurois a fait vendre bien des volumes de Shelley en révélant au grand public la curieuse vie d'*Ariel*. Cela n'a rien de surprenant : Un homme qui apporte quelque originalité dans sa vie, nous souhaitons de le mieux connaître. S'il écrit, quelle aubaine ! Ses œuvres vont peut-être nous révéler ses plus secrètes pensées. Il y a peut-être moins de logique, en somme, à aller d'une œuvre à un homme : bien des œuvres se suffisent à elles-mêmes et les renseignements biographiques sur leur auteur n'y ajoutent rien.) Coventry Patmore a aimé la Femme — sa femme — d'un amour mystique et, sur l'amour conjugal, il a écrit un très beau poème : *The Angel in the House*, qui a connu un énorme succès en Angleterre. « Le public, écrit M. Larbaud, voyait en Patmore le chantre des joies domestiques, le poète du thé de 5 heures, des tartines de confitures aux fraises, et des jeunes filles comme il faut. Eh ! oui il était cela, mais il y avait tant d'autres choses encore dans *The Angel in the House*.... Triste popularité fondée sur une méprise... » De l'amour humain C. Patmore passa à l'amour divin ; il lui apparut « que l'ami de chaque homme était à Jésus ce que la fiancée était au fiancé », et il se convertit au catholicisme. Animé d'une foi ardente, il composa alors sur les symboles et mystères du christianisme son second grand poème : l'*Eros inconnu* que M. P. Claudel a partiellement traduit...

Cette accession dans le domaine du divin ne détourna pas Patmore,

d'ailleurs, des joies domestiques qu'il avait chantées. Le premier « ange de la maison » étant mort il se remaria; et le destin l'obligea même à se remarier une troisième fois... sans que ces changements atténuassent, semble-t-il, son mystique bonheur conjugal. Un trait assez curieux mais non pas inexplicable chez un catholique aussi fervent que Patmore : il n'aimait pas les prêtres, et M. Larbaud cite à ce propos quelques significatives et amusantes anecdotes.

Les traductions de Bazalgette, celle de la N. R. F. ont permis aux Français d'apprécier le puisssant talent de Walt Whitman. M. Larbaud dégage les principaux éléments qui ont concouru à la formation intellectuelle de cet étrange et magnifique poète, si éloigné de nos propres poètes par la nudité de son style, la naïve véhémence de ses affirmations philosophiques et le caractère prédicant et a-sensuel de ses poèmes amoureux. Whitman, on le sait, s'est flatté de donner au peuple américain un idéal, une sorte de religion nouvelle. Trois influences, d'après M. Larbaud, l'y auraient déterminé : celle de la philosophie idéaliste allemande, celle d'Emerson, celle du spectacle qu'offraient alors les États-Unis. Pour cette philosophie religieuse qui a joué un rôle si considérable dans l'œuvre de Whitman M. Larbaud n'a qu'une admiration limitée, il ne se fait aucune illusion sur son originalité et sa portée (c'est la philosophie d'un « homme de 48 »). Elle ne l'intéresse que parce qu'elle trouve dans l'œuvre du poète une expression esthétique. « Elle est le grand excitateur de l'artiste : synthèse des contraires, glorification de la démocratie, Amérique, les États, voilà les mots-fétiches qui évoquent l'inspiration, qui réveillent la muse du Nouveau Monde... » Dans la longue étude de M. Larbaud où tout mérite d'être retenu et médité, une réflexion nous a singulièrement frappé : « Il faut renoncer à voir Whitman comme un camarade cordial, un « copain » familier, etc... Attention : peut-être que le grand « vivant » a surtout vécu avec et dans son livre, peut-être que le « grand camarade » a été un grand solitaire... » Cela jette un jour bien nouveau sur les amitiés (nous ne parlons point des amitiés « achilléennes ») de Whitman avec des cochers et gens de métier. En leur compagnie Whitman recevait beaucoup et ne donnait rien. Les gens du peuple ne sont pas curieux de la pensée d'autrui : ils tentent de s'expliquer eux-mêmes, mais ne cherchent pas à deviner les autres... Un « intellectuel » qui vit parmi eux a toute licence de demeurer seul, de s'abandonner à l'existence des autres, sans rien livrer de la sienne...

Des études sur Francis Thompson, sur Thomas Hardy poète dramatique, sur James Stephens — des notes sur Wells et Arnold Bennett (de qui la *Revue de Paris* a publié plusieurs grands romans) complètent cet ouvrage où apparaissent toutes les rares qualités critiques de M. Valéry Larbaud, un des meilleurs écrivains de notre temps, un écrivain qui ne risque nullement, en dépit de ses propres pronostics, de devenir « un petit oublié du commencement du XXe siècle ».

Les Lauriers sont coupés, par **Édouard Dujardin.**

Ce petit roman, qui fut publié il y a une quarantaine d'années avec une série de nouvelles, est réédité seul aujourd'hui; il s'est enrichi, il est vrai, d'une préface de M. Valéry Larbaud, qui depuis quelques mois a attiré l'attention du public sur cette œuvre charmante de M. Dujardin. M. Larbaud professe, on le sait, une vive admiration pour James Joyce, l'auteur d'*Ulysses*. La dernière partie de cet ouvrage est écrite sous forme de monologue intérieur, c'est-à-dire que le lecteur se trouve placé dans la pensée du personnage principal. Dès l'abord ce procédé séduisit par son apparente nouveauté, et provoqua aussitôt quelques imitations en Amérique. Il n'était pas aussi nouveau qu'il le semblait, puisque M. Joyce signala à M. Larbaud *les Lauriers sont coupés*, le petit volume d'E. Dujardin paru en 1887 et écrit tout entier sous cette forme... que M. Larbaud devait adopter à son tour dans deux de ses contes : *Mon plus secret conseil* et *Amants, heureux amants*. Un passage, pris au hasard dans le livre de M. Dujardin, éclairera sur la méthode. Un jeune homme est dans la rue, le soir, il compte se rendre chez sa maîtresse, Léa, une heure plus tard. Pour le moment il faut qu'il dîne.

« Deux mois ont passé depuis notre premier, notre unique embrassement; non c'était à la fin et non à la moitié de février. On allume les candélabres de gaz dans l'avenue; le soir arrive. Comment sera-t-elle au retour? dans le long cachemire bleu, sans doute, avec la longue tresse pendante de ses cheveux; ainsi elle a l'air d'une ingénue, d'une fillette; il y a des soirs où elle est si rieuse, si gaie; un jour, elle était vêtue de noir et drôlement majestueuse; un autre jour fraîche et les cheveux plats, rosée, elle sortait du bain. Le coin de la rue des Petits-Champs; le café, éclairé déjà; mais toutes les boutiques sont éclairées dans l'avenue; comme le soir arrive vite! « Café Oriental, restaurant! » De l'autre côté le bouillon Duval; pour économiser si j'allais là? économiser serait utile; le café est vraiment mieux et la différence des prix n'est pas grande; on est aussi bien au bouillon, moins à l'aise, mais aussi bien; tant pis, je m'offre le luxe du café. A l'intérieur, les lumières, le reflet des rouges et des dorés; la rue plus sombre; sur les glaces une buée... « Dîners à trois francs... bock trente centimes. » Jamais Léa ne voudrait dîner là. Entrons. Il faut relever un peu les pointes de mes moustaches, ainsi... »

Cela est très amusant et fin, et cent vingt-quatre pages écrites de cette manière peuvent — et c'est ici le cas — ne pas manquer d'agrément. Dans une certaine mesure il est incontestable aussi que M. Dujardin a créé là une manière nouvelle, qui permet de noter certaines hésitations, certaines contradictions de pensées qu'il ne serait pas très aisé de fixer autrement. On peut et l'on pourra écrire de petits récits en « monologue intérieur », qui permettront des analyses

psychologiques fouillées, ou encore placer dans un roman « ancienne manière » quelques passages monologués. C'est quelque chose, certes, mais ce n'est pas une révolution en littérature.

M. Larbaud estime que le livre de M. Dujardin « contient la technique d'une forme nouvelle, riche en possibilités de toute sorte, capable de renouveler le genre roman ou de s'y substituer complètement ». C'est peut-être aller un peu loin. Notons que quelques-uns des passages qui « portent » le plus dans ce petit livre perdraient leur charme, s'ils étaient suivis, comme ils devraient l'être, d'autres passages semblables. Un exemple : Le monologueur hésite entre le restaurant et le bouillon. Cela est assez comique et peut être exact. On n'admettra pas pourtant que, deux pages plus loin, il hésite entre sa chemise de nuit et son pyjama, le couloir de droite et celui de gauche. Voici un « effet qui a été épuisé d'un seul coup. On est donc obligé de faire un choix des idées et des sensations. Or le choix est précisément ce qui caractérise la forme traditionnelle de la narration. Certes il y a longtemps que les romanciers savent qu'un homme peut, au milieu d'une crise de désespoir, remarquer qu'un coin de tapis est retourné, ou se souvenir — sans raison logique — d'une partie de campagne qu'il a faite quinze ans auparavant. Certains écrivains ont même noté ces sensations « annexes », ces pensées parasites : mais le plus souvent aussi ils les ont éliminées et c'est à quoi sans doute on devra toujours finir par se résigner.

Avec les Sénégalais par delà l'Euphrate, par **R. Desjardins.**

A la fin de l'année 1919 trois régiments français : le 17e Sénégalais, le 412e d'Infanterie et le 18e Tirailleurs algériens furent chargés de tenir l'immense territoire de la Cilicie et de la Haute Mésopotamie. Répartis par groupes plus ou moins importants dans les villes et aux points stratégiques, ces effectifs se révélèrent bien vite insuffisants, les populations turques ayant pris parti contre nous. La plupart de nos postes virent leurs communications coupées et se trouvèrent à peu près investis : tel fut le cas de Tell Abiad où se trouvait le lieutenant Desjardins avec cent quarante tirailleurs sénégalais.

La petite garnison ne subit jamais d'assauts en règle. Mais il ne s'écoula guère de jour où elle n'eût à essuyer les coups de fusils des partisans qui ne cessaient de rôder tout autour d'elle. Bien plus inquiétantes que ces menues escarmouches étaient d'ailleurs la diminution des vivres et la privation de toutes nouvelles précises... d'origine française s'entend, car les Turcs ne manquaient pas, eux, de faire passer les informations alarmantes ou tragiques. C'est ainsi que M. Desjardins et ses camarades apprirent le siège d'Ourfa et la reddition de nos troupes après une héroïque résistance. On sait le sort que les Turcs réservèrent aux troupes d'Ourfa qu'ils s'étaient engagés à reconduire

avec armes et bagages jusqu'aux lignes françaises. Attirés dans un défilé nos soldats furent massacrés après un nouveau combat. Cette trahison n'apparaît pas d'ailleurs comme un cas isolé dans le livre de M. Desjardins. L'hostilité des Turcs s'explique assez par leurs sentiments nationalistes et religieux et on ne leur en ferait pas un très grand grief si elle s'était manifestée avec loyauté. Ce ne fut pas malheureusement le cas et le massacre d'Ourfa, la procession triomphale des vainqueurs brandissant au bout de leurs lances les têtes de nos officiers ne sont pas faits pour ranimer chez nous les sentiments de turcophilie que MM. Loti et Farrère avaient su nous inspirer — et que la Grande Guerre elle-même n'avaient pas fait complètement disparaître. Et, puisque nous en sommes aux considérations générales (auxquelles M. Desjardins nous invite, mais ne s'abandonne point personnellement), il faut bien dire que cette occupation de la Mésopotamie paraît avoir été aussi inutile que mal organisée.

Les souvenirs de M. Desjardins se présentent sous la forme d'un journal. Plus des trois quarts sont consacrés au séjour à Tell Abiad, qui se prolongea pendant six mois. Ni grands faits, ni grands tableaux : l'humble vie de chaque jour avec ces enfants naïfs et presque attendrissants que sont les Sénégalais, les conversations avec les indigènes du village et les quelques Européens qui y sont installés, les coups de feu échangés avec les Turcs, quelques chasses, de l'attente et de l'inquiétude surtout. Les jours se succèdent ; séparée du reste du monde, harcelée sans cesse, menacée d'être attaquée par des forces régulières importantes, la petite garnison finit par être placée dans une situation presque désespérée et pourtant une sorte de paix inconsciente s'est faite dans l'esprit de l'auteur. Le fatalisme oriental, le sentiment et aussi le goût du danger se mêlent curieusement en lui. La vie humaine, au fond, ne semble pas avoir la même importance à Tell Abiad que dans l'Oise ou dans la Nièvre.... Il y a la guerre aussi, dira-t-on, qui concourt à inspirer un pareil état d'esprit : certes, mais à n'en pas douter, l'Orient y ajoute un élément qui lui est propre. D'immenses caravanes passent, on razzie, on brûle, personne n'a le sentiment de la stabilité ou de la sécurité : chacun s'attend au pire et s'y accoutume. Cette impression n'est point nettement formulée chez M. Desjardins, il nous semble pourtant qu'il l'a fortement ressentie et elle concourt au charme de son livre, lequel abonde en qualités. De toutes la simplicité est peut-être la plus appréciable. M. Desjardins se contente de prendre des notes : nulle complaisance lyrique pour les descriptions : il dit ce qu'il a vu et ne cherche pas les « effets ». Mais comme il sait voir, choisir les détails frappants et les transcrire en traits concis ; il en arrive à faire partager toutes ses émotions — ces émotions qu'il laisse deviner plutôt qu'il ne les exprime. Au fond tout cela revient à dire que M. Desjardins est un véritable écrivain, de qui l'on peut attendre des œuvres solides et sincères.

Hôpital, par Gil Robin.

M. Gil Robin, qui est médecin, a groupé dans cette plaquette quelques impressions d'hôpital. Étudiant, les maladies l'attiraient; observées sur cent malades, elles se séparaient, à ses yeux, des êtres mêmes sur lesquels elles s'étaient posées; elles avaient une existence individuelle, une valeur abstraite. Elles participaient à la sérénité, à la blancheur de ces laboratoires où l'on examine leurs redoutables auteurs : les bacilles... Sur les travaux du laboratoire M. Robin a écrit de très belles pages qui sont d'un fin observateur et aussi d'un poète. Citons ce court passage sur la projection de tissus prélevés après une autopsie : « Quelle fête pour l'esprit! Nous les reconnaissions à leur teinte, chaque tissu ayant sa couleur élective à laquelle il reste fidèle. C'était un spectacle de rêve que les grappes de cellules bleues détachées sur un fond rose et les arabesques des fibres qu'on eût dit tracées à l'encre de Chine. Il faudrait teindre des châles imités de ces images. La mort serait l'artiste de leurs complexes dessins. Personne ne s'en douterait. Un réseau chiné d'alvéoles et les rameaux des capillaires frissonneraient sur la soie dont, ignorantes, les jeunes femmes envelopperaient leurs épaules nues. » Le curieux est que M. Robin poursuit en toute simplicité ses rêves artistes au milieu de décors macabres. La mort, la maladie sont à ses yeux dépouillées d'horreur et d'épouvante : elles sont spiritualisées... On songe aux descriptions lyrico-réalistes tout encombrées de sang et de sanie que ces sombres sujets ont inspirées aux écrivains de la fin du XIXe siècle. Quel contraste!... Du goût des maladies, il est vrai, M. Robin a fini par passer à la sympathie fraternelle pour les malades, attitude moins originale mais plus humaine. Et sur les pauvres bougres qu'il a soignés et aimés un peu, il a écrit des pages âpres et touchantes.

Nous aimons moins *Complexes*, un petit conte qui fait suite à ces poèmes en prose sur la Salpêtrière et Cochin. M. Robin y expose le cas d'un homme qui nourrit une inapaisable haine à l'égard de son fils. Cette aversion paternelle suraiguë relève véritablement de la médecine mentale et l'on comprend qu'elle ait retenu l'attention d'un médecin, spécialiste des névroses... M. Robin s'est attaché là à décrire un détraqué véritable, sans nous éclairer beaucoup d'ailleurs sur l'origine probable de la maladie psychique dont son héros est atteint. Nous n'arrivons guère à nous intéresser à ce monstre qui finit par tuer son fils en s'étonnant de ne pas l'avoir tué plus tôt.

De ce petit livre ne se dégage pas moins une impression très nette : M. Robin a du talent et l'on peut beaucoup espérer de son avenir littéraire.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

19 *février.* — La Chambre des Députés aborde l'examen de la loi de Finances. — Les négociations commerciales franco-allemandes sont suspendues pour quelques jours. — A un banquet organisé par la Ligue des Droits de l'homme en l'honneur de M. Caillaux et de M. Malvy, le premier prononce un grand discours politique.

20. — Le cabinet prussien Marx démissionne à la suite du rejet d'une motion de confiance par le Landtag. — La Chambre belge ratifie la convention franco-belge du travail. — Une convention franco-polonaise relative à l'émigration est signée à Varsovie.

21. — Longue entrevue du Président du Conseil avec l'ambassadeur britannique. — Le Cabinet japonais dépose à la Diète un projet de loi accordant aux hommes le droit de suffrage à vingt-cinq ans et l'éligibilité à trente.

22. — Au cours d'une séance de nuit, la Chambre adopte quelques articles importants de la loi de Finances, dont l'un comportant la suppression du bordereau de coupon. — Manifestation à Magdebourg de la *Bannière d'Empire noire, rouge, or* : les orateurs réclament la fusion de l'Autriche et de l'Allemagne. — Washington dément la nouvelle d'une proposition des États-Unis en vue de la réunion d'une nouvelle conférence du désarmement.

23. — Une taxe prélevée sur les entreprises industrielles et commerciales est votée par la Chambre des Députés pour être affectée au développement de l'apprentissage et de l'enseignement technique. — Le président Ebert est opéré d'une appendicite grave; le chancelier Luther remplira provisoirement les fonctions de Président de la République.

24. — Le président du Sénat salue le cinquantenaire de la Loi constitutionnelle du 24 février 1875 qui a institué le Sénat. — Les poursuites contre M. Blasco Ibañez se terminent par un non-lieu. — Le gouvernement turc proclame l'état de siège dans le Kurdistan. — Mort de M. Branting, ancien président du Conseil suédois.

25. — Discours du Président du Conseil au banquet de la presse anglo-américaine de Paris. — Le gouvernement japonais ratifie le traité conclu avec le gouvernement des Soviets. — Les rebelles turcs occupent Kharpout.

26. — Le ministre de l'Intérieur déclare à la Chambre des Députés que le gouvernement reste favorable au droit syndical des fonctionnaires, mais en excluant le droit de grève. — Important discours de M. Skrzynski devant la Chambre polonaise : à propos du protocole de Genève, il déclare que les pactes particuliers doivent servir à garantir la sécurité générale et non pas à l'affaiblir.

27. — Le gouvernement du Reich serait prêt à porter devant le Conseil de la S. D. N. son différend avec la Roumanie. — A la demande du gouvernement d'Angora, la France autorise, le long de la frontière nord de la Syrie, le passage des troupes turques destinées à opérer contre les rebelles kurdes.

28. — Accord de principe entre la France et l'Allemagne sur le régime provisoire de leurs relations économiques et les données d'un régime définitif. — Vote d'un douzième provisoire. — Le ministre de la Guerre dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi relatif à l'aménagement des cadres de l'armée. — Mort du président Ebert.

1er *mars.* — La Chambre achève le vote de la loi de finances et s'ajourne au 10 mars : l'opposition vote contre l'ensemble du budget. — M. Millerand prononce un discours à Marseille dans une réunion de la Ligue Républicaine nationale et fait l'exposé de la situation politique. — Élection des délégués sénatoriaux par le Conseil municipal de Paris. — Première conférence du P. Sanson qui succède au P. Janvier dans la chaire de Notre-Dame. — Les partis allemands s'occupent de rechercher leurs candidats à la présidence de la République.

2. — Le cabinet britannique délibère sur le protocole de Genève : neuf articles sur seize lui paraissent inacceptables et les sept autres devraient subir des modifications.

3. — La Conférence des Ambassadeurs, en présence du maréchal Foch, décide de demander à ce dernier un nouveau rapport précisant le caractère de gravité de certains des manquements de l'Allemagne et indiquant les mesures à prendre. — D'accord avec les chefs de partis, le chancelier Luther fixe au 29 mars l'élection du nouveau président de la République allemande. — Le Cabinet turc est démissionnaire.

4. — M. Albert Sarraut est nommé ambassadeur de France en Turquie; le siège de l'Ambassade est maintenu à Constantinople. — Devant la commission sénatoriale des Finances, exposé d'ensemble par le rapporteur général. — Retour à Paris de M. Krassine, ambassadeur des Soviets. — Signature de l'accord commercial franco-portugais. — Obsèques du président Ebert. — Le Cabinet britannique donne mandat à M. Chamberlain de demander au Conseil de la S. D. N. d'ajourner à nouveau la question du protocole de Genève. — En Turquie constitution du ministère Ismet pacha; Tevfik Rouchdi ministre des Affaires étrangères. — Le Président Coolidge entre en fonctions pour sa nouvelle période présidentielle et prononce à cette occasion un important discours.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES. .	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4 fr. 50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix*. . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix*. . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.